

## VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014

---

L'an deux mil quatorze, le vingt-six juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Auxerre, convoqué le 19 juin, s'est réuni à la mairie d'Auxerre, sous la présidence de Guy FERREZ, maire et sous la présidence de Guy Paris, 1<sup>er</sup> adjoint, pour les délibérations 2014-149 à 2014-152.

### Présents :

- Guy	FERREZ	- Jean-Luc	EMERY
- Philippe	AUSSAVY	- Maryvonne	RAPHAT
- Guy	PARIS	- Nadine	DROEGHMANS
- Souad	AOUAMI	- Rita	DAUBISSE
- Denis	ROYCOURT	- Didier	SERRA
- Joëlle	RICHET	- Isabelle	POIFOL-FERREIRA
- Pascal	HENRIAT	- Olivier	BOURGEOIS
- Martine	MILLET	- Sylvie	MOSTAERT
- Jacques	HOJLO	- Elodie	ROY
- Martine	BURLET	- Mourad	YOUBI
- Najia	AHIL	- Elisabeth	GERARD BILLEBAULT
- Jean-Philippe	BAILLY	- Jean-Pierre	BOSQUET
- Maud	NAVARRÉ	- Michèle	BOURHIS
- Didier	MICHEL	- Patrick	TUPHE
- Yves	BIRON	- Malika	OUNES
- Sylvette	DETREZ	- Virginie	DELORME
- Annie	KRYWDYK	- Stéphane	AZAMAR-KRIER
- Jean-Paul	SOURY	- André	MILOT
- Marc	GUILLEMAIN		

### Absents excusés:

Guillaume LARRIVE pouvoir à Michèle BOURHIS

Sarah DEGLIAME-PELHATE pouvoir à Pascal HENRIAT

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT pouvoir à Jean-Pierre BOSQUET jusqu'à la délibération 2014-127

Jacques HOJLO pouvoir à Philippe AUSSAVY à partir de la délibération 2014-146

Stéphane AZAMAR-KRIER pouvoir à Virginie DELORME à partir de la délibération 2014-150

Malika OUNES pouvoir à Elisabeth GERARD-BILLEBAULT à partir de la délibération 2014-150

Patrick TUPHE pouvoir à Jean-Pierre BOSQUET à partir de de la délibération 2014-150

### Absents :

Malika OUNES jusqu'à la délibération 2014-131

Mourad YOUBI à partir de la délibération 2014-146

### Secrétaire de séance :

Joëlle RICHET

**Conseil municipal du jeudi 26 juin 2014  
sommaire de l'ordre du jour**

	<b>Rapporteurs</b>
<b>Urbanisme Aménagement</b>	
2014 – 122 Institution de l'obligation de solliciter une déclaration préalable au ravalement de façade	G. Paris
2014 – 123 Avis sur la vente d'un logement locatif social 10 place de l'Île de France	G. Paris
2014 – 124 Vente d'un terrain à Groupama rue Paul-Henri Spaak	G. Paris
2014 – 125 Acquisition de terrains rue des Prés Barreaux et rue de Jonches pour incorporation dans la voirie	G. Paris
2014 – 126 Echange foncier avec l'Office Auxerrois de l'Habitat pour modification d'un lot à bâtir	G. Paris
2014 – 127 Vente d'un terrain rue Jules Guignier pour la réalisation d'un hôtel	G. Paris
2014 – 128 Vente à la SCI Auxerre hôtellerie de délaissés d'aménagement attenants à l'hôtel des Clairions	G. Paris
<b>Développement économique</b>	
2014 – 129 Commission d'indemnisation des commerçants des quais	D. Michel
2014 – 130 SEM Yonne équipement - Désignation du représentant du CM	D. Michel
<b>Culture</b>	
2014 – 131 Muséums de Bourgogne 2014 – Contribution du Conseil Régional hors conventionnement	S. Aouami
2014 – 132 DSP Silex – Rapport d'activité	S. Aouami
2014 – 133 DSP Théâtre – Rapport d'activité	S. Aouami
2014 – 134 Association Yonne Arts Vivants - Désignation du représentants du CM	G. Férez
<b>Environnement et qualité de la vie</b>	
2014 – 135 Installation de pontons à Vaux	G. Paris
2014 – 136 Programme accessibilité abris bus 2014	G. Paris
2014 – 137 Assainissement – rapport d'activité de la DSP et rapport sur le prix et la qualité du service	D. Roycourt

2014 – 138 Assainissement - Programme d'assainissement 2014 en eaux usées et eaux pluviales	G. Paris
2014 – 139 Bief de la Maladière – convention de délégation de maîtrise d'ouvrage	G. Paris
2014 – 140 Chauffage urbain – avenant N°1 à la DSP	G. Paris
2014 – 141 Mise en souterrain des réseaux Orange rue des Ecoles à Jonches	G. Paris
2014 – 142 Gens du voyage – avenant à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec l'OAH	G. Paris
2014 – 143 Gens du voyage – avenant à la convention d'objectif et de financement avec l'OAH et la CA	P. Henriat
2014 – 144 Commission intercommunale d'aménagement foncier - Désignation des membres	G. Férez
<b>Patrimoine</b>	
2014 – 145 Dénomination de la grande salle omnisports du complexe sportif René-Yves Aubin « Aimée Molette »	Y. Biron
<b>Enfance-Education</b>	
2014 – 146 Rythmes scolaires organisation de la semaine scolaire à partir de septembre 2014 PEDT	N. Ahil
2014 – 147 Partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne : renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse	S. Mostaert
2014 – 148 Collège Bienvenu-Martin - Désignation des représentants du conseil municipal	G. Férez
<b>Finances</b>	
2014 – 149 Budget principal – compte administratif 2013	P. Henriat
2014 – 150 Budget assainissement – compte administratif 2013	P. Henriat
2014 – 151 Budget crématorium – compte administratif 2013	P. Henriat
2014 – 152 Compte de gestion 2013	P. Henriat
2014 – 153 Budget principal – affectation des résultats 2013	P. Henriat
2014 – 154 Budget assainissement – affectation des résultats 2013	P. Henriat
2014 – 155 Budget crématorium – affectation des résultats 2013	P. Henriat
2014 – 156 Budget principal – décision modificative N°1	P. Henriat
2014 – 157 Garantie d'emprunt OAH auprès de la CDC St Simeon	P. Henriat

2014 – 158 Garantie d'emprunt OAH auprès de la CDC Les Rosoirs	P. Henriat
2014 – 159 Garantie d'emprunt OAH auprès de la CDC route de Chevannes	P. Henriat
2014 – 160 Garantie d'emprunt OAH auprès de la CDC route de Toucy	P. Henriat
2014 – 161 Attribution de subventions exceptionnelles	P. Henriat
<b>Ressources humaines</b>	
2014 – 162 Modification des effectifs réglementaires	M. Millet
<b>Affaires diverses</b>	
2014 – 163 DSP Crématorium – rapport d'activité	J. Richet
2014 – 164 DSP maison des randonneurs – rapport d'activité	Y. Biron
2014 – 165 Commission des quartiers – Désignation des représentants du CM	G.Férez
2014 – 166 Actes de gestion courante	G. Férez
2014 – 167 Levée du scrutin secret pour les nominations	G. Férez



**N°2014 - 122 Réforme des autorisations d'urbanisme – Institution de l'obligation de solliciter une déclaration préalable au ravalement de façade**

rapporteur : Guy Paris

Au 1<sup>er</sup> avril 2014 (décret n°2014-253 du 27/02/2014 Modifiant le code de l'urbanisme), les travaux de ravalement de façade sont en principe dispensés de formalités.

Pour autant, l'obtention d'une déclaration préalable demeure obligatoire dès lors que le bâtiment :

- est compris dans un « secteur protégé » : champ de visibilité d'un monument historique, secteur sauvegardé, aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, site classé, inscrit ou en instance de classement, réserve naturelle et parcs nationaux ;
- ou lorsque l'administration locale (mairie, intercommunalité) a instauré la déclaration préalable obligatoire pour les travaux de ravalement.

Afin de conserver une certaine harmonie aux espaces ouverts au public et de tenir compte de la qualité du patrimoine architectural et urbain d'Auxerre, le plan local d'urbanisme approuvé, a permis l'identification et la mise en valeur d'un certain nombre de bâtiments remarquables.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'instaurer l'obligation de soumettre le ravalement des façades aux champs d'application de la déclaration préalable (DP), sur l'ensemble du territoire communal comprenant la commune associée de Vaux et les hameaux de Laborde, Jonches et Les Chesnez.

**Vote du conseil municipal :**

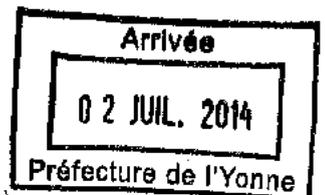
- voix pour : 38
- absent(s) lors du vote : Malika Ounes

**Exécution de la délibération :**

*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code général des collectivités territoriales)*

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :



Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 123 Avis sur la vente d'un logement locatif social 10 place de l'Ile de France

rapporteur : Guy Paris

Les organismes d'habitations à loyer modéré peuvent aliéner des logements construits ou acquis depuis plus de dix ans par un organisme d'habitations à loyer modéré, comme le prévoit l'article L 443-17 du code de la construction et de l'habitation.

L'Office Auxerrois de l'Habitat a délibéré le 10 mars 2014 sur la politique de vente de logements qui répondent à ce critère et aux normes d'habitabilité, en proposant la vente en priorité aux locataires du parc locatif, de logements et maisons de ville notamment dans le quartier des Piedalloues.

Une maison de ville vacante de type 4 avec garage accolé situé 10 place de l'Ile de France a trouvé acquéreur au prix de 128 500 €

La réglementation prévoit que la décision d'aliéner est transmise au représentant de l'Etat dans le département qui consulte la commune d'implantation ainsi que les collectivités publiques qui ont accordé un financement ou leur garantie aux emprunts contractés pour la construction, l'acquisition ou l'amélioration des logements.

Le conseil municipal de la commune émet son avis dans le délai de deux mois suivant la réception du courrier. L'Office Auxerrois de l'Habitat sollicite l'avis de la commune par courrier du 06 juin 2014 permettant de finaliser la vente en juillet 2014.

La vente de ce logement construit il y a plus de 20 ans, contribue à l'accession et à la mixité sociale et constitue pour l'Office Auxerrois de l'habitat un outil favorisant le renouvellement du parc locatif. Le prix est représentatif du marché des biens de même typologie dans ces quartiers légèrement excentrés et se situe dans la marge de négociation appliquée par le bailleur social en conformité avec l'évaluation établie par France domaine.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'émettre un avis favorable à la vente du logement 10 place de l'Ile de France selon les modalités indiquées.

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 37
- abstention(s) : Jacques Hojlo
- absent(s) lors du vote : Malika Ounes

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

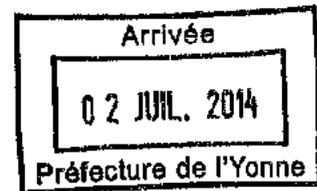
Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



2014-143



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES  
PUBLIQUES

Auxerre, le 21 novembre 2013.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE L'YONNE

SERVICE DU DOMAINE

Adresse : 9, rue Marie Noël

BP. 109

89011 AUXERRE CEDEX

Horaires d'ouverture : avec ou sans rendez-vous du lundi  
au vendredi

de 8H15 à 12H et de 13H45 à 16H15

M. le Directeur de l'Office Auxerrois de  
l'Habitat

Par le Département administratif et  
financier

A l'attention de Mme Garnier

12, avenue des Brichères

BP 357

89006 AUXERRE CEDEX

Pour nous joindre :

Affaire suivie par : Julian JEANNEST

Téléphone : 03.86.72.34.04,

Télécopie : 03.86.72.36.36.

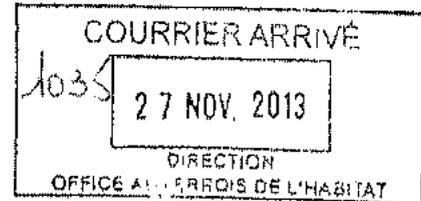
EV n° 659/2013 (2013-024 V 659)

OBJET : Commune d'Auxerre

Cession de 8 pavillons jumelés de type IV situés 1 à 8 place  
de l'Île de France.

REF : Votre lettre du 16/10/2013 (reçue le 22/10/2013 date de  
consultation)

Affaire suivie par Mme Sandrine Garnier



Monsieur le Directeur Général,

Par la lettre visée en référence, vous m'avez demandé de procéder à l'actualisation de l'évaluation datée du 6 avril 2009 (EV n° 2009-024V193) concernant un ensemble de 9 pavillons situés Place de l'Île de France sur la commune d'Auxerre.

Après enquête du service, en considérant que l'évaluation ne porte plus que 8 logements, le n°9 de la Place ayant été vendu, et après une étude de l'évolution du marché immobilier depuis la dernière consultation, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la valeur vénale peut être abaissée à 133 000 € par logement, soit un total de 1 064 000 €.

Il est rappelé que l'organisme HLM lorsqu'il cède un bien à une personne physique peut moduler l'estimation de 35% par rapport à l'estimation domaniale dudit bien libre d'occupation (art. L 443-11 et L 443-12 du Code de la construction et de l'habitation).

Estimation effectuée sous réserve du métrage Carrez, des diagnostics amiante, termites, des installations de gaz et d'électricité, ainsi que du diagnostic de performance énergétique « DPE » et de l'état des risques naturels et technologiques.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai normal des transactions soit un an.



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des services territorialement compétents de la Direction Générale des Finances Publiques.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental des Finances publiques

par délégation

Bernard LIDIN

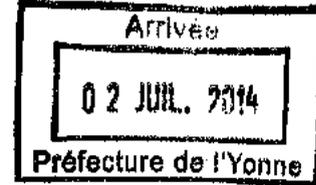
Administrateur des Finances Publiques adjoint

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 124 Vente d'un terrain à Groupama rue Paul-Henri Spaak



rapporteur :Guy Paris

Groupama, groupe mutualiste d'assurance et de services bancaires, souhaite maintenir et développer de façon durable l'activité à Auxerre, par l'implantation d'une agence destinée à regrouper et améliorer l'offre d'accueil et de services sur le territoire auxerrois.

Le projet concerne la construction d'un bâtiment de 300 m<sup>2</sup> comprenant des espaces d'accueil et des bureaux dédiés à la réception du public, des locaux administratifs non accessibles au public, une salle de réunion d'une capacité de 20 personnes et des locaux annexes.

Les responsables de l'établissement ont confirmé leur décision d'implanter l'agence à Auxerre, sur un terrain situé rue Paul-Henri Spaak qui répond à l'objectif défini en termes d'accessibilité et de développement de l'activité sur la région.

Le terrain accessible depuis l'avenue Jean Monnet, permet sur la base de l'étude de faisabilité, d'implanter le bâtiment, d'aménager 12 places de stationnement et de prévoir les plantations exigées par le plan local d'urbanisme.

La configuration et la délimitation du foncier avec une superficie de 1968 m<sup>2</sup>, résultent de l'aménagement du parc de stationnement attenant, dédié au centre d'appel téléphonique.

Les responsables de Groupama ont indiqué leur intention d'accueillir, à terme, sur la partie non affectée du foncier une construction supplémentaire.

Dans ce cadre, la ville a dores et déjà indiqué que cette activité devra être orientée sur le secteur tertiaire, excluant toute activité de commerce de détails non admise sur ce foncier. Le projet de division devra être approuvé par la Ville d'Auxerre.

Les représentants de l'établissement ont confirmé leur accord au prix de vente fixé à 150 € le m<sup>2</sup> hors taxe, en conformité avec l'estimation établie par France Domaine.

Les cessions de terrains à bâtir sont désormais soumises de plein droit à la TVA. La commune d'Auxerre en qualité d'assujetti, est le redevable légal de la taxe conformément à l'article 283 du code général des impôts. Les modalités de la vente sont fixées à 354 240 € TTC.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'autoriser, au vu de l'avis de France domaine, la vente à Groupama Paris Val de Loire, du terrain cadastré HN 299 rue Paul Henri-Spaak au prix de 354 240 € TTC ;
- D'autoriser le maire à signer sur ces bases, le compromis de vente sous la condition suspensive d'obtention du permis de construire et dès réalisation, l'acte authentique de vente ;
- De dire que la recette sera versée au budget primitif 2015.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux ;
- . commission des finances 23 juin 2014 ;

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

---

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 38
  - absent(s) lors du vote : Malika Ounes
- 

**Exécution de la délibération :**

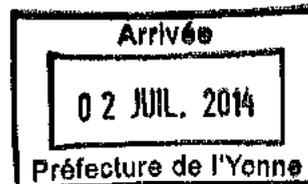
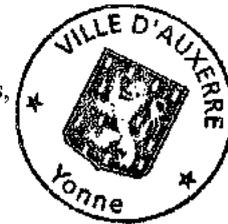
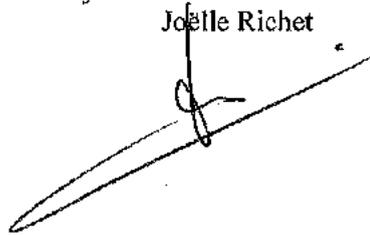
*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)*

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



2014-124

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE L'YONNE  
SERVICE DU DOMAINE  
Adresse : 9, rue Marie Noël  
BP. 109  
89011 AUXERRE CEDEX



N° 7307-V-SD

## CONTRÔLE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES SUR LA VALEUR VÉNALE

EV N° 652/2013 (2013-024 V 652)

ENQUÊTEUR : Julian JEANNEST  
Inspecteur des Finances Publiques

CESSION AMIABLE - VALEUR VENALE



1. **Service consultant** : Ville d'Auxerre

2. **Date de la consultation** : 21/10/2013.

3. **Opération soumise au contrôle (objet et but)** :

Cession d'un terrain à bâtir situé rue Paul Henri Spaak et cadastré section HN n°299 pour une contenance totale de 1 968 m<sup>2</sup>.

4. **Propriétaire présumé** :

- Le Consultant.

5. **Description sommaire des immeubles compris dans l'opération** :

### Commune d'Auxerre

Il s'agit d'un terrain de forme irrégulière, en nature de friches, relativement plat, situé dans une voie secondaire de la nouvelle zone économique des Clairions.

Il est desservi par la rue Henri Spaak qui est une voie carrossable comportant l'ensemble des réseaux y compris gaz.

5a. **Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du sous-sol - Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - Voies et réseaux divers** :

- Terrains situés en zone UE4 du PLU en vigueur, constructible pour des bâtiments à usage commerciaux ou tertiaires.
- CES de 40%.
- Terrain situé en deuxième rideau de la zone dans une voie de desserte secondaire

6. **Origine de propriété**

Ancienne et sans intérêt pour l'évaluation.

7. **Situation locative** :

Parcelle cédée libre estimée comme tel.

**8. Détermination de la valeur vénale actuelle :**

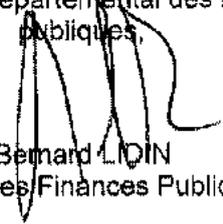
Compte tenu de la situation de l'ensemble immobilier, de sa configuration, de ses contraintes urbanistiques, de la prise en charge des frais par l'acquéreur et du marché immobilier local, la valeur vénale libre de 295 000 €, soit 150 €/m<sup>2</sup> après arrondissement, proposée par le consultant peut être retenue et n'appellera pas de commentaires de la part du service.

**9. Observations particulières :**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai normal des transactions soit un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des services territorialement compétents de la Direction Générale des Finances Publiques.

A Auxerre, le 8 novembre 2013,  
le Directeur Départemental des Finances  
Publiques,

  
Bernard LIDIN  
Administrateur des Finances Publiques adjoint

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 125 Acquisition de terrains rue des Prés Barreaux et rue de Jonches à Laborde pour incorporation dans la voirie

rapporteur :Guy Paris

La ville d'Auxerre a été sollicitée pour le bornage et l'alignement de deux terrains à bâtir à Laborde, en façade des rues des Prés barreaux et de Jonches. L'alignement des rues n'est pas achevé du fait de l'urbanisation récente.

La délimitation forme, à l'issue des opérations juridiques de bornage, une emprise qui constitue une partie du trottoir de la voie qui est délimitée par le géomètre à 176 m<sup>2</sup>.

Cette portion de terrain est incorporé dans l'emprise concernée par l'alignement des rues et forme avec la chaussée, l'emprise de la voie. La Ville doit intégrer ce foncier dans le domaine public communal.

Il est constitué précisément par les parcelles cadastrées HT n°169-171 pour 124 m<sup>2</sup> et HT n°173-175 pour 52 m<sup>2</sup>.

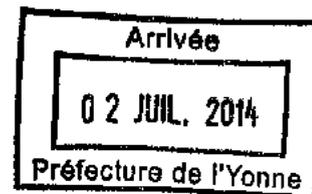
Le transfert malgré la qualification de terrain à bâtir, a fait l'objet d'un accord sur une base de 3,00 € le m<sup>2</sup> ce qui représente un montant total de 528 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser l'acquisition des parcelles appartenant à M. EL ASSRI et les parcelles appartenant à M. ABBADI au prix de base de 3,00 € le m<sup>2</sup> ;
- D'autoriser le maire à signer les actes à intervenir ;
- De dire que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget 2014 chapitre 21 article 2111 fonction 824.

Vote du conseil municipal :

- voix pour : 38
- absent(s) lors du vote : Malika Ounes



Exécution de la délibération : (articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code général des collectivités territoriales)

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux affaires générales  
Joëlle Richet



VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 126 Echange foncier avec l'Office Auxerrois de l'habitat pour la modification d'un lot à bâtir avenue de la résistance

rapporteur :Guy Paris

L'Office Auxerrois de l'habitat a réalisé le lotissement avenue de la résistance et engagé sur la base de la délimitation, la vente des lots à bâtir destinés à de l'habitat individuel.

La modification du parcellaire correspondant au lot n° 6 s'avère nécessaire compte tenu de la topographie des lieux afin de pouvoir implanter et orienter le pavillon par rapport au domaine public. Sur la base du projet d'implantation présenté sur ce lot, l'Office Auxerrois de l'Habitat sollicite la Ville pour une modification du parcellaire.

L'O.A.H. s'est engagé à céder à l'acquéreur une emprise prélevée sur le terrain communal qui représente 7 m<sup>2</sup> pour l'intégrer au lot. Parallèlement, un espace de 2 m<sup>2</sup> attenant au pose de transformation rue de la Pérouse serait exclu du lot et cédé à la ville pour garantir un retrait suffisant.

La Ville accepte de céder à l'Office Auxerrois de l'Habitat l'emprise de 7 m<sup>2</sup> et accepte d'intégrer l'espace de 2 m<sup>2</sup> dans le domaine communal.

Cet échange a lieu, au vu des avis de France domaine fixant respectivement à 150 € et 50 € le prix des terrains concernés par l'échange. L'Office Auxerrois de l'Habitat versera à la Ville une soulte pour un montant de 100 € destinée à compenser la différence de surface.

Les frais de bornage sont à la charge de l'Office Auxerrois de l'Habitat

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'autoriser, au vu des avis de France domaine, l'échange avec l'Office Auxerrois de l'Habitat, des terrains concernés moyennant le versement à la Ville d'une soulte de 100 €
- D'autoriser le maire à signer l'acte à intervenir
- De dire que la recette sera versée au budget 2014

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 37
- abstention(s) : Jacques Hojlo
- absent(s) lors du vote : Malika Ounes

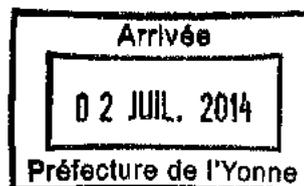
**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



## CONTRÔLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

EV N° 800/2013 (2013-024 V 800)

ENQUÊTEUR : Jullan JEANNEST  
 Inspecteur des Finances publiques

VALEUR VENALE-CESSION



1. **Service consultant** : Office Auxerrois de l'habitat (OAH)
2. **Date de la consultation** : 27/12/2013.
3. **Opération soumise au contrôle (objet et but)** :

Cession d'un terrain cadastré section BM n°317 pour une contenance totale de 2 m<sup>2</sup>, située rue Dumont d'Urville, sur la commune d'Auxerre.

4. **Propriétaire présumé** :

- Le Consultant

5. **Description sommaire des immeubles compris dans l'opération** :

**Commune d'Auxerre**

Il s'agit d'un petit terrain en L, de relief plat, engravilloné, entourant le transformateur de la rue Dumont d'Urville.

5a. **Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du sous-sol - Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - Voies et réseaux divers** :

- Immeuble situé en zone UD, zone constructible pour de l'habitat individuel, du PLU en vigueur
- Présence de l'ensemble des réseaux y compris gaz.
- Secteur très peu recherché.

6. **Origine de propriété** :

Sans intérêt pour l'évaluation.

7. **Situation locative** :

Immeuble évalué en valeur vénale libre.

8. **Détermination de la valeur vénale actuelle** :

EV N° 800/2013

Compte tenu de la situation du bien, de sa configuration, de son état, et de sa surface utile et après consultation du marché immobilier local, il en résulte une valeur vénale libre de 50 € pour l'ensemble.

**9. Observations particulières :**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai normal des transactions soit un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des services territorialement compétents de la Direction Générale des Finances Publiques.

A Auxerre, le 24 janvier 2014,

le Directeur Départemental des Finances  
publiques,  
par déléation,

Bernard LIDIN

Administrateur des Finances Publiques adjoint

## AVIS DU DOMAINE

(Valeur vénale)

(Code du Domaine de l'État, art. R 4 ou décret n° 86-455 du 14 mars 1986 modifié)

Loi n° 2001-1168 du 11 décembre 2001

**EV N° 070/2014 (2014-024 V 070)**

**ENQUÊTEUR : Julian JEANNEST**  
 Inspecteur des Finances publiques

**VALEUR VENALE- ACQUISITION AMIABLE**

**1. Service consultant : Office Auxerrois de l'habitat (OAH)**

**2. Date de la consultation : 29/01/2013.**

**3. Opération soumise au contrôle (objet et but) :**

Acquisition de deux emprises de 2 m<sup>2</sup> et 5 m<sup>2</sup> à prendre sur le domaine public, rue Dumont d'Urville, sur la commune d'Auxerre dans le cadre d'un échange de terrains.

**4. Propriétaire présumé :**

- Le Consultant

**5. Description sommaire des immeubles compris dans l'opération :**

### Commune d'Auxerre

Il s'agit de deux petites emprises formant un triangle rectangle, de relief plat, en nature de trottoir gravillonné, longeant le transformateur situé au croisement de la rue Dumont d'Urville et de la rue Emile Victor.

**5a. Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du sous-sol - Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - Voies et réseaux divers :**

- Immeubles situés en zone UD, zone constructible pour de l'habitat individuel, du PLU en vigueur
- Présence de l'ensemble des réseaux y compris gaz.
- Secteur très peu recherché.

**6. Origine de propriété :**

Sans intérêt pour l'évaluation.

**7. Situation locative :**

Immeubles évalués en valeur vénale libre.

**8. Détermination de la valeur vénale actuelle :**

Compte tenu de la situation des biens, de leur configuration, de leur état, de leur modeste superficie et après consultation du marché immobilier local, il en résulte les valeurs vénales libres suivantes :

- Parcelle de 2 m<sup>2</sup> : 50 €
- Parcelle de 5 m<sup>2</sup> : 100 €

**9. Observations particulières :**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai normal des transactions soit un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des services territorialement compétents de la Direction Générale des Finances Publiques.

A Auxerre, le 3 février 2014,

le Directeur Départemental des Finances  
publiques,  
par délégation,

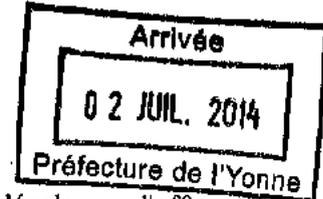
Bernard LIDIN

Administrateur des Finances Publiques adjoint



**N°2014 - 127 Vente d'un terrain rue Jules Guignier pour la construction d'un hôtel**

rapporteur : Guy Paris



Monsieur Alain GEHIN propriétaire de l'hôtel IBIS souhaite développer l'offre et le service dans le domaine de l'hôtellerie et réaliser une unité en secteur urbain proche du centre ville et des infrastructures routières.

Ce projet s'inscrit dans une démarche visant à compléter l'offre d'hébergement, en proposant un bâtiment de 49 chambres développant chacune une surface de 13,20 m<sup>2</sup> avec combles privatives.

Dans ce cadre, la ville a été sollicitée pour une localisation de ce projet sur un terrain communal situé rue Jules Guignier et cadastré section AZ n° 187.

Le terrain concerné est situé à proximité de la place Lamartine et en face du front bâti des quais et du centre ville. Il constitue une dépendance du domaine privé qui est partiellement occupée, en son extrémité, par le local accueillant la station technique de relevé de la qualité de l'air.

La localisation et la configuration du terrain répondent de façon pertinente, aux critères d'accessibilité et de centralité qui caractérisent le projet avec les voies structurantes aménagées sur le boulevard et les quais qui assurent aussi les liaisons piétonnes avec le centre ville.

Le foncier permet de délimiter une emprise de 1400 m<sup>2</sup> à l'intérieur de laquelle la ville a confirmé son accord à l'étude de faisabilité engagée par le demandeur.

Le projet comprend un bâtiment élevé sur 3 niveaux pour une hauteur de 14 mètres au faîtage. L'architecture et l'aspect extérieur doivent s'intégrer à l'environnement et notamment le site classé saint-Germain, avec lequel il est en co-visibilité.

Le bâtiment avec les dépendances immédiates, forment une emprise qui représente environ 480 m<sup>2</sup>. L'aménagement de places de stationnement et de l'espace paysager compléteront l'implantation de cette construction.

Ce projet contribue au développement économique auquel la ville souscrit totalement. Les modalités de transfert du foncier nécessaire à la mise en œuvre du projet, s'appuient sur l'évaluation établie par France Domaine.

Le cadre, défini avec le demandeur prévoit, eu égard à l'investissement, la vente de l'emprise du futur bâtiment et de ses dépendances. Le prix est fixé et accepté à 90 € HT le m<sup>2</sup>.

Le foncier dédié à l'espace paysager et aux places de stationnement, fera l'objet d'un contrat de location à titre onéreux au prix du marché, pour une durée à définir, prévoyant à l'échéance un engagement d'achat sur une base identique de 90 € le m<sup>2</sup>. Les modalités de ce contrat seront définies par une décision du conseil municipal, sur la base de l'autorisation de construire.

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

---

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'autoriser, au vu de l'avis de France Domaine, la vente à Monsieur Alain GEHIN ou toute personne qui se substituera pour le projet, de l'emprise foncière à délimiter dans la parcelle AZ n° 187 pour le bâtiment et ses dépendances, au prix de 90 € ht le m<sup>2</sup> ;
  - D'autoriser le principe d'une location de l'espace restant sur la parcelle moyennant un loyer à définir sur la base du marché locatif, avec un engagement d'achat sur la base de l'évaluation établie par France Domaine ;
  - D'autoriser le maire à signer le compromis de vente et l'acte authentique de vente ;
  - De dire que la recette sera versée au budget 2014.
- 

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
  - . commission des finances : 23 juin 2014
- 

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 38
  - absent(s) lors du vote : Malika Ounes
- 

**Exécution de la délibération :**

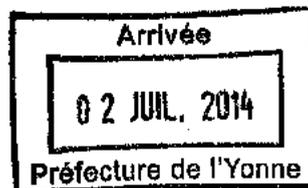
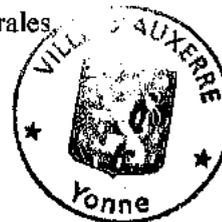
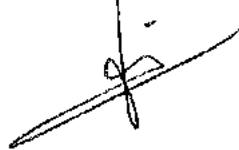
*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code général des collectivités territoriales)*

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet

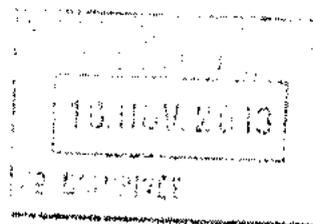


DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE L'YONNEService France domaine  
9, rue Marie Noël BP. 109  
89011 AUXERRE CEDEX

Tél. : 03.86.72.36.00

MEL : ddfip89.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr



7300-A-SD

## CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

EV N° 660/2013 (2013-024 V 0660)

ENQUÊTEUR : Isabelle GARREL

CESSION AMIABLE



1. Service consultant : mairie d'AUXERRE

2. Date de la consultation : 04/10/2013 reçu le 09/10/2013.

3. Opération soumise au contrôle (objet et but) :

Cession d'une emprise de 1498m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée section AZ n°187 d'une surface totale de 19a 51ca sise rue Jules Guignier à AUXERRE.

4. Propriétaire présumé :

- Parcelle cadastrée section AZ n°187 ; mairie d'AUXERRE, consultant.

5. Description sommaire des immeubles compris dans l'opération :

### Commune d'AUXERRE

Emprise non bâtie de 1498m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée section AZ n°187 d'une surface totale de 19a 51ca sise rue Jules Guignier à AUXERRE.

Emprise de forme triangulaire, de surface plane, en nature d'espace vert ouvert au public et disposant d'une façade d'environ 60 mètres sur la rue de desserte, située à proximité du pont de la Tournelle et d'un rond point important du plan de circulation de la ville.

6. Origine de propriété

Ancienne et sans intérêt pour l'évaluation.

7. Situation locative :

Bien estimé libre

**8. Accords amiables :**

Inconnus du service.

**9. Détermination de la valeur vénale retenue :**

Compte tenu de la situation de la parcelle non bâtie, de sa configuration et du marché immobilier local pour ce type de biens, je vous informe, que la valeur vénale libre de ce bien peut être estimée sur la base de **134 800 euros** après arrondissement, par application d'une valeur de 90 euros/m<sup>2</sup> à la surface de 1498m<sup>2</sup> à céder.

**VALEUR VENALE : 134 800 EUROS**

**10. Observations particulières :**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si elle intervenait après une modification de la réglementation de l'urbanisme.

Evaluation effectuée sous réserve de l'état révélé du sous-sol en terme de pollution, distribution d'énergie, fouilles archéologiques et reliefs souterrains.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

A AUXERRE, le 31 octobre 2013,

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques,  
Par délégué

**Bernard LIDIN**

Administrateur des Finances Publiques Adjoint

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 128 Vente à la SCI Auxerre Hôtellerie de délaissés d'aménagement attenants à l'hôtel des Clairions

rapporteur : Guy Paris

La Ville est propriétaire de terrains qui constituent des délaissés suite aux aménagements de la voie départementale et du giratoire des Clairions, devant l'hôtel des Clairions.

Il s'agit d'un tènement de plusieurs parcelles, de forme irrégulière et de configuration inclinée formant une partie de l'accotement de la voie départementale et une partie de la voie d'accès de l'établissement hôtelier.

Ces parcelles actuellement cadastrées HN 103-108-111-112-145-148 sont inconstructibles du fait de la localisation en rive de la voie et du règlement du plan local d'urbanisme.

Ce foncier est sans affectation et se confond à l'espace extérieur de l'établissement dont une partie est enherbée. Il constitue pour la ville une charge d'entretien.

La Ville a proposé à Monsieur Jean-Jacques MONGIN la vente de l'ensemble et un accord est intervenu au prix de 141 121 €, légèrement supérieur à l'avis établi par France Domaine pour une surface de 2 177 m<sup>2</sup>. Le tènement fera l'objet d'une délimitation et d'un bornage définitif par géomètre. Il s'agit d'un terrain non constructible dont la vente n'est pas assujettie à la taxe à la valeur ajoutée.

Le transfert de ce tènement sans utilité pour la collectivité, permet également de régulariser la propriété de l'espace constituant l'amorce de la voie d'accès et de circulation aménagée et appartenant à l'établissement hôtelier.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'autoriser, au vu de l'avis de France Domaine, la vente à Monsieur Jean-Jacques Mongin ou toute personne de la SCI qui se substituera, des terrains cadastrés HN 103-108-111-112-145-148 au prix de 141 121 €
- D'autoriser le maire à signer l'acte de vente
- De dire que la recette sera versée au budget 2014

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 38
- absent(s) lors du vote : Malika Ounes

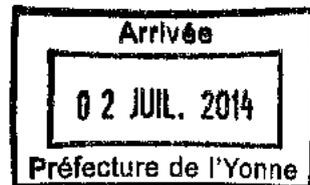
**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



2014 - 128

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE L'YONNE  
SERVICE DU DOMAINE  
Adresse : 9, rue Marie Noel  
BP. 109  
89011 AUXERRE CEDEX



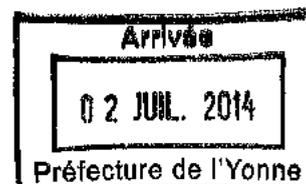
N° 7307-V-SD

## CONTRÔLE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES SUR LA VALEUR VÉNALE

EV N° 481/2013 (2013-024 V 481)

ENQUÊTEURS : Julian JEANNEST  
Inspecteur des Finances Publiques

CESSION AMIABLE - VALEUR VENALE



1. **Service consultant** : Ville d'Auxerre
2. **Date de la consultation** : 25/07/2013 (date de dossier complet).
3. **Opération soumise au contrôle (objet et but)** :

Cession d'un tènement composé de 6 parcelles sises RD 606 et cadastrées section HN n°103-108-111-112-145-148 pour une contenance totale de 2 177 m<sup>2</sup>.

4. **Propriétaire présumé** :

- Le Consultant.

5. **Description sommaire des immeubles compris dans l'opération** :

### Commune d'Auxerre

Il s'agit d'un tènement de 6 parcelles, de forme irrégulière, présentant un dénivelé en bordure de la RD 606, au niveau du nouveau rond-point de la zone économique des Clairions. Ces parcelles constituent l'accotement de la RD ainsi que la voie d'accès à l'Hôtel des Clairions, elles sont inconstructibles par application stricte du PLU, mais dans le cadre d'un regroupement avec le foncier appartenant aux riverains peuvent être utilisables sur une partie.

- 5a. **Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. - Servitudes - Etat du sous-sol - Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - Voies et réseaux divers** :

- Terrains situés en zone UE2 du PLU en vigueur, constructible pour des bâtiments à usage commerciaux ou tertiaires.
- Accotements de la RD 606, recul de 10 mètres obligatoire
- CES de 40%,
- Terrains aménageables mais inconstructibles du fait de leur situation en rive de la RD
- Frais de division et frais accessoires à la charge de l'acquéreur

6. **Origine de propriété**

Ancienne et sans intérêt pour l'évaluation.

**7. Situation locative :**

Parcelles cédées libres estimées comme tel.

**8. Détermination de la valeur vénale actuelle :**

Compte tenu de la situation de l'ensemble immobilier, de sa configuration, de ses contraintes urbanistique, de la prise en charge des frais par l'acquéreur et du marché immobilier local, la valeur vénale libre de 108 000 € peut être retenue.

**9. Observations particulières :**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai normal des transactions soit un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des services territorialement compétents de la Direction Générale des Finances Publiques.

A Auxerre, le 8 août 2013,

le Directeur Départemental des Finances  
publiques,



Jacques SAILLARD

Administrateur Général des Finances Publiques

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 130 Société d'Economie Mixte Locale Yonne Equipement – Désignation d'un représentant au conseil d'administration

rapporteur : Guy Férez

Par délibération n°2008-153 du 26 juin 2008, le conseil municipal a décidé l'entrée de la ville d'Auxerre au capital de Yonne Equipement.

Le titre III des statuts de la société d'économie mixte locale prévoit son administration par un conseil d'administration composé de représentants des actionnaires. La ville étant actionnaire, il y a lieu de désigner un représentant pour y siéger.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

– De désigner Nadine Droeghmans comme représentante pour siéger au conseil d'administration de Yonne Equipement.

**Vote du conseil municipal :**

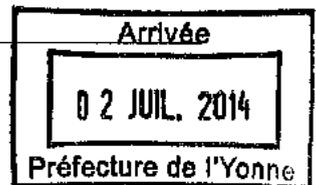
- voix pour : 30
- abstention(s) : 8 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive
- absent(s) lors du vote : Malika Ounes

**Exécution de la délibération :**

(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :



Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



# VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



## N°2014 - 131 - Muséums de Bourgogne 2014 – Contribution du Conseil Régional hors conventionnement

rapporteur : Souad Aouami

Depuis plusieurs années, la Région s'est engagée aux côtés des villes de Dijon, d'Autun et d'Auxerre, dans une politique contractuelle qui a permis aux trois Muséums bourguignons de moderniser et restructurer leurs locaux, de diversifier leurs activités et de parfaire leurs animations pédagogiques via la mise en réseau, la capitalisation des compétences et l'utilisation des nouvelles technologies de communication. Aujourd'hui, grâce à ce partenariat, les Muséums ont développé de nombreuses collaborations, faisant ainsi fonctionner leurs activités en pleine complémentarité. Cette coopération a déjà fait l'objet de trois conventions successives, dont la dernière conclue pour trois ans arrivait à terme fin 2013.

A titre transitoire et afin de poursuivre ce partenariat en 2014, l'aide du Conseil Régional interviendra cette année hors conventionnement, et se répartira de la manière suivante :

- Aide maximale de 15 000 € par musée sur le volet « investissement »
- Aide maximale de 8 000 € par musée pour le volet « fonctionnement »

Cette coopération a pour but d'aider financièrement les Muséums de Bourgogne tout en favorisant les collaborations autour de la valorisation de leurs collections et, plus généralement, de la culture scientifique.

La contribution régionale sera fondée sur l'examen du programme d'intervention 2014 des Muséums suivant les mêmes axes d'intervention prioritaires dans la précédente convention pluriannuelle, orientés vers la préservation de la biodiversité locale et l'éducation au développement durable.

Ces axes seront traités à travers diverses actions, notamment :

- La conservation et la valorisation des collections des muséums, témoins de la biodiversité présente et passée ;
- Un programme d'actions culturelles et pédagogiques (ateliers, expositions, temporaires...);
- La formation des acteurs de la culture scientifique et technique et des enseignants.

### Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser le maire à solliciter, dans le cadre de la lettre d'intention rédigée par le Conseil Régional, le versement pour l'année 2014 de la contribution hors conventionnement d'un montant maximal de 23 000 €, au profit du Muséum d'Auxerre.

### Vote du conseil municipal :

- voix pour : 39

### Exécution de la délibération :

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet

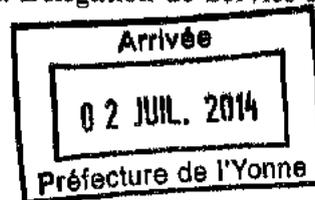


## VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 132 Rapport d'activité et rapport financier de la Délégation de Service Public  
Salle des Musiques Actuelles - Le Silex – Saison 2012-2013



rapporteur : Souad Aouami

La salle des musiques actuelles d'Auxerre - Le Silex - a été remise en gestion à l'association Service Compris par la voie d'une délégation de service public.

Le cahier des charges de la délégation de service public prévoit en son article 28 – Rapport d'activités, que le délégataire doit remettre à l'autorité délégante chaque année échue avant le 1<sup>er</sup> juin de l'exercice un rapport de délégation sur l'exercice écoulé, tel que prévu par les articles L.1411-3, R-1411-7 et R-1411-8 du Code général des collectivités territoriales. Ce rapport doit se décliner en trois points, données comptables, analyse de la qualité du service et analyse des conditions d'exécution de service.

L'association Service Compris a remis son rapport, conformément aux termes de la convention. Composé du bilan d'activités, des comptes annuels, et d'annexes, le rapport fait le bilan d'une saison, détaille les différentes opérations programmées conformément au cahier des charges et argumente le bilan financier ainsi que les acquis à défendre.

Ce bilan fera l'objet d'une analyse détaillée soumise à l'avis de la commission consultative des services publics locaux à l'automne prochain.

Les caractéristiques principales de l'année 2012-2013 sont les suivantes :

En ce qui concerne l'activité :

- Légère baisse dans le nombre des événements et concerts (65) programmés en raison d'un calendrier défavorable et de la nécessité de rationaliser la programmation suite à intégration des studios d'enregistrement et de répétition et de la montée en puissance du Catalpa festival. Le nombre d'opérations reste cependant conforme au cahier des charges et aux critères du label SMAC,

- Respect d'un équilibre entre les différentes esthétiques musicales,

- Découverte de talents tels Oldelaf, Ana Popovic ou Johnny Mafia,

- Le nombre de spectateurs baisse en raison de la baisse du nombre de concerts (baisse des concerts de 4 % et baisse de fréquentation de 6 %) mais le nombre d'usagers total du Silex, Jazz Club et Catalpa Festival s'élève à 30 235, plaçant le Silex parmi les premiers opérateurs de Bourgogne en musique actuelle et le positionnant comme acteur incontournable de la scène hexagonale,

- 32 actions culturelles (master class, concerts pédagogiques, conférences, accompagnement d'artistes) et 14 partenariats organisés (forum Bouje, conférences de presse, vœux, ...).

En ce qui concerne l'analyse financière :

L'association Service Compris présente un résultat d'exercice positif en raison d'une gestion prudente du Silex et du Jazz club. Les fonds propres, encore négatifs en 2012 (- 23 897 €) s'élèvent à + 76 384 € en 2013,

La situation est assainie mais la vigilance reste de mise en raison du caractère aléatoire du festival catalpa (soumis à météo) et des subventions apportées par les partenaires.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- De prendre acte du présent rapport d'activité et financier de la Délégation de Service Public Salle des Musiques Actuelles - Le Silex – Saison 2012-2013.

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

---

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
  - . commission des finances 23 juin 2014 :
- 

**Exécution de la délibération :**

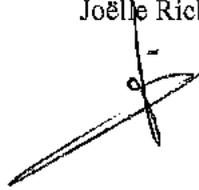
*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)*

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

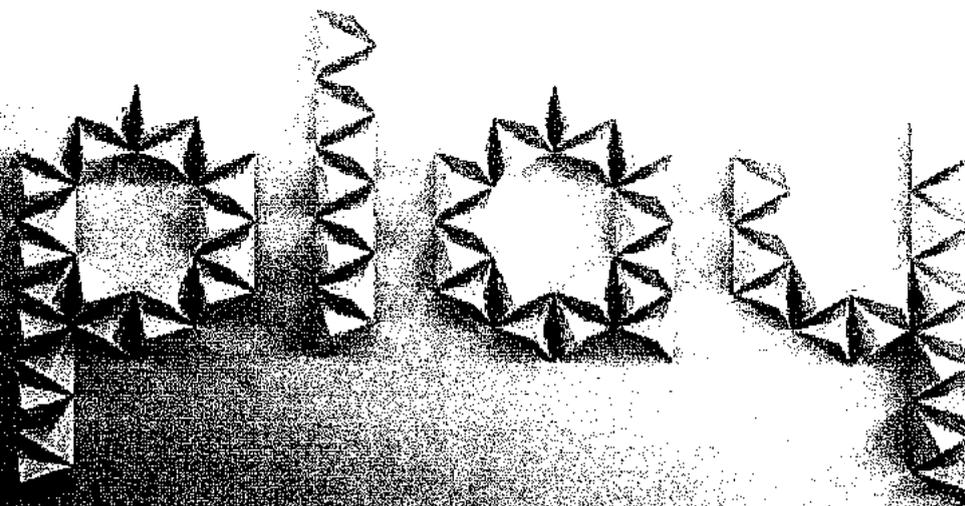
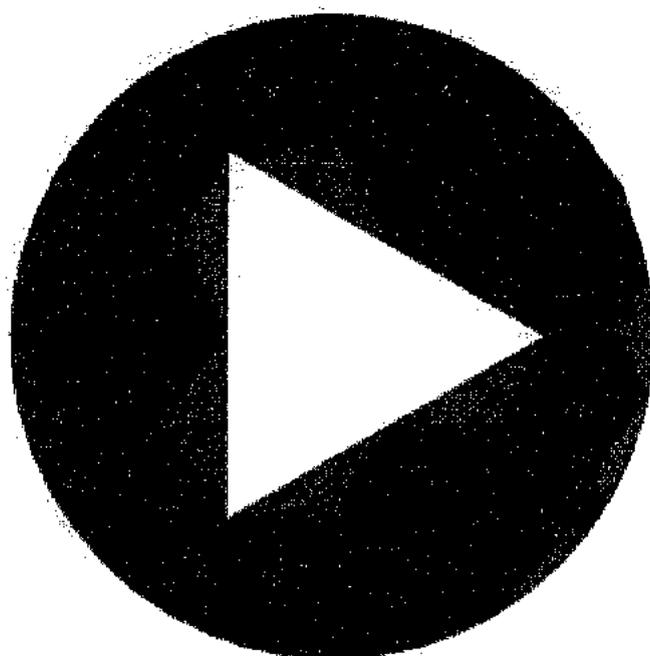
Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales  
Joëlle Richet



Arrivée  
02 JUIL. 2014  
Préfecture de l'Yonne

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

LE SILEX / JAZZ CLUB / CATALPA FESTIVAL / STUDIOS DE LA CUISINE



# **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

## **AVANT PROPOS**

Service Compris défend un projet culturel global au profit des musiques actuelles. Nous mettons en œuvre un projet de SMAC (le Silex), de Jazz-Club (Jazz-Musiques du monde blues), d'événement grand public de plein air (le Catalpa Festival) et d'accompagnement, d'enregistrement par l'intermédiaire des Studios de la Cuisine.

Le projet est intergénérationnel, englobe l'ensemble des esthétiques musicales et s'adresse autant aux amateurs qu'aux professionnels confirmés.

Ce document constitue le référentiel de du projet de Service Compris et de sa gestion pour l'année civile 2013. Il se présente en plusieurs parties :

### **Partie 1 (paragraphe 1 et 2):**

En introduction, la première partie est dédiée à la présentation des orientations générales, des objectifs poursuivis, des activités développées et des différentes actions menées en résonance avec le label national SMAC (obtenu le 16 octobre 2013) et le cahier des charges de la Délégation de Service Public de la Mairie d'Auxerre.

### **Partie 2 (de 3 à 11):**

La deuxième partie est consacrée à la présentation générale des équipements et au descriptif précis de sa gestion. Cette deuxième partie évoque également les perspectives et nécessité d'évolution notamment dans le cadre du renouvellement de la DSP nous liant à la Ville d'Auxerre fin 2013.

### **Partie 3 :**

Annexe

La partie liée à la gestion de l'équipement se veut la plus précise et exhaustive possible à la date de la version du présent document : cela correspond à une volonté d'atteindre une efficacité de gestion maximale afin de permettre à l'équipe de se consacrer dans les meilleures conditions possibles (et délais) à ses missions élémentaires et prioritaires.

Il s'agit avant tout de poser des bases solides et pérennes d'un fonctionnement non tributaire d'un salarié, du niveau d'une subvention et qui repose sur un projet pertinent/cohérent tout en récoltant l'adhésion du plus grand nombre.

Dans cette démarche forcément collective, l'équipe, sous la responsabilité du Conseil d'Administration de l'association Service Compris s'attache à travailler avec un niveau d'exigence élevé au profit d'une professionnalisation rapide de chacune de ses composantes et au service d'un projet rigoureux.

Ce document global en est, en quelque sorte, la synthèse.

**Sylvain Briand – Directeur/programmeur**

Plus d'informations :  
Sylvain Briand 06 79 61 05 36 / 03 86 40 95 45  
[direction@lesilex.fr](mailto:direction@lesilex.fr)

# **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives**

---

## **SOMMAIRE**

### **1. Historique et description des « outils » Service Compris**

- 1.1. Le Silex
- 1.2. Le Jazz-Club
- 1.3. Le Catalpa festival
- 1.4. Description de l'outil Silex

### **2. Le projet du Silex et des studios de la Cuisine**

- 2.1. Les textes de références du projet
- 2.2. Objectifs généraux
- 2.3. Le projet artistique 2013-2017

### **3. Planning général des activités**

- 3.1. 1<sup>er</sup> semestre 2013
- 3.2. 2<sup>ème</sup> semestre 2013
- 3.3. Détail et fréquentation

### **4. Autres statistiques**

- 4.1. Les musiciens/les groupes
- 4.2. Esthétiques musicales
- 4.3. Origine géographique des artistes
- 4.4. Type d'utilisation
- 4.5. Conditions d'accueil des artistes

### **5. Analyse**

- 5.1. Analyse fréquentation du Silex
- 5.2. Analyse fréquentation du Catalpa et du Jazz Club

### **6. Actions culturelles / partenariats**

- 6.1. Animation de l'action culturelle
- 6.2. Les partenariats et actions transversales
- 6.3. Analyse de l'action culturelle
- 6.4. Analyse générale

### **7. Les Studios de la Cuisine**

- 7.1. Espace répétitions
- 7.2. Enregistrements

### **8. Communication**

- 8.1. Outils classiques
- 8.2. Outils 2.0
- 8.3. La charte graphique
- 8.4. La diffusion des outils de communication

### **9. Gestion du personnel**

- 9.1. Organigramme
- 9.2. Statut du personnel
- 9.3. Le management
- 9.4. L'organisation du temps de travail
- 9.5. Le contrôle et le calcul des heures de travail
- 9.6. Les temps de réunion
- 9.7. La formation

### **10. Gestion budgétaire**

- 10.1. Rapport financier
- 10.2. Bilan 2013
- 10.3. Compte de résultats
- 10.4. Budget prévisionnel 2013-2014

### **11. Bâtiments et techniques**

- 11.1. Etats des travaux envisagés
- 11.2. Etats des travaux réalisés
- 11.3. Ressources humaines et techniques
- 11.4. Développement durable

### **12. Annexes**

# **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

## **1/ HISTORIQUE et DESCRIPTION DE L'OUTIL SILEX:**

### **1.1/Historique du Silex :**

La Municipalité d'Auxerre a souhaité se munir d'un équipement de diffusion des Musiques ACTuelles dès 2005 et en a confié la gestion à l'association Service Compris pour une durée déterminée renouvelable dans le cadre d'une délégation de service public dès 2009.

L'association Service Compris, dit le délégataire, a fait ses preuves dans le département de l'Yonne en portant depuis de nombreuses années le Festival des Nuits Mélangées ainsi que le jazz-club d'Auxerre. Forte d'une équipe désormais dimensionnée à la bonne mise en marche et à la gestion quotidienne mais ambitieuse du SILEX, l'association Service Compris constitue la structure juridique de la salle de concerts auxerroise.

La DSP actuelle d'une durée de 4 ans arrivera à échéance le 31 décembre 2013 après une prolongation de 18 mois suite aux retards des travaux et à la livraison du bâtiment, la date initialement prévue étant le 30 juin 2012.

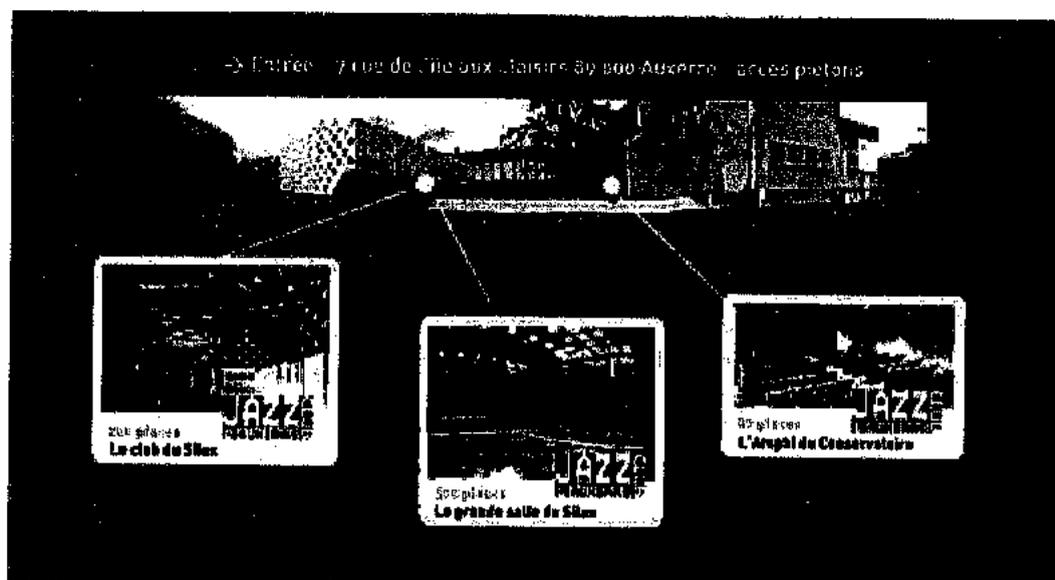
Le projet du Silex a été labélisé SMAC (Scène de musiques actuelles) par le Ministère de la culture le 16 octobre 2013 pour une durée de 3 ans renouvelables après seulement 3,5 années d'exercice.

### **1.2/Historique du Jazz-Club :**

Créé dans les années 90, le jazz-club d'Auxerre est installé depuis septembre 2008 en périphérie du Silex (amphi du conservatoire après avoir été accueilli pendant de nombreuses années entre autres dans le studio du Théâtre d'Auxerre).

Porté par plusieurs entités juridiques successives (Jazz dans L'Yonne, Service Compris pendant 12 ans, Association Jazz Club d'Auxerre durant 1 année de transition en 2011), le Jazz Club d'Auxerre est désormais directement rattaché au Silex et donc à l'association Service Compris par le label SMAC et la DSP de la Mairie d'Auxerre. Grâce à cette rationalisation reposant sur un opérateur professionnel unique sur l'ensemble des musiques actuelles dans l'Yonne, la diffusion, l'accompagnement et la médiation du jazz s'en retrouve fortement renforcée.

En outre, depuis 2012, le Jazz Club d'Auxerre a élargit ses domaines esthétiques d'intervention en intégrant dans son projet artistiques, le blues et les musiques du monde.



## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### **1.3/Historique du Catalpa Festival :**

Le Catalpa festival a connu sa 2<sup>ème</sup> édition en 2013. Il repose sur les cendres du festival aux Zorbs et du Festival des Nuits métisses. Il est constitué de 2 soirées de musiques actuelles, 1 soirée musiques du monde.

L'événement est gratuit et a lieu au Parc de l'Arbre sec à deux pas du centre-ville d'Auxerre.

### **1.4/Description de l'outil Silex :**

#### **Les surfaces:**

-le Silex totalise 2500m<sup>2</sup> sur deux niveaux.

-les studios de la Cuisine répartis en 3 pièces dont 1 équipée pour l'enregistrement font 100m<sup>2</sup> pour un total d'environ 220m<sup>2</sup>

#### **Grande salle / 500 places**

La grande salle dispose de 100 places assises et de 400 debout.

Programmation de groupes confirmés au niveau national généralement en week-end, parfois en semaine.

Programmation de groupes en développement régional/national tous les jeudis de l'année.

#### **Le club /200 places**

Le café culturel dispose de 30 places assises et de 140 debout ou 200 en places uniquement debout.

L'aménagement de la scène du Club en 2012 a permis d'augmenter la capacité d'accueil de près de 17%.

Programmation Jazz, blues, musiques du monde

Programmation de groupes en développement local

Apero free music (scène ouverte)

Programmation de DJ's fin de soirée/Vidéo/Performances

Exposition Arts plastiques

Point billetterie en journée

Lieu ressources et de documentation

Possibilité de profiter de la carte des boissons.

#### **L'amphi du conservatoire / 80 places**

Très ponctuellement, des dates de concerts ont eu lieu à « l'amphi » en accord avec le conservatoire.

Diffusion de documentaires

Organisation de Master-class, etc

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives**

### **2. Le projet du SILEX et des studios de la Cuisine**

#### **2.1/ Les textes de références du projet :**

Préambule de la convention de délégation de service public signée entre la Mairie d'Auxerre et l'association Service Compris le 11/07/2008:

La ville d'Auxerre développe sur son territoire un grand nombre d'initiatives visant à répondre aux besoins de l'ensemble de sa population dans le domaine de la culture vivante. Ces actions sont menées tant par l'activité des équipements et des services culturels municipaux que par le soutien de la ville à la création et à la pérennisation d'événements de qualité tels que festivals, des expositions ou des colloques.

C'est ainsi qu'Auxerre mène simultanément une politique de conservation et de valorisation de son prestigieux patrimoine historique et qu'elle veut favoriser l'accès de tous aux divers aspects de la culture actuelle. Pour atteindre cet objectif elle accorde une égale importance aux actions de sensibilisation, de formation et de diffusion menées par les établissements et institutions dont elle s'est dotée, en direction de tous les publics et singulièrement de ceux que les offres culturelles "classiques" n'atteignent encore que difficilement. Pour ce faire, elle souhaite qu'une collaboration étroite associe entre eux non seulement les organismes culturels municipaux mais aussi, et plus généralement, les structures qui contribuent à l'animation de la ville et en particulier les Maisons de quartier et les associations de terrain.

La salle de diffusion des musiques actuelles (SMAC), fait partie de cet ensemble, et devra s'inscrire clairement dans cette dynamique.

Extrait de la Circulaire du 18 août 1998 sur les SMAC – Article 1 :

*« Les lieux musicaux de petite et moyenne capacité jouent un rôle fondamental en termes de diffusion et d'action culturelle, de "défrichage artistique", et d'accueil des publics.*

*Ce secteur a connu une professionnalisation croissante ces dernières années malgré des financements publics relativement faibles comparativement à ceux dont bénéficiaient d'autres dispositifs plus institutionnalisés.*

*Il s'agit de concourir à la stabilisation du fonctionnement des structures (recrutement des personnels nécessaires et pérennisation des emplois déjà créés), tant en regard de ses missions premières (production et diffusion, accueil des publics) que des autres activités susceptibles d'être conduites.*

*A ce titre, le soutien apporté par l'Etat aux "scènes de musiques actuelles" prend en compte :*

- l'enjeu artistique et culturel que constitue pour la collectivité nationale de telles démarches qui recouvrent des pratiques larges et intègrent des objectifs d'éducation artistique, de novation musicale, voire de recherche ;*
- la responsabilité, l'indépendance artistique, et le professionnalisme des équipes dans un cadre de gestion adapté à leurs missions ;*

- l'accueil des publics dans toute leur diversité et le soutien aux pratiques amateurs, qui contribuent fortement au renforcement du lien social ;*

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

- l'inscription de ces lieux dans la dynamique plurielle (artistique, culturelle et commerciale) du secteur des musiques actuelles, nécessaire à l'émergence et au développement de nouveaux talents ;
- enfin, la nécessité de diversifier l'implantation de ces structures, notamment dans le contexte géographique et sociologique, dans un esprit d'aménagement du territoire »

Extrait de la circulaire DRAC « Labels et réseaux nationaux du spectacle vivant – mise en œuvre de la politique partenariale de l'Etat » du 31 août 2009 :

### **A) Diffusion / création / production**

- développer une programmation musicale appuyée sur un projet artistique et culturel affirmant une ligne artistique originale et indépendante contribuant à la diversité de l'offre ;
- accueillir des artistes en tournée soit par le biais de producteurs diffuseurs de spectacle, soit par l'emploi direct ;
- accueillir des artistes en résidence de pré-production ou résidence de création ;
- diffuser les musiques actuelles sous toutes leurs formes, qu'il s'agisse d'artistes en tournée ou en résidence, en développement, ...
- participer et contribuer à des projets impliquant d'autres champs musicaux et d'autres disciplines artistiques ;
- favoriser les pratiques et activités musicales émergentes et ouvertes.

### **B) Accompagnement des projets et des pratiques artistiques, de la répétition, et soutien à la structuration professionnelle**

- développer un travail spécifique d'accompagnement / formation au profit des artistes débutants et/ou inscrits dans une phase d'insertion professionnelle (stages pour des étudiants, notamment ceux qui préparent un diplôme national supérieur professionnel, contrats de professionnalisation, formation en alternance...);
- mener des actions d'accompagnement des amateurs, incluant l'apprentissage de la scène ;
- veiller à travailler en réseau avec les autres équipements du territoire et les organismes de formation associatifs et institutionnels (conservatoires, pôles d'enseignement supérieur, écoles associatives...) et l'ensemble du secteur professionnel ;
- participer à la mise en œuvre des plans régionaux de formation professionnelle (PRDF) en fonction du projet de l'établissement, et contribuer aux schémas départementaux pour les enseignements artistiques.

### **C) Relations avec les territoires et les populations**

- offrir un lieu de vie ouvert à la diversité de population locales et aux autres disciplines associées (arts plastiques, multimédia, danse...);
- mettre en œuvre un projet d'action culturelle auprès des populations du territoire, en particulier lors des résidences d'artistes ;
- concevoir et réaliser un projet d'éducation artistique en relation avec les structures du territoire intervenant ou non dans le même secteur : associations, établissements d'enseignement général, équipements spécialisés, ... notamment à destination des publics empêchés ;
- établir une politique tarifaire adaptée et modulaire facilitant l'accessibilité de tous les publics ;
- développer le cadre d'un travail intergénérationnel permettant de prendre en compte la diversité des populations.

Article 3 de la convention de délégation de service public : « Missions du délégataire »

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives**

Les obligations que la Ville confie à l'exploitant sont les suivantes :

*\* création et diffusion*

- élaborer une programmation annuelle éclectique, couvrant l'ensemble du spectre esthétique aujourd'hui disponible, du blues aux dernières expériences de la fusion électronique en passant par les musiques du monde.
- accueillir des groupes nationaux, des groupes "tête d'affiche" ainsi que des groupes régionaux et locaux
- construire un lieu ressources, à l'écoute des musiciens amateurs et au service des artistes en voie de professionnalisation
- favoriser les résidences d'artistes
- développer des liens avec les structures culturelles auxerroises, les équipements de quartier et les établissements d'enseignement
- inscrire l'établissement dans les réseaux européens, nationaux et régionaux
- construire et faire vivre une alliance forte avec le département formation de la cité des musiques
- permettre la rencontre des artistes et de leur public
- favoriser la découverte d'autres formes d'expression associées à la musique

*\* insertion professionnelle et démarche socio culturelle*

- initier les jeunes aux techniques du spectacle
- soutenir, former et encadrer des groupes locaux
  - favoriser les synergies avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux
  - accueillir les musiciens souhaitant y créer, y améliorer leurs œuvres, ou assurer leur préparation musicale

*\* participation au développement des pratiques musicales*

- collaborer aux pôles nationaux et régionaux de musiques actuelles
- participer aux manifestations locales régionales et nationales

*\* assurer la gestion des relations avec les usagers*

*\* concevoir et mettre en œuvre les actions d'information des usagers et la promotion de l'équipement*

*\* fournir et gérer l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à l'exploitation autres que les biens mis à disposition par la ville*

*\* entretenir et assurer la maintenance de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exploitation*

*\* assurer la gestion commerciale de l'établissement*

*\* proposer les éventuelles adaptations de l'établissement*

*\* gestion commerciale de l'établissement, dont le bar (licence IV)*

### **2.2/Objectifs généraux :**

Le projet du Silex porté par Service Compris s'appuie donc sur un cahier des charges précis en lien avec un projet politique de territoire initié par la Mairie d'Auxerre et dans une dynamique nationale souhaitée par l'Etat: Création, diffusion, accompagnement, professionnalisation, accessibilité du secteur musical au travers de la gestion d'un lieu dédié. Mais au-delà, les SMACS sont également des outils de proximité et de démocratisation culturelle où le citoyen est placé au centre de l'action en cherchant à favoriser son épanouissement, son émancipation et sa créativité. Ce sont donc des outils de mixité sociale et de mixité intergénérationnelle qui luttent contre la pensée unique et mercantile, d'un secteur musical de plus en plus marchand.

Les 8 « engagements » SMAC Le Silex pour la période de la DSP:

>Défendre et permettre la diversité culturelle et artistique dans le domaine des musiques actuelles (notamment en favorisant la sensibilisation et l'accès pour tous les publics aux différentes esthétiques musicales. Etre au plus proche des besoins exprimés par la population, Etre au plus proche des besoins non exprimés mais pressentis).

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

>Soutenir, favoriser, développer les pratiques artistiques liées aux musiques actuelles (notamment permettre aux groupes inscrits à la Cuisine de rentrer dans une démarche de projet à long terme ou aux musiciens du conservatoire de travailler des projets spécifiques de création)

>Permettre, soutenir, encourager la création artistique

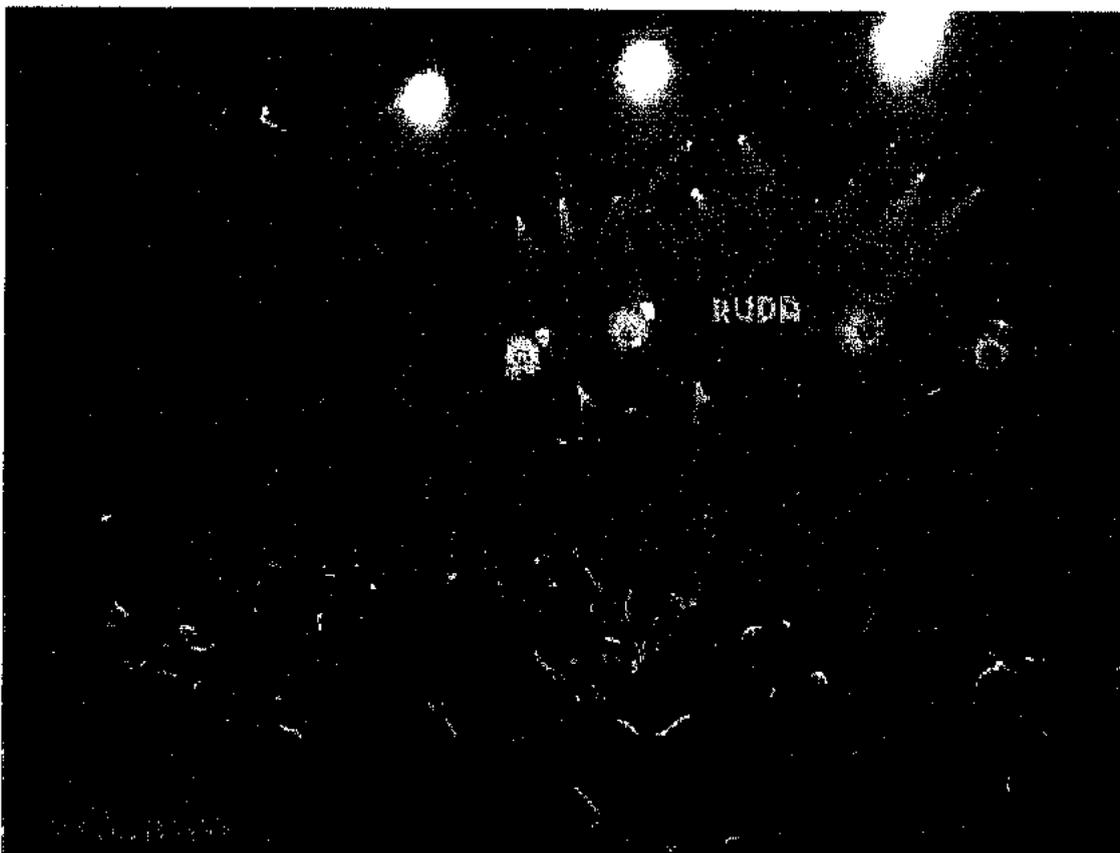
>Favoriser les mixités (sexes, âges, CSP)

>Développer l'implication citoyenne (bénévolats, stagiaires, jeux concours, ateliers, formations...)

>Favoriser l'insertion professionnelle au sein du secteur du spectacle vivant

>Développer le travail partenarial afin de décloisonner les pratiques et les publics

>Être un lieu de rencontres et de convivialité : amener un public à créer, à innover, se rencontrer, être source de vie locale.



## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### **Objectifs**

Le contenu artistique d'une salle, d'un Jazz-Club ou d'un festival d'été, est porteur de valeurs, le fruit d'une stratégie de reconnaissance et de fréquentation mais également la conséquence la plus visible de contraintes budgétaires, de faisabilité technique, etc..

Afin de placer Auxerre sur la route des tournées hexagonales tout en garantissant aux usagers la meilleure offre possible de concerts à prix abordables, Service Compris s'est attaché en 2013 (et s'attachera dans la durée de la prochaine DSP) à :

>Rendre accessible et encourager la diversité musicale sur la commune et à destination de l'ensemble du département, via la programmation d'une pluralité d'artistes de différents profils et œuvrant dans les différents styles des musiques actuelles originales (peu ou pas de groupes de reprises)

- > Défendre la diversité musicale
- > Soutenir la création artistique et l'insertion professionnel des artistes
- > Démocratiser, encourager et favoriser l'accès à la culture
- > Permettre au public d'être acteur de nos (ses) projets.
- > Assurer la promotion et la notoriété du bassin auxerrois.

A travers l'ensemble de ces outils de diffusion (salle de concerts, club de jazz, festival), Service Compris doit être en mesure de répondre à toutes les demandes, toutes les exigences des publics au moins à l'échelle du département de l'Yonne.

### **Les paramètres et contraintes de programmation constatés sur la période 2010-2013**

Le projet global et ambitieux de Service Compris a pourtant intrinsèquement ses propres limites :

- >Jauge des différentes salles (Club 100/200 places, grande salle de 500 places, amphi de 80 places)
- >Capacités techniques (dimension des plateaux, capacité d'accroches..)
- >Capacités financières (coût d'achat des spectacles, ressources humaines, rentabilité coût plateau/capacité d'accueil..)
- >Positionnement géographique de la salle (à 150 kms d'une ville de plus de 100 000 habitants) et faible bassin de population (350 000 habitants sur le département plutôt âgés, plutôt ruraux)
- >Pas de bassin universitaire (la population étudiante de Dijon est équivalente à celle d'Auxerre Intra muros)
- >L'ouverture récente (reconnaissance en cours du projet auprès du public et des professionnels du secteur..)
- >Internet et les nouvelles consommations de produits musicaux.
- >Fonctionnement très volatile du secteur – besoin d'hyperréactivité, d'une grande anticipation.

Il ne tient pourtant qu'à Service Compris (accompagné par les pouvoirs publics) de transformer ses contraintes en dynamique vertueuse.

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### **Les enjeux**

Compte tenu des contraintes fortes qui ne sont pas celles d'autres salles de même gabarit notamment en milieu urbain, la programmation 2013 de Service Compris s'est faite en résonance avec son territoire mais également avec la volonté de créer de la curiosité pour des terrains musicaux moins évidents ou théoriquement moins rassembleurs.

Les enjeux sont évidemment de concilier de bonnes données statistiques (l'argent public appelle désormais des retombées, une efficacité encore plus forte que dans le privé (l'éthique en plus) avec des taux de remplissage en constante croissance, des coûts par spectateurs en constante baisse) et les choix de programmation les plus judicieux, les plus proches de l'actualité musicale que l'on invente avec les producteurs, 6 mois en amont de la venue des artistes sur la scène du Silex, du Jazz Club ou du Catalpa.

Ces 4 années d'ouverture représente une période étalon, une référence, une base de travail pour les saisons à venir avec l'obligation de cerner le plus rapidement possible les attentes des publics et donc de tester tous les registres.

Ces prises de risques éventuellement non fructueuses correspondent à des soirées potentiellement moins fréquentées par le public mais elles étaient absolument nécessaires à la détermination des attentes locales ou du travail qu'il nous reste à faire en médiation/communication.

### **Les groupes en développement national :**

Défendre les artistes « découverte », médiatisés par des médias autres que la télévision et les radios nationales et permettre au public auxerrois de les découvrir avant tout le monde, est un pari mais aussi une fierté lorsque le pari est remporté. Depuis janvier 2010, le Silex a accueilli nombre d'artistes qui aujourd'hui ne sont plus à présenter : Pony Pony Run Run, Hindi Zahra, Rover, Shaka Ponk, Skip The Use, Orelsan, Boogers, Ana Popovic, Alex Beaupain... Le public qui était présent lors de ces concerts en parle encore aujourd'hui. C'est là quelque chose d'exceptionnel d'avoir pu voir dans une salle de 500 places des artistes qui aujourd'hui sont fêtes d'affiches sur des festivals ou remplissent des Zéniths.

L'aspect temporel est très important dans ce contexte : il s'agit en effet de programmer un artiste au bon moment, ni trop en avance, ni trop en retard, par rapport à son actualité. Cela est en lien direct avec le potentiel de développement que l'on accorde à l'artiste. Il faut alors jauger le potentiel artistique et s'assurer de ce qui est prévu en termes de promotion et de soutien, sentir « le bon coup » et savoir être en lien direct avec le public. On voit bien à quel point une programmation à un côté aléatoire et combien le risque artistique est présent sur quasiment chaque date pour une salle de notre taille.

### **Les groupes confirmés nationaux ou internationaux :**

Une salle de concerts, en lien avec le cahier des charges SMAC, doit créer l'événement régulièrement et offrir au public l'occasion d'assister à des spectacles reconnus au niveau national voir international.

Ces concerts permettent également d'asseoir le Silex dans les circuits des tournées hexagonales et à moyen terme de constituer une place stratégique dans les mouvements de groupes français, européens ou extracontinentaux.

Pourtant la programmation des artistes dit « Têtes d'affiches » est de plus en plus délicate étant donné la fragilité économique des tourneurs amplifiés par la suppression progressive des tours-supports. Ce sont des spectacles qui coûtent cher (à partir de 5000\* HT) et que le budget programmation du Silex ne permet que trop rarement d'assumer, à moins de réduire le nombre de dates. Cela dit, la négociation et le travail régulier avec certains producteurs de spectacles permettent de programmer ces artistes à des coûts qui restent raisonnables compte tenu de l'ensemble des projets de la structure (festivals, saisons, autres groupes du catalogue...). Ces concerts sont pourtant nécessaires. Ils agissent comme une locomotive.

## **Le Sillex / Studios la Cuisine– Jazz Club d’Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

attirant une attention toute particulière du public local (voire au-delà) sur la structure. Le Sillex a besoin de pouvoir programmer ces artistes dans un souci de rayonnement et de renommée de l’équipement, mais aussi dans le but d’accueillir un public toujours plus divers, plus nombreux et tenter de le fidéliser en instaurant une relation de confiance artistique.

### **Stratégie de programmation**

Il s’agit de proposer comme évoqué précédemment une offre musicale diversifiée qui potentiellement peut toucher un public large en programmant :

- des artistes médiatisés
- des artistes dont la reconnaissance tend à se développer (médias parisiens ou régionaux, radios (Nova, Néo, Oui FM), presse spécialisée (Francofans, Longueurs d’ondes, Rock One, Les Inrockuptibles, Rock n’ Folk), professionnels du secteur (programmeurs, directeurs, animateurs de réseaux, producteurs de spectacles..)
- mais également un public dit de niche en programmant des artistes dont le travail reste plus confidentiel : musique du monde, jazz..
- des artistes régionaux et locaux, amateurs ou professionnels

Les choix de programmation sont une fin en soi :

- augmentation de la fréquentation
- fidélisation du public
- connaissance et reconnaissance de l’équipement
- augmentation des ressources propres
- rayonnement bien au-delà du département

et un moyen :

- permettre aux groupes locaux en développement d’être un jour tête d’affiche au Sillex ou dans une autre salle du réseau.

Dans ce cadre, plusieurs types de dates ont vu le jour au Sillex tout au long de la saison :

### **Concert dit « Classique »**

C’est le type de concert que l’on retrouve le plus souvent le week-end. Il présente un artiste tête d’affiche précédé d’une 1<sup>ère</sup> partie et suivi d’un mix de fin de soirée. La tête d’affiche joue approximativement 90 minutes et la première partie 45 minutes, le mix clôture la soirée. La 1<sup>ère</sup> partie est choisie en fonction du style, souvent proche de celui de l’artiste principal. Ensuite, en fonction du risque (en termes de fréquentation), de la date (artiste très médiatisé ou en phase de reconnaissance), on cherche un artiste qui a : soit un public local afin de minimiser le risque, soit un artiste dont le développement est à un point qui lui permet de jouer devant un groupe tête d’affiche. La plupart du temps, les premières parties y voient là une chance de conquérir un nouveau public en jouant dans une salle comble. Sur certains concerts, il peut être choisi deux premières parties, permettant à la fois de soutenir la date et les groupes choisis.

> Exemple type : la Ruda (groupe tête d’affiche) + la Belle Bertoune (groupe local) + Racont mwa (groupe local)

### **Concert type « Plateau »**

Ce type de concert permet en une seule soirée de faire jouer 3 ou 4 groupes. Le plus souvent, il s’agit de plateaux d’artistes locaux ou régionaux. Mais il est possible de faire des plateaux avec deux têtes d’affiches d’un niveau de reconnaissance similaire, précédés d’une première partie ou clôturer par un mix.

La plupart du temps, les artistes programmés sont de styles différents. Ces soirées permettent de croiser les publics en diversifiant les styles.

>Exemple type : Smac my bitch up Kerka+ Teenage bad Girl + Abstract Sound Project

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

Concerts type « Carte blanche au porteur de projets »

Ces concerts consistent à mettre en avant des acteurs de la scène locale ou une association très active sur le territoire. Ils offrent la possibilité à l'artiste ou à l'association d'investir le Silex pour une soirée entièrement dédiée à leur univers. Ce type de programmation permet un coup de projecteur à un instant T, souvent en corrélation avec l'actualité de l'association. En d'autres termes, le Silex ouvre ses portes aux structures locales (détentrices de la licence d'entrepreneur de spectacle) pour monter un projet en lien avec le directeur-programmateur du Silex et avec le chargé d'action culturelle pour sa mise en œuvre. La conformité au projet artistique du Silex (SMAC et DSP) est la seule contrainte.

### **Elaboration et construction de la programmation**

Ventilation adéquate des dates sur l'année :

- mois forts : Octobre, novembre, mars, avril
- mois moyens : Décembre, février, mai
- mois faibles : Septembre, janvier, juin, juillet, août (extérieur !)

L'ouverture de saison se fait le 1<sup>er</sup> week-end d'octobre. La fermeture hivernale se fait le week-end de la mi-décembre pour reprendre en ouverture publique le week-end de la mi-janvier. La fermeture public estivale intervient autour du 15 juin pour une prise de congés et récupération à partir du début juillet jusqu'à la fin août pour certains postes.

Coordination avec les activités :

- manifestations de la ville
- matchs de l'AJA
- programmation du Théâtre d'Auxerre
- programmation de l'Escale
- programmation d'Auxerrexpo
- programmation des cafés de pays, des caf' con d'Auxerre...

Gestion des groupes postulants

- Création d'outils de classement
- Traitement des demandes et réponses à apporter
- Création d'une base de données musicales
- Mise en place de statistiques
- Archivage des envois CD (environ 10/jour), dossier de presse (environ 15/jour), mailing (200/jour), sollicitations téléphoniques (40/jour)

### **2.3/Le projet artistique 2013 et à venir**

Le projet artistique 2013 du Silex (et qui va sous-tendre les années à venir notamment dans le cadre du renouvellement de la DSP et du label SMAC) consiste à composer une programmation originale et équilibrée entre diversité et démocratisation culturelle, entre groupes reconnus et groupes que tout le monde « s'arrachera » dans quelques temps.

En effet, le principe de la ligne artistique du Service Compris est de trouver le juste équilibre entre artistes médiatisés, artistes « découvertes », le développement des artistes de la scène locale et régionale, les divers styles musicaux (Au Silex ou Jazz Club, chaque répertoire est représenté au moins une fois par trimestre afin de ne pas développer de phénomène d'exclusion), relations entre les milieux amateurs et musiciens professionnels internationaux.

A cela s'ajoute, en toute objectivité et sans aucune notion de « science infuse de l'excellence artistique », 5 critères simples : qualité, maturité du projet, originalité, cohérence artistique avec le projet SMAC, capacité à remplir la salle.

La notion de « capacité à remplir » est à part puisqu'elle représente un élément important mais difficile à appréhender. Cette notion repose sur plusieurs facteurs : médiatisation du groupe, tempo de son exposition (ni trop tôt, ni trop tard), coût du cachet artistique et donc du billet d'entrée, reconnaissance et/ou réseaux locaux, historique dans la région.



### 3.3 Détails de la fréquentation

Date	Lieu	Type	Titre	Style	Type production	Payants	Examinés	Fréquentation	Total
du 16 > 18-0	Le Silex	Résidence	Fieldem Community	Action culturelle	Résidence	x	x	x	0
19/01/2013	Le Silex	Concert	Production Fieldem Community	Action culturelle	Production			250	250
19/01/2013	Le Silex	Manifestations div	Wanamax poker four	Autres	Location			130	130
20/01/2013	Le Silex	Manifestations div	Wanamax poker four	Autres	Location			130	130
21/01/2013	Le Silex	MAD diverses	Voeux du P.A.M. concert de M. Sibooth	Jazz	Partenariat			150	150
23/01/2013	Le Silex	Concert	L'univers du son	Action culturelle	Partenariat			58	58
24/01/2013	Le Silex	Master Class	L'univers du son	Action culturelle	Partenariat			57	57
25/01/2013	Le Silex	Concert	L'univers du son	Action culturelle	Partenariat			46	46
26/01/2013	Le Silex	Concert	L'univers du son	Action culturelle	Partenariat			45	45
28/01/2013	Le Silex	Résidence	Résidence Hove J1	Action culturelle	Partenariat	x	x	x	5
29/01/2013	Le Silex	Résidence	Résidence Hove J2	Action culturelle	Résidence	x	x	x	5
30/01/2013	Le Silex	Concert	Hove + Rover leannage Iennere	Pop	Location	242	130		372
31/01/2013	Le Silex	Résidence	Homogasey J1	Action culturelle	Résidence	x	x	x	0
01/02/2013	Le Silex	Résidence	Homogasey J2	Action culturelle	Résidence	x	x	x	0
02/02/2013	Le Silex	Concert	Homogasey + Bojan 2	Jazz	Production	111	31		142
04/02/2013	Le Silex	MAD/Maire	Réunion Assemblée de quartiers 2013	Autres	Partenariat	x	x	x	0
06/02/2013	Le Silex	Concert	Wanafika + Ehabini + Blood Red Shoes +	Electro	Production	177	22		199
09/02/2013	Le Silex	Exposition	Vernissage exposition "4 paltes"	Action culturelle	Partenariat			40	40
12/02/2013	Plas Silex	Réunion	Formation système classe	Formation	Formation	x	x	x	0
13/02/2013	Le Silex	Résidence	LBA	Action culturelle	Résidence	x	x	x	0
13/02/2013	Le Silex	Scène ouverte	Apato free music	Action culturelle	Production			69	69
14/02/2013	Le Silex	Concert	United Concert of NJR	Divers	Location	146	10		156
16/02/2013	Le Silex	Concert	Festival Emergentia	Rock	Location	248	8		256
22/02/2013	Conservatoire	Concert Jazz Club	Jazz festival Intime pour Jimi Hendrix	Jazz	Production	129	4		33
24/02/2013	Le Silex	Concert	Flam + Bigo Ramx + phoze	Reggae	Co-production	300	32		337
26/02/2013	Conservatoire	Projections	Documentaire "Rude Boy Slay"	Action culturelle	Production			14	14
27/02/2013	Le Silex	Master Class	Master Class avec Nicolas Bestos	Action culturelle	Partenariat	40			40
01/03/2013	Conservatoire	Concert Jazz Club	Unofes - Guest Sanket CBE	Jazz	Production	111			111
02/03/2013	Le Silex	Concert	François + Adrien + Cava	Chanson	Production	339	38		377
07/03/2013	Le Silex	Concert	SYLB + Kazan + Golf Jetel	Meta	Production			76	76
08/03/2013	Le Silex	Concert	François Hojji Lazaro - Jeune public	Chanson	Production	410	32		442
09/03/2013	Le Silex	Concert	François Hojji Lazaro - Jeune Public	Chanson	Production	204	36		240
12/03/2013	Le Silex	Spécialité pédagogique	Peace and Love avec Gran Kino	Action culturelle	Partenariat			236	236

Action C
Loc
MMAD
Prod
Autres

Action C  
 Loc  
 MAD  
 Prod  
 Autres

12/03/2013	Le Silex	Spéctacle péda	Peace and love avec Gran Kiro	Action culturelle	Partenariat					236	236
13/03/2013	Le Silex	Spéctacle péda	Peace and love avec Gran Kiro	Action culturelle	Partenariat					236	236
13/03/2013	Le Silex	Scène ouverte	Apero free music	Action culturelle	Production					58	58
14/03/2013	Le Silex	Concert	On The Rock Again #4	Action culturelle	Partenariat					148	148
14/03/2013	Hors Silex	MAD Marie	Réunion Francophonie	Autres	Partenariat		x			x	0
15/03/2013	Le Silex	Concert	Johnny Mallot, Uncommon & Fines!	Rock	Production		14				149
19/03/2013	Le Silex	Conférence	Les Musiques Cubaines*	Action culturelle	Partenariat					30	30
20/03/2013	Le Silex	MAD Malika	Fête de la Francophonie	Autres	Partenariat					236	236
21/03/2013	Hors Silex	Réunion	Réunion RADD	Autres	Partenariat		x			x	0
22/03/2013	Conservato	Concert Jazz Club	Claude Tchamitchian Quartet CRJ	Jazz	Production		13				13
23/03/2013	Le Silex	Concert	Naima & Diaz & Tommy (Dj Ebbano)	Pop	Production		274			33	307
26/03/2013	Le Silex	Manifestations civ	AG FEDELIMA	Réseau	Partenariat					236	236
27/03/2013	Le Silex	Manifestations civ	AG FEDELIMA	Réseau	Partenariat					236	236
28/03/2013	Le Silex	Concert	Air Guitar & Band live	Rock	Production					342	342
28/03/2013	Hors Silex	Réunion	Réunion Catalpa festival	Autres	Autres		x			x	0
29/03/2013	Hors Silex	Réunion	Journées de l'énergie + expo	Autres	Autres		x			x	0
30/03/2013	Le Silex	Concert Jazz Club	Buzztown + JJ Walker/JJ Miteau/Gavin	Blues	Production		313			29	342
30/03/2013	Conservato	Master Class	Master Class Sylvia Mazzola	Blues	Production					23	23
03/04/2013	Le Silex	Concert Jazz Club	Grupo Gumpal Secundo	Musique de chambre	Co-réalisation		424			29	455
03/04/2013	Conservato	Projections	Maïs comment Pas lab, Mathieu Booga 7	Action culturelle	Production					15	15
04/04/2013	Le Silex	Concert	Ferd Fischer & Mathieu Boogaerts	Chanson	Production		86			25	111
05/04/2013	Le Silex	Manifestations civ	RADD	Autres	Partenariat					100	100
05/04/2013	Conservato	Concert Jazz Club	Le Jive de Ramon y Juan (CRJ)	Jazz	Production		5				3
09/04/2013	Le Silex	Manifestations civ	RADD	Autres	Partenariat		x			x	100
09/04/2013	Le Silex	Médias	Conférence de presse * Catalpa 2013 *	Autres	Production		x			x	0
10/04/2013	Le Silex	Scène ouverte	Apero free music	Action culturelle	Production					64	64
11/04/2013	Le Silex	Concert	Fil à Makiya & The Coup	Hip Hop	Production		227			103	330
11/04/2013	Le Silex	Exposition	Vernissage * De l'autre côté de la scène *	Action culturelle	Production					36	35
11/04/2013	Le Silex	Exposition	Vernissage ADAPT decors du Catalpa	Action culturelle	Autres					23	23
12/04/2013	Le Silex	Manifestations civ	Maison de l'entreprise - Remise diplômes	Autres	Partenariat					125	125
13/04/2013	Le Silex	Conférence	Rencontre littéraire Librairie Obliques	Action culturelle	Production					25	25
16/04/2013	Le Silex	Réunion	Photo Shoot Head Heaven	Autres	Autres		x			x	0
16/04/2013	Le Silex	Concert	STLB	Rock	Production					80	80
19/04/2013	Le Silex	Concert Jazz Club	Sax Machine & Eric Joffroy Quantal	Jazz	Production		188			25	213
24/04/2013	Conservato	Spéctacle péda	Alelix Slam et Spoken Word	Action culturelle	Production					8	8
24/04/2013	Conservato	Réunion	2014 Ateliers d'écriture collective	Action culturelle	Autres		x			x	0
25/04/2013	Le Silex	Concert	Madama & Como Puccino & Louast	Pop	Production		261			68	329

Action C  
 Loc  
 MAD  
 Inter  
 Autres

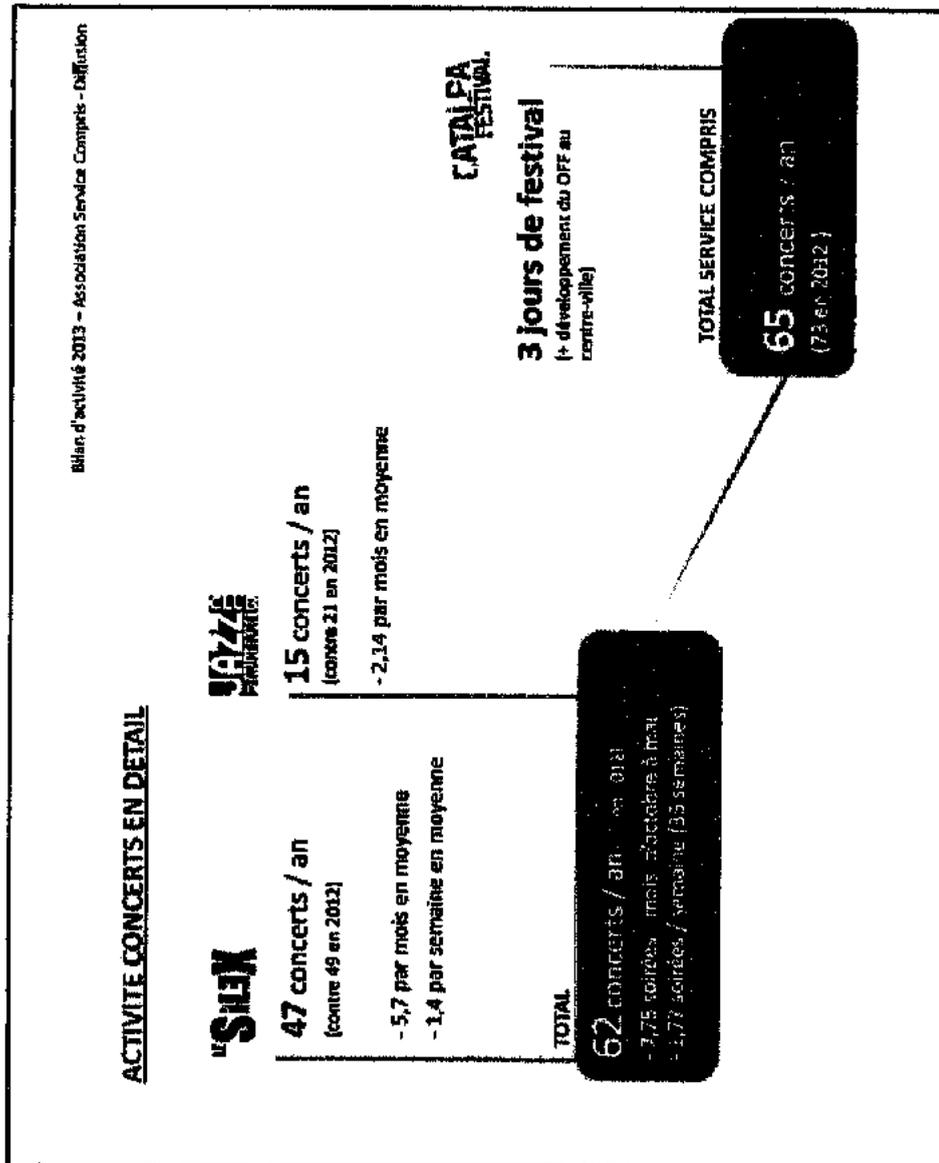
25/04/2013	Hors Silex	Expo	Crazy Spray avec Pâte Rive Droite	Action culturelle	Autres	X	X	X	0
du 26-04	Hors Silex	Festival	Printemps de Bourges	Réseau	Autres	X	X	X	0
02/05/2013	Le Silex	Concert	On The Rock Agdn #6	Action culturelle	Partenariat			94	94
03/05/2013	Le Silex	Concert	Les Cousins Machin + Volo	Chanson	Location	92	27		119
10/05/2013	Conservatoire	Concert Jazz Club	Dominique Pilon/Info	Jazz	Co-réalisation	47	5		53
11/05/2013	Le Silex	Concert	Helden + Scatologie Musical	Chanson	Co-réalisation	173	19		192
15/05/2013	Le Silex	Résidence	Claver Sordani J1	Résidence	Production	X	X	X	0
16/05/2013	Le Silex	Concert	Reparties de la Capitale	Rock	Production			20	20
18/05/2013	Le Silex	Concert Jazz Club	Caillif + Youngblood brass band	Jazz	Co-réalisation	238	37		275
19/05/2013	Le Silex	Réunion	Réunion Fête de la musique	Autres	Partenariat	X	X	X	0
22/05/2013	Le Silex	Scène ouverte	Apéro Free Music	Electro	Production			67	67
22/05/2013	Le Silex	Réunion	Inoc Alliches	Autres	Autres	X	X	X	0
23/05/2013	Le Silex	Concert	Garçon la Note	Rock	Production			289	289
23/05/2013	Le Silex	Médias	Conf de presse de Garçon la Note	Autres	Partenariat	X	X	X	0
24/05/2013	Conservatoire	Réunion	EXAMENS JAZZ	Action culturelle	Partenariat	X	X	X	0
25/05/2013	Le Silex	Répétition	Examens musiques actuelles J1	Action culturelle	Partenariat	X	X	X	0
26/05/2013	Hors Silex	Réunion	Fêtes des libérés	Autres	Autres	X	X	X	0
26/05/2013	Le Silex	Résidence	Résidence PESM J1	Action culturelle	Production	X	X	X	0
29/05/2013	Le Silex	Résidence	Résidence PESM J2	Action culturelle	Production	X	X	X	0
29/05/2013	Le Silex	Réunion	SOLIMA acteurs musiques actuelles 89	Réseau	Autres	X	X	X	0
29/05/2013	Le Silex	Concert	Reunion/Action PESM + NOÛH	Rock	Partenariat			65	65
04/06/2013	Le Silex	Réunion	Vieille Lydie 14h30	Action culturelle	Partenariat	X	X	36	36
10/06/2013	Le Silex	MAD/Maïe	Centre de loisirs des Parcelles	Chanson	Partenariat			236	236
07/06/2013	Le Silex	Réunion	Fête des bénévoles/saboteurs/partenaires	Autres	Autres	X	X	X	0
11/06/2013	Le Silex	MAD/Maïe	Ateliers culturels	Réseau	Partenariat				0
19/06/2013	Le Silex	Médias	Conf presse Couleurs d'été + 1to Jazz	Autres	Partenariat	X	X	X	0
28/06/2013	Colapso	Concert	Colapso - Supralip	Rock	Production			5526	5526
29/06/2013	Colapso	Concert	Colapso - Aïno	Chanson	Production			7016	7016
30/06/2013	Colapso	Concert	Colapso - Bambino	Musique du monde	Production			4599	4599
23/09/2013	Le Silex	Résidence	Johnny Mafia J1	Action culturelle	Production	X	X	X	0
24/09/2013	Le Silex	Résidence	Johnny Mafia J2	Action culturelle	Production	X	X	X	0
24/09/2013	Le Silex	Médias	Présentation de saison	Autres	Production	X	X	X	0
25/09/2013	Le Silex	Résidence	Johnny Mafia J3	Action culturelle	Production	X	X	X	0
27/09/2013	Le Silex	Manifestations div	Forum de l'emploi Maison de l'entreprise	Autres	Location			103	103
02/10/2013	La Cuisine	Réunion	Conseil d'administration Service Compta	Autres	Autres	X	X	X	0
04/10/2013	Conservatoire	Concert Jazz Club	Victoria Burnley + Nico Manly	Jazz	Production	23	4		27
05/10/2013	Le Silex	Concert	Winnet McArthur and Fil + Jumbal	Reggae	Co-réalisation	106	92		227

10/10/2013	Le Slex	Concert	Wally "Real On" FESTIVAL LES RINGOLADES	Chanson	Production	162	6	167
11/10/2013	Le Slex	Concert	Amadou et Malim FESTIVAL HANDY ART	Musique d'accompagnement	Partenariat			489
12/10/2013	Le Slex	Concert	Amadou et Malim FESTIVAL HANDY ART	Musique d'accompagnement	Partenariat	167		167
16/10/2013	Le Slex	Concert	Label SMC - Orchestre Philharmonique de Montréal	Musique Impromptu	Production			210
17/10/2013	Le Slex	Concert Jazz Club	Schmidlino - Trio (Jazz Club)	Jazz	Production	17	5	22
23/10/2013	Le Slex	Scène ouverte	Aperçu live music	Action culturelle	Production			70
24/10/2013	Le Slex	Concert	Manu + Ody	Rock	Location	74	10	84
25/10/2013	Le Slex	Concert	Dub Invaders à 19 DUB	Dub	Production	176	19	195
28/10/2013	Le Slex	Résidence	Oktelal J1	Action culturelle	Production	X	X	0
29/10/2013	Le Slex	Résidence	Oktelal J2	Action culturelle	Production	X	X	0
30/10/2013	Le Slex	Résidence	Oktelal J3	Action culturelle	Production	X	X	0
30/10/2013	Le Slex	Conférence	Rencontre SACEM avec Oktelal	Action culturelle	Production			8
31/10/2013	Le Slex	Résidence	Oktelal J4	Action culturelle	Production	X	X	0
01/11/2013	Le Slex	Résidence	Oktelal J5	Action culturelle	Production	X	X	0
02/11/2013	Le Slex	Concert	Oktelal - Les Couilles Molénares	Chanson	Production	220	21	241
05/11/2013	Le Slex	Médias	Conférence de presse "Forum Bouje"	Autres	Partenariat	X	X	0
06/11/2013	Le Slex	Master Class	Dawoud Boumabi	Action culturelle	Partenariat	10	23	33
08/11/2013	Le Slex	Concert	La Rumeur + Set et Match	Rap	Production	87	23	110
08/11/2013	Le Slex	Conférence	L'histoire du rap et de la culture hip hop	Action culturelle	Production			24
14/11/2013	Le Slex	Concert	Faké + Kalimouche + PeterPan	Rap	Location			1800
15/11/2013	Conservatoire	Concert Jazz Club	Sylvain Billet / N'oubliez pas le CRJ	Jazz	Production	27		27
19/11/2013	Le Slex	Manifestations div	Passer le pas > CCI Bourgogne	Autres	Location			150
20/11/2013	Le Slex	Scène ouverte	Aperçu live music	Action culturelle	Production			63
20/11/2013	Le Slex	Projections	Nolay places	Action culturelle	Production			6
22/11/2013	Le Slex	Concert	Mass Fyrenko + 7 Weeks + Vieux Tom	Métal	Production	330	45	375
27/11/2013	Le Slex	Conférence	RDV Blues "Chicago Blues - Boney Fields"	Blues	Partenariat	40	4	44
29/11/2013	Le Slex	Concert	SNB - Final Squawk (2) - Animal TV (1)	Rock	Production			70
29/11/2013	Le Slex	Concert Jazz Club	Ana Popovic + John Fekinsus	Blues	Co-production	428	3	469
04/12/2013	Le Slex	Scène ouverte	Aperçu live music	Action culturelle	Production			68
06/12/2013	Le Slex	Concert	On the rock again #7	Action culturelle	Production			104
07/12/2013	Le Slex	Manifestations div	Etape Auteuil (WINAMAX POKER TOUR)	Location	Location			130
08/12/2013	Le Slex	Manifestations div	Etape Auteuil (WINAMAX POKER TOUR)	Location	Location			130
09/12/2013	Le Slex	Manifestations div	Passion Commerce - CCI	Location	Location			130
12/12/2013	Le Slex	Réunion	Écoute Printemps de Boulogne 2014	Réseau	Autres	X	X	0
13/12/2013	Conservatoire	Concert Jazz Club	Martin Grenadier + Damien Grégoire / Ino	Jazz	Production	27	3	27
17/12/2013	Le Slex	Spectacle pédagogique	Peace & Love avec Damien & Loup	Action culturelle	Partenariat			472
Total Service Comptes						6939	981	25724
								33544

- ACTUAL C
- Loc
- MAD
- Prod
- Autres

# Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival

## 2013, saisons et perspectives



### L'analyse du détail de l'activité:

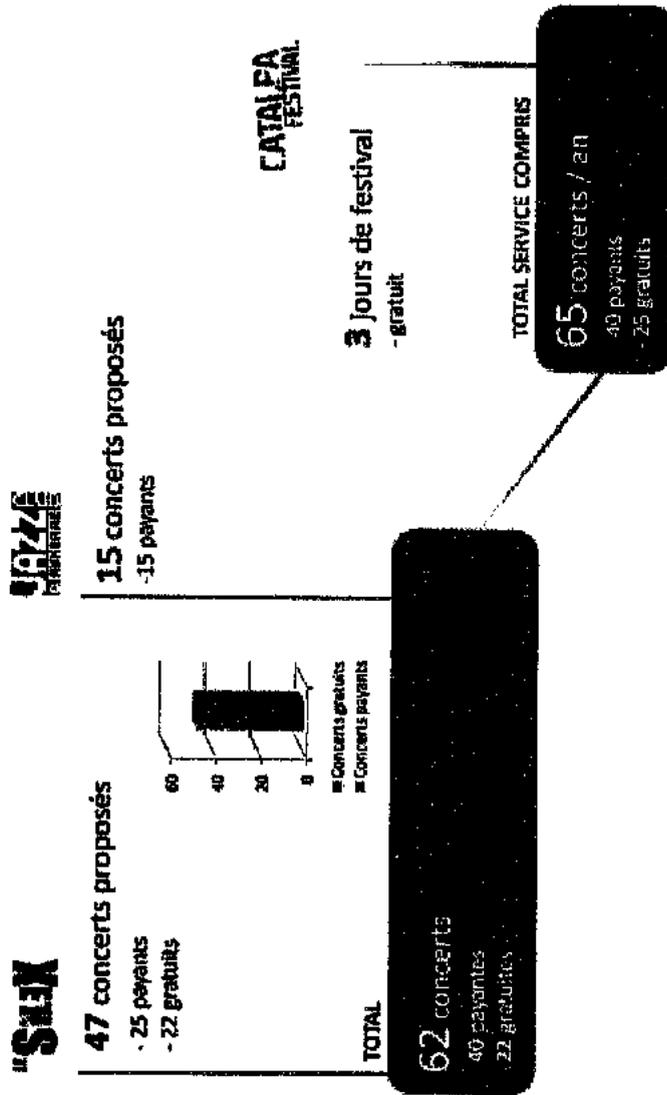
La baisse du nombre de concerts sur l'année civile 2013 par rapport à 2012 s'explique par :

- un calendrier défavorable (jours fériés, vacances scolaires...),
- une obligation de rationalisation des ressources humaines suite à l'intégration de la nouvelle activité studios de la Cuisine et de la montée en puissance du Catalpa Festival (temps de travail disponible sur l'année en cours et récupérations de l'année précédente, etc.)
- une obligation de rationalisation des ressources financières tout en respectant les engagements de la DSP et du label SMAC qui fixent un nombre de concerts minimum dans l'année
- la disponibilité des espaces scéniques pour le Jazz Club (amphi et club du Silex)
- une plus grosse activité autre que concerts (locations diverses, mise à disposition, opérations diverses...)

# Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives

Bilan d'activité 2013 - Association Service Comptis - Diffusion

## PART GRATUITS/PAYANTS



## L'analyse de la part gratuits/payants:

Les concerts gratuits en 2013 ne concernent plus que les opérations suivantes

- Support Your Local Band (échanges de groupes émergents avec les autres SMAC de Bourgogne)
- Les Inouïs du Printemps de Bourges
- La Nuit des Studios (repérages des groupes en devenir répétant à la Cuisine)
- Lancement d'opérations locales (Garçon la Note, l'univers du son, Handy'Art etc...)
- les restitutions de résidences ou de travail de répétitions
- les Apéro Free Music (scènes ouvertes),
- les cafés du Conservatoire d'Auxerre,
- le Catalpa Festival
- la soirée de labellisation SMAC

62% des concerts proposés par Service Comptis sont payants

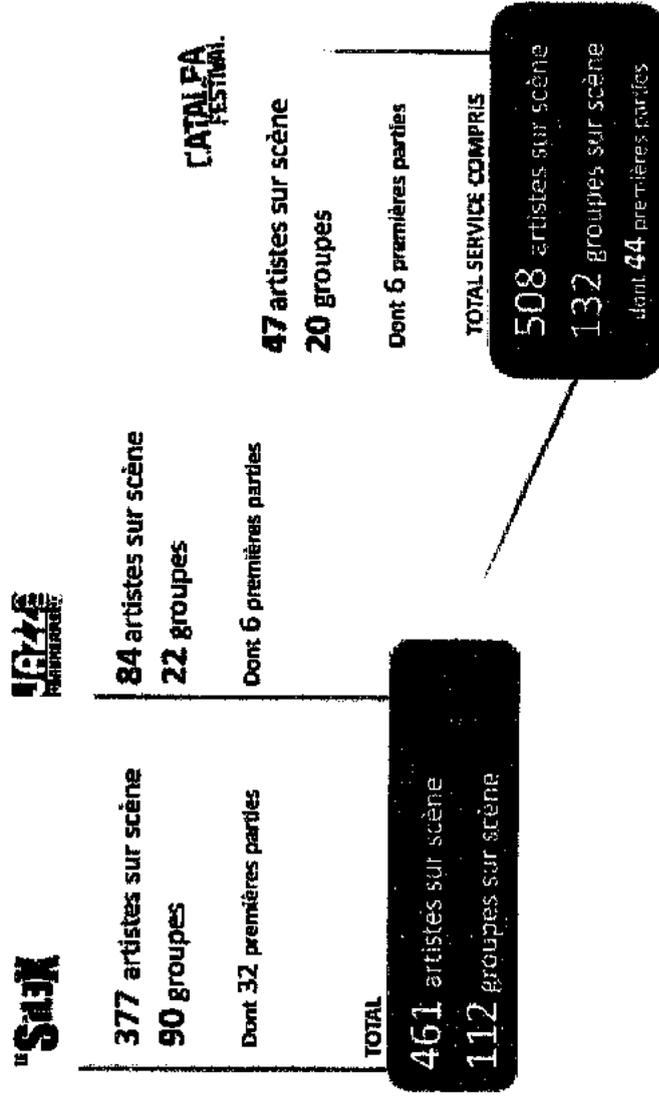
38% des concerts proposés par Service Comptis sont gratuits dont 3 jours de festival.

# Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival

## 2013, saisons et perspectives

Sillex d'activité 2013 - Association Service Contpris - Diffusion

### ACCUEIL DES ARTISTES



### 4/ Autres statistiques

#### 4.1/ Les musiciens/les groupes

Sur les 47 concerts du Silex, nous avons proposés 32 1ères parties à des groupes locaux ou nationaux en développement.

Les 15 concerts non classés en 1ères parties résultent de co-palcieux (équilibre de notoriété des groupes sur scène), de location de salle (choix du producteur) ou d'opérations sans possibilité de mise en place (opéra free music, conservatoire, etc..).

Sur les 15 concerts du Jazz Club, nous avons proposé 6 1ères parties essentiellement sur les esthétiques blues et musiques du monde. Les cadres du jazz se prêtent moins bien à ces dispositifs de 1ères parties. 2 exceptions à la règle : l'organisation du festival national de jazz en décembre, Jazz en scène et la promotion d'un groupe local en 1<sup>ère</sup> partie de Bojan Z en février, Homogasey.

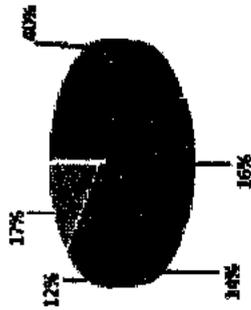
Les 3 soirées du Catalpa Festival commencent systématiquement par 2 groupes locaux/régionaux afin d'ancrer le festival dans une dynamique de publics au moins régionale et afin d'accompagner l'émergence d'une scène bouguignonne.

# Le Silex / Studios la Cuisine – Jazz Club d'Auxerre – Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives

Bilan d'activités 2013 – Association Services Compas - Diffusion

## REPARTITION DES ESTHETIQUES MUSICALES

LES  
"SILEX"



- Rock/Pop acoustiques
- Hip-Hop/R&B
- Chanson
- Musiques électroniques
- Autres (musiques improvisées, du monde...)

JAZZ  
PARADIGME



- Sur les 22 groupes proposés
- 15 Jazz et Musiques improvisées
  - 6 Blues Rock
  - 1 Musique traditionnelle

– Ouverture du Jazz Club au Blues et Musiques du Monde  
– Eclectisme et équilibre des styles musicaux proposés

## 4.2/ La répartition des esthétiques musicales :

Au Silex, en respect du cahier des charges SMAC et DSP, nous essayons de trouver des équilibres de diffusion de l'ensemble des répertoires musicales actuelles.

Cette démarche permet qu'il n'y ait aucun phénomène d'exclusion, que chaque spectateur se sente concerné par l'offre de concerts et garantit à notre activité une visibilité, une reconnaissance de chaque icouanais.

Avec cette stratégie, le Silex appartient à tous et devient un véritable outil de démocratisation culturelle.

A préciser, également que la dénomination ROCK (ici celle du CNV, centre national de la variété avec qui nous travaillons nos statistiques) regroupe toutes les formes de rock : -pop, folk, métal, fusion, punk, softcore, rock alternatif, etc..

J'ajoute enfin, qu'il est de plus en difficile de classer les projets musicaux dans une rubrique puisque les propositions sont de plus en plus transversales ou « crossover », c'est-à-dire imprégnées de, inspirées de, à mi-chemin de...

Bilan d'activité 2013 – Association Service Compris - Diffusion

**ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ARTISTES**

**"SILEX**  
**CLUB**  
**INTERNATIONAL**

112 groupes accueillis



Nombre de groupes par origine géographique

**CATALPA**  
**FESTIVAL**

14 groupes accueillis (+ 6 sur le Off non répertoriés)

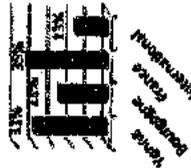


Nombre de groupes par origine géographique

**TOTAL SERVICE COMPRIS**

Équilibre de la proposition avec  
 52 % groupes bourguignons  
 48 % groupes d'envergure nationale/internationale

Sur l'ensemble de l'activité



**4.3/ L'origine géographique des artistes**

Près d'un groupe sur sept sur l'ensemble des groupes proposés sur la saison 2013 du Silex, du Jazz-club ou du Catalpa est en tournée internationale lors de son passage sur Auxerre... Près d'un tiers des groupes passés par Service Compris en 2013 est en tournée au moins nationale.

Les outils de diffusion de Service Compris sont donc bien ancrés dans le paysage national voir même international (en collaboration avec les tourneurs français et/ou francophones). Auxerre est bien active et répétée sur la route des tournées et constitue désormais bien plus qu'une étape.

En outre, la scène bourguignonne est également mise en lumière tout au long de la saison puisque la moitié des groupes diffusés sont originaires de Morcon, de Dijon ou de Saint Sauveur par ex.

Cette scène locale est également valorisée parce qu'il y a des « filières de programmation » et une nécessaire recherche de l'excellence locale. Passer au Silex ou au Catalpa, c'est être identifié nationalement comme un groupe avec une vraie valeur ajoutée.

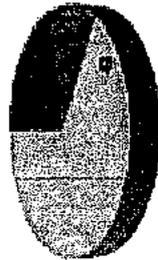
**TYPES D'UTILISATION**

**Sur 65 soirées concerts:**

- 43 productions
- 7 locations
- 8 Mises à disposition  
15 pour Conservatoire / 3 pour partenaires locaux)
- 7 Co-réalisations

**Autres mises à disposition**

- 7 au service de la ville d'Auxerre
- 9 au service de partenaires et promoteurs  
locaux ( L'univers des sons, Fadelins, RDV Blues, etc.  
hors expo et double compte / jour)



■ Productions  
■ Locations  
■ Co-réalisations

**Dérogation de Service Public**

- 7 mises à disposition au service de la ville d'Auxerre
- 5 mises à disposition au service du Conservatoire

**4.4/ Les types d'utilisation**

Service Compis travaille en mode partenarial tout au long de l'année.

Nous démultiplions les opérations crées pour plusieurs raisons :

- diffusion des prises de risques entre les acteurs locaux et nationaux (co-réa)
- développement de la volonté et de la confiance de producteurs extérieurs pour organiser des manifestations sur Auxerre (location)
- ancrage local avec des partenaires co-organisateur et émergence d'opérateurs futurs co-organisateur (mise à disposition)
- développement de notre futur public (sur scène ou dans la salle) avec les opérations conservatoire
- respect des clauses de DSP (MAD Ville) et élargissement ponctuel de nos publics.

Cependant, en respect du cahier des charges du label SMAC, nous assurons la prise de risques directe sur près de 67% de nos organisations (ou 77% avec les co-réa).

Co-réa : partage des recettes et des dépenses avec une tierce partie selon une négociation amiable en amont. La répartition est variable par ex : 30%-70% ou 40%-60%, etc..

# Le Sillex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival

## 2013, saisons et perspectives

Bilan d'activité 2013 - Association Service Compris - Production

### PRODUCTION

**"SILLEX"**  
Productions

**383 personnes accueillies**  
- 149 chambres (single/double)  
- 965 repas

**JAZZ**  
Productions

**114 personnes accueillies**  
- 64 chambres (single/double)  
- 223 repas



Répartition de l'accueil par activité

**CATALPA**  
Festival

### TOTAL

Sur les **112 groupes** accueillis:  
**497 personnes** accueillies  
**213 chambres** réservées  
**1 189 repas** servis

**118 personnes** accueillies  
- 65 chambres (single/double)  
- 477 repas

### TOTAL SERVICE COMPRIS

Sur les **132 groupes** accueillis:  
**615 personnes** accueillies  
**278 chambres** réservées  
**1 665 repas** servis

## 4.5/ Les conditions d'accueil des artistes.

65 concerts sur la saison 2013 représentent en moyenne 10 personnes à héberger et 25 repas à servir par concert.

3 jours de festival représentent :

- 20% des personnes accueillies
- 24% des nuitées
- 29% des repas servis.

A l'inverse, une saison du Sillex et du Jazz-club représentent :

- 80% des personnes accueillies
- 76% des nuitées
- 71% des repas

Pour l'hébergement, nous travaillons essentiellement avec l'Ibis Centre Auxerre, le 8&8 de Monétéau et le Maxime à Auxerre.

Ne disposant pas sur place de capacité de confection et de cuisson (juste de la réchauffe), les repas nous sont livrés de l'extérieur grâce à une vacation saisonnière depuis l'ouverture du Sillex (service individuel chaud à l'assiette).

Les artistes du Jazz Club sont pour la plupart invités dans divers restaurants de la ville (petite formation, formule plus économique pour nous)

Sur le Catalpa, compte tenu des volumes et de l'organisation en plein air, nous faisons appel à une prestation de services spécialisée

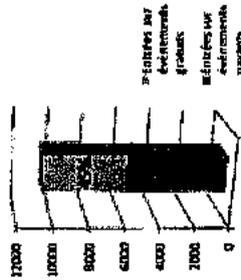
# Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives

Bilan d'activité 2013 - Association Service Concerts - Fréquentation

## FREQUENTATION CONCERTS DU SILEX (hors actions culturelles et MAD Ville)

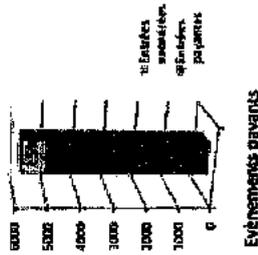
**LE SILEX**

**10 541 spectateurs**  
-25 concerts payants  
5818 entrées payantes  
-22 concerts gratuits  
4 723 spectateurs



Fréquentation générale

**25 concerts payants**  
5818 spectateurs accueillis  
- 5 041 entrées payantes  
- 777 entrées exonérées



TOTAL SILEX

**10 541 personnes accueillies**  
4 723 entrées sur événements gratuits  
5 818 entrées sur événements payants

## 5/ Analyse

### 5.1/ La fréquentation du Silex

Le Silex a accueilli 10541 spectateurs sur l'année civile 2013 soit 23\$ personnes en moyenne par concert.

Cette moyenne est à mettre en perspective selon l'espace proposé :

- 400 places debout + 80 places assises dans la grande salle du Silex
- 206 places assises dans la grande salle du Silex
- 200 places debout au club
- 100 places mixtes au club
- 80 places assises au club

A retenir >

-les très bons remplissages (+ de 75%) de François Haxji Lazaro x 2, Grupo Campai Secundo, Ana Popovic, Amyadou et Maliam, Félé, d'Orna Puccino, Dub Invaders, Moss Hyslenia, Aldebert, Air Guitar.

-les bons remplissages (plus de 60%) de Rover, Biga Ramx, Disiz, Garçon la Note, (gratuit), YoungBlood Brass Band, Winston Mc Anuff, Odeiaf, Jean Louis Murai, Mathieu Boogaerts, la Nuit des Studios, Inouïs du Printemps de Bourges.

Les découvertes de l'année qui ont « explosé » depuis :  
Biga Ramx, Odeiaf, Fil's Monkey, Ana Popovic, Winston Mc Anuff, Rover, Némé, Johnny Mafia (groupe local)

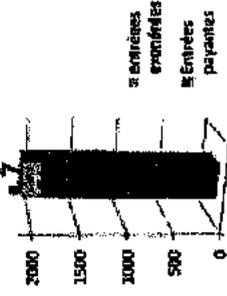
# Le Silex / Studios la Cuisino – Jazz Club d'Auxerre – Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives

## FREQUENTATION 2/2

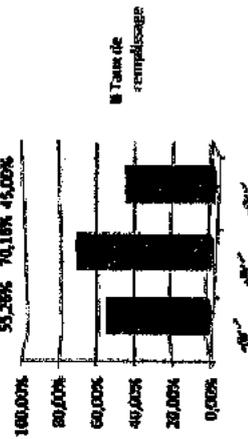
Bilan d'activité 2013 – Association Service Compris – Fréquentation



**15 soirées concerts**  
**2 102 spectateurs** (dont 204 exos)  
 (contre 1 111 en 2012, soit + 89,2 %)



**3 jours de Festival**  
**17 051 spectateurs** (contre 22 000 en 2012)



Ensemble de concerts payants

TOTAL FREQUENTATION CONCERTS SERVICE COMPRIS (hors actions culturelles)

**65 soirées concerts**  
**30 235 spectateurs**

## 5.2/ La fréquentation Jazz club et du Catalpa

Le Jazz Club a connu une très belle année avec les concerts très réussis de Bojan Z, d'Eric Truffaz ou encore de Joe Louis Walker/Jean Jacques Milteau.

La fréquentation a presque doublé depuis la reprise d'activité par Service Compris et l'élargissement au blues et aux musiques du monde. Les dates les plus faibles sont celles consacrées avec le CRJ (Centre Régional du Jazz) mais elles sont indispensables au renouvellement de l'offre et à l'émergence locale.

Le Catalpa festival fort des 22000 spectateurs de la 1ère édition en 2012, a connu une baisse de fréquentation de 22% en 2013 essentiellement due aux conditions climatiques déplorable (froid et humilité).

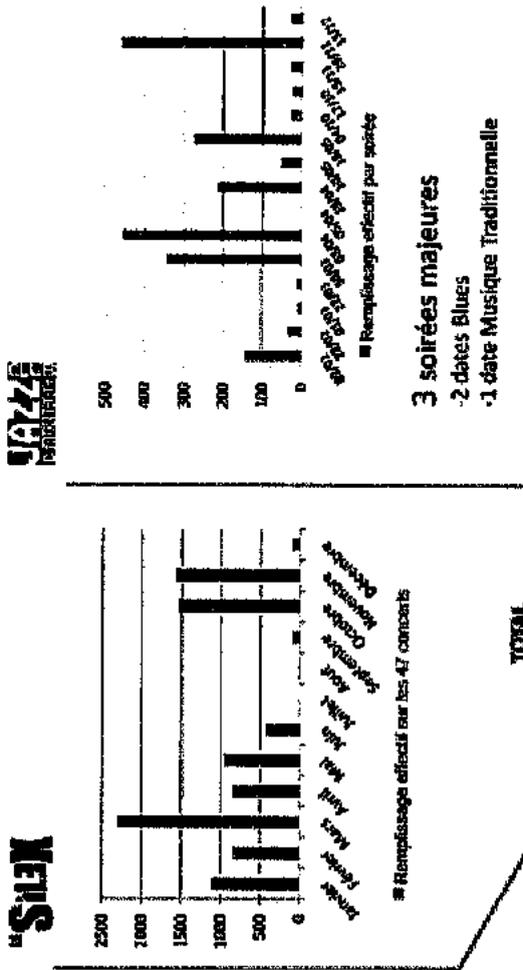
La soirée du samedi 29 juin avec Anxo est la plus fréquentée mais la soirée du vendredi 28 juin avec Stupellip est celle qui nous a rapporté le plus de recettes propres.

L'activité concerts de Service compris à fait de même regroupé près de 30235 spectateurs. Cette fréquentation nous place dans les tous premiers opérateurs en musiques actuelles de Bourgogne (voir le 1er) et nous place comme un acteur incontournable sur la scène hexagonale.

# Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives

Bilan d'activité 2013 - Association Service Compris - Fréquentation

## TAUX DE REMPLISSAGE



## L'analyse des taux de fréquentation du Silex et du Jazz Club

Comme prévu et identifié depuis plusieurs exercices, il existe à Auxerre 2 périodes clés où la fréquentation est meilleure et en dehors de tous effets de programmation, où les publics sont les plus disponibles :

En jazz comme en rock, les mois de février-mars-avril et octobre-novembre sont les plus propices à l'activité. A contrario, décembre, janvier et juin (en soirée) sont plus difficiles.

Le bilan artistique : Service Compris, cénicheur de talents

> 19 prénotations aux Victoires de la musique en 2013 et 2014 sur des artistes passés entre septembre 2012 et décembre 2013 au Silex, au Jazz Club ou au Catalpa : Carmen Maria Vega (x2), Emily Loizeau, Shaka Ponk (x2), Skip The Use, Amadou et Mariam, Oneism, La Grande Sophie (x3), Rover, Boulevard des Airs, Diéz Oromo Puccino, Clotilde Denamur (x4), Alexis Hk, Aino

> 3 prix Chloés Gros (Fété, Alexis Hk, Alex Beaupain)  
 > En tournée 2013, 2014 dans les plus grands festivals de France (Printemps de Bourges, Eurockéennes, Vieilles Charrues, Solidays, etc) et passées au Silex ou au Catalpa entre septembre 2012 et décembre 2013 : Fété, Alexis Hk, Oromo Puccino, Némik, Catfish, Toro Piscine, Bertrand Bellin, Alex Beaupain, Rover...

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### **6/ Action Culturelle/Partenariats:**

#### **6.1/ Animation et action culturelle**

L'action culturelle au Silex permet une première approche des musiques actuelles par le biais d'activités à destination du grand public, des associations, des structures sociales et scolaires. Il s'agit de mettre en place des projets structurants autour des musiques actuelles qui peuvent bien entendu s'inscrire dans des projets culturels plus larges. Ainsi, les ateliers, conférences, expositions mais aussi les rencontres avec les artistes sont autant de moments intenses pour aller plus loin dans la découverte et la pratique des musiques actuelles.

Les établissements scolaires (Fourrier et Jacques Amyot sont les plus réactifs à notre démarche) sont des partenaires privilégiés. En effet, les musiques actuelles constituent par la pratique et l'écoute une activité très répandue chez les jeunes.

Ainsi tout au long de l'année, de nombreuses actions peuvent être développées en direction du public lycéen et collégien.

Plusieurs actions ont été menées tout au long de 2013 :

>Animation quotidienne du club du mercredi au samedi (Centre de ressources, Espace public numérique...)

>Espace d'expositions (5 expositions : 4 pattes, De l'autre côté de la scène, Décor du Catalpa, Crazy Spray, Métairie Bruyère - Nous avons estimé à près de 190 spectateurs annuels venus spécialement pour les expositions (au-delà des spectateurs des concerts !).

>Diverses actions favorisant l'investissement des jeunes dans cette espace (Interview d'artistes avec les professeurs référents, auditions du conservatoire, rencontres avec les artistes, organisation de soirées thématiques comme avec l'IUT par ex.

>Espace bar permettant un accueil convivial pour les groupes en répétition ou pour les lycéens de passage, espace de rencontres à deux pas du centre-ville

Les résidences :

NB : Le terme « résidence » étant assez polysémique et étant souvent utilisé de façon détournée dans le secteur des musiques actuelles (pour parler de filage, de soutien appuyé à un artiste), il faudrait s'accorder sur le terme de résidence pour un travail d'accompagnement basé sur le long terme (6 mois-1 an).

Très simplement, les termes d'accompagnement et de médiation font apparaître les notions de "faire avec", partager, être aux côtés de. Accompagner un artiste/groupe/structure c'est mettre en œuvre les moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre le but qu'il s'est lui-même fixé. Le Silex a eu une démarche très active en ce sens et a parfaitement répondu aux objectifs établis en début de saison.

Dans le cadre des résidences d'artistes au Silex, nous avons proposé d'accueillir des groupes d'élèves lors de filage de spectacle, d'organiser des rencontres avec les artistes, de présenter la structure ainsi que le secteur des musiques actuelles.

Objectifs de ces rencontres :

Sensibiliser le public adolescent à la création artistique, provoquer une rencontre sensible, une familiarisation avec une œuvre (possibilité de travailler en amont sur le CD et la biographie de l'artiste), avec une démarche mais aussi avec un métier, permettre une appropriation collective du fait artistique et une mise en évidence du rôle de l'artiste dans l'espace public.

Nous avons proposé 8 résidences d'artistes pour 19 jours cumulés avec

1 création nationale > Oldelaf (chanson)

2 groupes ou formations bourguignonnes > Teldem com'unity (Dub, reggae) et le Pôle d'Enseignement Spécialisé Musique de Dijon

groupes locaux > Homagosey (Jazz), Hove (Rock), LBA (Electro), Clover Garden (Rock) et Johnny Mafia (Rock).

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Cataipa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### Les Master Class :

2 master class ont eu lieu dans le courant de l'année 2013 ;

> Batterie avec Dawoud Bounabi (Batteur de l'Esprit du Clan) et Loïc Menissier (Batteur de Boulevards des Airs)

> Harmonica blues et musiques du monde avec Sylvain Mazzola

> Batterie jazz et musiques du monde avec Dawoud Bounabi (batteur de Al Barblero Quartet par ex.) et Loïc Ménissier (Batteur de Boulevards des Airs)

A cela s'ajoute un atelier d'écriture collective SLAM avec Printemps 2004

### Les actions pédagogiques :

>5 spectacles pédagogiques de prévention des risques auditifs avec Peace and Love (Ces séances de prévention des risques auditifs ont permis de sensibiliser les personnes les plus jeunes et donc les plus exposées à ces dangers)

>2 concert jeune public avec François Hadji Lazaro dont 1 représentation à destination des scolaires

### Les conférences :

6 conférences ont été proposées dans l'ensemble du champ des musiques actuelles et souvent en mode partenarial:

>Les musiques cubaines avec la Bibliothèque départementale de l'Yonne

>Rencontres littéraires avec la librairie indépendante auxerroise Obliques

>Rencontres avec la SACEM et Oldelaf

>L'histoire du Hip-hop et de la culture urbaine (2 représentations dont 1 destinée au scolaire)

>RDV Bleus sur le Chicago Blues

### Les projections de documentaires :

3 projections de documentaires ont eu lieu en prélude d'un concert associé :

>Rude Boy Story (Sur l'histoire du Dub/reggae en prélude de Biga Ranx

>Mais comment t'as fait, Mathieu Boogaerts (Sur l'émergence dans la chanson)

>Noisy Places (sur le réseau Musiques Actuelles)

### Les scènes ouvertes :

1 fois par mois en moyenne, nous avons proposé aux musiciens locaux qui le souhaitent de pouvoir investir la petite scène du club équipée d'un backline commun à tous.

Les 6 RDV mis en place, compte tenu du succès, vont passer à 12 en 2014.

Il s'agit là de permettre à tous de pouvoir d'une manière ou d'une autre accéder à la scène tout en valorisant le plateau de la grande salle qui reste une forme d'aboutissement aux groupes locaux les plus méritants.

### Les mises à disposition Conservatoire d'Auxerre et réseaux d'enseignement de l'Yonne :

-5 mises à disposition ont été organisées en 2013 au profit du conservatoire autant pour la diffusion d'ateliers que des auditions et examens musiques actuelles.

Nous cultivons une relation étroite avec le conservatoire d'Auxerre même si il reste à réinventer un dispositif plus pédagogique et porteur pour chacune des structures.

Différentes actions et chantiers sont en cours, notamment dans le cadre nouveau de la prochaine DSP afin :

-de favoriser l'interpénétration possible entre le Silex et le Conservatoire

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

-mettre en évidence les articulations entre public/formation/diffusion et construire une collaboration pérenne sur la base d'actions communes régulières sur le public des musiciens auxerrois.

- favoriser la circulation des publics entre les 2 équipements
- favoriser la simultanéité entre l'enseignement et la pratique
- permettre la « mise à niveau » des pratiques musicales et du public musicien débutant de la Cuisine et du Conservatoire
- définir la durée de la délégation de service public

Afin que nos métiers soient mieux compris et que le projet de la salle soit mieux appréhender, nous avons organisé également 4 visites guidées pour près de 170 personnes tout au long de l'année 2013.

Ce sont des moments d'échanges et de dialogues importants avec les usagers, ne serait ce que pour « démystifier » le lieu et permettre une forme de médiation sur le milieu professionnel musical.

Le Silex est devenu, par la mise à disposition de la presse spécialisée (Technikart, Les Inrockuptibles, Mondomix, Métal..), par la visibilité de la programmation de l'ensemble des lieux de diffusion du territoire (salles partenaires, cafés de pays, festivals, ..), de la diffusion de vidéos des groupes locaux ou majeurs de la scène actuelle, un véritable espace d'informations, concentrant en un seul et même endroit l'actualité musicale. Le Silex apparaît désormais comme un lieu incontournable de l'information musicale au niveau départemental.

Le Centre de ressources est également un espace d'information à disposition des groupes locaux (mais également du grand public). Il est constitué d'un espace de lecture avec un panel de la presse spécialisée, d'annonces de concerts, de panneaux d'affichages proposant des offres d'emplois, de petites annonces, de découvertes de groupes en vidéo (clip en streaming diffusé sur grand écran) et de diffusion (ambiance sonore du club), d'une discothèque.

Le Centre de ressources jouent dont déjà pleinement son rôle d'informations auprès des musiciens auxerrois.

En outre, chaque salarié du Silex s'est considéré tout au long de l'année 2013 comme personne ressources et a dû dans son domaine d'activité (communication, technique, programmation, administration) se tenir à disposition des musiciens et/ou du public. Cette démarche devrait porter ses fruits à moyen terme. Elle est difficilement quantifiable au jour d'aujourd'hui mais devrait permettre de professionnaliser ou du moins de tirer vers le haut tout le secteur des musiques actuelles dans l'Yonne.

Enfin, nous avons accueilli 4 stagiaires (technique, communication, infographie, études des publics) de cursus IUT, lycées généraux, ou encore Université Culture. Ce sont autant de jeunes accompagnés dans la découverte d'un secteur professionnel et/ou dans l'acquisition de savoir-faire.

### **6.2 Les partenariats et actions transversales :**

Objectifs : être présent et actif sur les grandes actions impulsées par la ville, les partenaires de diffusion locaux (théâtre, salles et festivals partenaires..), les grands événements nationaux (fête de la musique, du patrimoine, ..)

Travailler avec les structures de références : un moyen de se faire connaître du public et des professionnels :

Pour implanter le Silex dans les dynamiques de territoires et de réseaux, la stratégie retenue a été celle de s'associer aux festivals qui font la référence dans leurs domaines ou qui créent des synergies locales.

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

Nous avons ainsi collaboré avec le festival des Rigolades (Auxerre - plusieurs structures culturelles et sociales partenaires), le festival Garçon la Note (Auxerre, Cosne sur Loire, Dijon..), le festival Handy'Art (Yonne - sensibilisation au handicap), Résonnances Electroniques (Bourgogne - musiques électroniques), Nuit du SLAM (France - Slam et Hip-Hop), Printemps de Bourges (France et + - divers musiques)...

Toujours à la recherche de partenaires pour développer son projet, le Silex a conclu des partenariats et fait aboutir des projets multiples avec de nombreuses structures :

> Artistiques :

Le théâtre d'Auxerre, le Cabaret Escalé de Migennes, la Vapeur (SMAC Dijon), la Cave à musique (SMAC Macon), Association Octarine (Dijon), Association LaFraize (Auxerre), Association Feel Good (Auxerre), Association Lézétérables (Yonne), Association KC² (Paris), Association Dixsonance (Troyes), Association PYHC (Yonne), Garçon la Note, Office de tourisme d'Auxerre.

> Média/tiques :

France Bleue, Yonne Républicaine, le Cinéma Casino, Wizz Music, Réseau Ferarok, La Scène Bourguignonne, Web lycée Fourier, Radio Campus, Radio Floteur, Magma, l'Yonne mag, Au fil de l'Yonne, Intercom, Francofans, Tempo, le 3<sup>ème</sup> œil, Radyonne...

> Techniques :

Audio pro, l'Yonne en Scène, ATES...

Il faut également noter le partenariat très étroit qui nous lie au conservatoire et notamment la section musiques actuelles ainsi qu'au PESM de Bourgogne.

# Le Silex / Studlos la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival

## 2013, saisons et perspectives

Bilan d'activités 2013 - Association Service Compils - Actions Culturelle

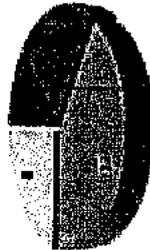
### ACTION CULTURELLE ET PARTENARIAT

#### 32 événements proposés

- Découverte des pratiques
  - 3 Master Class
  - 1 Atelier « Slam et spoken words »
- Concerts pédagogiques
  - 5 séances « Peace and Love »
  - 1 concert jeune public
  - 1 concert scolaire
- Conférences et documentaires
  - 6 conférences
  - 3 projections - documentaires
  - 4 expositions
- Accompagnement artistes :
  - 8 résidences d'artistes (19 jours)
  - 7 restitutions de concerts

+ 7 mises à disposition Ville

+ 14 partenariats divers



- Découverte de pratiques
- Concerts pédagogiques
- Conférences et documentaires
- Résidences

TOTAL ESTIMÉ (hors résidences)

57,31% de taux de remplissage

3500 spectateurs

### 6.3 L'analyse de l'action culturelle

Au-delà des 65 concerts proposés dans l'année, Service Compils a développé une véritable activité Actions Culturelles pour proposer au total près de 97 événements dans l'année.

Nous avons accueilli également 7 mises à disposition Ville d'Auxerre :

- Réunion Assemblée de quartier
- Fête de la francophonie,
- RADIO X2
- Réunion fête de la musique
- Centre de loisirs des Rosalis
- Séminaire Culture

Et accueilli une multitude d'événements partenariats :

- Vœux AJA (contre publicité gratuite dans le stade de l'Abbé Deschamps)
- Univers du son (x4)
- AG Fécléma (X2). Cet événement nous a apporté une vraie reconnaissance nationale
- Journée de l'énergie (avec la CA en rapport à la géothermie)
- Maison de l'entreprise (remise des diplômes - contrepartie du mécénat)
- Rencontres littéraires avec Obliques
- Plusieurs photos shoot et tournages de clip musicaux
- Opération Graf avec le Pôle Rive droite et l'association Crazy Spray
- Conférence de presse de Garçon la Note
- Fêtes des libertés (en extérieur)
- Solima départemental (ensemble des acteurs locaux réunis au Silex)
- Conférence de presse Couleurs de l'été
- Conférence de presse Forum Bouje
- etc

Bien plus qu'une simple salle de diffusion de concerts, le Silex est ouvert sur les acteurs locaux en lien avec ce qui fait la spécificité de nos activités : la musique en 1er lieu, l'animation de la ville, la jeunesse, la culture numérique, les activités connexes aux musiques actuelles, le développement durable, etc...

## Le Sillex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives

PLAN GENERAL 2013

### • Fréquentation

**33 644 spectateurs** (contre 37 268 en 2012)

Sillex: 14 041 spectateurs estimés (concerts et actions culturelles)

Jazz Club: 2102 spectateurs

Catalpa: 17051 spectateurs

**118 ouvertures publiques**

(soit 32% d'activité sur l'année et 50 % d'activité sur 35 semaines d'ouverture)

CATALPA  
FESTIVAL

"SILLEX"  
FESTIVAL

JAZZ  
CLUB  
D'AUXERRE

CHIFFRES CLES

**33 644 spectateurs estimés**

59% remplissage estimé

118 ouvertures publiques dont:

65 soirées concerts

32 actions culturelles

21 partenariats divers (mad, accueil, etc.)

### 6.4/ Analyse générale :

Le Sillex a connu une baisse de fréquentation de 6% par rapport à 2012.

Le Jazz-Club a connu une hausse de fréquentation de près de 90%.

L'édition N°2 du Catalpa Festival, comme les autres festivals nationaux s'est faite avec une météo particulièrement défavorable et a connu une baisse de fréquentation de 5000 spectateurs par rapport à 2012.

Ces chiffres sont à relativiser si l'on prend en considération

-une baisse de 4% du nombre de concerts au Sillex (moins 2 concerts entre 2013 et 2012)

-de l'arrêt des rendez-vous gratuits hebdomadaires au Sillex

-de la redistribution des esthétiques blues et musiques du monde très pourvoyeuses de public sur le Jazz Club

-de l'activité du Jazz Club ayant principalement lieu au Sillex (les dates plus faibles du CRJ ont lieu principalement à l'amphi du conservatoire).

A comparer avec les années précédentes, ce sont donc plus exactement 16 143 spectateurs qui ont franchi les portes du Sillex en 2013 soit une hausse de près de 7.5% (en pleine crise économique) par rapport à 2012.

Compte tenu des nouvelles activités que Service Campis a du mettre en place depuis l'ouverture du Sillex en 2010 (Catalpa festival) ou reprendre Jazz Club, Studios de la Cuisine) ou modifier (arrêt des Nuits Méliesses, expérience transitaire du festival En attendant 2012), nous pensons avoir enfin une année standard, stable en terme de fréquentation et opérationnelle en terme de fonctionnement.

C'est pour nous, l'année « 1 » d'un mode de fonctionnement qui devrait continuer au moins jusqu'à la fin de la prochaine DSP soit jusqu'au 31 décembre 2017.

# Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives

Bilan d'activité 2013 - Association Service Compris - Action Culturelle

## STUDIOS DE LA CUISINE

**37** groupes répétant aux studios

**161** musiciens

**219** jours d'ouverture / an

**2 100** heures d'ouverture cumulées

**988** heures vendues cumulées



**48%** de taux de remplissage

### **7/ Studios de la Cuisine :**

Permettre et encourager la création artistique liée aux musiques actuelles.

#### **7.1/ Espace répétition**

Le Silex ne dispose pas en ses murs propres de studios de répétition mais profite de la présence historique de ceux de La Cuisine dans l'enceinte du Conservatoire.

La Cuisine propose aujourd'hui 3 studios de répétition, dont un équipé pour l'enregistrement. Plus d'une saisonnière de groupes les fréquentent, faisant de cet espace non seulement un lieu de travail, mais également l'endroit où s'échangent des projets et où s'échangent les bons plans. Pour 6 euros par plages de 2h30 (moins le temps d'installation et de désinstallation), les groupes accueillis bénéficient d'un environnement propice et totalement équipé. La proximité du conservatoire permet également à ceux qui le souhaitent de s'inscrire à des modules de formation instrumentale ou vocale, ainsi qu'à de nombreux stages proposés tout au long de l'année.

#### **7.2/ Enregistrements**

Au studio de La Cuisine, il existe 2 types d'enregistrements possibles :

> Accompagné : s'adresse aux groupes inscrits à la Cuisine : un ingénieur du son accompagne le groupe dans le processus d'enregistrement.

> Autonome : s'adresse aux groupes désireux au capable d'enregistrer de façon autonome, c'est-à-dire avec un ingénieur du son qualifié dont nous vérifions les compétences. Ces enregistrements contribuent au rayonnement de La Cuisine et du Silex au niveau départemental en permettant à des groupes généralement locaux d'enregistrer leur maquette ou de produire un projet de plus grande envergure (album).

En outre, les qualités acoustiques et techniques du Silex sont telles que nous avons reçu de nombreuses demandes pour des enregistrements « live » et/ou des enregistrements studios sur la grande scène.

# Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives

Bilan d'activité 2013 - Association Service Compris - Communication

## COMMUNICATION « CLASSIQUE »

### Infographie

151 405 tous supports confondus  
dont  
- 20 000 programmes 24 pages  
- 10 000 programmes 8 pages  
- 98 000 flyers

### Radio

252 annonces de concerts sur France Bleu Auxerre

### Télévision régionale

3 reportages  
1 émission en direct

### Presse (papier/web)

456 articles de presse  
10 000 exemplaires « Edition Spéciale » édités par l'Yonne Républicaine  
5 encarts publicitaires payants



Proportion des supports par activités

## 8/Communication :

### 8.1/ Outils de communication classique

Les objectifs de la communication du Silex sont de faire connaître nos activités et, dans un second temps, d'augmenter la fréquentation générale de l'équipement.

La communication du Silex s'organise autour de deux grands objectifs opérationnels :

> une communication événementielle qui vise à la promotion des concerts, des soirées thématiques, etc...

> une communication autour de l'image du Silex qui vise à faire connaître et reconnaître le lieu, à convaincre le public, les professionnels du secteur et nos partenaires aussi bien à l'échelle locale, départementale, régionale et nationale afin d'en faire un lieu « référence » dans le milieu des musiques actuelles.

Et de 3 grands axes :

> Matériel : la conception et diffusion de nos outils papiers

> Virtuel : une présence sur internet (site, myspace, réseaux sociaux, newsletter...)

> Média : une présence dans les médias locaux, régionaux et plus ponctuellement nationaux.

> Humain : sur le terrain et au sein de la structure, une action pédagogique et de promotions de nos événements.

151 405 supports diffusés  
456 articles de presse

# Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives

Bilan d'activité 2013 - Association Service Campri - Communication

## COMMUNICATION « Web »

Facebook  
2690 fans au 31/12/2013  
+ 38,36% sur l'année 2013

NewsLetter  
7174 destinataires au 31/12/2013  
+ 9,89 % sur l'année 2013

Site Internet  
500 000 visites/an  
800 visites/semaine en moyenne

Photos sur Flickr  
1147 photos disponibles

Chaine Youtube  
6861 vues cumulées

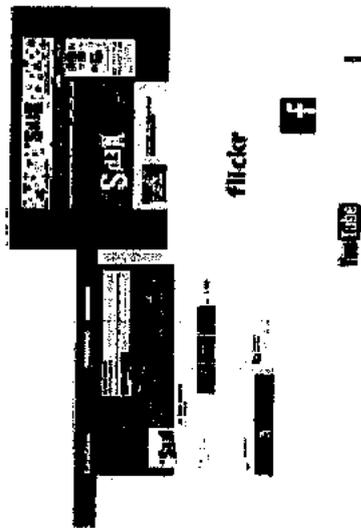
## 8.2/ Outils 2.0 :

La base de données « contacts » est celle héritée de la Cité des Musiques. Nous bénéficions ainsi d'un annuaire de professionnels et d'institutionnels, fruits de 15 ans de réseaux nationaux.

En outre, pour élaborer notre propre liste de diffusion, ciblée Musiques Actuelles, nous recueillons dès que possible et avec leurs accords certaines informations auprès de nos abonnés et clients (livre d'or, abonnement volontaire à la newsletter, chèque...).

Enfin, nous sommes appuyés également depuis 2010 sur le répertoire World de l'IRMA et sur l'Officiel de la Musique et sur celle de la Fédération pour constituer un fichier très actualisé.

Ces bases de données très complètes au niveau local comme au niveau national, nous servent principalement pour faire la promotion de nos activités et diffuser certaines informations ponctuelles liées à nos activités.



500 000 visites/an sur [lesilex.fr](http://lesilex.fr)  
2690 fans sur la page Facebook au 31/12

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### **8.3/La charte graphique :**

La DSP nous liant à la ville d'Auxerre et le label SMAC nous obligent à faire apparaître sur l'ensemble de nos supports de communication les éléments suivants :

« Le Silex reçoit le soutien de l'Etat dans le cadre du label « Scènes de musiques actuelles » et Le Silex, Délégation de Service Public de la Ville d'Auxerre »

# LE SILEX CATALPA FESTIVAL

Nous avons également fait certains choix graphiques déclinables sur l'ensemble de nos outils de communication avec l'insertion de triangles colorés reprenant les effets architecturaux du bâtiment Silex :



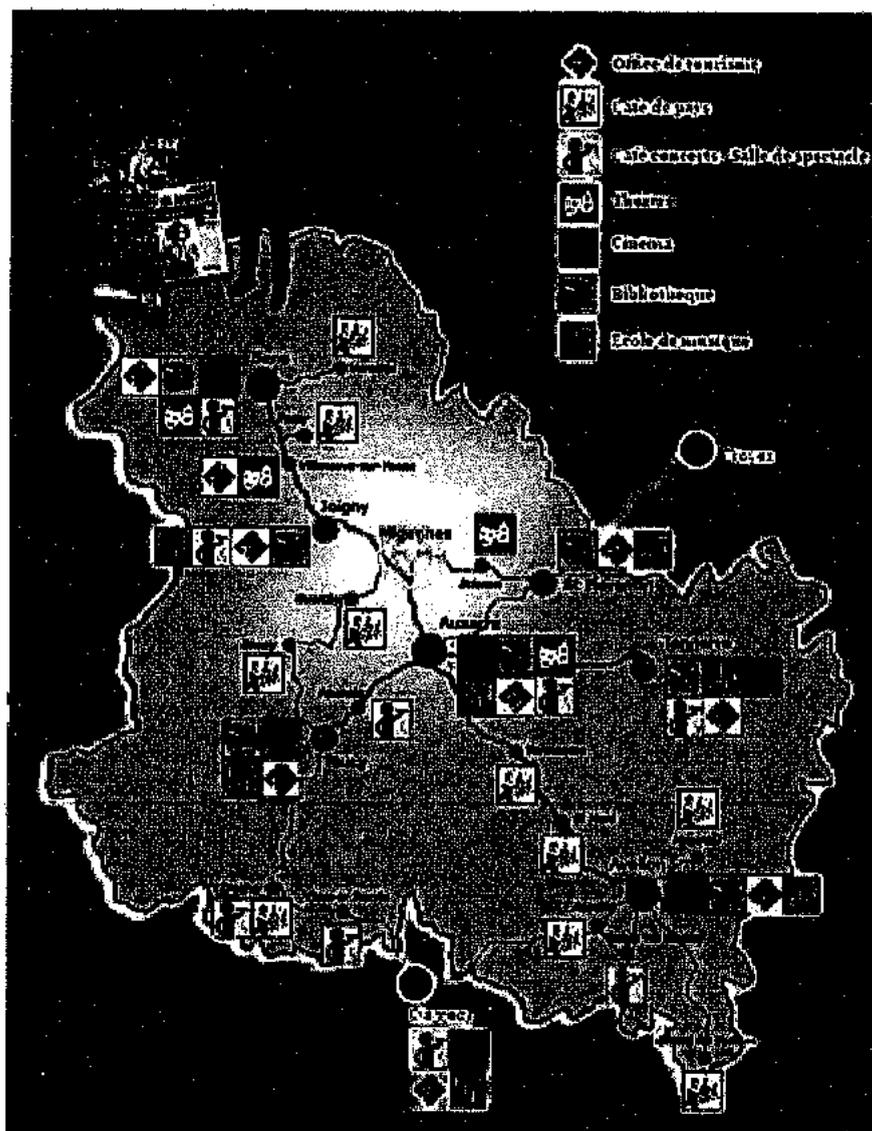
### **8.4/ La diffusion**

Les outils de communication sont confectionnés par un salarié de l'équipe et diffusés par un « Service Civique » en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement. L'affichage est réalisé par une prestation de service à l'échelle du département.

- envoi d'un programme au fichier mailing public/abonnés
- envoi de 20 programmes dans les salles musiques actuelles au niveau national, les lieux culturels régionaux/locaux et acteurs de terrain.

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives**

- diffusion auprès des élus locaux par l'intermédiaire des Services Culturels et/ou de communication de la Mairie, celui du Conseil Général, celui du Conseil Régional.
- diffusion du programme à l'échelle du département (voir ci-dessous) > commerces, café de pays, établissements culturels, établissements scolaires, offices de tourisme,
- mise en place au club centre de ressources du Silex.



Les programmes sont distribués au début de chaque trimestre.

### **Auxerre**

> Cité des Musiques / Office de Tourisme / Théâtre / Cinéma / Bibliothèque / Maison de la Danse / Le Pub / Mo Better Blues / Le Bistrot du marché

### **Migennes**

> Cabaret l'Escale / Office de Tourisme / Bibliothèque / Ecole de musique / Restaurant du Canal

### **Cafés de Pays**

> Le Camp de Cara (St Moré) / Le Carrouge (Treligny) / La Cocalle (Passy) / Les Hirondelles (Asquins) / Le Kalyp'so (Guerchy) / Le Maquis (Vareilles) La Petite Cure (Vermenton) / Le Quarré Crème (Quarré les Tombes) / Au Quinze (Montréal) / Le St Patrick (Bleury)

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### **Cafés-concerts / Salle de spectacle**

> La Closerie (Etais-la-Sauvin) / Le Pulvérinien (Pourain) / Les Fontaines (Folssy-les-Vézelay)

### **Joigny**

> Office de Tourisme / Bibliothèque / Ecole de musique / Salle Claude Debussy / Espace Le Jean

### **Villeneuve-sur-Yonne**

> Office de Tourisme / Théâtre

### **Sens**

> Office de Tourisme / Théâtre / Cinéma / Bibliothèque / Ecole de musique / La Fabrique (MJC)

### **Brienon-sur-Armançon**

> Le Théâtre Perché / Office de Tourisme

### **St Florentin**

> Office de Tourisme / Bibliothèque / Ecole de musique

### **Tonneire**

> Office de Tourisme / Cinéma / Bibliothèque / Ecole de musique / La Parenthèse (Epineuil)

### **Taucy**

> Office de Tourisme / Cinéma / Bibliothèque / Ecole de musique

### **Clamecy**

> Office de Tourisme / Cinéma / Ecole de musique / La Ferme Blanche (MLAC)

### **Avallon**

> Office de Tourisme / Cinéma / Bibliothèque / Ecole de musique

**Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival**  
**2013, saisons et perspectives**

---

## Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival

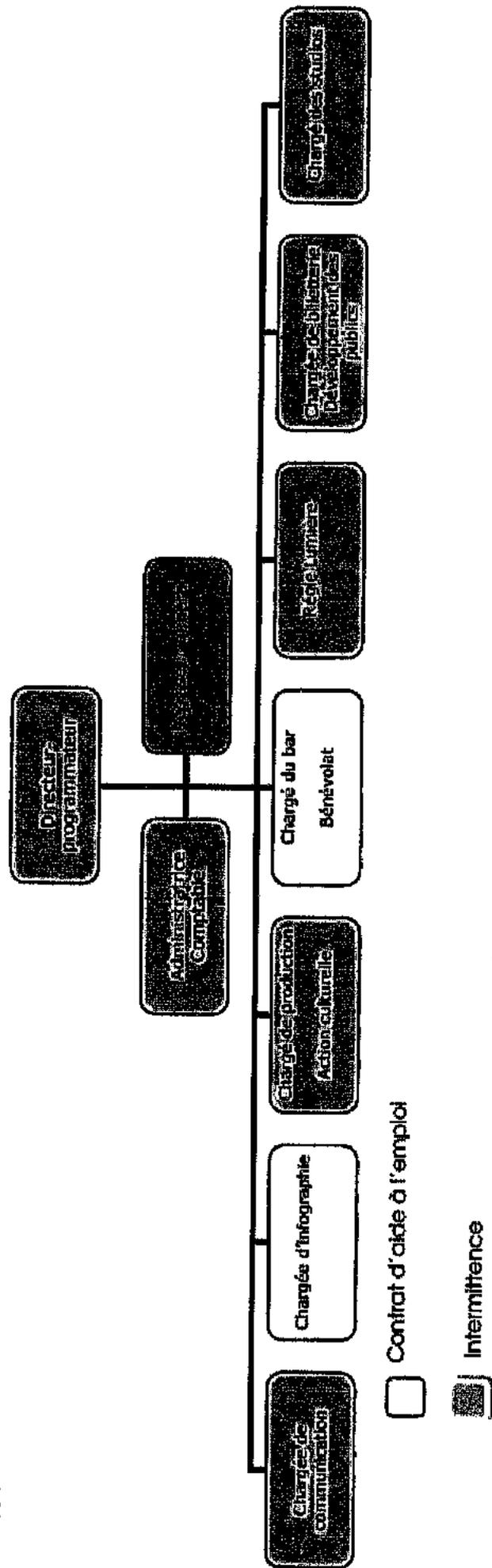
### 2013, saisons et perspectives

#### 9/ Gestion du personnel

L'association Service Compris dispose d'une équipe de 9 salariés ou 31/12/2013 pour la gestion de ses activités (Silex, Jazz Club, Catalpa Festival, Studios de la Cuisine, Antenne Régional du Pifintemps de Bourges). Un recrutement est en cours en décembre 2013 pour un poste de régisseur général en statut cadre 4. actuellement occupé par 2 intermittents en rotation bi-mensuel. Ce nouveau salarié devrait intégrer notre équipe pour le 1<sup>er</sup> février 2014.

#### 9.1/ Organigramme

FIN 2013 :



Soit 9 ETP (Equivalent Temps Plein)

Depuis 2010, chaque profil de poste à connu un ajustement selon un équilibre entre les besoins de la structure (nouvelles activités, redistribution de l'emploi avec le conservatoire...) et les salariés disposés à prendre en charge telle ou telle mission

## **Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

Compte tenu des nouvelles activités de Service Compris, le nombre de salariés a évolué en 2013 pour assumer les nouvelles charges de travail :

-1 ETP pour les studios de la Cuisine

-1 ETP pour le Jazz-Club d'Auxerre

-1 ETP pour le Catalpa Festival

Soit 6 ETP pour la seule activité Silex.

Soit une gestion rationalisée et opérationnelle des salariés.

Aucun salarié n'est sur une activité unique, l'ensemble de l'équipe œuvrant au projet global de Service Compris.

### **9.2/ Les statuts du personnel**

La convention collective appliquée est la CCNEAC (Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles), ex-SYNDEAC.

L'équipe est composée de deux cadres depuis décembre 2012 (Directeur-programmateur - Cadre 1, administratrice-comptable - Cadre 3). La régie générale est assurée en alternance entre 2 intermittents (à qui le poste en permanent a été proposé mais qui l'ont refusé). Les postes de chargée de communication, chargé de production, de régie lumière, de chargé de développement sont des postes TAM 1 ou équivalent (technicien et agent de maîtrise de niveau 1). Jusqu'en septembre 2013, 2 postes sont en CAE (contrat d'aide à l'embauche) : responsable bar et chargé d'infographie. Le fonctionnement pérennisé de la structure (aide DRAC majorée par la labellisation) doit permettre de proposer des CDI sur ces 2 postes rendus indispensables.

A noter également que des entretiens d'embauche pour un poste de régisseur général en CDI ont été organisés en décembre 2013 pour un recrutement effectif en février 2014.

### **Le personnel vacataire**

Nous faisons également appel à des vacataires notamment pour la confection des repas.

### **Les stagiaires**

Le Silex accueille depuis son ouverture un grand nombre de stagiaires en lien avec des demandes de plus en plus fréquentes et dans tous les domaines d'activités (technique, assistance de direction, secrétariat, communication...). Le Silex constitue donc un véritable tremplin professionnel pour des stagiaires qui contribuent activement au développement du projet.

### **Les bénévoles**

De plus en plus d'Auxerrois de tout âge et de toute CSP ont souhaité rejoindre le Silex pour donner « un coup de main », « être de l'autre côté ! ». A la fin 2013, nous disposons d'un vivier de bonne volonté de près de 50 bénévoles (catering, affichage, merchandising, bar, billetterie...). Être bénévole au Silex, c'est bénéficier d'une soirée dédiée dans l'année, un accès à un concert gratuit hors bénévolat par trimestre, du repas au catering avec les artistes les soirs de productions, etc...

### **9.3/ Le management**

De façon générale, le management développé au Silex est basé sur une large concertation avec l'équipe afin que chacun puisse se sentir écouté mais également investi par le projet. Cette concertation s'établit sur la durée, au cours de rendez-vous personnels, des réunions hebdomadaires (mercredi matin) ou de réunions de travail plus spécifiques (ponctuelles selon l'actualité de la structure) ou encore plus spontanément si nécessaire.

Le management développé a également pour objectif la responsabilisation et la recherche d'autonomie de chaque membre de l'équipe dans son secteur d'activité. Compte tenu de l'intensité et du volume de travail demandé à l'équipe, la souplesse, la solidarité et l'entraide

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival 2013, saisons et perspectives**

ont été les maîtres mots. Nous avons su digérer les changements structurels en pleine période d'éclosion en recherchant constamment l'équilibre et la création de vrais repères pérennes et fonctionnels.

Pour cela et en se basant sur l'expérience acquise, nous avons redessiné des fiches de postes très précises, défini des objectifs individuels en début d'exercice, procéder à des évaluations et bilans personnels chaque année, hiérarchiser l'équipe par la mise en place d'une équipe de direction à qui il ne manque plus qu'un régisseur général.

### **9.4/ L'organisation du temps de travail**

La durée quotidienne du travail ne peut excéder 10 heures

Les agents bénéficient d'un repos quotidien minimum de 11 heures

L'amplitude maximale de la journée de travail est fixée à 12 heures

Les salariés de Service Compris réparties sur 5 activités (Silex, Jazz-Club, Catalpa Festival, Studios de la Cuisine, antenne régionale du Printemps de Bourges) sont constamment à la limite de ces obligations réglementaires.

En conséquence, le temps de travail est annualisé. L'annualisation du temps de travail permet d'atteindre les objectifs suivants :

-tenir compte des spécificités et des contraintes propres aux activités de Service Compris entrant dans un champ d'activités du domaine de spectacle. Les horaires des personnels doivent donc s'adapter aux missions : fermeture de l'équipement au-delà de minuit, horaires d'arrivée des groupes...

-éviter une explosion d'heures supplémentaires liées aux activités spécifiques de la structure.

Par exemple, une semaine au Silex où a lieu 1 concert découverte le jeudi, un Jazz-club le vendredi et un concert Tête d'affiche le samedi représente déjà près de 36 heures minimum de présence sur site (dont des horaires de nuit). Difficile donc de proposer plus de 2 soirées d'activité par semaine si l'on prend en compte le temps nécessaire en amont à l'organisation, la prise de contact, les réunions de préparation, etc...

### **9.5/ Le contrôle et le calcul des heures de travail**

Le contrôle des heures de travail a été mis en place petit à petit dans le courant de l'année 2010 et n'a été réellement opérationnel qu'en 2011. Cependant, un système a vu le jour dès l'ouverture et sous le contrôle du directeur. Une fiche d'heure est remplie par le salarié par quinzaine et est contrôlée toute les semaines. Le directeur peut ensuite ventiler les horaires de travail selon le degré d'activité.

Les temps non travaillés doivent être impérativement soumis à l'accord du directeur (par demande écrite); Inversement les temps travaillés en dehors de ce qui est prévu par l'annualisation doivent être également soumis à l'accord du directeur.

Les congés sont regroupés en deux sessions à Noël et sur l'été avec des périodes variables selon les heures de récupération à prendre pour chaque salarié. La base est de 15 jours en fin d'année civile et de 6 semaines en période estivale. Il faudra sans doute notamment pour certains postes spécifiques prévoir des périodes de récupération plus éclatées dans l'année en lien avec l'intensité des missions.

### **9.6/ Les temps de réunion**

Une réunion de travail d'équipe a lieu tous les mercredis matins. Ce temps de travail collectif permet d'assurer la gestion courante de l'équipement, de préparer l'ensemble des activités proposées, d'échanger des informations essentielles sur la vie de la structure et de travailler sur le projet de l'équipement. Sans ordre du jour spécifique, elle reprend le bilan de la semaine écoulée et les activités des 2/3 prochaines semaines afin que chacun à son poste

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d’Auxerre– Catalpa Festival**

### **2013, saisons et perspectives**

puisse anticiper les prochains temps forts. Cette réunion permet également de créer et d’entretenir une véritable cohésion d’équipe.

#### **9.7/ La formation**

Reste encore à développer la formation pour chacun des salariés. Certains d’entre eux ont pu se former au SSIAP indispensable dans un établissement recevant du public (ERP) ou à des formations plus techniques pour les régisseurs mais le personnel administratif devrait, dans le courant 2014-2017, bénéficier d’un plan de formation personnalisé.

## **10/ Gestion budgétaire**

### **10.1/ Rapport financier de M. Arnaud Foulon, trésorier de Service Compris**

Assemblée générale du 12 Juin 2014

#### **PREAMBULE**

2013 marque la prise de fonctions pleine et entière du trésorier qui présente donc cette année ce rapport.

L’association se proposait pour l’année 2013 d’atteindre l’objectif principal financier suivant : achever l’assainissement de la situation, assainissement qui trouve sa concrétisation dans le basculement en positif des fonds propres.

Cette préoccupation a animé le travail de l’association du fait qu’au-delà des attendus habituels des comptes d’une telle association, Service Compris se consacre à la réalisation d’activités qui revêtent un caractère globalement et potentiellement risqué.

La suite de la présentation montrera que cet objectif a été atteint.

#### **LE COMPTE DE RESULTAT**

Les produits pour 2013 s’élèvent à 1 245 318 euros, contre 1 280 916 euros en 2012, soit une diminution de 35 598 euros (ce qui représente une variation en baisse de 2,8%).

Les variations majeures qui expliquent cette baisse sont la diminution de la subvention exceptionnelle de la ville d’Auxerre, ainsi que celle des mécénats. En revanche, la subvention de la DRAC fut en augmentation.

Les charges s’élèvent à 1 145 036 euros, contre 1 098 140 euros en 2012, soit une augmentation de 46 896 euros (ce qui représente une variation en hausse de 4,3%).

Cela correspond principalement à l’intégration de l’activité des studios de la Cuisine et à l’augmentation d’achats de spectacles. On notera qu’il s’agit là de deux indicateurs positifs, témoignant de l’élan et des initiatives de développement qui animent l’action des structures que l’association a pour objet de promouvoir.

Le résultat de l’année 2013 s’élève donc à 100 281,43 euros.

Les résultats par activité sont :

-pour le Silex et les studios de la Cuisine :	+ 107 104,22 euros
-pour le festival Catalpa :	- 11 302,38 euros
-pour le Jazz Club :	+ 4 479,59 euros
	Soit un total de +100 281,43 euros

#### **BILAN**

L’évolution des fonds propres montre le passage d’un montant de -206 673 euros en 2011, à -23 897 euros en 2012 (grâce à une subvention exceptionnelle de la ville d’Auxerre), à un solde de +76 384 euros en 2013.

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

A noter également, que l'activité Catalpa Festival se retrouve cette année déficitaire essentiellement par l'imputation du non versement d'une subvention 2012 (Canal du Nivernais - Subvention européenne). Sans cet aléa, l'édition 2013 du festival aurait été bénéficiaire de 1500 euros HT.

La situation est saine et nous permet d'envisager l'avenir de façon plus sereine. Néanmoins, il convient de rappeler que les activités du Silex et du festival Catalpa peuvent connaître des aléas, et de considérer le risque, dans le contexte économique actuel et de réorganisation territoriale possible, de voir certaines subventions diminuer ou disparaître.

On notera également que la trésorerie est en tension, car si le solde comptable est positif, demeurent au 31-12-2013 des restes à recevoir de subventions pour un montant de 246 597 euros.

### **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Le bureau propose d'affecter le résultat en "report à nouveau", ce qui, pour la première fois depuis trois exercices, place les fonds propres de l'association en positif.

### **10.2/ Bilan 2013 (pages suivantes)**

CHARGES	Comptes de répartition 2013	BP 2013 HT	Comptes de répartition 2013	BP 2013 HT	Comptes de répartition 2012	BP 2013 HT	Comptes de répartition 2013	BP 2014 HT
80 - Achats	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
81 - Services extérieurs	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
82 - Locations	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
83 - Autres charges de services (Sécurité...)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
84 - Achats de marchandises (mat.)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
85 - Achats de marchandises (autres)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
86 - Frais de matériel (autres)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
87 - Charges financières	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
88 - Charges de personnel	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
89 - Charges de dépenses	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
90 - Charges de personnel	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
91 - Charges de matériel	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
92 - Charges de services	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
93 - Charges de matériel	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
94 - Charges de services	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
95 - Charges de matériel	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
96 - Charges de services	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
97 - Charges de matériel	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
98 - Charges de services	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
99 - Charges de matériel	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
100 - Charges de services	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES CHARGES REPARTITIONNABLES	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

SECTEURS	Comptes de répartition 2013	BP 2013 HT	Comptes de répartition 2013	BP 2013 HT	Comptes de répartition 2012	BP 2013 HT	Comptes de répartition 2013	BP 2014 HT
70 - Ventes de produits finis, prestations services, marchandises	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
71 - Ventes de marchandises (par séries et café culture)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
72 - Produits des activités annexes (marketing - congres)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73 - Produits des ventes	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74 - subvention de exploitation	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
75 - subvention de exploitation	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
76 - subvention de exploitation	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
77 - subvention de exploitation	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78 - subvention de exploitation	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
79 - subvention de exploitation	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRODUITS REPARTITIONNABLES	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL DES CHARGES REPARTITIONNABLES : 100 000,00 HT / 100 000,00 HT

TOTAL DES PRODUITS REPARTITIONNABLES : 100 000,00 HT / 100 000,00 HT

TOTAL DES CHARGES NON REPARTITIONNABLES : 0,00 HT / 0,00 HT

TOTAL DES PRODUITS NON REPARTITIONNABLES : 0,00 HT / 0,00 HT



Silex+Studios

CHARGES	Compte de résultat 2012	BP 2012 BT	Compte de résultat 2013	BP 2013 BT	MPECIETES	Compte de résultat 2012	BP 2012 HT	Compte de résultat 2013	BP 2013 HT
60 - Autres	189 466,88	173 000,00	185 881,85	177 500,00	70 - Vente de produits (biens, prestations services, marchandises)	18 000,00	17 500,00	18 000,00	17 500,00
Spécifics	101 112,29	10 000,00	86 407,74	95 000,00	71 - Services de services	36 614,92	50 000,00	43 517,26	45 000,00
Prestations de services (salaires...)	15 558,02	13 000,00	14 250,46	28 000,00	Vente de marchandises (sur stocks et cash culture)	8 549,15	5 000,00	34 509,84	55 000,00
Autres prestations	26 321,53	20 000,00	22 973,33	17 500,00	Produits des activités annexes (microbanques - consignes)	3 789,11	3 500,00	4 130,76	3 000,00
Coûts de marchandises (eau, énergie)	19 305,74	27 000,00	18 027,16	28 000,00	Studios / formations	5 680,00	8 000,00	15 100,00	5 000,00
Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 496,97	13 000,00	6 928,76	15 000,00	Écarts pécuniaire - location de salles - mise à disposition	-	-	41 776,79	6 000,00
Pourboires d'entretien et de petit équipement (vest et admin)	327 814,44	440 000,00	328 898,31	380 000,00	Retenues	837 404,21	695 000,00	676 064,84	826 000,00
Autres fournitures	13 689,43	16 000,00	24 312,27	25 000,00	24 - subventions d'exploitations	-	-	-	-
B1 - Services extérieurs	59 881,04	110 000,00	58 564,92	47 500,00	Exp:	68 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Sous-évaluation générale - Maintenance	13 208,22	75 000,00	33 128,50	30 000,00	(OMAC, EDUCATION, JOURNEE ET VIE ASSOCIATIVE, DIV)	-	-	-	-
Location	7 906,59	7 000,00	9 213,42	5 000,00	Région	30 000,00	20 000,00	26 745,90	36 000,00
Entretien et réparation	1 858,04	1 000,00	2 274,24	500,00	BOURGOGNE	9 000,00	30 000,00	9 000,00	12 500,00
Assurances	17 885,25	60 300,00	18 197,95	27 500,00	Departements	688 000,00	\$78 000,00	551 260,00	510 000,00
Autres assurances	7 376,17	23 000,00	5 495,19	20 000,00	Centre	-	-	-	-
Publicité, publications (plaqettes, affiches, bandeaux, banderoles, logos...)	31 298,50	32 000,00	32 212,50	35 000,00	ALZHEIMER	-	-	-	-
Déplacements, missions, réceptions	5 248,73	12 000,00	7 250,32	11 500,00	Communauté de Toulouse	-	-	-	-
Pris gabarit et télécommunication	3 325,67	5 000,00	3 149,45	4 000,00	Banques privées	-	-	-	-
Services bancaires, autres	3 801,11	5 000,00	5 281,23	5 000,00	Banque, Banque, Indipol	-	-	-	-
Impôts et taxes sur rémunération	1 800,80	5 000,00	1 687,60	5 000,00	LEVA, SACEM, PSE, BAH, ADAMI	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	567 148,63	846 000,00	568 232,23	840 000,00	SCV, PPF, FCA, ONDA,	-	-	-	-
B4 - Charges de personnel	137 305,55	234 000,00	138 046,74	237 500,00	Agence de Vase	-	-	-	-
Rémunération des personnels permanents	48 854,58	45 000,00	39 254,65	50 000,00	Autres ateliers (Médoc)	12 156,21	28 000,00	3 619,24	12 500,00
Rémunération des intermittents	60 266,60	137 000,00	102 255,62	167 500,00	ACES - ACSE - autres collectivités	3 876,48	3 000,00	2 620,92	3 000,00
Charges sociales	28 184,37	52 000,00	36 536,47	120 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	3 976,48	3 000,00	2 520,92	3 000,00
B5 - Autres charges de gestion courante (droits d'auteurs)	4 837,48	11 000,00	10 500,33	13 000,00	Abonnements - Produits divers	16 17	2 000,00	804,34	2 000,00
B6 - Charges financières	20 404,29	13 000,00	20 977,99	17 000,00	76 - Produits financiers	138 982,98	17 000,00	132 889,23	20 000,00
B7 - Charges exceptionnelles	118 778,48	114 000,00	104 813,04	23 000,00	77 - Produits exceptionnels	13 889,13	20 000,00	19 584,04	13 000,00
B8 - Amortissements et provisions pour fonds propres	23 882 218,89	23 882 000,00	23 882 306,36	20 787 200,00	78 - Reprises sur amortissements et provisions	13 889,13	20 000,00	19 584,04	13 000,00
B9 - Amortissements et provisions pour fonds étrangers	0	0	0	0	79 - Transfert de charges (ex : amortissements)	15 269,28	14 000,00	33 846,76	13 000,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	823 728,89	1 841 000,00	856 886,31	1 787 200,00	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	13 843 311,22	13 841 000,00	13 803 608,10	13 803 200,00
TOTAL DES CHARGES SOCIÉTAIRES	1 890 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00	TOTAL DES CHARGES SOCIÉTAIRES	1 890 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00

Annexe 180, 000, 30 - Annexe 180, 000, 30 - Annexe 180, 000, 30







**Le Silex / Studios la Cuisine- Jazz Club d'Auxerre- Catalpa Festival  
2013, saisons et perspectives**

10.3/ Budget prévisionnel 2013-2017 (Pages suivantes)



CHARGES		BP 2014 HT	BP 2015 HT	BP 2016 HT	BP 2017 HT	BP 2018 HT	BP 2019 HT
60 - Achats		82 000,00	88 200,00	88 200,00	80 500,00	80 500,00	80 500,00
61 - Spectacles (concerts et spectacles)		50 000,00	55 000,00	55 000,00	56 500,00	56 500,00	56 500,00
62 - Prestations de services		15 000,00	15 000,00	15 000,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
63 - Autres prestations		25 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
64 - Achats de marchandises		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
65 - Fournitures sans stocks (eau, énergie)		20 500,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
66 - Fournitures et entretien de ce matériel (tech et admin.)		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
67 - Autres fournitures		20 500,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
68 - Services (nettoyage, gardiennage, maintenance)		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
69 - Services (entretien, réparation)		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70 - Services		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
71 - Autres services extérieurs		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
72 - Administration		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73 - Autres services extérieurs		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74 - Administration (honoraires, honoraires, honoraires, honoraires...)		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
75 - Autres services extérieurs		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
76 - Autres services extérieurs		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
77 - Autres services extérieurs		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78 - Autres services extérieurs		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
79 - Autres services extérieurs		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
80 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
81 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
82 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
83 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
84 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
85 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
86 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
87 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
88 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
89 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
90 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
91 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
92 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
93 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
94 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
95 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
96 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
97 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
98 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
99 - Impôts et taxes		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS FISCAUX		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS FISCAUX		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS FISCAUX		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS FISCAUX		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00

# CATALPA Festival

CHARGES		BP 2014 2V	BP 2015 1V	BP 2016 1V	BP 2017 1V	RECAPITUL	BP 2014 1V	BP 2015 1V	BP 2016 1V	BP 2017 1V
60 - ACHATS		177 000,00	187 000,00	224 000,00	157 000,00		139 000,00	140 000,00	162 000,00	108 000,00
Services		177 000,00	187 000,00	224 000,00	157 000,00		139 000,00	140 000,00	162 000,00	108 000,00
Prévisions de services (Sécurité...)		95 000,00	100 000,00	120 000,00	80 000,00		65 000,00	65 000,00	75 000,00	50 000,00
Autres prestations		20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Locations de marchandises (Bois)		27 500,00	29 000,00	29 000,00	25 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	5 000,00
Fournitures non stockables (Bois, Scierie)		20 000,00	23 000,00	24 000,00	25 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	7 000,00
Fournitures d'entretien et de petit équipement (Vex et outils)		15 000,00	16 000,00	17 000,00	17 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Autres fournitures										
61 - Services extérieurs		103 000,00	150 000,00	111 000,00	812 000,00		99 000,00	970 000,00	870 000,00	1 013 210,00
Services de nettoyage		25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Services de maintenance		47 000,00	47 000,00	48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
Services de transport		30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Services de location immobilière		5 000,00	6 000,00	7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Services de réparation		300,00	500,00	500,00	500,00		500,00	500,00	500,00	500,00
Services de conseil		500,00	500,00	500,00	500,00		500,00	500,00	500,00	500,00
Services de sécurité		87 000,00	71 000,00	70 000,00	70 000,00		75 000,00	71 500,00	80 000,00	82 000,00
Services de formation		20 000,00	20 000,00	20 000,00	21 000,00		30 000,00	32 000,00	32 000,00	33 000,00
Services de conseil et de conseil		20 000,00	20 000,00	20 000,00	21 000,00		12 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Services de conseil et de conseil		15 000,00	17 000,00	17 000,00	14 500,00		510 000,00	510 000,00	525 000,00	545 000,00
Services de conseil et de conseil		400,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00		0 000,00	0 000,00	0 000,00	0 000,00
Services de conseil et de conseil		5 000,00	5 000,00	6 000,00	6 000,00		0 000,00	0 000,00	0 000,00	0 000,00
Services de conseil et de conseil		277 000,00	300 000,00	300 000,00	412 000,00		32 000,00	14 000,00	15 000,00	15 000,00
Services de conseil et de conseil		120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Services de conseil et de conseil		50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Services de conseil et de conseil		107 500,00	114 000,00	117 500,00	120 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Services de conseil et de conseil		12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Services de conseil et de conseil		3 500,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Services de conseil et de conseil		13 000,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
Services de conseil et de conseil		25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		227 000,00	329 000,00	282 210,00	473 210,00		810 000,00	840 000,00	815 000,00	1 013 210,00
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		227 000,00	329 000,00	282 210,00	473 210,00		810 000,00	840 000,00	815 000,00	1 013 210,00
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		227 000,00	329 000,00	282 210,00	473 210,00		810 000,00	840 000,00	815 000,00	1 013 210,00

# SILEX et studios de la Cuisine

CHAPITRE	MP 2014 HT	MP 2015 HT	MP 2016 HT	MP 2017 HT	MP 2018 HT	MP 2019 HT	MP 2020 HT
<b>01 - Matériel</b>							
<b>02 - Services</b>							
<b>03 - Travaux</b>							
<b>04 - Autres</b>							
<b>Totaux</b>							
<b>05 - Matériel</b>							
<b>06 - Services</b>							
<b>07 - Travaux</b>							
<b>08 - Autres</b>							
<b>Totaux</b>							
<b>09 - Matériel</b>							
<b>10 - Services</b>							
<b>11 - Travaux</b>							
<b>12 - Autres</b>							
<b>Totaux</b>							
<b>13 - Matériel</b>							
<b>14 - Services</b>							
<b>15 - Travaux</b>							
<b>16 - Autres</b>							
<b>Totaux</b>							
<b>17 - Matériel</b>							
<b>18 - Services</b>							
<b>19 - Travaux</b>							
<b>20 - Autres</b>							
<b>Totaux</b>							
<b>21 - Matériel</b>							
<b>22 - Services</b>							
<b>23 - Travaux</b>							
<b>24 - Autres</b>							
<b>Totaux</b>							

MONTANT HT	MONTANT TTC						
3 000,00	3 600,00	5 000,00	6 000,00	6 000,00	7 200,00	12 500,00	15 000,00
3 000,00	3 600,00	5 000,00	6 000,00	6 000,00	7 200,00	12 500,00	15 000,00
3 000,00	3 600,00	5 000,00	6 000,00	6 000,00	7 200,00	12 500,00	15 000,00
3 000,00	3 600,00	5 000,00	6 000,00	6 000,00	7 200,00	12 500,00	15 000,00
3 000,00	3 600,00	5 000,00	6 000,00	6 000,00	7 200,00	12 500,00	15 000,00

## SERVICE COMPRIS GLOBAL

1

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### **11 / Bâtiments et techniques**

#### **11.1/ Etat des travaux réalisés**

##### Article 1 : mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers

1-2 La ville mettra à disposition du délégataire le mobilier et le matériel strictement nécessaires à l'exploitation de la salle de diffusion des musiques actuelles (SMAC) mentionnés sur les fiches descriptives jointes en annexe 2 le jour de l'entrée dans les lieux

Le bâtiment a été livré vide le 1<sup>er</sup> janvier 2010, un investissement en 2010 a permis d'équiper le bâtiment à minima en mobiliers et matériels scéniques, le reste des besoins ayant été loué sur l'année 2010 par le délégataire

Une opération d'investissement supplémentaire a été conduite en 2011 pour compléter les besoins en mobiliers et matériels

L'inventaire actualisé est en annexe.

1.4 Une remise à jour du relevé d'inventaire sera effectuée à l'initiative du délégataire, contradictoirement entre les parties, au moins une fois par an, elle se substituera à la présente annexe 2

##### Article 2 : travaux d'entretien et de maintenance courants

2-1 le délégataire assure et supporte la charge financière des travaux d'entretien et de maintenance des biens affectés à l'exploitation du service public,..... Les locaux mis à disposition devront être tenus en bon état d'entretien et de propreté. ....

Le nettoyage des locaux a été contractualisé avec une société de nettoyage suite à un appel d'offre accompagné d'un cahier des charges (vitrierie comprise).

L'entreprise retenue est la société BNI, qui assure encore à ce jour le nettoyage du site.

Les parties plus sensibles sont entretenues par le délégataire ou les entreprises ayant la charge de certains espaces spécialisés :

-arrière-Bar et réserve de bar, atelier de maintenance et réserve de matériel : l'entretien est assuré par le délégataire

-CTA, PAC par la société COFELY

-cage d'ascenseur par la société OTIS

La maintenance des matériels techniques scéniques est assurée par les techniciens de l'équipe ou des sociétés spécialisées, la maintenance des équipements des locaux est assurée également par l'équipe technique dans la limite de leur technicité liée au bâtiment (changement d'ampoule, débouchage d'évier etc....)

Conformément à l'annexe 4 (plan de maintenance et d'exploitation) pour des interventions plus conséquentes le délégataire se doit de contacter des entreprises spécialisées.

Comme prévu à cette annexe 4 le délégataire assure les essais périodiques qui lui sont confiés sur l'éclairage de sécurité et l'alarme incendie. Le délégataire a contractualisé avec la société « Primma France » la maintenance des systèmes d'alarme incendie et le désenfumage, avec la société OTIS pour l'ascenseur.

Remarque :

On peut s'interroger pour la suite sur le fait que cet équipement ne soit pas traité comme les autres équipements propriété de la ville d'Auxerre en terme de maintenance (plomberie, électricité, menuiserie, serrurerie etc....) Le délégataire n'a pas aujourd'hui les moyens (humains ou financiers) de pouvoir le faire.

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### Article 3 : Amélioration des installations

3.1 Afin de compléter et d'améliorer les installations de la salle de diffusion des musiques actuelles (SMAC) mise à sa disposition, le délégataire pourra proposer la réalisation d'investissements complémentaires qu'il juge nécessaires.....

3.2 Le délégataire ne pourra procéder à aucune transformation des installations sans en avoir justifié la nécessité auprès de la Ville propriétaire et obtenu son accord exprès.

Des aménagements ont été réalisés par le délégataire après accord de la direction des bâtiments

- déplacement du meuble arrière bar dans l'espace détente
- transformation du vestiaire en bureau de production
- Réalisation d'un meuble mobile à l'accueil du bar
- création de linéaire de rangement technique dans le dégagement scénique
- installation d'étagère dans les réserves et locaux de stockage
- signalétique intérieure sommaire en attendant le projet de la Ville
- escalier amovible provisoire en bois pour accéder au quai de déchargement
- éclairage provisoire des marches du balcon suite à des chutes
- Trous de passage de câbles sur le nez de scène
- installation des sonomètres
- pose d'un écran plasma d'information contre la casquette du bar
- Retouche de peinture uniquement couleur noire dans les espaces techniques et en salle

### Article 4 : Travaux de gros entretiens et grosse réparation

4.1 La responsabilité des travaux de gros entretiens et grosse réparation reste à la charge de la ville .....

4.2 Le délégataire signale à la ville, dans les meilleurs délais et dès qu'il en a connaissance les déficiences, travaux ou renouvellement dont elle a la charge.....

Comme précédemment cité en ce qui concerne l'amélioration des installations, des travaux et réparations ont été effectués sur la base du parfait achèvement ou des garanties du bâtiment, on peut signaler pour info :

- les fuites d'eau de pluie sur les triangles (Dommage ouvrage)
- le défaut d'alignement du grand sas (Dommage ouvrage)
- la solidité de la peinture orange et la peinture du sol du bar
- les défauts du plancher de scène
- les défauts sur l'éclairage de secours
- les fissures

### Article 5 : Renouvellement mobilier et matériel et entretien

Le matériel et le mobilier mis à disposition du délégataire et figurant en annexe 2 est réputé en bon état général au moment de sa mise à disposition. L'entretien du matériel, propriété de la ville et mis à disposition est assuré par le délégataire si le montant des réparations, acquisitions et remplacements est inférieur à 800€ HT et à la charge de la ville au-delà de 800€ HT.

Toutefois la ville assurera l'entretien du matériel et cela quel que soit le montant des réparations, acquisitions, renouvellements, prestations de service, si cet entretien relève d'obligations réglementaires

Déjà constaté dans l'article 1, L'annexe 2 reste à faire

Les investissements se poursuivent, le matériel est encore sous garantie, à noter que certains matériels ont été achetés d'occasion mais réputé fiable

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

### **ETAT DES TRAVAUX REALISES**

- Nez de marche
- Rambarde gradins grande salle
- Mise en place de l'alarme anti-intrusion
- Installation de kakémonos sur les mâts extérieurs

### **11.3/ ETAT DES TRAVAUX ENVISAGES**

La ville d'Auxerre continue à suivre les travaux correctifs suite aux problèmes constatés sur les exercices 2010-2013 :

- Alignement du grand sas vitré (Dommmage ouvrage)
- Eclairage de secours (Dommmage ouvrage)
- Fissures béton (dommmage ouvrage)
- Fuites d'eau de pluie sur les triangles

Ces éléments sont déclarés ou en cours de déclaration Dommmage Ouvrage.

Des travaux d'amélioration seront demandés à la ville d'Auxerre

- Ré-hausse des grilles extérieures pour dissuader d'une intrusion dans la cour technique au Silex et jusqu'au conservatoire
- Electrification des rails de climaise des expositions pour mise en lumière des œuvres exposées
- Remplacement de l'escalier provisoire d'accès au quai et sécurisation de celui-ci, deux chutes
- Signalétique Intérieur Silex
- Signalétique aux entrées de ville
- garde corps amovible avec échelle sécurisée au dessus du bar (Accord architecte et bureau d'études obtenues).

Des travaux liés à un vieillissement prématuré ou un défaut de conception seront nécessaires :

- Si le plancher de scène ne se stabilise pas, il faudra le remplacer dans sa totalité

### **11.4/ Ressources humaines et techniques**

Une équipe technique :

2 Régisseurs généraux en alternance

1 régisseur lumière en permanence

Des techniciens et régisseurs Intermittents

Du matériel adapté :

Voir fiche technique jointe

Des bureaux au sein du plateau administratif (1<sup>er</sup> étage du bâtiment 1)

Les véhicules et la perspective de développement du parc de véhicule

Les instruments de musique, le backline et des équipements techniques mis à disposition gracieusement

La veille du site par le gardien lors de sa ronde du soir quand le bâtiment ne sert pas

Utilisation du lave linge et du sèche linge

### **11.5/ Développement durable**

Aujourd'hui la problématique environnementale est de plus en plus présente dans notre quotidien. Le choix de la géothermie par la Mairie d'Auxerre comme mode de chauffage innovant et précurseur pour le Silex, nous a conduit à appliquer dès que cela est possible des

## **Le Silex / Studios la Cuisine– Jazz Club d'Auxerre– Catalpa Festival** **2013, saisons et perspectives**

réflexes respectueux de l'environnement. Profitant de sa visibilité, le Silex souhaite participer activement à la mise en place de comportements dits « verts ».

### **Les actions réalisées au niveau du Silex**

- Utilisation de verres éco-cup (plus de gestion des déchets de verres en plastiques)  
Caution de 1 euro restitué à la demande
- Favoriser le covoiturage (apposition du logo partenaire 123envoiture.com et sensibilisation)
- Rationaliser les déplacements (utilisation mutualisée d'un véhicule GPL moins polluant)
- Pratique du tri sélectif des déchets derrière le bar et dans les espaces de travail.
- Toutes les parutions doivent à terme se faire sur papier et encres recyclées
- Installation d'un lave vaisselle au catering
- Installation d'un lave verre au bar
- limitation des impressions ou impressions recto/verso
- format et éditions des billets d'accès aux concerts type carte bleue
- accueil des Journées du Développement Durable.

### **Les aménagements à réaliser au Silex**

- minuterie sur tous les éclairages non publics
- remplacement de toutes les ampoules électriques par des LED ou par des ampoules à économie d'énergie
- installation d'un parc à vélo conséquent
- prolongement de la piste cyclable jusqu'au Silex
- proposer des produits bios (bière, snack...)
- améliorer les dessertes du transport collectif.

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 133 DSP Le Théâtre – Rapport d'activité Saison 2012-2013



rapporteur : Souad Aouami

Le théâtre d'Auxerre a été remis en gestion à l'association Aïda-Le Théâtre par la voie d'une délégation de service public.

Le cahier des charges de la délégation de service public prévoit en son article 25 – Rapport du délégataire que sur le fondement de l'article L1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le délégataire transmet chaque année à Monsieur le Maire, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin, un rapport contenant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'une analyse de la qualité de service.

L'association Aïda-Le Théâtre a remis son rapport conformément aux termes de la convention. Composé du bilan d'activités, des comptes annuels, d'une revue de presse, il dresse les points positifs et les zones de progrès en matière de diffusion artistique et culturelle et d'équilibre des comptes.

Ce bilan fera l'objet d'une analyse détaillée, soumise à l'avis de la commission consultative des services publics locaux à l'automne prochain.

Les caractéristiques principales de l'année 2012-2013 sont les suivantes :

En ce qui concerne l'activité :

- Stabilité dans le nombre des activités programmées – nombre de spectacles, de représentations et de projets pédagogiques,
- Intensification de la présence artistique par la mise en œuvre de compagnonnage avec des compagnies et des artistes,
- Introduction de nouvelles activités tel le ciné club ou l'accueil de nouveaux arrivants, d'ateliers de pratiques artistiques,
- Taux de fréquentation en forte hausse (environ + 10 %),
- Envolée du nombre des abonnés (de 605 à 1274) qui contribue à la hausse du taux de fréquentation,
- Programmation mieux en conformité avec les clauses du cahier des charges appelant à un équilibre entre œuvres du répertoire et création contemporaine ; programmation plus riche et plus variée,
- La saison classique d'Auxerre était portée par le théâtre pour la première fois,
- Une réflexion sur les publics, leur conquête ainsi que leur fidélisation a conduit le délégataire à proposer un ensemble d'actions permettant de familiariser les usagers avec ce lieu de culture dont le sas est parfois difficile à franchir.

En ce qui concerne l'analyse financière :

L'association AÏDA-Le Théâtre a organisé une saison avec prudence en assurant une gestion rigoureuse des charges, et notamment la baisse des charges artistiques. Le résultat de l'exercice est positif (+ 64 938 €) et permet de conforter les fonds propres et la trésorerie de la structure. L'association souhaite consolider ce budget tout en organisant une programmation moins contrainte et en poursuivant l'élargissement des publics.

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- De prendre acte du présent rapport d'activité et financier de la Délégation de Service Public AIDA - Le Théâtre – Saison 2012-2013

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :



**Exécution de la délibération :**

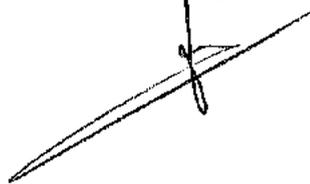
*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code général des collectivités territoriales)*

Affichée en mairie le :

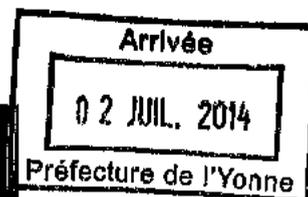
Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



# AIDA SAISON



**AIDA - LE THÉÂTRE**

# BILAN D'ACTIVITÉS

**Au 31 août 2013**

**George Bassan - Présidente**

**Pierre Kechkéguian - Directeur**

# TRE

**2012 2013**

**LE THÉÂTRE**  
scène conventionnée d'Auxerre  
54 rue Joubert - 89000 Auxerre  
licences 1/1057705 / 2/1057707 / 3/1057706

# SOMMAIRE

## ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

Les chiffres clefs de la saison 2012 2013	4
Les partenaires de la saison 2012 2013	5
Evolution du nombre de spectacles et de représentations	6
Evolution du rapport places à louer / places louées	7
Comparatif des places à louer / places louées	7
Coût moyen H.T d'un fauteuil occupé	8
Recette H.T moyenne d'un fauteuil occupé	8
Evolution du coût résiduel moyen d'un fauteuil	8

## LES ABONNÉS

Evolution du nombre d'abonnés	9
Les abonnés par genre et âges	10
Profils socioprofessionnels des abonnés	10
Territoires de provenance des abonnés de l'Yonne	11
Provenance par communes - communauté de l'Auxerrois	12
Provenance par quartiers - Ville d'Auxerre	12

## LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

### DIFFUSION DES SPECTACLES SAISON 2012 2013

Fréquentation et recettes - septembre à décembre 2012	13
Fréquentation et recettes - janvier à août 2013	14
Evolution de la fréquentation par genre artistique	15
Historique du nombre de spectacles par genre	16
Historique du nombre de représentations par genre	16

### PRÉSENCE ARTISTIQUE : RÉSIDENCES ET COMPAGNONAGES

Les équipes artistiques en résidence	
Ensemble Vocal AEDES - Mathieu Romano	17
Compagnie Les Méridiens - Laurent Crovella	17
Compagnie Le Turlupin - Elvire Ienciu	17
Pièces détachées - Caroline Grosjean	17

### LES AUTRES ÉQUIPES ARTISTIQUES SOUTENUES

The Will corporation - Hervé Chaussard	18
Christophe Atévêque & Serena Reinaldi	18
Si & seulement si - Odile Macchi	18
Théâtre à cran - Jean-Jacques Parquier	18

### LES EXPOSITIONS

Images de Théâtre - Anette Lenz / Vincent Perrottet	19
Richard Pelletier - Photographe	19
Fabien Fregona	19
Carte blanche à l'Espace des Arts Visuels d'Auxerre	19

## **ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES - LE THÉÂTRE SUR SON TERRITOIRE**

### **LES PRINCIPES ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

Le bilan détaillé des actions selon 3 axes 20

#### **AXE N°1 : DÉCOUVRIR**

Présentations de saison personnalisées 21

Présentations de saison scolaires 22

Une journée au Théâtre 23

Visites du Théâtre - citoyenneté 24

Ciné-club 25

Ateliers musique classique et improvisation 26

Ateliers de découverte de percussions asiatiques 27

Lycéens et apprentis au théâtre contemporain 28

#### **AXE N°2 : COMPRENDRE**

Rencontres avec les équipes artistiques 29

Bord plateau 30

Répétitions publiques 31

Stage pratique pour les enseignants du 2nd degré 32

Dossiers pédagogiques 33

#### **AXE N°3 : EXPÉRIMENTER**

Atelier pratique vocale au collège Albert Camus 34

Atelier Caroline Grosjean au Lycée Vauban 35

Atelier théâtre d'ombre à l'École Martineau des Chesnez 36

Atelier théâtre à l'école de Perrigny 37

Atelier théâtre au Lycée agricole Labrosse à Venoy 38

Stage de théâtre « petit parcours de la dramaturgie contemporaine » 39

Stage clown « se transformer pour se révéler » 40

Stage de danse du classique au contemporain 41

Stage « à la découverte des arts du cirque » 42

Stage de danse urbaine 43

Atelier Théâtre Ecole 44

Les Apéros-dits du Vendredi 46

Atelier théâtre au Centre de détention de Joux-la-Ville 47

Accompagnement d'un cœur amateur par l'Ensemble Vocal d'Auxerre 49

Participation de comédiens amateurs dans la programmation professionnelle du théâtre 50

Les invités du Théâtre 51

### **ANNEXES**

Accompagnement de projets 52

Action de concertation publique 53

Actions culturelles menées par les partenaires du Théâtre d'Auxerre 54

### **LE THÉÂTRE, LIEU DE VIE DANS LA VILLE**

Les partenaires de la saison 2012 2013 55

Les mises à disposition et occupations du Théâtre - Autres activités 56

Détails des mises à disposition Ville d'Auxerre et leur fréquentation 56

Détails des mises à disposition autres et leur fréquentation 56

Détails des locations et de leur fréquentation 56

### **LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT**

Site Internet 57

Classement du Théâtre 58

### **REMERCIEMENTS ET REMARQUES DE LA SAISON 2012 2013**

# ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

## LES CHIFFRES CLEFS DE LA SAISON 2012 / 2013

Nombre d'abonnés :	1 274
Nombre total de fauteuil mis en location :	19 856
Nombre total de fauteuil loué :	15 987

Recette générales des fauteuils loués :	154 438,78 €
Coût moyen d'un fauteuil loué :	19,38 €
Recette moyenne d'un fauteuil loué :	9,66 €

Fréquentation Les Apéros dits du Vendredi :	339
Nombre de participants action culturelle :	3 811
Nombre de participants mises à disposition et locations :	5 848

**Total de la fréquentation du Théâtre saison 2012 / 2013 :** 25 985

Nombre de spectacles :	36
Nombre de représentations :	90
Nombre de jours d'activité du théâtre :	223
Nombre de jours d'occupation autres que AIDA – Le Théâtre :	73
Nombre de jours de mises à disposition Ville d'Auxerre :	14

Taux général de fréquentation de la saison :	80,51 %
Taux de fréquentation « saison »* :	83,32 %
Taux de fréquentation « Jeunes Publiques » :	92,20 %
Taux de fréquentation « Les Classiques d'Auxerre » :	56,97 %

Taux de fréquentation « saison » des abonné(e)s :	57,32 %
Taux de fréquentation «Classiques d'Auxerre » des abonné(e)s :	67,81 %

\* Hors Jeunes Publiques et Les Classiques d'Auxerre

# ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

## PARTENAIRES DE LA SAISON 2012-2013

### VILLE D'AUXERRE

Service communication  
Espace des Arts Visuels / Artothèque  
Maisons de quartiers  
Centre sociaux  
Maison de la jeunesse  
Conseil consultatif de la jeunesse  
Bibliothèque municipale Jacques Lacarrière

### SOCIO-CULTUREL

La Canopée  
Itinéraires singuliers  
Secours populaire  
Voir ensemble  
Centre de loisirs/centre social Saint Siméon  
Foyer Gouré  
Foyer espérance de l'Yonne

### EDUCATION NATIONALE

CIFA d'Auxerre  
Lycée Saint-Germain  
Collège Denfert Rochereau  
Collège Bienvenu Martin  
Collège de Saint-Florentin  
Collège Paul Bert  
IME de Vincelles  
IME des îles  
Rectorat de l'Académie de Dijon  
Ecole maternelle du Pont  
Lycée agricole Labrosse à Venoy  
Lycée Jacques Amyot  
Lycée Vauban  
Lycée Fourier à Auxerre  
Lycée Chevalier d'Eon à Tonnerre  
Lycée Blaise Pascal à Migennes

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MONDE ÉTUDIANT

Résidences jeunes de l'Yonne  
Les compagnons du devoir

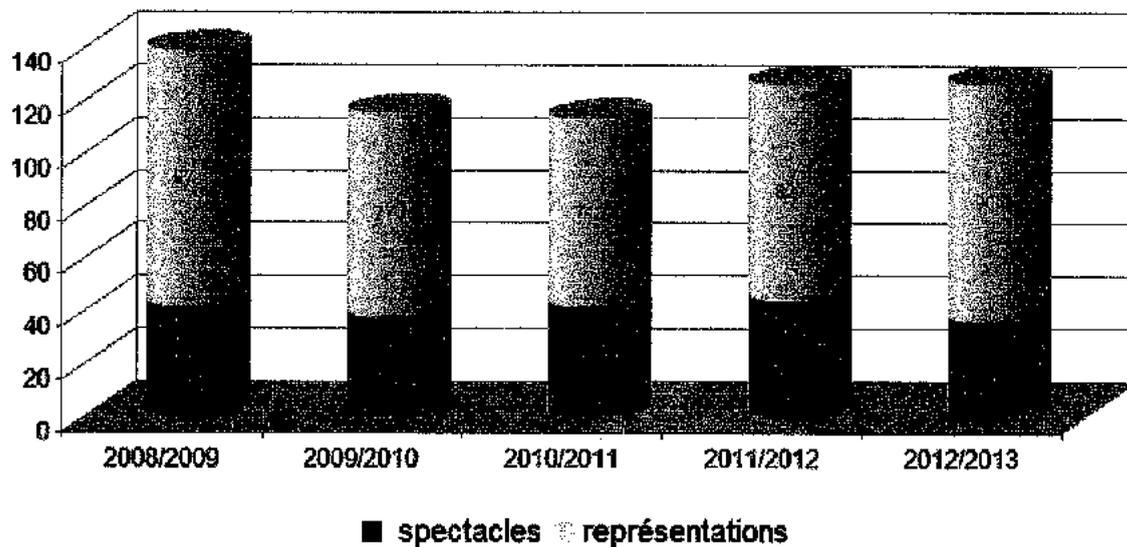
### STRUCTURES/ASSOCIATIONS CULTURELLES

Ensemble vocal d'Auxerre  
Cinémanie  
Les amis du Théâtre  
La Ligue de l'Enseignement de l'Yonne  
Les concerts de poche  
Maison de la francophonie  
MJC Saint-Pierre  
Association Arts, Patrimoine et Habitat (Augy)  
L'Yonne en scène  
Centre d'Art de l'Yonne

# ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

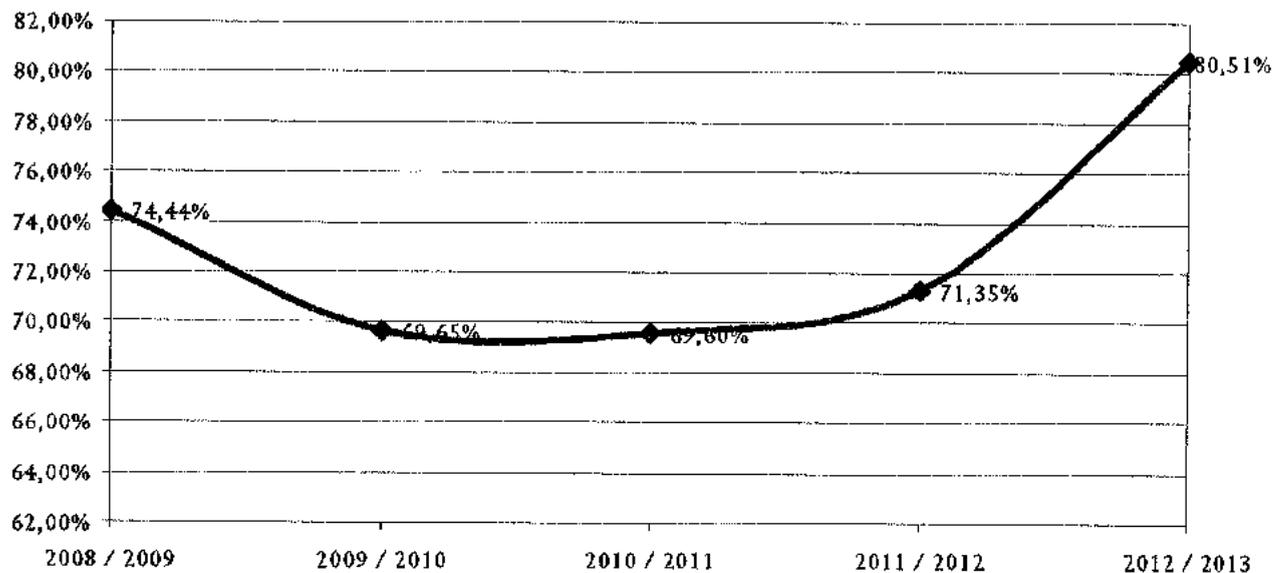
## EVOLUTION DU NOMBRE DE SPECTACLES ET DE REPRÉSENTATIONS

	Nombre de spectacles	Nombre de représentations
2008/2009	42	97
2009/2010	38	77
2010/2011	42	71
2011/2012	44	82
2012/2013	36	90

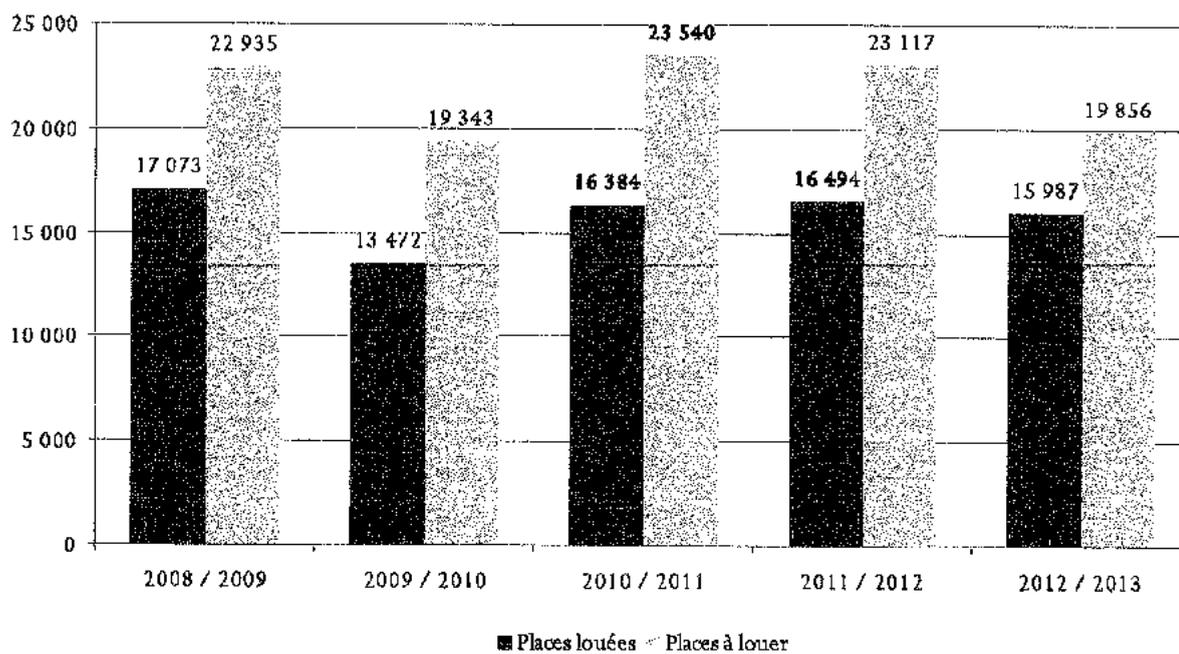


# ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

## EVOLUTION DU RAPPORT PLACES À LOUER / PLACES LOUÉES



## COMPARATIF DES PLACES À LOUER / PLACES LOUÉES



# ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

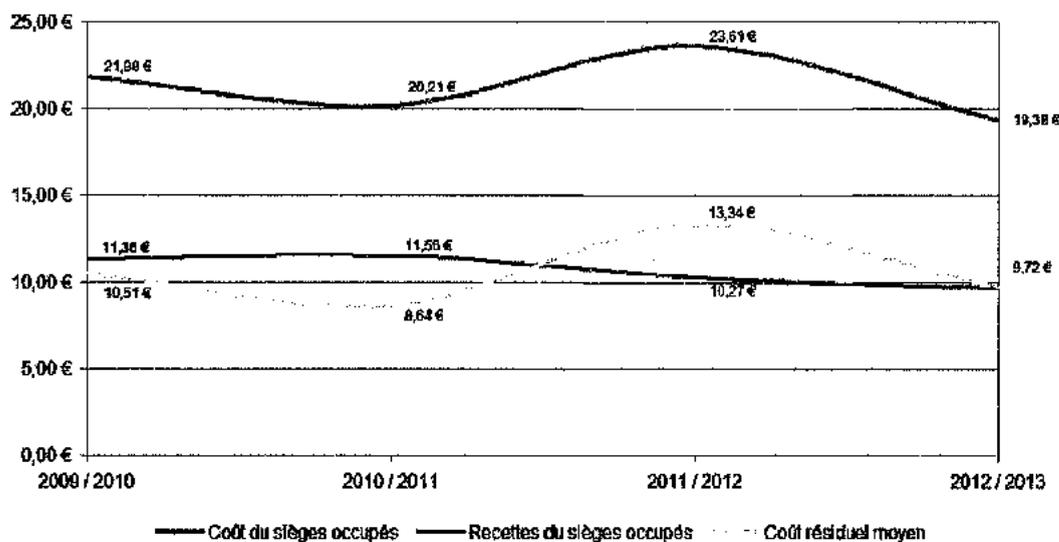
## COÛT MOYEN H.T D'UN FAUTEUIL OCCUPÉ

Saison	Charges spectacles	Places louées	Coût du fauteuil occupés
2009 / 2010	294 731,00 €	13 472	21,88 €
2010 / 2011	331 103,00 €	16 384	20,21 €
2011 / 2012	389 425,00 €	16 493	23,61 €
2012 / 2013	309 799,00 €	15 987	19,38 €

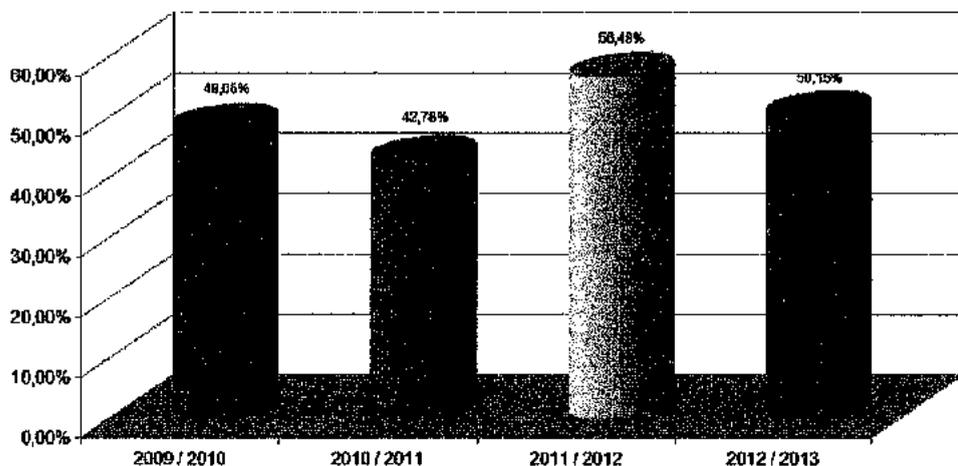
## RECETTE H.T MOYENNE D'UN FAUTEUIL OCCUPÉ

Saison	Recettes	Places louées	recettes du fauteuil occupés
2009 / 2010	153 092,00 €	13 472	11,36 €
2010 / 2011	189 465,00 €	16 384	11,56 €
2011 / 2012	169 465,00 €	16 493	10,27 €
2012 / 2013	154 438,78 €	15 987	9,66 €

## EVOLUTION DU COÛT RÉSIDUEL MOYEN D'UN FAUTEUIL

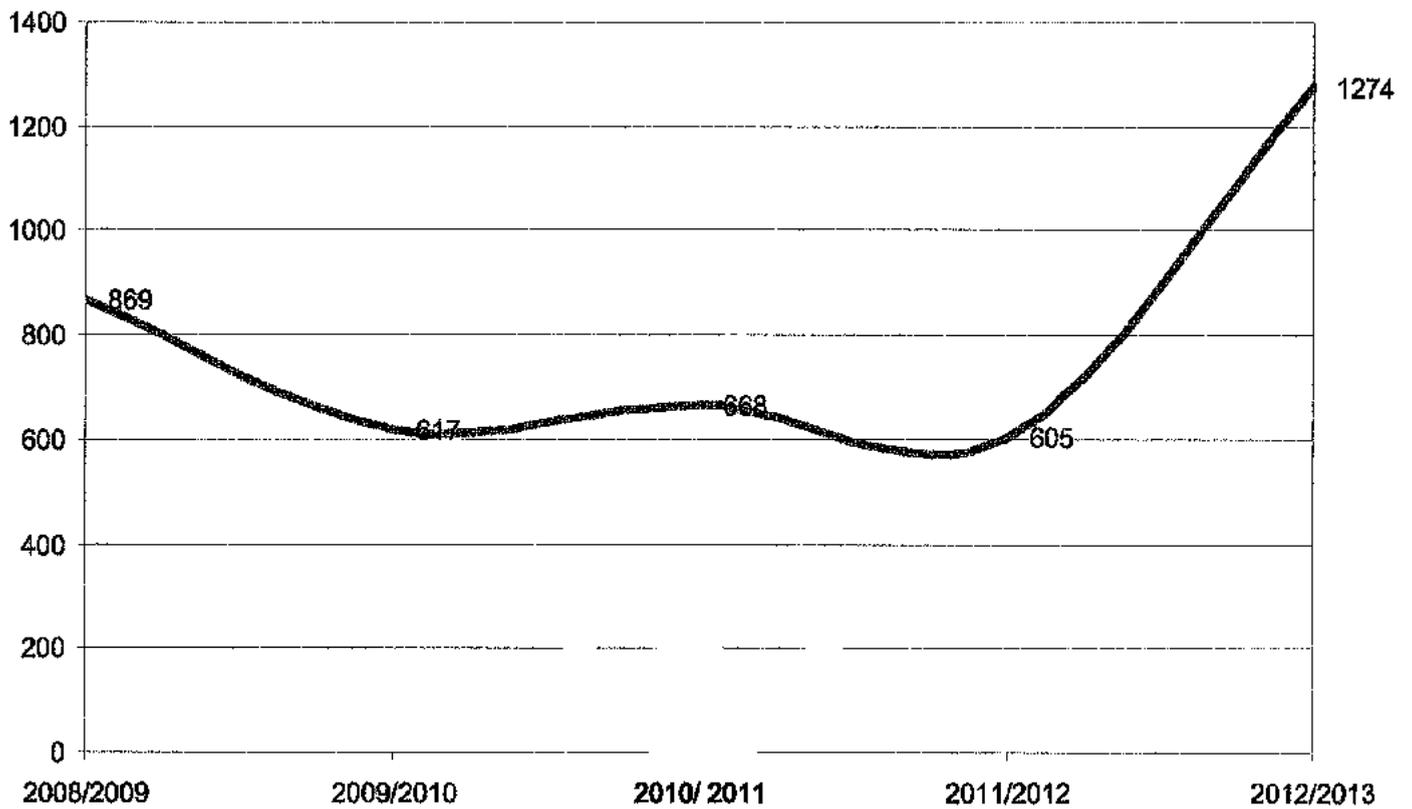


## EVOLUTION DU COÛT RÉSIDUEL MOYEN EN %



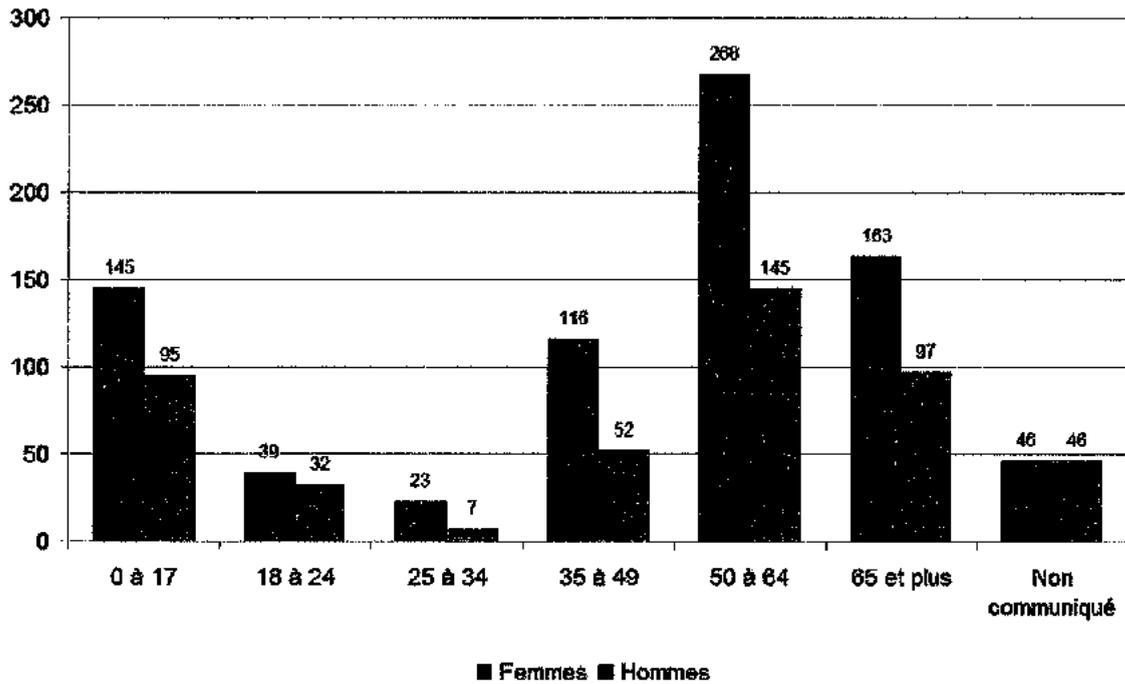
# LES ABONNÉS

EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS

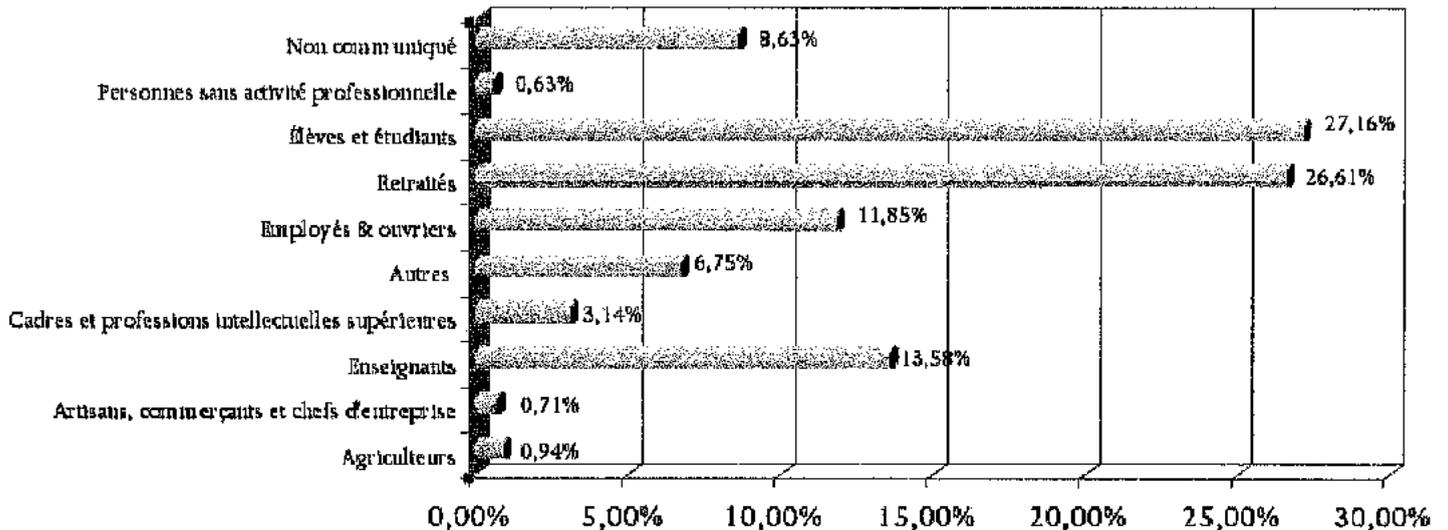


# LES ABONNÉS

## LES ABONNÉS PAR GENRE ET ÂGES



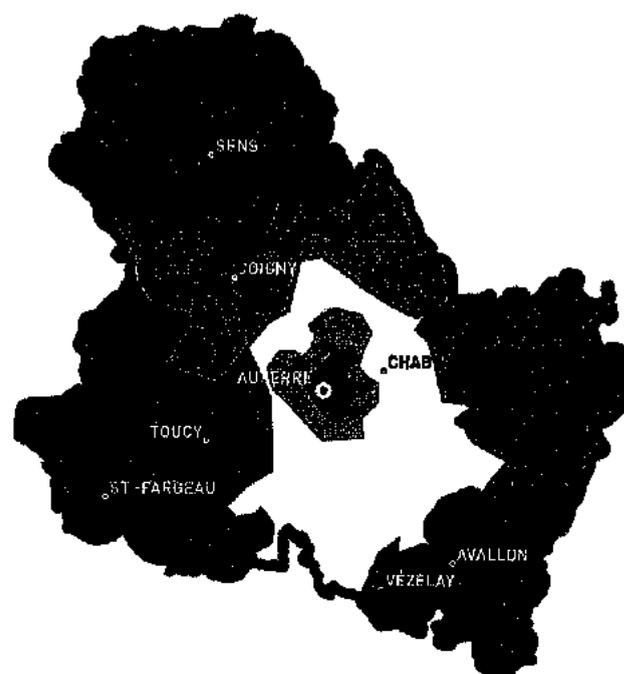
## PROFILS SOCIOPROFESSIONNELS DES ABONNÉS



# LES ABONNÉS

## TERRITOIRES DE PROVENANCE DES ABONNÉS

département de l'Yonne	
Auxerre*	512
Communauté de l'Auxerrois	265
L'Auxerrois et le Chablisien	102
Le Sénonnais et le pays d'Othe**, Joigny et le Centre Yonne	190
L'Avallonnais et le Morvan***	62
Le Tonnerrois et le Florentinois****	42
La Puisaye et la Forterre*****	82
Autres départements	19
<b>Total</b>	<b>1274</b>



\* Communes rattachées à Auxerre : Les Chesnez, Vaux, Laborde et Jonches

\*\* Courtois, Gron, Maillot, Malay le Grand, Paron, Rosoy, Saint Clément, Saint Marin du Tertre, Sens

\*\*\* Annay la Côte, Anneot, Avallon, Domecy sur le Vault, Etaules, Girolles, Island, Lucy le Bois, Magny, Ménades, Pontaubert, Provençy, Sauvigny le Bois, Sermezelles, Tharot, Thory et Vault de Lugny

\*\*\*\* Arthonnay, Baon, Béru, Collan, Cruzy-le-Châtel, Epineuil, Gigny, Gland, Junay, Mésisey, Molosmes, Pimelles, Quincerot, Roffey, Rugny, Saint-Martin-sur-Armançon, Sennevoy-le-bas, Sennevoy-le-Haut, Serrigny, Tanlay, Thorey, Tissej, Tonnerre, Trichey, Tronchoy, Vézannes, Vézannes, Villon, Viviers, Yrouette.

\*\*\*\*\* (Yonne) Etais la Sauvign, Fontenoy, Lainsecq, Levis, Moutiers, Sainte Colombe-sur-Loing, Saints, Salnpuits, Saint Sauveur en Puisaye, Sougères en Puisaye, Thury, Treigny (Nièvre) Arquian, Bitry, Bouty, Dampierre sous Bouy, Saint Amand en Puisaye, Saint Vérain.

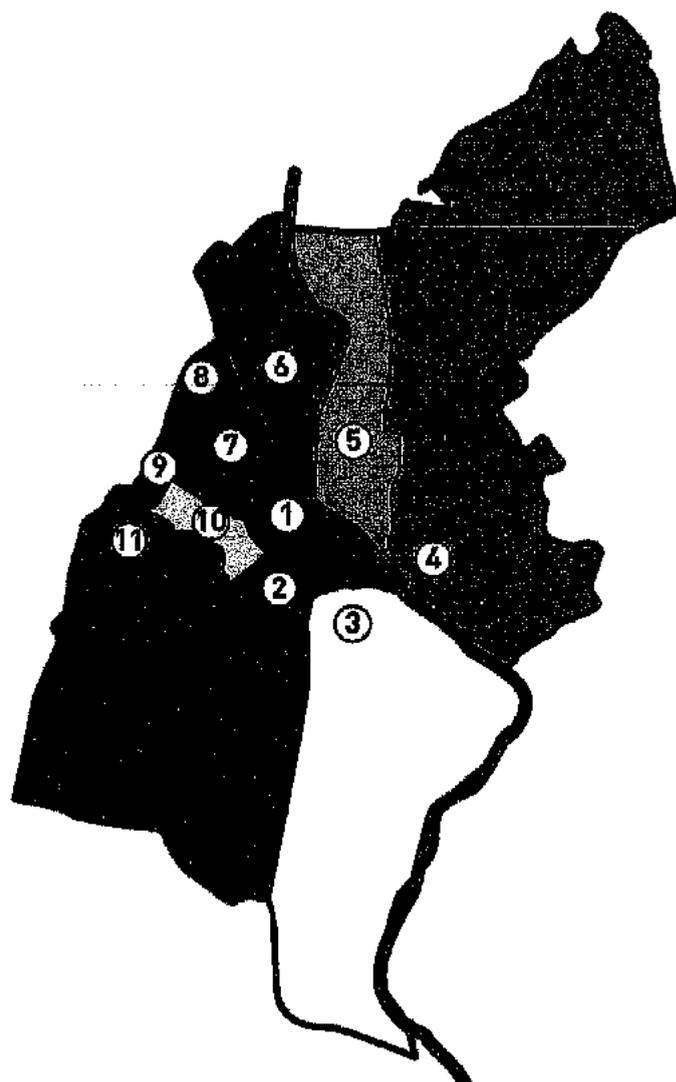
# LES ABONNÉS

## PROVENANCE PAR COMMUNES – COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS

Appoigny	28
Augy	9
Bleigny le Carreau	1
Branches	1
Champs sue l'Yonne	13
Charbuy	26
Chevannes	29
Chitry	0
Gurgy	8
Lindry	6
Monéteau	27
Montigny La Resle	2
Perrigny	18
Quenne	8
Saint George sur Baulche	57
Saint-Bris le Vineux	3
Vallan	2
Venoy	13
Villefargeau	13
Villeneuve Saint Salves	1
<b>Total</b>	<b>265</b>

## PROVENANCE PAR QUARTIERS – VILLE D'AUXERRE

Centre Ville	131
Boussicats	61
Brichères	1
Conches / Clairions	1
Piedalloues – La Noue	41
Rive Droite	19
Rosoirs	81
Saint Gervais / Brazza	24
Saint Julien / Saint Amatre	57
Saint Siméon	17
Sainte Geneviève	6
Communes rattachées à Auxerre	39
<b>Total</b>	<b>512</b>



1, Centre ville / 2, St-Julien / St-Amâtre / 3, Piedalloues / La Noue / 4, Rive Droite / 5, St-Gervais / Brazza / 6, Conches / Clairions / 7, Rosoirs / 8, St-Siméon / 9, Sainte-Geneviève / 10, Boussicats / 11, Brichères

# LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

## DIFFUSION DES SPECTACLES SAISON 2012 2013

### FRÉQUENTATION DES SPECTACLES SAISON 2012 2013

	Nature	Salle	Nombre Représ.	Places disponibles	Billets édités	Taux Remplissage	Dont exonérés	Recette H.T	Nombre d'abonnés	% d'abonnés
<b>Septembre à décembre 2012</b>										
Présentation de saison*		Grande salle	1	555	380	68,47%	380	0,00 €	0	0,00%
Ustensiles Mutants**	Humour	Intérieur	16	480	615	128,13%	615	0,00 €	0	0,00%
Fred Pellertin « De peigne et de misère »	Conte	Grande salle	1	555	459	82,70%	32	5 965,72 €	219	47,71%
Un Homme debout	Théâtre	Grande salle	1	400	391	97,75%	27	3 976,49 €	219	56,01%
Christophe Alévêque***	Humour	Studio	4	396	400	101,01%	24	5 523,99 €	0	0,00%
(...) ou pas	Danse	Grande salle	1	535	512	95,70%	33	5 266,41 €	318	62,11%
Le journal d'une femme de chambre	Théâtre	Grande salle	1	563	563	100,00%	26	7 599,41 €	452	80,28%
Rhinocéros	Théâtre	Grande salle	1	555	426	76,76%	36	4 000,98 €	277	65,02%
Dans la solitude des champs ...	Théâtre	Studio	3	300	280	93,33%	30	3 212,53 €	237	84,64%
			<b>29</b>	<b>4 339</b>	<b>4 026</b>	<b>92,79%</b>	<b>1 203</b>	<b>35 545,53 €</b>	<b>1 722</b>	
Lucius Verbalis #2 -- Aedes	Musique	Grande salle	1	535	274	51,21%	18	3 779,63 €	175	63,87%
Paroles de Sagittaire	Musique	Grande salle	1	555	246	44,32%	24	3 449,56 €	155	63,01%
			<b>2</b>	<b>1 090</b>	<b>520</b>	<b>47,71%</b>	<b>42</b>	<b>7 229,19 €</b>	<b>330</b>	
Un Tigre dans le Crâne	Théâtre	Studio	3	304	260	85,53%	66	1 049,96 €		
Je me souviens	Objet	Studio	5	510	501	98,24%	46	2 285,01 €		
Loin de mon doudou	Théâtre	Studio	6	567	549	96,83%	46	2 647,41 €		
Le petit chapeau rouge	Théâtre	Grande salle	3	1021	1003	98,24%	86	4 692,46 €		
			<b>17</b>	<b>2 402</b>	<b>2 313</b>	<b>96,29%</b>	<b>244</b>	<b>10 674,84 €</b>		
<b>Total général</b>			<b>48</b>	<b>7 831</b>	<b>6 859</b>	<b>87,59%</b>	<b>1 489</b>	<b>53 449,56 €</b>		

\* 20 artistes présents

\*\*spectacle dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

\*\*\* hors abonnements - Spectacle en avant première

# LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

## DIFFUSION DES SPECTACLES SAISON 2012 2013

### FRÉQUENTATION DES SPECTACLES SAISON 2012 2013

	Nature	Salle	Nombre Représ.	Places disponibles	Billets édités	Taux Remplissage	Dont exonérés	Recette H.T	Nombre d'abonnés	% d'abonnés
<b>Janvier à juin 2013</b>										
As you like it	Théâtre	Grande salle	2	990	729	73,64%	49	6 984,33 €	478	65,57%
Signaux	Objets	Studio	2	174	135	77,59%	16	1 511,27 €	76	56,30%
Mystific	Magie	Grande salle	1	555	564	101,62%	30	7 432,91 €	361	64,01%
Celles qui savaient	Théâtre	Grande salle	2	1020	362	35,49%	26	3 739,47 €	227	62,71%
4.48 Psychose*	Théâtre	Studio	2	0	7		0	53,87 €	7	
Coalition	Théâtre	Grande salle	1	555	421	75,86%	24	4 269,34 €	243	57,72%
La fascination du désastre	Cirque	Grande salle	1	555	448	80,72%	35	5 222,33 €	301	67,19%
Vies Minuscules	Théâtre	Grande salle	5	99	117	118,18%	12	1 372,18 €	92	78,63%
Charme de Taïwan	musique	Grande salle	1	555	560	100,90%	25	7 043,10 €	379	67,68%
Le Grand Cahier	Théâtre	Grande salle	1	555	467	84,14%	25	5 416,26 €	261	55,89%
Héroïnes / A l'endroit	Danse	Studio	4	381	334	87,66%	40	3 163,56 €	109	32,63%
La petite trilogie Keene	Théâtre	Grande salle	1	535	269	50,28%	19	2 638,59 €	161	59,85%
La petite trilogie Keene**	Théâtre	Grande salle	1		78		4	478,94 €	69	
Himmelweg	Théâtre	Grande salle	1	504	472	93,65%	39	5 018,61 €	172	36,44%
La contrebasse	Théâtre	Grande salle	2	1110	1035	93,24%	53	14 845,25 €	564	54,49%
La Mère	Théâtre	Grande salle	1	535	261	48,79%	14	2 524,00 €	164	62,84%
Electro Kif - Blanca Li	Danse	Grande salle	1	555	562	101,26%	53	6 512,24 €	262	46,62%
			<b>29</b>	<b>8 678</b>	<b>6 821</b>	<b>78,60%</b>	<b>464</b>	<b>78 126,25 €</b>	<b>3 916</b>	<b>57,56%</b>
Variations Mozart - JF Zygel	Musique	Grande salle	1	555	571	102,88%	34	7 059,75 €	425	74,43%
Récital - Paloma Kouider	Musique	Grande salle	1	555	281	50,63%	11	4 258,57 €	182	64,77%
Un Camino de Santiago	Musique	Grande salle	1	555	298	53,69%	29	4 226,25 €	187	62,75%
Rendez-vous à Singapour	Musique	Grande salle	1	555	216	38,92%	21	2 888,34 €	155	71,76%
			<b>4</b>	<b>2 220</b>	<b>1 366</b>	<b>61,53%</b>	<b>95</b>	<b>18 432,91 €</b>	<b>949</b>	<b>69,47%</b>
Miche et Drate	Théâtre	Grande salle	3	777	596	76,71%	57	2 665,03 €		
Comme un souffle	Objet	Studio	6	350	345	98,57%	29	1 665,03 €		
			<b>9</b>	<b>1 127</b>	<b>941</b>	<b>83,50%</b>	<b>86</b>	<b>4 330,06 €</b>		
<b>Total général</b>			<b>42</b>	<b>12 025</b>	<b>9128</b>	<b>75,91%</b>	<b>645</b>	<b>100 989,22 €</b>		
<b>Total saison 2012 / 2013</b>			<b>90</b>	<b>19 856</b>	<b>15 987</b>	<b>80,51%</b>	<b>2 134</b>	<b>154 438,78 €</b>		

\*Annulé à la demande de la compagnie - maladie artiste

\*\* Annulé à la demande du Théâtre - Cambriolage 3 avril 2013

# LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

## DIFFUSION DES SPECTACLES SAISON 2012 2013

### ÉVOLUTION DE LA FREQUENTATION PAR GENRE ARTISTIQUE

		2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Théâtre	répertoire*	nc	nc	85,87%	98,55%	76,49%
	contemporain	nc	nc	70,60%	78,13%	74,13%
	autres	nc	nc	92,14%	nc	94,03%
<b>Total</b>		<b>70,76 %</b>	<b>63,44%</b>	<b>82,87%</b>	<b>88,34%</b>	<b>81,55%</b>
Danse	classique**	nc	nc	nc	nc	0,00%
	Contemporaine	nc	nc	nc	nc	95,71%
<b>Total</b>		<b>61,24 %</b>	<b>85,77%</b>	<b>56,00%</b>	<b>70,51%</b>	<b>95,71%</b>
Musique	savante	72,07%	64,89%	56,87%	48,08%	56,97%
	monde	nc	nc	nc	nc	100,90%
	jazz	65,47%	nc	39,82%	46,24%	nc
	variété	75,34%	82,56%	78,52%	69,12%	nc
<b>Total</b>		<b>70,96%</b>	<b>49,15%</b>	<b>58,40%</b>		<b>78,94%</b>
Cirque		61,37%	nc	63,94%	72,94%	80,72%
amateurs		nc	75,00%	nc	nc	nc
Jeune Public		89,68%	75,10%	83,48%	77,77%	92,20%

\*œuvre écrites avant 1970

\*\*œuvre écrites avant 1950

# LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

## DIFFUSION DES SPECTACLES SAISON 2012 2013

### HISTORIQUE DU NOMBRE DE SPECTACLES PAR GENRE

		2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Théâtre	répertoire*	nc	nc	3	4	5
	contemporain	nc	nc	12	13	9
	autres	nc	nc	3	1	6
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>20</b>
Danse	classique**	nc	nc	nc	nc	nc
	Contemporaine	nc	nc	nc	nc	3
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
Musique	savante	8	6	6	6	6
	monde	nc	nc	nc	nc	1
	jazz	1	nc	3	4	nc
	variété	2	1	2	3	nc
<b>Total</b>		<b>11</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>7</b>
Cirque	amateurs	2	nc	5	2	1
	Jeune Public	nc	2	nc	nc	nc
<b>Total</b>		<b>7</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>5</b>
<b>Total général</b>		<b>37</b>	<b>37</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>36</b>

### HISTORIQUE DU NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS PAR GENRE

		2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Théâtre	répertoire*	nc	nc	15	13	6
	contemporain	nc	nc	23	22	22
	autres	nc	nc	8	1	25
<b>Total</b>		<b>42</b>	<b>40</b>	<b>46</b>	<b>36</b>	<b>53</b>
Danse	classique**	nc	nc	nc	nc	0
	Contemporaine	nc	nc	nc	nc	6
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
Musique	savante	8	7	6	6	6
	monde	nc	nc	nc	nc	1
	jazz	1	nc	3	4	nc
	variété	3	2	3	3	nc
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>7</b>
Cirque	amateurs	4	0	7	4	1
	Jeune Public	nc	2	nc	nc	nc
<b>Total</b>		<b>29</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>23</b>
<b>Total général</b>		<b>91</b>	<b>77</b>	<b>90</b>	<b>82</b>	<b>90</b>

\*œuvres écrites avant 1970

\*\*œuvres écrites avant 1950

# LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

## PRÉSENCE ARTISTIQUE : RÉSIDENCES ET COMPAGNONAGES

Le Théâtre – scène conventionnée d'Auxerre, est principalement un lieu de vie tourné vers le public. Cependant, il ouvre ses portes aux artistes, pour que leurs intentions artistiques puissent prendre forme sur scène. Les résidences sont également des temps de présences dans la ville et sur le territoire, pour que se prolonge la rencontre entre les artistes et un public, pour que chacun d'entre nous puisse faire connaissance avec leur démarche artistique. Le Théâtre a accueilli pour la saison 2012 2013 quatre équipes en résidence, présentes dans la vie du Théâtre à travers différents rendez-vous, et apporté un soutien logistique à quatre autres compagnies.

### LES ÉQUIPES ARTISTIQUES EN RÉSIDENCE

L'Ensemble Vocal AEDES – Mathieu Romano

Soutenu financièrement par le Ministère de la Culture – Drac Bourgogne et respectant les préconisations de la Circulaire n° 2006/001 du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences.

Ainsi, L'Ensemble AEDES, ensemble icaunais, a participé à deux projets développés par des formations amateurs, issues d'une classe du collège Albert Camus à Auxerre (voir Page 34) et de l'Ensemble Vocal d'Auxerre (voir page 49).

L'Ensemble Vocal AEDES a présenté officiellement son deuxième album « Ludus Verbalis » le 20 octobre 2012 à la suite du concert du même nom. Cet album a depuis reçu le Diapason d'or.

Compagnie Les Méridiens – Laurent Crovella

Compagnie Alsacienne, Les Méridiens s'attache à faire entendre la langue des auteurs d'aujourd'hui.

Laurent Crovella encadre une master class en direction des amateurs sur deux jours (voir page 39), ainsi qu'un stage de formation à destination des enseignants fin septembre (voir page 32).

Ouvre les portes d'une répétition de la création « La Petite trilogie Keene » (voir page 31) et participe au Bord plateau à l'issue d'une représentation. Enfin, Laurent Crovella encadre une lecture autour des textes de Daniel Keene avec des membres des Ateliers Théâtre École (voir page 46).

Les Méridiens devaient présenter deux représentations du spectacle « La petite trilogie Keene » les 3 et 4 avril 2012. La première représentation a été annulée suite à un important cambriolage du Théâtre.

Compagnie Le Turlupin – Elvire Ienciu

Originaire de Bourgogne, la compagnie Le Turlupin bénéficie d'une visibilité importante du Théâtre d'Auxerre sur l'ensemble de la saison.

Deux spectacles sont présentés sur la saison. Le premier est la création d'« Un tigre dans le crâne » texte de Karine Serres est représenté 3 fois. La reprise de « Celles qui savaient » texte de Claude Pujade Renaud est présentée au public deux fois.

De nombreuses actions viennent encadrer cette présence artistique : bord plateau (voir page 30), rencontre littéraire en présence de Claude Pujade Renaud en partenariat avec la Librairie Obliques, encadrement d'une lecture autour des textes de Claude Pujade Renaud avec des membres des Ateliers Théâtre École (voir page 46). De plus, Elvire Ienciu est en résidence au Lycée agricole Labrosse de Venoy autour du texte « Ça va » de Jean-Claude Grumberg.

Pièces détachées - Caroline Grosjean

Soutenue dans le cadre du réseau Quint'Est par les Théâtre d'Auxerre et MA – Scène Nationale de Montbéliard, ce projet a été présenté le 21 novembre 2011 dans le cadre des Brouillons de Quint'Est et sélectionné par Quint'Est pour être présent à la Route des 20, Théâtre de Ville en Rhône Alpes le 6 janvier 2012.

Cette compagnie Franc comtoise a bénéficié du Studio pour 6 jours de répétition et trois représentations de « Héroïnes » ont été présentées aux publics.

Au Théâtre d'Auxerre, Caroline Grosjean a animé un week-end danse intitulé « Du classique au contemporain » (voir page 41), ouvert sa porte pour une répétition publique mené un atelier auprès d'une classe du Lycée des métiers Vauban (voir page 31).

# LE PROJET

# ARTISTIQUE ET CULTUREL

## LES AUTRES ÉQUIPES ARTISTIQUES SOUTENUES

The Will corporation - Hervé Chaussard,  
cette compagnie de danse icaunaise a bénéficié d'une mise à disposition à titre gratuit du Studio afin de procéder à 5 jours de recherches / répétition de son spectacle « My favorite game ».

Christophe Alévêque & Serena Reinaldi,  
ces deux artistes médiatisés ont répété et présenté leur spectacle « 2000 ans de mensonge » 4 représentations dans le studio. Ce partenariat a fait l'objet d'un contrat de coréalisation.

Si & seulement si – Odile Macclai,  
cette compagnie de théâtre documentaire Aubeoise a bénéficié d'une mise à disposition à titre gratuit de la grande salle afin de procéder à 9 jours de recherches / répétition de son spectacle « Indéfectible ». Cette proposition appelant sur scène des musiciens, des comédiens et des acrobates.

Théâtre à Cran – Jean-Jacques Parquier,  
cette compagnie bourguignonne a bénéficié d'une mise à disposition à titre gratuit du Studio afin de procéder à 6 jours de recherches / répétition de son spectacle « Une nuit Arabe ».

# LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

## LES EXPOSITIONS

### IMAGES DE THÉÂTRE - ANETTE LENZ / VINCENT PERROTTET

samedi 1er septembre au vendredi 26 octobre

Anette Lenz et Vincent Perrottet sont graphistes et accompagnent les lieux d'art vivant de leurs images depuis de nombreuses années. Cette année ils réalisent l'identité graphique du Théâtre d'Auxerre et exposent, pour se présenter au public, une série d'affiches conçues pour d'autres scènes françaises avec lesquelles ils travaillent ou ont travaillé.

### RICHARD PELLETIER - PHOTOGRAPHE

mardi 13 novembre au jeudi 20 décembre

« Tout ce qui n'est pas donné est perdu. » Voilà le mot d'ordre que suit le photographe Richard Pelletier.

Dehors grisaille, horaires contraints et faux semblants ! Richard Pelletier vous ouvre sa valise et en sort ses instantanés de voyage. La photographie est son métier ; elle n'en est pas moins une passion, d'autant ravivée lorsqu'il visite cet ailleurs où il aime porter un regard décalé. Ce n'est pas la vision d'un photographe que vous découvrirez sur cette exposition, mais celle d'un contemplatif de nos paysages ruraux, urbains et humains... bref, de la vie.

### FABIEN FREGONA

mardi 8 janvier au vendredi 1er février

### ANNULÉ À LA DEMANDE DE L'ARTISTE

"L'art n'appartient à personne. Il est né de l'inspiration de ses créateurs à travers leurs oeuvres que chacun aura la liberté d'interpréter à sa façon, sa ou ses significations, si signification il y a... bien sûr !

L'artiste reste et restera le seul à en détenir les secrets qu'il aura loisir ou pas à révéler."

Artiste autodidacte, Fabien Fregona a commencé son travail de peinture par la peinture à l'huile puis peu à peu vers l'acrylique au couteau. De nouvelles inspirations l'amènent aujourd'hui à travailler le mélange de l'acrylique avec la peinture en aérosol permettant des effets saisissants.

### CARTE BLANCHE À L'ESPACE DES ARTS VISUELS D'AUXERRE

mardi 4 mars au vendredi 12 avril

"Dans le cadre d'un partenariat entre le Théâtre et l'Espace des Arts Visuels de la Ville d'Auxerre, un groupe de spectateurs privilégiés, tous issus des différents quartiers de la ville, participe à trois ateliers artistiques en lien avec trois spectacles vus au cours de la saison au Théâtre d'Auxerre et en résonance avec des oeuvres de l'Artothèque. Nous vous proposons de découvrir ce travail d'atelier ainsi que les oeuvres de l'Artothèque de l'EAV qui ont nourri, inspiré ce travail. Un clin d'oeil pour vous donner envie de choisir une oeuvre à emprunter chez vous (principe de l'Artothèque !), de repenser à un spectacle sous un angle différent ou bien encore de participer à votre tour à un prochain parcours culturel ..."

# ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES LE THÉÂTRE SUR SON TERRITOIRE

## LES PRINCIPES ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le Théâtre – scène conventionnée d'Auxerre, aspire à devenir un lieu de découverte et de vie pour tous. Aussi le pôle des publics est spécifiquement chargé d'organiser au mieux la relation aux publics et les actions culturelles, visant à rendre le Théâtre accueillant. Ce sont, sur la saison 2012-2013 presque 4000 personnes qui sont touchées par les actions culturelles hors programmation.

Avant de détailler le bilan des actions, voici quelques décisions et mouvements entamés sur la saison contribuant à l'esprit d'ouverture du lieu.

**Une politique tarifaire incitative et simplifiée** a été décidée par le Théâtre d'Auxerre pour la rentrée 2012. La nouvelle grille instaurée supprime les différences de prix entre spectacles : les spectacles les plus onéreux (en coût de cession) sont accessibles pour tout un chacun et, par la même occasion, on écarte l'idée que les spectacles les plus coûteux sont de meilleure qualité.

### **Le Foyer bar lieu de vie et d'échange**

Une réflexion est entamée par l'équipe pour faire du Foyer bar du Théâtre un lieu encore plus chaleureux et accueillant. En cours de saison, une proposition fait ainsi à nouveau son apparition : celle d'une restauration légère avant et après le spectacle.

### **La concertation et la co-construction**

Outils de développement et de médiation auprès des publics, les projets culturels sont aussi souvent que possible construits dans l'échange avec les services culturels de la Ville et les maisons de quartiers, mais aussi le secteur associatif. La « concertation publique » contribue également au rapprochement des populations autour du projet du Théâtre sur son territoire. Ainsi, le projet du futur site Internet a-t-il été confronté au regard et à la critique de jeunes gens à chaque étape de sa conception et de sa réalisation.

### **L'Éducation artistique et culturelle : un axe fort**

Déjà très présente au sein du projet du Théâtre par le biais du Service Éducatif, l'éducation artistique en milieu scolaire est affirmée en tant qu'axe fort, de la crèche à l'enseignement supérieur. ...

### **Le projet culturel : des axes transversaux**

Dans le cadre de ses missions de Délégation de service public de la Ville d'Auxerre, et de scène conventionnée par le dispositif du Ministère de la Culture, le pôle des publics du théâtre construit un programme régulier et « à la carte » d'actions culturelles réparties en 3 approches complémentaires.

### **• Découvrir**

L'objectif d'élargissement des publics implique un travail sur les freins à la fréquentation. La méconnaissance du lieu Théâtre et du monde du spectacle vivant en fait partie. Aussi des actions simples de découverte du lieu théâtre, des métiers, d'un instrument, d'une histoire ou des personnes qui portent les spectacles constituent souvent un premier levier d'action vers le positionnement de spectateur. Il s'agit là de provoquer l'envie d'assister au spectacle, susciter la curiosité, d'ouvrir une porte...

### **• Comprendre**

Les équipes artistiques aux côtés de l'équipe du Théâtre contribuent à donner des clés aux spectateurs et futurs spectateurs. Mais également à celles et ceux qui sont chargés de transmettre ces clés, notamment les enseignants.

Ces propositions sont aussi là pour répondre aux motivations d'une partie du public et le fidéliser.

### **• Expérimenter**

L'expérience physique du geste, de la voix, de l'écriture sont incomparables à celle de l'écoute et du regard. Offrir un accès par la pratique est souvent la seule approche possible pour « capter » certains publics. Mais apprendre à devenir acteur c'est aussi apprendre à devenir spectateur. Et la pratique est toujours rapprochée de l'objet artistique.

« LE THÉÂTRE EST UN ENDROIT OÙ LA PENSÉE HUMAINE PEUT AVANCER,  
UN ENDROIT OÙ L'HOMME QUI ENTRE, N'EST PAS LE MÊME QUE CELUI QUI SORT. »

MICHEL DIDYM

# DECOUVRIR

## PRÉSENTATIONS DE SAISON PERSONNALISÉES ET ACCUEILS DE NOUVEAUX ARRIVANTS

### OBJECTIFS

- Aller à la rencontre du public
- Donner à découvrir les propositions artistiques de la saison
- Casser l'image d'un lieu réservé à quelques connaisseurs
- Guider le public dans ses choix de spectacle

### CONTENU

Présentation des propositions artistiques de la saison par l'équipe du Théâtre d'Auxerre, sous une forme plus informelle que les soirées de présentation de saison, de façon à favoriser des temps d'échanges privilégiés avec le public.

Tenue de points d'informations pour les accueils de nouveaux arrivants, et distribution de cartes cadeaux aux nouveaux arrivants.

### PUBLICS

Ces rencontres sont essentiellement destinées à des publics qui ne fréquentent habituellement pas le Théâtre. Pour ces raisons, elles se font en dehors des murs du Théâtre (communes extérieures, différents quartiers de la ville).

Intervenants : Pôle « publics » du Théâtre

### DATES ET FRÉQUENTATION

17 septembre	Accueil des nouveaux étudiants	Maison de la jeunesse	8
18 septembre	Présentation de saison personnalisée	AugyAsso. « Arts, patrimoine, habitat »	11
21 septembre	Présentation de saison personnalisée	Maison de quartier	8
30 novembre	Accueil nouveaux arrivants	Abbaye Saint-Germain	30
<b>Total</b>			<b>57</b>

### BILAN QUALITATIF

Les présentations de saisons personnalisées sont toujours largement appréciées, mais il est difficile d'en mesurer les retours en terme de fréquentation.

On sait en revanche que les accueils de nouveaux arrivants n'offrent que peu de retours (peu de cartes cadeaux sont utilisées). Il n'en demeure pas moins que la présence du Théâtre est essentielle sur ces événements.

# DECOUVRIR

## PRÉSENTATIONS DE SAISON SCOLAIRES POUR LES ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS

### OBJECTIFS

- Aller à la rencontre du public pédagogique
- Donner à découvrir les propositions artistiques de la saison
- Guider le public enseignant dans ses choix de spectacle
- Envisager des actions culturelles en lien avec les structures éducatives

### CONTENU

- Pré-sélection des spectacles adaptés aux publics concernés.
- Présentation des propositions artistiques de la saison par l'équipe du Théâtre d'Auxerre ainsi que leur perspectives pédagogiques, artistiques ou culturelles
- Présentation des modalités de venue au spectacle et de réservation
- Temps d'échanges

### PUBLICS

Ces présentations sont essentiellement destinées aux équipes pédagogiques (enseignants, animateurs, référents culturels, associations éducatives partenaires...)

Intervenants : Pôle « publics » du Théâtre, présence de l'Yonne en Scène pour la présentation jeune public.

### DATES ET FRÉQUENTATION

Mercredi 5 juin	Equipes pédagogiques du secondaire	Studio	21
Mercredi 12 juin	Jeune public Equipes pédagogiques de primaire et IME/CME	Salle de répétition	19
<b>Total</b>			<b>40</b>

### BILAN QUALITATIF

Ces temps de présentation représentent une étape importante pour le Service éducatif dans la préparation de la saison à venir. C'est également un moment privilégié pour rencontrer les équipes éducatives et leur apporter des clés de lecture des œuvres et des propositions de réflexion ou d'action avec leur élèves ou groupes. En dehors de la présentation de spectacles pré-sélectionnés, une attention toute particulière est donnée aux projets des enseignants pour construire avec eux des actions culturelles ou artistiques adaptées. Il a également été nécessaire de rappeler les modalités de réservation et de venue au spectacle, afin que ces démarches ne constituent pas un obstacle au bon déroulement de leur venue.

La totalité des enseignants, éducateurs ou animateurs présents à ces deux événements ont réservé un ou plusieurs spectacles pour leurs groupes (en septembre).

# DECOUVRIR

## UNE JOURNÉE AU THÉÂTRE

### OBJECTIFS

- Permettre au public d'accéder à l'établissement culturel
- Se familiariser avec son fonctionnement, ses codes sociaux
- Aborder la dimension historique et patrimoniale du lieu
- Découvrir les différents corps de métiers dans la production d'un spectacle
- Comprendre les intentions, les choix du metteur en scène

### CONTENU

Bien plus qu'une visite du théâtre, c'est une immersion aux côtés des équipes administrative et technique du théâtre, des équipes artistiques présentes qui est proposée aux groupes. Les participants peuvent ainsi mieux appréhender le fonctionnement d'un théâtre sur une journée « type ». Arrivés en fin de matinée, ils resteront jusqu'au démontage du spectacle, en échangeant avec chaque travailleur croisé au fil des déambulations. Cette formule permet par ailleurs de préparer le groupe à la représentation du soir.

### PUBLICS

destiné prioritairement aux classes, cette action peut être déclinée pour tout groupe de spectateurs adultes.

Intervenants : Equipes administrative et technique du Théâtre, Cie La Tramédie

### DATES ET FRÉQUENTATION

13 décembre	classe littérature et société du lycée Jacques Amyot	25
<b>Total</b>		<b>25</b>

### BILAN QUALITATIF

Proposition nouvelle pour les enseignants qui semble avoir séduit ses premiers participants. Le temps disponible permet une approche différente et la création de liens entre les élèves et les équipes rencontrées.

A développer dans les saisons à venir.

# DECOUVRIR

## VISITES DU THÉÂTRE -CITOYENNETÉ

### OBJECTIFS

- Permettre au public d'accéder à l'établissement culturel
- Se familiariser avec son fonctionnement, ses codes sociaux
- Aborder l'aspect patrimonial et historique du Théâtre d'Auxerre

### CONTENU

Le projet est adressé à un groupe d'élèves du collège Bienvenue Martin, et a été construit par Emmanuel Freund, et s'est inscrit dans un parcours intitulé « une histoire de la citoyenneté auxerroise : la création d'un espace culturel pour tous ».

Des visites d'1h30 ont été assurées par l'équipe du Théâtre d'Auxerre. Elles ont ainsi permis d'aborder le Théâtre comme un lieu culturel mais également comme un espace clef de l'histoire de la citoyenneté icaunaise (Maison du peuple, lecture et analyse des fresques de Jean Burkhalter...). Les visites ont donc été adaptées au public et aux attentes pédagogiques définies par Emmanuel Freund.

A l'issue de ce parcours, les élèves ont réalisé des articles qui seront publiés sur le nouveau site du Théâtre.

### PUBLICS

élèves des classes de 4ème du collège Bienvenu Martin

Intervenants : Pôle des publics du Théâtre

### DATES ET FRÉQUENTATION

12 octobre 12	12
21 décembre 12	30
8 mars 13	12
3 mai 13	24
<b>Total</b>	<b>78</b>

### BILAN QUALITATIF ET PERSPECTIVES

- Bon investissement de la part des élèves concernés, notamment visible lors de la réalisation des articles.
- Pour la saison prochaine envisager de pré-établir des groupes avec des thématiques variées pour cibler davantage les visites sur des thèmes précis.
- Prévoir au moins une venue à un spectacle pour les élèves concernés.

# DECOUVRIR

## LE CINÉ-CLUB

### OBJECTIFS

Développer et enrichir le parcours des spectateurs  
Faire du théâtre un lieu ouvert sur son territoire

### CONTENU

Programmation de quatre films en lien avec la saison artistique 12-13. La projection est précédée d'une présentation du film, du réalisateur, et/ou suivie d'un débat sur le film, ses liens avec le spectacle programmé à la suite.  
En partenariat avec les Amis du Théâtre et Cinémanie

### PUBLICS

tout public

Intervenants : bénévoles de Cinémanie et/ou les Amis du Théâtre pour les présentations

### DATES ET FRÉQUENTATION

13 novembre	The servant	Grande salle	120
14 janvier	Peines d'amour perdues	Grande salle	87
21 mars	Le tombeau des lucioles	Grande salle	111
14 mai	Secret Sunshine	Grande salle	61
<b>Total</b>			<b>379</b>

### BUDGET

Dépenses	Location de films 270 x 3	810 €
<b>Total</b>		<b>810€</b>

Recettes	Participation Amis du Théâtre	270 €
	Participation Cinémanie	270 €
<b>Total</b>		<b>540 €</b>

### BILAN QUALITATIF

Une belle cohérence avec la programmation adoptée par le public dès cette première saison pour sa mise en place. Le genre cinéma et la gratuité ont amené de nouveaux publics au Théâtre (notamment pour Le Tombeau des Lucioles).

Il reste à trouver le bon rythme pour la présentation des films : estimée trop longue pour la première, elle a été reporté à l'issue du film pour la seconde, les spectateurs n'étant pas restés à la fin.

# DECOUVRIR

## ATELIERS MUSIQUE CLASSIQUE ET IMPROVISATION

### OBJECTIFS

Découverte de l'improvisation en musique  
Sensibilisation à un travail d'invention et de fantaisie

### CONTENU

En amont de chacun de ses concerts, l'association Les Concerts de Poche conçoit et met en œuvre des ateliers musicaux afin d'aller à la rencontre de publics variés et notamment tous ceux qui, pour des raisons sociales, géographiques ou culturelles ne seraient pas forcément venus d'eux-mêmes à un concert (jeunes adolescents, personnes isolées et/ou défavorisées...).

Les ateliers sont l'occasion de faire découvrir tout d'abord la musique de la période classique et ce compositeur hors-pair, qu'est Mozart. Jeux de chant et de rythme permettront de faire comprendre les grandes règles de la musique de cette époque tandis que des mimes, des repères historiques et biographiques permettront de mieux cerner le personnage de Mozart. L'atelier sera également l'occasion de faire découvrir le principe de l'improvisation et de proposer une initiation aux participants. Les artistes-intervenants partiront par exemple de mélodies connues des participants afin de leur montrer comment elles peuvent évoluer lors d'une improvisation. Le musicien présent pourra également se prêter à toute sorte de contraintes imposées par les participants afin d'être lui-même contraint... d'improviser !

### PUBLICS

tout public

Intervenants : Maison de quartiers, centres sociaux, IME, Foyer Gouré, Secours populaire, gens du voyage

Durée : 7 heures d'intervention ( 1h par atelier)

### DATES ET FRÉQUENTATION

Mardi 8 janvier	Secours populaire	Au Théâtre	5
	IMP Les Isles SIFPRO	IMP Les Îles	10
	Foyer Gouré	Foyer Gouré	10
Mercredi 9 janvier	Maison de quartier Rive-droite	Maison de quartier Rive-droite	12
	Centre de loisirs Saint-Siméon	Centre de loisirs Saint-Siméon	12
	Centre social Sainte-Geneviève	Au Théâtre	8
	Enfants du voyage	Au Théâtre	7
<b>Total</b>			<b>64</b>

### BUDGET

Dépenses Interventions artistiques : inclus dans coût de cession

### BILAN QUALITATIF

Le côté interactif et ludique, largement apprécié des participants, rend ces ateliers particulièrement accessibles. Les hésitations de la comédiennes (en remplacement) ont pu créer une confusion dans ses explications sur les tous premiers ateliers.

Les participants aux ateliers n'étaient malheureusement pas toujours les spectateurs présents le soir du concert, leurs encadrants pas nécessairement présents. Il faut donc veiller à former les encadrants pour les venues au Théâtre.

# DECOUVRIR

## ATELIER DE DÉCOUVERTE DE PERCUSSIONS ASIATIQUES

### OBJECTIFS

- Préparer la venue des enfants au spectacle
- Découvrir une culture et des savoir-faire différents
- S'initier à l'art des percussions

### CONTENU

- Présentation du groupe de percussionnistes
- Présentation des « figures » gestuelles, de leur signification symbolique
- Présentation des instruments et de leur représentation
- Invitation aux enfants pour l'apprentissage de l'une des figures

### PUBLICS

Enfants de la Maison des Enfants de Saint-Siméon

Intervenants : Musiciens de la troupe Ten Drum Art Percussion Group

### DATES ET FRÉQUENTATION

20 mars 13	Maison des enfants	Au Théâtre	12
<b>Total</b>			<b>12</b>

### BUDGET

Dépenses Interventions artistiques : inclus dans coût de cession

### BILAN QUALITATIF

- Temps fort d'échange et de découverte culturelle
- Atelier de rythmique et de percussion
- Exercices de gestuel et de percussion sur scène avec l'ensemble de la troupe.

L'ensemble du groupe s'étant associé au complet pour cet atelier d'initiation les enfants ont pu avoir un accompagnement complet et personnalisé. Outre l'aspect artistique les enfants ont témoigné une grande curiosité face à une culture nouvelle ce qui a permis des échanges variés.

Cependant, la phase de préparation au spectacle a perdu de son sens étant donné que les enfants présents à l'atelier n'étaient pas les mêmes que ceux présents au spectacle du soir.

# DECOUVRIR

## LYCÉENS PROFESSIONNELS ET APPRENTIS AU THÉÂTRE CONTEMPORAIN

### OBJECTIFS

- Découvrir un espace culturel et artistique de la Région ou du département
- Renforcer le contact des lycéens et des enseignants avec le monde du spectacle vivant
- Appréhender le répertoire de la création théâtrale contemporaine
- Accompagner les enseignants dans une poursuite du travail en classe
- Favoriser un parcours du spectateur à destination des lycéens dans la perspective d'une autonomisation sur leur venue aux spectacles

### CONTENU

Ecole du spectateur comprenant un parcours des élèves sur 3 spectacles dont 2 au théâtre le plus proche.

Stage de formation régional des enseignants impliqués, au PRHAC – Théâtre Dijon Bourgogne : Une découverte du théâtre par le plateau et ses techniques.

### PUBLICS

Lycée Fourier à Auxerre, Lycée Chevalier d'Eon à Tonnerre, Lycée Blaise Pascal à Migennes

### DATES ET FRÉQUENTATION

Lycée Blaise Pascal à Migennes	03 octobre 2012	27+2
	11 avril 2013	26+3
Lycée Chevalier d'Eon à Tonnerre	12 février 2013	28+2
	04 avril 2013	28+2
Lycée Blaise Pascal à Migennes	25 octobre 2013	19+2
	17 janvier 2013	4
	22 janvier 2013	19+2
	12 février 2013	12+2
<b>Total</b>		<b>163 élèves</b>

### BUDGET

Dépenses		Recettes	
Lycée Blaise Pascal à Migennes	De peigne et de misère / Himmelweg	270+260 = 530 €	DRAC : 530 €
Lycée Chevalier d'Eon à Tonnerre	Coalition / Petite trilogie Keene	280+280 = 560 €	DRAC : 560 €
Lycée Blaise Pascal à Migennes	Ou pas / As you like it / Signaux / Coalition	190+40+190+120 = 540 €	DRAC : 540 €
<b>Total</b>		<b>1630 €</b>	<b>1630 €</b>

Les déplacements des élèves en bus sont pris en charge par le Conseil Régional de Bourgogne.

### BILAN QUALITATIF

- Bilan très positif de la part des enseignants et des élèves
- Véritable espace de découverte et de déconstruction de préjugés
- la venue aux spectacles a favorisé des travaux en classe originaux et ont renforcé le travail d'argumentaire et de regard des lycéens.
- Quelques faiblesses concernant le transport des jeunes et la considération de leurs familles dans ce parcours du spectateur.

### CONCLUSION RÉDIGÉE PAR LE RECTORAT DE DIJON : ANNE VAUTROT

Les professeurs sont satisfaits d'avoir participé à ce projet : il a permis à leurs élèves d'entrer en contact avec un univers qui ne leur était pas familier. Souvent, il a soudé la classe et leur a donné des références culturelles communes. Des élèves sont devenus des adeptes inconditionnels !! Le théâtre est devenu un lieu de plaisir même s'il fait réfléchir. Unaniment les professeurs se disent prêts à recommencer forts de leur expérience, en améliorant les conditions du dispositif dans leur lycée puisqu'ils en ont maintenant la maîtrise. Ils remercient l'Education nationale, la Drac et le Conseil régional qui leur ont permis de mener à bien un projet aussi innovant.

# COMPRENDRE

## RENCONTRE AVEC LES ÉQUIPES ARTISTIQUES

### OBJECTIFS

- Découvrir les différents corps de métiers dans la production d'un spectacle
- Comprendre les intentions, les choix du metteur en scène
- Resituer l'œuvre dans son contexte historique, social, culturel
- Trouver un point d'entrée pour faciliter l'accès à l'œuvre

### CONTENU

Des rencontres d'environ une heure sont organisées en amont ou en aval des spectacles, au sein des structures éducatives. Il est alors question de constituer un temps d'échange interactif entre les équipes artistiques présentes et les élèves. Cette démarche permet ainsi de créer un lien entre le ou les artiste(s) présent(s), et offre également des éléments de lecture d'une oeuvre.

### PUBLICS

Groupes scolaires ou tout public

Intervenants : Equipes artistiques et techniques accueillies durant la saison.

### DATES ET FRÉQUENTATION

17 janvier 13	Cendre Chassanne, As you like it	Collège Denfert Rochereau	37
18 janvier 13	Cendre Chassanne, As you like it	Compagnons du devoir	33
28 janvier 13	Elvire Jenciu, Celles qui savaient	Collège de Tonnerre	32
02 avril 13	Laurent Crovella, La petite trilogie Keene	Lycée Jacques Amyot	32
09 avril 13	Catherine Toussaint, Himmelweg	Lycée professionnel Fourier (internat)	25
<b>Total</b>			<b>159</b>

### BUDGET

Dépenses Interventions comprises dans le coût de cession

### BILAN QUALITATIF

- Démarche soumise dépendante de l'investissement et de l'intérêt des professeurs ou accompagnateurs en charge du groupe.
- Temps important pour accéder plus facilement au spectacle.

# COMPRENDRE

## BORD-PLATEAU

### OBJECTIFS

Constituer un temps de rencontre entre le public et les équipes artistiques à l'issue des spectacles.

Comprendre les intentions, les choix du metteur en scène

Resituer l'œuvre dans son contexte historique, social, culturel

Développer et enrichir le parcours des spectateurs

### CONTENU

Ce temps privilégié offre au public la possibilité de réagir "à chaud" au spectacle et soumettre aux équipes artistiques leur ressenti ou leurs interrogations. Cet échange permet également aux équipes techniques de présenter aux spectateurs leur travail, de la création à la représentation.

### PUBLICS

Tout public

Intervenants : Equipes artistiques et techniques des compagnies.

### DATES ET FRÉQUENTATION

Un homme debout	16 octobre	Jean Marc Mahy	65
Le journal d'une femme de Chambre	15 novembre	Jean Marie Villégier et l'équipe artistique	22
Un tigre dans le crâne	22 novembre	Elvire Ienciu	4
Rhinocéros	29 novembre	Alain Timar	45
Dans la solitude des champs	12 décembre	Marine Mane	25
Celles qui savaient...	30 janvier	Elvire Ienciu	15
Miche et Drate	13 et 14 mars	Christian Duchange	28
Héroïnes	28 mars	Caroline Grosjean	44
La mère	16 mai	Shin Meran	40
<b>Total</b>			<b>288</b>

### BILAN QUALITATIF

Ce dispositif tend à donner aux spectateurs certaines clefs de lecture des oeuvres tout en créant un lien entre les publics et les artistes. En ce sens il apparaît comme un élément important à l'appréhension du monde du spectacle vivant.

# COMPRENDRE

## RÉPÉTITION PUBLIQUE

### OBJECTIFS

Comprendre les intentions, les choix du metteur en scène

Resituer l'œuvre dans son contexte historique, social, culturel

Trouver un point d'entrée pour faciliter l'accès à l'œuvre (ex : découverte de la voix lyrique)

Faire du Théâtre un lieu ouvert sur son territoire

Développer et enrichir le parcours des spectateurs

### CONTENU

Profitant des temps de création des équipes artistiques en nos murs, cette rencontre entre le public et les équipes artistiques est un moment privilégié, dévoilant le temps de cet échange les ingrédients qui constituent « la magie » du spectacle vivant. On y perçoit la recherche, les doutes, les évolutions du travail de création, tout en recevant quelques clés sur l'œuvre présentée.

### PUBLICS

Tout public

Intervenants : Equipes artistiques et techniques accueillies durant la saison.

### DATES ET FRÉQUENTATION

19 décembre	Autour de Héroïnes	Cie Pièces détachées	53
9 janvier	Autour de La petite trilogie Keene	Cie Les Méridiens	7
12 janvier	Cours d'improvisation public	Jean-François Zygel	30
16 mars	Autour de Un camino de Santiago	Ensemble La Fenice	60
<b>Total</b>			<b>150</b>

### BUDGET

Dépenses                      Interventions comprises dans le coût de cession

### BILAN QUALITATIF

Cette proposition plus que tout autre est souvent incitatrice d'une venue au spectacle. Car l'échange avec la compagnie implique le spectateur. Le regard du spectateur, souvent premier regard « extérieur » sur la pièce, revêt une importance particulière.

# COMPRENDRE

## STAGE PRATIQUE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

### OBJECTIFS

- Travail sur des entrées pédagogiques en lien avec des spectacles de la saison 12/13
- Utilisation pratique du Théâtre en classe
- Ouverture vers la création contemporaine par une approche pratique au plateau pour les enseignants

### CONTENU

Explorer des pistes pédagogiques autour de spectacles choisis dans la saison théâtrale. Laurent Crovella, metteur en scène professionnel et compagnon de route de cette saison, sera associé à cette journée de formation et proposera différentes entrées et réflexions pour une utilisation ludique et pratique du théâtre en classe.

### PUBLICS

Enseignants des collèges et lycées de l'Yonne

Intervenants : Laurent Crovella, metteur en scène professionnel de la compagnie les méridiens, compagnon de la saison  
Florence Monvaillier, professeur de lettres missionnée par le Rectorat de Dijon

Durée : 6 heures

### DATES ET FRÉQUENTATION

Vendredi 28 septembre	Au Théâtre	20
<b>Total</b>		<b>20</b>

### BUDGET

#### Dépenses

Intervention pédagogique Florence Monvaillier	financé par l'Education Nationale dans le cadre de son missionnement auprès du Théâtre
Intervention artistiques et défraiements Laurent Crovella	450 €
<b>Total</b>	<b>450 €</b>

### BILAN QUALITATIF

Bilan très positif : 20 professeurs de différents établissements de l'Yonne ont participé au stage (Collège Denfert Rochereau, Lycée de Toucy, Collège Paul Bert, Lycée Saint Joseph, Collège de Tonnerre ; Collège de Chablis ; Collège Albert Camus ; Lycée Fourier ; Collège d'Avallon). Un questionnaire bilan a permis de noter que pour une très grande majorité des participants, le stage a répondu à leur attentes et va leur permettre d'évoluer dans leur pratique. Ils repartent avec de nouvelles idées mais également de nouveaux textes à exploiter en classe.

Seul élément contraignant dans l'organisation, les enseignants n'ont pas reçu d'ordre de mission de la part du rectorat, et parfois pas d'autorisation pour assister au stage.

# COMPRENDRE

## DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

### OBJECTIFS

- Travail sur des entrées pédagogiques en lien avec des spectacles de la saison 12/13
- Donner des pistes et outils pour une utilisation pratique en classe

### CONTENU

Quel spectacle pour quel public : à qui le spectacle peut-il être destiné ?  
Entrer dans la pièce : des pistes d'entrée par le texte, le jeu, l'écriture  
Les textes en résonance / lectures croisées  
Interview des artistes  
Informations sur l'auteur, la compagnie

### PUBLICS

Enseignants des collèges et lycées de l'Yonne

Intervenants : Florence Monvaillier, professeur de lettres missionnée par le Rectorat de Dijon

Durée : 6 heures

### DATES ET FRÉQUENTATION

Novembre 2012	Un tigre dans le crâne	Diffusion en novembre
Février 2013	La petite Trilogie Keene	Diffusion en avril
Mars 2013	La mère	Diffusion en mai

### BUDGET

Dépenses

---

Intervention pédagogique Florence Monvaillier financé par l'Éducation Nationale dans le cadre de son missionnement auprès du Théâtre

### BILAN QUALITATIF

Les retours des enseignants nous indiquent que les dossiers sont toujours appréciés des enseignants et les incite à préparer la venue au spectacle, notamment en passant par des exercices pratiques. Les dossiers sont donc utiles pour explorer le texte – particulièrement cette saison où les dossiers ont été réalisés sur des auteurs contemporains – mais surtout pour sortir du texte dès la préparation en amont.

# EXPERIMENTER

## ATELIER DE PRATIQUE VOCALE AU COLLÈGE ALBERT CAMUS AVEC LES CHANTEURS DE L'ENSEMBLE AEDES

### OBJECTIFS

- Développer la sensibilité des élèves au service d'une production musicale maîtrisée
- Travailler la respiration et, plus généralement, le geste vocal
- Donner une expérience des espaces de création et de diffusion de la culture pour les enfants en lien avec des artistes professionnels

### CONTENU

Mathieu Romano (directeur artistique d'AEDES) et les chanteurs du chœur sont intervenus 5 fois auprès d'une classe de 6ème et une classe de 5ème du Collège Albert Camus d'Auxerre.

Il fut alors question d'initier les élèves à la pratique du chant, selon divers exercices de découverte et d'expérimentation collectifs.

### DATES ET FRÉQUENTATION

Dates		Effectifs
22 janvier	Classe de 6ème	25 élèves
	Classe de 5ème	25 élèves
5 février	Classe de 6ème	25 élèves
	Classe de 5ème	25 élèves
12 mars	Classe de 6ème	25 élèves
	Classe de 5ème	25 élèves
30 avril	Classe de 6ème	25 élèves
	Classe de 5ème	25 élèves
21 mai	Classe de 6ème	25 élèves
	Classe de 5ème	25 élèves
<b>Total</b>		<b>50</b>

### BUDGET

Dépenses	Interventions artistiques et défraiements	7500 €
<b>Total</b>		<b>7500 €</b>
Recettes	Drac Financement de la résidence Aedes au Théâtre d'Auxerre	7500 €
<b>Total</b>		<b>7500 €</b>

### BILAN QUALITATIF

Bon investissement de la part des élèves et de l'enseignante.

Parcours varié par intervenants et exercices proposés

Mathieu Romano nous a signalé cependant que le temps d'atelier était trop court, c'est pourquoi le dispositif pourrait se concentrer la saison prochaine une seule classe sur 2h.

Un rendu est également à envisager pour la saison 13/14.

# EXPERIMENTER

## ATELIER DANSE AVEC CAROLINE GROSJEAN AUTOUR DE LA CRÉATION D'HÉROÏNES

### OBJECTIFS

sensibilisation à la danse contemporaine et à l'histoire de la danse

### CONTENU

Héroïnes est un spectacle qui puise son inspiration dans l'univers des personnages féminins de la littérature, de l'histoire, des arts, de la mythologie... Cet atelier, en lien avec la création, sera l'occasion de goûter des matières de corps contrastées, physiques, poétiques, sensibles... tout en tentant de les inscrire dans le champ plus large de l'histoire de la danse. En créant des passerelles entre mouvements et figures emblématiques de la danse, en s'immergeant dans un processus de création contemporain et en revisitant certains « classiques » de l'histoire chorégraphique, il s'adresse à tous les amateurs de danse, pratiquants ou non.

### PUBLICS

Lycée des métiers Vauban / 16 élèves

Intervenante : Caroline Grosjean / Chorégraphe et danseuse de la compagnie Pièces détachées

Durée : 6 heures

### DATES ET FRÉQUENTATION 16 participants

15 février 2013	Studio	16
26 mars 2013	Studio	16
<b>Total</b>		<b>16 élèves</b>

### BUDGET

Dépenses Interventions artistiques prises en charge par le Lycée des métiers Vauban

### BILAN QUALITATIF

- Découverte et pratique de la danse contemporaine
- Appréhension de l'expression corporelle.
- Échange autour du processus de création d'un spectacle contemporain
- Renforcement d'une dynamique de groupe mixte
- Venue au spectacle Héroïnes le 28/3/13 suivi d'un échange avec Caroline Grosjean à l'issue de la représentation.

De manière générale, du point de vue des stagiaires, ces ateliers ont été un véritable espace de découverte artistique (initiation à la danse contemporaine) et culturelle (découverte du Théâtre, de la scène et participation à un spectacle). L'équipe pédagogique a souligné un réel investissement de la part des élèves et une bonne ouverture d'esprit de leur part. Caroline Grosjean a indiqué que la courte durée de cette action n'a pas permis de créer un travail de qualité suffisant à ses yeux. Elle a cependant reconnu l'intérêt et la mobilisation que les jeunes ont témoigné lors de ces deux journées.

# EXPERIMENTER

## ATELIER THÉÂTRE D'OMBRE À L'ECOLE MARTINEAU DES CHESNEZ

### OBJECTIFS

- Confection d'un spectacle de théâtre d'ombre
- Initiation à la technique
- Jeu et manipulation

### CONTENU

4 ateliers de découverte du théâtre d'ombres ont été animés par Jean François Vallet (compagnie Tout Terrain), auprès d'une classe de CE2. Les élèves ont réalisé des silhouettes à partir de gabarits et des décors. Ils ont également découvert les possibilités offertes par la technique des ombres et des contraintes induites. Un apprentissage sur la manipulation et la mise en ombre a été entrepris. A l'issue de ces ateliers une présentation publique a eu lieu au studio du Théâtre d'Auxerre.

Enfin, en complément de ce parcours, la classe a assisté au spectacle jeune public *Je me souviens*.

### PUBLIC

une classe de CE2

Intervenant : Jean-François Vallet, compagnie Tout Terrain

Durée : 6 heures

### BUDGET

1000€ (participation du théâtre à hauteur de 300 € + valorisation studio)

Intervention artistique	58€ x 6 = 348 €
Défraiements transports	6 aller-retour Saint-Florentin / Auxerre = 52 €
Mise à disposition du studio	500€

### Total

### BILAN QUALITATIF

Cette expérience a permis à l'enseignante de travailler différents axes autour de l'expression corporelle :

- motricité
- jeu d'expression
- travail face au miroir

Les enfants ont également travaillé leur mémorisation (personnage, gestuelle, histoire) et ils ont également fait appel à leur imagination en prenant part à la création même de l'histoire, notamment en faisant des propositions autour des différents personnages représentés.

Leur investissement créatif s'est aussi concrétisé par la réalisation de silhouettes en carton.

De plus cette action a révélé un véritable travail collectif, plusieurs enfants présentant lors du spectacle un même personnage à tour de rôle.

# EXPERIMENTER

## ATELIER THÉÂTRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE PERRIGNY

### OBJECTIFS

- Accéder à une pratique artistique et culturelle
- Favoriser la production d'un travail artistique, l'implication individuelle dans une création collective
- Éveiller la capacité créatrice des élèves
- Vivre l'expérience d'une « production » théâtrale

### CONTENU

15 heures d'ateliers de pratique artistique aux côtés d'Antoine Linguinou- Cie Archipel, ont été menées en lien exclusif avec le spectacle *Miche et Drate*. Une mise à disposition du studio pour un rendu d'atelier, accompagné par l'équipe technique du théâtre a été incluse au projet. De plus, les élèves ont assisté au spectacle *Miche et Drate* et ont rencontré Christian Duchange à l'issue de la représentation. Enfin, une demi-journée de découverte du théâtre est venue en complément de leur parcours.

### PUBLIC

Classe de CM1 de l'école de Perrigny

Intervenant : Antoine Linguinou de la compagnie Archipel

### BUDGET

Dépenses	Mise à disposition du studio	1000 €
<b>Total</b>		<b>1000 €</b>

### BILAN QUALITATIF

- Un parcours complet et cohérent
- Une très bonne attention de la part des élèves lors du spectacle, de la rencontre et durant les ateliers théâtre.

### RETOUR DE SANDRINE BOIREL, ENSEIGNANTE :

« Le projet théâtre autour de *Miche et Drate* fut le premier projet théâtre en milieu scolaire que j'ai mené et c'est un des meilleurs parmi tous ceux que j'ai eu la chance de réaliser.

Pour estimer ce projet réussi, je mets en avant l'adhésion des élèves qui ont pris un plaisir non feint à monter sur les planches et celle de leurs familles qui se sont toutes déplacées pour assister à la représentation au théâtre. Je prends bien sûr en compte les bienfaits sur le plan pédagogique : mes élèves ont gagné en confiance en eux, en cohésion de groupe, ont appris à se dépasser et à s'investir dans un projet commun qui mettait chacun en valeur.

### Si ce projet a emporté l'adhésion de mes élèves :

- c'est parce qu'il a fait le lien entre le spectateur et l'apprenti comédien. Les élèves ont pu s'initier à la pratique théâtrale autour d'un texte *Miche et Drate*, paroles blanches, de Gérard Chevrolet qu'ils ont pu voir jouer sur scène par des professionnels. Cet aspect a donné une autre dimension à leur travail.

- c'est parce qu'il a été mené par un intervenant diplômé en enseignement du théâtre qui a su mettre son professionnalisme au service d'un groupe de jeunes enfants. Antoine Linguinou, recommandé par Jean-Philippe Verger, a su se mettre à la portée des enfants. Il a eu un très bon contact avec le groupe qui l'a beaucoup apprécié.

- C'est aussi parce que le projet a pu être finalisé par une représentation dans les meilleures conditions possibles : au théâtre, sur la scène du Studio. Pour ce faire, du temps de présence au théâtre nous a été accordé pour visiter les lieux, une salle a été mise à disposition pour répéter et surtout des moyens techniques dignes des vrais spectacles ont accompagné la mise en place de la représentation. »

# EXPERIMENTER

## ATELIERS THÉÂTRE / LYCÉE AGRICOLE LABROSSE

### OBJECTIFS

Aborder le jeu théâtral à partir de dialogues de Jean-Claude Grumberg « Ca va », quelques poèmes (Tardieu, Marina Tsvé taï eva...), et les écrits des élèves. Créer un moment théâtral ludique, qui sera donné au Lycée mais pourra être repris dans d'autres lieux. Créer un espace de rencontre. Permettre à deux classes du Lycée Agricole d'Auxerre de s'ouvrir à la culture et la pratique du théâtre, exploiter leurs écrits pour des supports de communication. Poser un regard sur la situation du monde agricole, et se situer à travers des ateliers d'écritures sur le thème.

### CONTENU

Un atelier d'écriture avec une classe de BTS ACSE ou APV. Ces écrits leur serviront de base pour réaliser des supports de communication visuels. (ex : affiches pour le rendu théâtral)

Un atelier de pratique théâtrale à partir de saynètes tirées de « Ca va » de Jean-Claude Grumberg quelques poèmes et les écrits de la classe de BTS. Jeu burlesque.

Réalisation d'un moment théâtral « Ce qui va » impliquant intrinsèquement ce qui ne va pas.

Présentations publiques à l'amphithéâtre du lycée Agricole, rencontres inter-lycées agricoles

Intervenants : Elvire Ienciu, metteuse en scène de la compagnie du Turlupin.

Durée: 25h d'ateliers

### DATES ET FRÉQUENTATION

27 novembre / 28 novembre	atelier d'écriture	BTS / 12
4 décembre / 5 décembre	atelier d'écriture	BTS / 12
11 décembre / 12 décembre	atelier théâtre	Terminales / 19
8 janvier 2013 / 15 janvier	atelier théâtre	Terminales / 19
4 février / 5 février	atelier théâtre	Terminales / 19
5 mars / 6 mars	atelier théâtre	Terminales / 19
10 mars	Rendu au Lycée Labrosse	Portes ouvertes
11 avril	Rendu au Lycée Labrosse Rencontres Inter lycées agricoles	210 personnes
<b>Total</b>		<b>241</b>

### BUDGET

Dépenses Interventions artistiques et défraiements pris en charge par la DRAC Bourgogne

### BILAN QUALITATIF

D'après Elvire Ienciu : « Il s'agissait de leur faire parler de ce qui va ou ne va pas dans l'agriculture, en prenant appui sur les textes "Ca va" de Jean-Claude Grumberg. Ce qui a été réalisé avec les BTS dans les ateliers d'écriture (3 séances de 2 heures). Au cours des séances, ils ont pris confiance en eux, dans l'écriture, et ont affirmé le plaisir qu'ils y ont pris, et le sentiment que cela devrait leur servir pour les examens. Peu de textes ont finalement été retenus pour la représentation théâtrale des élèves de terminale, parce que nous nous sommes confrontés aux difficultés et désirs de ces élèves, et comment construire en peu de temps un événement théâtral cohérent et qui les satisfasse. Donc, en introduction de l'événement théâtral, des phrases écrites par chacun des élèves de BTS ont été reprises. Positives en opposition au négatif... C'était mieux avant et mais, non aujourd'hui, c'est mieux... et une scène, a été introduite dans un enchaînement des saynètes choisies par les terminales dans les "Ca va" de Grumberg.

Avec les élèves de terminale, les premières séances étaient enthousiastes et dissipées. Ce sont des élèves qui se lassent assez vite, parce qu'ils ne comprennent pas forcément où l'on va. Certains se sont découverts dans la prise de parole théâtrale et se sont révélés dans le groupe.

Des jeux de pouvoir dans le groupe, se sont déplacés. Ils ont eu du mal au début, à comprendre l'humour de certains de ces textes, et les mises en situations l'on révélé, avec l'approfondissement du jeu et de la compréhension du texte. Certains ont réalisé, le sous-texte des textes. Ils ont parfois compris, que la prise de temps, et le silence dans le dialogue donnaient à entendre. La construction du moment théâtral les a rassurés, savoir ce qu'ils avaient à faire, et lire ce que l'ensemble pouvait dire. Ils étaient lors de la dernière séance, un groupe à l'écoute tendant vers une réalisation commune. Certains semblaient regretter de ne pas avoir joué le jeu, et de s'être mis de côté, en situation de faire valoir pour les autres... »

Les retours de la professeure accompagnante Christine Simsen, après leur présentation lors de la porte ouverte, étaient positifs, ils se sont investis, et ont été très applaudis.

# EXPERIMENTER

## PETIT PARCOURS AU CŒUR DE LA DRAMATURGIE CONTEMPORAINE

### OBJECTIFS

A travers un stage pratique, découvrir un corpus d'auteurs contemporains du théâtre francophone et étranger : Daniel Keene, Michel Marc Bouchard

Donner l'envie à des troupes amateurs de créer des spectacles à partir de la parole contemporaine

### CONTENU

La parole des auteurs d'aujourd'hui peut sembler difficile à aborder. Pour les comédiens amateurs comme pour les spectateurs le réflexe naturel est souvent de se tourner vers des œuvres classiques, valeurs sûres, dont la qualité n'est plus à démontrer. Depuis sa création, La Cie les Méridiens a comme ligne artistique, la volonté de faire entendre la langue des auteurs d'aujourd'hui (Michel Tremblay, Michel Marc Bouchard, Alan Bennett, Daniel Keene...). Nous vous proposons donc, le temps d'un week-end, de partager notre parcours au cœur de la dramaturgie contemporaine...

- Théâtre et enjeux de société / Aborder un texte dans son contexte historique, social, patrimonial et culturel
- Direction d'acteurs et parole contemporaine : le travail sur la langue, sur la parole et sa mise en voix
- Approche de la dramaturgie : situation, action, conflit, partage de la parole, image scénique, déroulement dramatique

Intervenants : Laurent Crovella, metteur en scène de la compagnie Les Méridiens.

Durée: 12 heures d'ateliers

### DATES ET FRÉQUENTATION

Samedi 17 novembre	Salle de répétition	11
Dimanche 18 novembre	Salle de répétition	11
<b>Total</b>		<b>11</b>

Onze personnes ont participé au stage : Membres des ateliers du théâtre, anciens membres des ateliers ayant leur compagnie amateur, un lycéen en option théâtre, chargé de relations publiques du Théâtre

### BUDGET

Dépenses	Intervention artistique : 12h x 50 €	600 €
	Repas : 3 x 18,20 €	54,60 €
	Hébergement : 2 x 70 €	140 €
	Transport	100 €
<b>Total</b>		<b>894.60 €</b>

Recettes	Inscriptions : 10 X 50 €	500 €
<b>Total</b>		<b>500 €</b>

### BILAN QUALITATIF

Laurent Crovella a proposé une entrée dans le travail du texte contemporain. Il a dans un premier temps décrit les différentes étapes de son travail dramaturgique autour de « La petite trilogie Keene ».

Travail de table avec les comédiens, avec le scénographe, premiers pas vers le plateau...

Il a ensuite proposé différents exercices pratiques permettant aux troupes amateurs de disposer d'outils pour aborder les textes contemporains.

Le bilan de ce stage est très positif au regard des attentes des participants.

De son côté, Laurent Crovella a souligné la qualité des échanges durant tout le week-end.

# EXPERIMENTER

## STAGE CLOWN SE TRANSFORMER POUR SE RÉVÉLER

### OBJECTIFS

approfondissement de la technique du clown au service de son expression personnelle  
découverte de la confection de nez et apprentissage du maquillage

### CONTENU

atelier confection de nez en argile et maquillage  
atelier de pratique : recherches personnelles  
atelier pratique et restitution ouverte au public en fin de stage

### PUBLICS

Comédiens amateurs, membres des ateliers du Théâtre...

Intervenants : Adèll Nodé Langlois.

Durée: 14 heures

### DATES ET FRÉQUENTATION

Samedi 2 février	Studio	13
Dimanche 3 février	Studio	13
<b>Total</b>		<b>13</b>

### BUDGET

Dépenses	Interventions artistiques	980 €
	Achat matériel	200 €
	Repas	34.20 €
	Transports	84.50 €
<b>Total</b>		<b>1298.70 €</b>

Recettes	13 X 50 €	650 €
<b>Total</b>		<b>650 €</b>

### BILAN QUALITATIF

Ce stage est le dernier d'une série de 4 stages. Nous arrivons donc à la fin d'un cycle au cours duquel les participants ont pu approfondir différents aspects du travail de clown.

Les ateliers d'Adèll Nodé Langlois sont toujours d'une grande qualité artistique et humaine. Les stagiaires souhaiteraient poursuivre ce travail chaque année. Adèll recherchera donc d'autres pistes pour proposer ce stage dans une autre structure.

# EXPERIMENTER

## ATELIER DANSE DU CLASSIQUE AU CONTEMPORAIN

### OBJECTIFS

sensibilisation à la danse contemporaine et à l'histoire de la danse

### CONTENU

- Découverte et pratique de la danse contemporaine
- Appréhension de l'expression corporelle.
- Echange autour du processus de création d'un spectacle contemporain
- Renforcement d'une dynamique de groupe mixte

### PUBLICS

amateurs ou débutants en danse

Intervenants : Caroline Grosjean / Chorégraphe et danseuse de la compagnie Pièces détachées

Durée: 8 heures

### DATES ET FRÉQUENTATION

Samedi 2 février	Studio	14
Dimanche 3 février	Studio	14
<b>Total</b>		<b>14</b>

### BUDGET

Dépenses	Intervention artistique 50 € TCC x 8h	400 TCC
	Transport SNCF	50€ (ou 100€ si elle arrive de Marseille)
	Hébergement	70€
	Défraiement repas 3x 17,10	51,30€
<b>Total</b>		<b>501,30€</b>
Recettes	11 X 50 €	550 €
<b>Total</b>		<b>550 €</b>

### BILAN QUALITATIF

La pratique chorégraphique a permis aux participants de revisiter certaines des grandes figures féminines de la danse (Fina Bausch, Trisha Brown, Martha Graham), puis de s'approprier leur propre gestuelle.

Les stagiaires ont pour la plupart manifesté le souhait de renouveler leur participation sur un prochain stage et trouvé que la durée du stage était trop courte.

# EXPERIMENTER

## ATELIER À LA DÉCOUVERTE DES ARTS DU CIRQUE JONGLAGE ET ACROBATIES

### OBJECTIFS

Sensibilisation aux gestes fondamentaux des arts du cirque (jonglages et acrobaties)

### CONTENU

L'atelier est basé sur une pratique corporelle originale et ludique, inspirée par la pratique des arts du cirque.

Pratique d'exercices et de jeux physiques individuels et collectifs

Ces jeux et exercices doivent mettre en avant un certain nombre de valeurs : la recherche d'équilibre à plusieurs et dans l'espace ; la prise de risque individuelle et collective ; la mise en confiance d'un individu par un autre ; la conscience de son corps ; la préparation à l'exercice et l'échauffement .

Les jeux et exercices sont un ensemble de matières inventées par Jean-Benoît Mollet et/ou Thomas Van Uden qui stimulent la créativité physique et l'imaginaire. On peut nommer : l'échauffement en ballade imaginaire, les passing et jeux de jonglages à plusieurs, les équilibres d'objets, les principe de base de magie, les portées acrobatiques simples, les expériences les yeux fermés, les sauts dans le vide, ... .

En alternance les deux groupes pratiqueront le jonglage et acrobatie.

### PUBLICS

enfants et jeunes entre 10 et 18 ans.

Intervenants : Jean-Benoît Mollet (jongleur) et Thomas Van Uden (acrobate et danseur) de la cie Anomalie

Durée : Deux artistes sur 5 jours en raison de 3 heures pas jours soit un total de 30 heures.

### DATES ET FRÉQUENTATION

Du 25 février au 1er mars	Studio et foyer bar du Théâtre	24
<b>Total</b>		<b>24</b>

### BUDGET

Dépenses	Interventions artistiques 55€ x 3 x 2 x 5	1650 €
	Défraiment repas 17,10 x 2 x 5 x 2	342 €
	Hébergementaux appartements	
<b>Total</b>		<b>1992 €</b>
Recettes	24 X 7 €	168 €
<b>Total</b>		<b>168 €</b>

### BILAN QUALITATIF

Ce stage a été, pour bien des jeunes, la premier pas au Théâtre. Outre la découverte du lieu et ses activités, les participants ont, au fil des jours, pu acquérir des techniques du cirque tout en faisant travailler leur imaginaire dans toutes les étapes de travail, dès l'échauffement.

La grande disparité des âges a parfois été un frein au travail collectif. Par ailleurs, la quasi totalité des enfants étant novices dans ce domaine, les intervenants n'ont pas pu reproduire le fonctionnement courant dans le monde du cirque, où les plus expérimentés participent avec bienveillance à la transmission aux plus jeunes.

# EXPERIMENTER

## ATELIER DE DANSES URBAINES

### OBJECTIFS

- Découverte et expérimentation des gestes fondamentaux de la danse hip hop
- Découverte de la culture urbaine par le biais de la danse
- Réalisation d'une petite forme.

### CONTENU

Deux groupes d'adolescents de 10 ans à 17 ans ont appréhendé les techniques de la danse urbaine, par l'intervention de deux animateurs de l'association Figure 2 style .

Du 22 au 26 avril les jeunes ont ainsi bénéficié de 3h00 d'atelier par jour. Ils ont également participé à la création d'une petite forme qui a été présentée lors du lever de rideau du spectacle ElectroKif le 24 mai.

Le projet s'est construit en partenariat avec l'équipe de la MJC d'Auxerre : 15 places bloquées pour les jeunes de l'atelier de danse hip hop de la MJC; tarifs exonérés ou réduits sur le spectacle.

### PUBLICS

amateurs ou débutants à partir de 10 ans

Intervenants : Compagnie Figure 2 style

### DATES ET FRÉQUENTATION

Du 22 au 26 avril	Studio et grande salle	19
<b>Total</b>		<b>24</b>

### BUDGET

Dépenses	Intervention artistique Semaine de 5 jours	55€TCC x 3h x 2 x 5	1650€TCC
	Répétition pour présentation publique du 24 mai	55€ x 2h x 2	220€TCC
	Défraiement repas	17,10 x 2 x 5 x 2	342 €
		17,10 x 2	34,20 €
	HébergementAux appartements		
	Transport	54,40 € (aller retour) x 4	217,60 €
<b>Total</b>			<b>2463,80 € HT (TVA à 7%)</b>

Recettes	Inscriptions	7 € X 19	133 €
<b>Total</b>			<b>133 €</b>

### BILAN QUALITATIF

Très bon esprit de groupe

Bon encadrement des intervenants

Attention aux différences de niveau et d'âge. Bien veiller à constituer deux groupes de travail distincts car le stage regroupait autant des amateurs que des jeunes qui découvraient le hip hop

Difficulté à réaliser le suivi des jeunes entre la période de stage et le rendu.

Manque de lien avec le cadre du théâtre. Envisager une demie-journée de découverte du théâtre, des métiers, de la programmation, etc.

# EXPERIMENTER

## ATELIERS THÉÂTRE-ECOLE

### OBJECTIFS

- Accéder à une pratique artistique et culturelle
- Favoriser la production d'un travail artistique, l'implication individuelle dans une création collective
- Accompagner le développement d'un parcours actif du spectateur.

### CONTENU

L'action se décline en 3 ateliers définis par niveaux, incluant un engagement sur 3 années maximum : Atelier d'initiation et de découverte; Atelier d'initiation et de perfectionnement; Atelier d'approfondissement des acquis. L'atelier N° 1 a vocation à accueillir notamment les jeunes, à partir de 15 ans.

Au travers de ce parcours les stagiaires découvrent et expérimentent la pratique du théâtre de manière collective et individuelle. Outre les notions scéniques, il est également question d'établir un large travail sur l'études de textes. Il est d'ailleurs possible pour les stagiaires de participer en complément à certaines lectures publiques : Les Apéros-dits.

Ces ateliers représentent également un lieu de vie, de bonne humeur, d'épanouissement personnel et d'engagement collectif. Des présentations publiques viennent clôturer les travaux en février et en juin. Cette concrétisation est indispensable parce qu'il ne saurait y avoir de théâtre sans public.

### PUBLICS

Débutants ou amateurs en théâtre à partir de 15 ans

Intervenants : Valérie Durin et Benjamin Duval

### DATES ET FRÉQUENTATION

25 séances les lundis soir

Atelier 1 de 18 h 30 à 20 h 30	Grande salle / studio / salle de répétition / foyer bar	15 personnes
Atelier 2 de 20 h 30 à 22 h 30	Grande salle / studio / salle de répétition / foyer bar	15 personnes
Atelier 3 de 19 h 30 à 22 h 30	Grande salle / studio / salle de répétition / foyer bar	17 personnes

Présentations publique 5 et 6 février	Grande salle et studio	334 spectateurs
---------------------------------------	------------------------	-----------------

Présentations publiques 11 et 12 juin	Grande salle et studio	353 spectateurs
---------------------------------------	------------------------	-----------------

<b>Total</b>		<b>734</b>
--------------	--	------------

### BUDGET

Dépenses	Interventions artistiques et défraiements	13019,85 €
----------	---	------------

	35 abonnements à 119 €	4165 €
--	------------------------	--------

	12 abonnements à 49 €	588 €
--	-----------------------	-------

<b>Total :</b>		<b>17 772.85€</b>
----------------	--	-------------------

Recettes	Atelier 1 : 15 x 270 €	4050 €
----------	------------------------	--------

	Atelier 2 : 15 x 270 €	4050 €
--	------------------------	--------

	Atelier 3 : 17 x 300 €	5100 €
--	------------------------	--------

<b>Total</b>		<b>13 200 €</b>
--------------	--	-----------------

## BILAN QUALITATIF

De la part des intervenants

- Quelques problèmes de ponctualité et d'absentéisme. Rappeler pour la saison prochaine l'engagement des stagiaires à la Charte de fonctionnement.
- Bilan positif quant aux rendus d'atelier les 11 et 12 juin 13.

De la part des stagiaires

- Revendications fortes de la part de certains membres du Groupe 2.
- Temps d'atelier trop court; nombre de participants par atelier trop conséquent; besoin de plus de cours théoriques; regrettent le manque de ponctualité de la part des intervenants; frustration car pas assez de temps passé sur scène durant les ateliers (souhaitent des outils pour que ce temps d'observation soit constructif)
- Souhait de renforcer leurs parcours du spectateur avec un temps d'échange "optionnel" autour des spectacles.
- Certains stagiaires ont souffert de l'absentéisme de leur partenaire de jeu.
- Manque un retour de la part des intervenants à la suite des rendus d'atelier de juin (ajouter une séance de débriefing)
- Demandent plus d'exercices techniques
- Cadre de plaisir, d'échanges et de rencontres
- Enrichissement personnel

Ce temps de bilan a révélé un caractère consumériste et individualiste de la part de certains stagiaires, il a ainsi été question de rappeler les fondements de ces ateliers en tant qu'espace de travail collectif dans lequel le parcours de spectateur prime sur celui de l'acteur. Ces notions seront à rappeler fermement la saison prochaine. Le parcours du spectateur sera renforcé par l'intervention de l'équipe du théâtre autour des spectacles.

# EXPERIMENTER

## LES APÉROS DITS DU VENDREDI

### OBJECTIFS

- Développer et enrichir le parcours des spectateurs
- Faire du théâtre un lieu ouvert sur son territoire
- Favoriser la production d'un travail artistique
- Favoriser l'implication individuelle dans une création collective

### CONTENU

Moments choisis pour découvrir ou redécouvrir les auteurs, vivants, devenus classiques ou émergents de la saison théâtrale en cours. Les Apéros dits sont aussi des moments privilégiés pour rencontrer les artistes metteurs en scène ou comédiens de la saison autour d'un verre de l'amitié.

En partenariat avec le BIVB et la SACD

### PUBLICS

Les Amis du Théâtre et les stagiaires de l'Atelier Théâtre-Ecole sont très présents sur ces lectures. Les stagiaires sont encadrés par des metteurs en scène professionnels.

Intervenants : La Strada Cie, Catherine Toussaint (seule lecture réalisée par la Cie elle-même) / Cie Le Turlupin, Elvire Ienciu / Cie Les Méridiens, Laurent Crovella / Cie Noob, Benjamin Duval / Cie seize rêves, Meran Shin

Durée : 4 heures de répétition prévues pour chaque lecture réalisée par les ateliers du Théâtre-Ecole, soit 16 h

### DATES ET FRÉQUENTATION

19 octobre	Autour d'Octave Mirbeau	Amis du Théâtre	85
16 novembre	Autour de Juan Mayorga	Catherine Toussaint François Cancelli	35
27 novembre 4 décembre 11 décembre	Répétition autour de Claude Pujade-Renaud	Stagiaires ATE et Elvire Ienciu	7
14 décembre	Lecture	Stagiaires ATE et Elvire Ienciu	24
8 janvier 9 janvier	Répétition Autour de Daniel Keene	Stagiaires ATE et Laurent Crovella	4
11 janvier	Lecture	Stagiaires ATE et Laurent Crovella	35
7 janvier 20 janvier	Répétition autour de Sarah Kane	Stagiaires ATE et Benjamin Duval	6
25 janvier	Lecture	Stagiaires ATE et Benjamin Duval	25
15 février	Autour de Pierre Michon	Amis du Théâtre	83
21 mars 22 mars	Répétition autour d'Oh T'ae Sòk	Stagiaires ATE et Shin Meran	5
5 avril	Lecture	Stagiaires ATE et Shin Meran	30
<b>Total</b>			<b>339</b>

### BUDGET

Dépenses	Interventions artistiques	3014,94 €
	Repas	247,70 €
	Hébergement	99,90 €
	Transport	590 €
<b>Total</b>		<b>3952,54 €</b>

### BILAN QUALITATIF

Nous avons pu assister à un ensemble de lectures d'une grande qualité (en regard notamment, au temps disponible pour les mettre en place). Les Amis du Théâtre ainsi que les stagiaires de l'Atelier Théâtre-Ecole ont fait montre, une fois encore, d'un grand investissement dans les productions. Les metteurs en scène ont parfois regretté le peu de temps disponible pour les répétitions.

En terme de fréquentation, les apéros dits (du fait de leur gratuité notamment) permettent une ouverture à un public que l'on ne voit pas sur les représentations de la saison.

# EXPERIMENTER

## ATELIER THÉÂTRE AU CENTRE DE DÉTENTION DE JOUX LA VILLE

### OBJECTIFS

- Participer à une politique de réinsertion
- Accéder à une pratique artistique et culturelle
- Favoriser un espace d'expression individuelle et collective (travail d'écriture par exemple)

### CONTENU

La proposition était d'élaborer une pièce originale, comédie d'une quarantaine de minutes, en imaginant la trame, les personnages, le déroulement et sa conclusion. Après environ cinq séances consacrées à cette élaboration, un texte a été écrit et les répétitions proprement dites avec l'apprentissage du texte ont pu commencer. La restitution publique finale de cette pièce intitulée *La lettre* est indispensable pour concrétiser l'ensemble de ce travail et mener l'expérience à sa finalisation. C'est-à-dire à sa dimension théâtrale.

### PUBLICS

détenus hommes et femmes ayant le souhait de participer (groupe mixte pour la première année) sélectionnés sur dossier par le SPIP

Intervenants : Valérie Durin, comédienne et metteur en scène

Durée : 40 heures

### DATES ET FRÉQUENTATION

Ateliers	12, 19, 26 novembre 2012	Centre de détention de Joux-la-Ville	9 participants
	3 décembre 2012	Centre de détention de Joux-la-Ville	9 participants
	21, 28 janvier 2013	Centre de détention de Joux-la-Ville	9 participants
	4, 14, 18 janvier 2013	Centre de détention de Joux-la-Ville	9 participants
	11, 18, 25 mars 2013	Centre de détention de Joux-la-Ville	9 participants
	8, 15, 22 avril 2013	Centre de détention de Joux-la-Ville	9 participants
	6, 13 mai 2013	Centre de détention de Joux-la-Ville	9 participants
Présentation publique	12 juin 2013	Centre de détention de Joux-la-Ville	Nc
	24 juin 2013	Studio du Théâtre	83 personnes
<b>Total</b>			<b>92</b>

### BUDGET

Dépenses	Interventions artistiques 20 X 2 h	2520 €
<b>Total</b>		<b>2520 €</b>

## BILAN QUALITATIF

D'après Valérie Durin : « Cette année l'atelier théâtre est devenu mixte. Quatre femmes, cinq hommes.

La proposition était d'élaborer une pièce originale, comédie d'une quarantaine de minutes, en imaginant la trame, les personnages, l'action, son déroulement, son issue. Les premières séances ont été consacrées à cette élaboration, chacun a contribué à l'invention d'une fiction, à la création de son personnage. Puis le texte a été écrit et les répétitions proprement dites avec l'apprentissage du texte ont pu commencer. La restitution publique finale de cette pièce intitulée « La lettre » est indispensable pour concrétiser l'ensemble de ce travail et mener l'expérience à sa finalisation. C'est à dire à sa dimension théâtrale.

BILAN à quinze jours de la présentation publique en détention et à un mois de la présentation au Théâtre d'Auxerre.

On peut affirmer que l'atelier théâtre a pris une vraie dimension dans la part d'investissement de chacun. Contrairement à l'an dernier, nous avons moins eu à subir de changements, départs, j'ai pu apprécier un travail régulier et des résultats concrets. On peut ajouter que la mixité n'a pas été sans conséquence. Le thème de la pièce a été trouvé sur un mode plus sensible, troublant parfois les relations et créant des émotions difficiles à gérer. Malgré ces tensions et troubles inévitables, chacun a su trouver sa place et mener sa propre construction.

De ce fait la présentation publique cette année gagnera en qualité, en ambition et en rigueur. Il est important de souligner l'aspect très positif de cette activité qui a pris en quelques années une ampleur remarquable tant dans la forte participation des détenus que dans la mobilisation du personnel du centre et de l'équipe du SPIP au suivi et à la bonne réussite des opérations.

La pratique du théâtre est un moteur puissant pour reprendre confiance en soi et aux autres, expérimenter son propre imaginaire, le construire et apprendre ou ré-apprendre la notion du collectif et de la solidarité.

BILAN à l'issue des présentations publiques

Les présentations tant dans le Centre de détention qu'au Théâtre d'Auxerre se sont très bien déroulées. Les deux expériences sont à chaque fois différentes puisque les participants ne peuvent être les mêmes. (seuls 5 détenus ont reçu l'autorisation exceptionnelle de sortie )

Un nombre important de détenus ont assisté avec bienveillance à la présentation du Centre qui se déroulait dans le gymnase. C'est la concrétisation du travail mené sur huit mois, un moment fort où chaque participant doit gérer ses appréhensions, son trac et dominer ses émotions. Un moment fragile auquel je suis toujours très émue d'assister. Un moment de valorisation personnelle, de dépassement de soi.

La présentation au studio du Théâtre d'Auxerre a rassemblé aussi une salle pleine. L'accueil du public a été très enthousiaste. Des élèves de l'école du Théâtre sont venus remplacer « au pied levé » les détenus absents. Ces rencontres ont permis des échanges construits. Un temps de restauration convivial et chaleureux à l'issue de la présentation a été proposé par l'équipe du Théâtre. Cette expérience rare confirme l'importance des engagements, de la persévérance, de l'opiniâtreté, chacun découvrant les bénéfices immédiats de cette plongée dans la pratique théâtrale jusque dans sa réalisation finale. »

# EXPERIMENTER

## ACCOMPAGNEMENT D'UN CHŒUR AMATEUR PAR L'ENSEMBLE VOCAL AEDES

### OBJECTIFS

Accompagner les pratiques amateurs du chant choral dans l'Yonne par la rencontre avec des chanteurs d'un chœur professionnel.  
Partager des techniques et expérimenter de nouvelles pratiques pour des amateurs  
Valoriser une pratique artistique collective

### CONTENU

Temps de travail sur les partitions entre Catherine Douce et Mathieu Romano à Paris  
Deux dimanches de répétitions autour de deux programmes du chœur amateur : Cantate de Bach / Mozart  
La répétition du dimanche 21 octobre pourra être ouverte au public.  
Présentation du programme Bach le vendredi 30 novembre à l'Eglise Sainte Eusèbe  
Présentation du programme Mozart sur le Parvis du Théâtre en juin 2013 en liaison avec les actions menées au Collège Albert Camus

### PUBLICS

chœur amateur de l'Yonne : Ensemble vocal d'Auxerre dirigé par Catherine Douce

Intervenants : Mathieu Romano, directeur artistique d'AEDES et 8 ou 12 chanteurs de l'ensemble AEDES

Durée : 10 heures d'intervention

### DATES ET FRÉQUENTATION

Dimanche 7 octobre	Foyer bar	35
Dimanche 21 octobre	Foyer bar	30
<b>Total</b>		<b>65</b>

### BUDGET

Dépenses	Interventions artistiques	9 x 10h x 38€	3420€
	Repas	18 x 18€	324€
	Transport	9 x 50€	450€
<b>Total</b>			<b>4194 €</b>
Recettes	Prise en charge par la compagnie dans le cadre de la résidence soutenue par la DRAC Bourgogne		
<b>Total</b>			<b>4194 €</b>

### BILAN QUALITATIF

Catherine Douce et l'ensemble vocal amateur ont témoigné de leur grande satisfaction concernant ces deux temps de répétition et ont par ailleurs manifesté leur souhait de reconduire cette action la saison prochaine. La 2ème répétition était ouverte au public.  
Le lien entre l'EVA et les classes du collège Albert Camus n'a pu se faire cette saison.

# EXPERIMENTER

## PARTICIPATION DE COMÉDIENS AMATEURS À LA PROGRAMMATION PROFESSIONNELLE DU THÉÂTRE

### OBJECTIFS

Faire du Théâtre un lieu ouvert sur son territoire  
Favoriser la production d'un travail artistique  
Favoriser l'implication individuelle dans une création collective

### CONTENU

Deux propositions artistiques programmées dans la saison requéraient la participation d'amateurs.  
La compagnie L'Air de Rien pour ses visites décalées du Théâtre dans le cadre des journées du patrimoine souhaitait s'entourer de guides pour encadrer le public, dénommés « vestes jaunes ».  
Himmelweg, de La Strada Cie est un spectacle professionnel incluant des comédiens amateurs. Dans chaque ville où est présenté le spectacle, Catherine Toussaint « crée » le spectacle avec une nouvelle distribution pour ces rôles.

### PUBLICS

Le Théâtre est entouré d'un vivier d'amateurs très volontaires pour tenter de nouvelles expériences artistiques. Les Amis du Théâtre et les stagiaires de l'Atelier Théâtre-Ecole sont très présents dans ces projets. Pour ce qui concerne les enfants, ils sont issus des ateliers théâtre de la MJC Saint-Pierre, et des stages ponctuels proposés aux enfants par le Théâtre.

Intervenants : Cie L'Air de Rien, Raynald Fleury, comédien / La Strada Cie, Catherine Toussaint, metteuse en scène

Durée : Répétitions pour Ustensiles mutants 4 h / Répétitions pour Himmelweg 20 h (hors répétition générale)

### DATES ET FRÉQUENTATION

12 septembre	Vestes jaunes	Théâtre	14
13 février	Atelier théâtre et sélections des amateurs pour Himmelweg	Salle de répétition	13
6 mars	Répétitions Himmelweg	Théâtre	11 (dont 6 enfants)
23 mars	Répétitions Himmelweg	Théâtre	11 (dont 6 enfants)
24 mars	Répétitions Himmelweg	Théâtre	11 (dont 6 enfants)
27 mars	Répétitions Himmelweg	Salle de répétition	11 (dont 6 enfants)
6 avril	Répétitions Himmelweg	Studio	11 (dont 6 enfants)
8 avril	Répétitions Himmelweg	Grande salle	11 (dont 6 enfants)
9 avril	Répétitions Himmelweg	Grande salle	11 (dont 6 enfants)
10 avril	Répétitions Himmelweg	Grande salle	11 (dont 6 enfants)
10 avril	Générale Himmelweg	Grande salle	32 spectateurs
<b>Total</b>			<b>70</b>

### BUDGET

Dépenses	Interventions artistiques	inclus dans coût de cession
	Défraiement repas amateurs	427.50 €
<b>Total</b>		<b>427.50 €</b>

### BILAN QUALITATIF

On note dans chaque proposition apportée aux comédiens amateurs une grande implication de leur part, que ce soit dans le temps (les vestes jaunes ont participé à 18 représentations !) ou dans le travail produit. Les amateurs ont tous relevé l'exigence de la metteuse en scène, « la même que pour les professionnels ». Dans les deux expériences, mais de façon plus pointue pour Himmelweg, l'expérience se révèle très formatrice pour les participants, qui sont véritablement immergés dans le travail de création artistique. Ces propositions artistiques ouvertes aux amateurs participent à l'ouverture du Théâtre sur son territoire, à la formation et à l'adhésion des publics au projet artistique.

# EXPERIMENTER

## LES INVITÉS DU THÉÂTRE

### OBJECTIFS

- Constituer un parcours du spectateur
- Favoriser l'accès à des pratiques artistiques et culturelles
- Accompagner la réalisation d'un travail artistique collectif
- Constituer un espace de rencontre, d'échange et d'expression.

### CONTENU

Le projet visait à offrir un parcours de spectateur à chacun des participants durant la saison 2012/2013 en liaison avec les arts plastiques. 3 temps d'atelier de pratique plastique en lien avec une sélection d'œuvres ont été proposés à chaque groupe. Les ateliers se sont déroulés dans le foyer du théâtre. A la suite une exposition des œuvres de référence à cette action a été proposée au public du théâtre, ainsi que l'accrochage des productions des participants dans l'espace foyer bar du Théâtre.

Dans le cadre de cette action, nous avons également proposé aux participants de rencontrer des artistes du théâtre et un artiste dont une œuvre est à l'BAV.

### PUBLICS

Un groupe de 15 femmes environ de la Maison de quartier de Rive droite et de Saint Siméon.

Intervenants : Patricia Lamouche (pour le pôle arts visuels) / Jean-Philippe Verger et Claire Clément (pour le Théâtre d'Auxerre)

Lieux : Espace des Arts Visuels d'Auxerre – Théâtre d'Auxerre

### DATES ET FRÉQUENTATION

25 septembre	Visite de l'BAV	5
03 octobre	De peigne et de misère; Fred Pellerin	
23 octobre	Atelier 1 : travail photo / émotions	12
22 janvier	Signaux, Plexus solaire + bord plateau	
29 janvier	Atelier 2 : Collage-assemblage / mémoire	
12 février	Atelier 3 : travaux plastiques / mouvement-musique	15
19 mars	Apéritif dinatoire réalisé par le groupe	
20 mars	Vernissage de l'exposition Arts visuels + visite du théâtre + Diffusion d'un reportage retraçant le parcours de ce groupe (par Malwina)	15
20 mars	Charmes de Taïwan, Tèn Drum	
Du 13 mars au 12 avril	Exposition des réalisations au Théâtre d'Auxerre	

### BUDGET

Dépenses            Matériel ateliers            pris en charge par l'Espace des Arts Visuels d'Auxerre

### BILAN QUALITATIF

Du point de vue des organisateurs et au regard des objectifs définis pour cette action le bilan est très positif. Il a été souligné un véritable investissement de la part du groupe concerné et un enthousiasme certain. Il fut également important de bien inscrire cette action dans un véritable Parcours du spectateur, notamment en ce qui concerne les tarifications, faisant partie intégrante du processus et excluant donc toute exonération.

Du point de vue des stagiaires, les retours ont également été très positifs. Outre la découverte de pratiques artistiques et culturelles nouvelles, les stagiaires ont ressenti une reconnaissance sociale. Débutant avec réticente, quelques femmes ont pu acquérir une certaine confiance en elles étant reconnues au delà de leur statut social de "femmes de quartier". Ce fut également un espace vif de rencontres et d'échanges, notamment entre les deux maisons de quartier de Rive Droite et de Saint Siméon.

# ANNEXE 1

## ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

### MAISON DES LYCÉENS / CLUB THÉÂTRE DU LYCÉE JACQUES AMYOT

#### OBJECTIFS

- Mettre en relation le Club théâtre avec le metteur en scène Sylvain Luquin : 10h00 d'atelier.
- Mettre à disposition une salle de représentation au Théâtre d'Auxerre : Le studio
- Apporter des conseils relatifs à l'organisation du rendu du Club Théâtre au Théâtre : horaires, billetterie...
- Adapter une visite du théâtre à l'ensemble du groupe

#### PUBLICS

lycéens

#### DATES ET FRÉQUENTATION

22 mai 2013	63
23 mai 2013	84
<b>Total</b>	<b>147</b>

#### BILAN QUALITATIF

- Faibles échanges entre le Théâtre et le Club théâtre du lycée, notamment en ce qui concerne le contenu et la fréquence des ateliers avec Sylvain Luquin.
- Bon investissement des jeunes dans une dynamique commune.
- Arrivée de Sylvain Luquin après le choix des textes, ce qui a induit un léger manque de pertinence dans la sélection faite par les élèves.

# ANNEXE 2

## ACTION DE CONCERTATION PUBLIQUE CONCERTATION SUR LA CRÉATION DU FUTUR SITE INTERNET

### OBJECTIFS

Faire du Théâtre un lieu ouvert sur son territoire, à l'écoute de ses habitants  
Sensibiliser les jeunes aux spécificités de la communication culturelle  
Attiser la curiosité autour des activités du Théâtre

### CONTENU

Le Théâtre entame une refonte de son site Internet et associe à ce projet le regard de jeunes tout au long du processus de conception et de réalisation de l'outil.

Rencontre 1 : Echanges sur la fréquentation du théâtre, les pratiques culturelles et numériques des jeunes, les notions de programmation artistique et d'action culturelle au sein d'un lieu théâtre.

Rencontre 2 : Le cahier des charges et les éléments qui le compose. Consultation de site web culturels ou affectionné par les jeunes présents : quels sont les éléments positifs à retirer ou éléments négatifs à éviter sur chacun de ces sites.

Rencontre 3 : échanges plus poussés sur certains sites, notamment leur design graphique, outils pratiques, navigabilité

Rencontre 4 : L'arborescence du site Internet

Rencontre 5 : Rubricage et terminologie

Rencontre 6 : Développement graphique du site

Rencontre 7 : Navigation sur le site dans sa phase finale de développement

### PUBLICS

élu(e)s au Conseil consultatif de la jeunesse, commission communication et encadrant

Intervenants : Claire Clément, Pôle des publics du théâtre

### DATES ET FRÉQUENTATION

14 novembre	Théâtre	9
16 janvier	Maison de la Jeunesse	7
04 février	Théâtre	4
04 mars	Theatre	3
18 mars	Théâtre	6
27 mai	Théâtre	4
09 juillet	Théâtre	4
<b>Total</b>		<b>37</b>

### BILAN QUALITATIF

Les participants ont apprécié avoir la possibilité de donner leur parole, leur point de vue sur la réalisation de cet outil, mais aussi acquérir quelques notions de la réalisation d'un site Internet.

Malgré beaucoup de mouvement dans les participants, un noyau de 4 jeunes a pu suivre le projet du début à la fin. Ces rendez-vous ont parfois permis de casser des a-priori, et ce dans les deux sens.

# ANNEXE 3

## ACTIONS CULTURELLES MENÉES PAR LES PARTENAIRES DU THÉÂTRE D'AUXERRE

### LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : MÉDIATION CULTURELLE AUTOUR DE LA PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC, À DESTINATION DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

#### OBJECTIFS

- Mettre en place et développer la dynamique culturelle dans le domaine de l'éducation populaire icaunaise et en partenariat avec une structure artistique et culturelle : le Théâtre d'Auxerre
- Renforcer l'éveil artistique et culturel du jeune public
- Proposer aux équipes pédagogiques un catalogue de ressources et d'animation favorable à l'exploration du spectacle vivant.
- Diffuser Le carnet d'expression du jeune spectateur : Escalade en scène

#### CONTENU

Diverses activités de création et de réflexion ont été proposées autour de certains spectacles jeune public : Je me souviens, Loin de mon doudou, Miche et Drate, Comme un souffle. La dynamique ayant motivé la création de ces propositions s'est inscrite dans une problématique d'éveil à l'art et à la culture, dans une véritable recherche d'expression de la part du jeune public soit par des ateliers plastiques, soit par des ateliers d'expression en groupe. La ligue a ainsi engagé ce travail en envisageant l'art et la culture comme un espace d'émancipation citoyenne même auprès des tous petits. L'antenne de l'Yonne habituée à travailler principalement avec des adolescents ou des jeunes adultes a donc dû adapter ses pratiques, son langage et ses outils aux plus jeunes. (Voir détail dans le catalogue).

#### ECOLES ET FRÉQUENTATION

Ecole de Villefargeau (autour de Loin de mon doudou)	40 enfants
Ecole de Turny (autour de Comme un souffle)	25 enfants
<b>Total</b>	<b>65</b>

#### BILAN QUALITATIF

- Peu de réponse de la part des équipes pédagogiques sollicitées certainement du fait que La ligue de l'enseignement de l'Yonne ne soit pas encore identifiée comme médiateur culturel sur le paysage éducatif icaunais.
- Actions restreintes par manque de budget du côté de la Ligue de l'enseignement de l'Yonne. Envisager éventuellement pour des actions futures l'inscription dans un cadre subventionné (IA, CG, CUCS...), incluant selon les financeurs potentiels une nouvelles orientations des publics et des objectifs des actions.
- Du point de vue des structures touchées par les actions, La ligue de l'enseignement de l'Yonne a reçu des avis très positifs quant au fond et à la forme de l'action.
- Activités propices à l'appréhension des spectacles vus par les jeunes enfants selon les équipes pédagogiques.

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE JACQUES LACARRIÈRE : BIBLIOGRAPHIE LIÉE À LA PROGRAMMATION

#### OBJECTIFS

- Participer à l'enrichissement du parcours de spectateur
- Créer du lien entre les différents établissements culturels d'Auxerre
- Développer une fréquentation « croisée » des équipements culturels

#### CONTENU

Réalisation par la section adultes d'une bibliographie / discographie disponible dans les fonds de la bibliothèque, en lien avec les spectacles programmés. Cette information est relayée par le Théâtre via les programmes de salle.

# **PARTENAIRES / PARTICIPANTS**

## **ACTIONS CULTURELLES DE LA SAISON 2012-2013**

### **VILLE D'AUXERRE**

Service communication  
Espace des Arts Visuels / Artothèque  
Maisons de quartiers (à détailler)  
Centre sociaux  
Maison de la jeunesse  
Conseil consultatif de la jeunesse  
Bibliothèque municipale Jacques Lacarrière

### **SOCIO-CULTUREL**

La Canopée  
Itinéraires singuliers  
Secours populaire  
Voir ensemble  
Centre de loisirs/centre social Saint Siméon  
Foyer Gouré  
Foyer espérance de l'Yonne

### **EDUCATION NATIONALE**

CIFA d'Auxerre  
Lycée Saint-Germain  
Collège Denfert Rochereau  
Collège Bienvenu Martin  
Collège de saint-Florentin  
Collège Paul Bert  
IME de Vincelles  
IME des îles  
Ime des îles  
Rectorat de l'Académie de Dijon  
Ecole maternelle du Pont  
Lycée agricole Labrosse à Venoy  
Lycée Jacques Amyot  
Lycée Vauban  
Lycée Fourier à Auxerre  
Lycée Chevalier d'Eon à Tonnerre  
Lycée Blaise Pascal à Migennes

### **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MONDE ÉTUDIANT**

Résidences jeunes de l'Yonne  
Les compagnons du devoir

### **STRUCTURES/ASSOCIATIONS CULTURELLES**

Ensemble vocal d'Auxerre  
Cinémanie  
Les amis du Théâtre  
La Ligue de l'Enseignement de l'Yonne  
Les concerts de poche  
Maison de la francophonie  
MJC Saint-Pierre  
Association Arts, Patrimoine et Habitat (Augy)  
L'Yonne en scène  
Centre d'Art de l'Yonne

# LE THÉÂTRE, LIEU DE VIE DANS LA VILLE

## LES MISES À DISPOSITION ET OCCUPATIONS DU THÉÂTRE AUTRES ACTIVITÉS - SAISON 2012 / 2013

Date	Nb de jour	Partenaire	Nature	Salle	Fréquentation	Demandeur	Statut	Recettes	
Septembre	1	5	Cie Hervé Chaussard	Répétition	Studio	6	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	19	1	Librairie Oblique	Rencontre d'écrivain	Foyer	60	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	27	1	Ville d'Auxerre	Réunion Villes de l'Yonne	Foyer	10	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
	27	1	Amis du Théâtre	Assemblée Générale	Studio	50	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
Octobre	2	1	Amis du Théâtre	Réunion	Foyer	12	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	4	1	Amis du Théâtre	Conseil d'Administration	Studio	12	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	5	1	Arsys Bourgogne	Réunion partenaires	Foyer	10	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	6	2	Handy Arts	Représentation festival	Grande Salle	200	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	11	1	Amis du Théâtre	Réunion	Foyer	12	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	12	1	Amis du Théâtre	Conseil d'Administration	Foyer	12	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	22	1	Cinémante	Assemblée Générale	Foyer	30	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	29	7	Cie Si et Seulement si	Répétition	Grande Salle	8	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
Novembre	8	3	Entretiens d'Auxerre	Colloque	Grande Salle	1500	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
	22	1	Amis du Théâtre	Conseil d'Administration	Foyer	16	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	25	2	Harmonie d'Auxerre	Concert	Grande Salle	350	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
Décembre	3	1	Ville d'Auxerre	Conférence de Presse	Foyer	12	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
Janvier	17	1	Amis du Théâtre	Conseil d'Administration	Répétition	15	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
Février	8	5	Le Turlupin	Répétition	Répétition	6	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	13	1	Éducation Nationale	Réunion d'information	Foyer	25	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
Mars	7	1	Réseau Affluences	Conseil d'Administration	Répétition	10	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	8	1	Amis du Théâtre	Conseil d'Administration	Répétition	23	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	8	1	Réseau Affluences	Conseil d'Administration	Répétition	8	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	14	1	Librairie Oblique	Rencontre d'écrivain	Grande Salle	80	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	20	1	École Martineau	Atelier de pratique	Répétition	30	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	21	1	L'Écrouisse Bleue	Montage + répétition	Studio	10	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
	22	2	L'Écrouisse Bleue	Représentations	Studio	198	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
Avril	6	1	Abbaye de Pontigny	Représentation	Grande Salle	110	Théâtre	Coréalsation	580,00 €
	15	5	Cie Théâtre à Cran	Répétition	Foyer	8	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	23	4	Cie Hervé Chaussard	Répétition	Répétition	3	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	29	1	Amis du Théâtre	Conseil d'Administration	Foyer	12	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
Mai	4	2	Association Cerfs Volants		Studio	15	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	7	1	École de Perrigny	Répétition	Studio	30	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	14	1	Maternelle de Furny	Atelier de pratique	Répétition	25	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	16	1	École Martineau	Atelier de pratique	Studio	30	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	22	2	Lycée Jacques Amiot	Atelier Théâtre	Studio	146	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	26	2	École Nationale de Musique		Grande Salle	296	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
	28	1	École Martineau		Studio	238	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	30	1	Amis du Théâtre	Conseil d'Administration	Foyer	17	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
	31	1	École de Perrigny		Studio	112	Théâtre	Mise à disposition	0,00 €
Juin	6	2	L'Écrouisse Bleue	Représentation	Studio	183	Théâtre	Location	2 000,00 €
*	8	1	École Nationale de Musique	Représentation	Grande Salle	0	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
	16	1	École Nationale de Musique		Grande Salle	500	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
	17	1	Chorales de l'Yonne		Grande Salle	230	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
	18	3	Chorales de l'Yonne		Grande Salle	990	Ville d'Auxerre	Location	3 000,00 €
	20	1	MJC Saint Pierre		Studio	99	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
	21	1	École Nationale de Musique		Grande Salle	99	Ville d'Auxerre	Mise à disposition	0,00 €
	<b>73</b>					<b>5 848</b>		<b>5 580,00 €</b>	

\* Annulé à la demande de l'École Nationale de Musique

# LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

## SITE INTERNET

Le Théâtre dispose d'un site depuis 2000, remanié en 2007-2008 afin de mettre en place une base de données permettant la gestion des archives. Le site a été développé en interne, son développeur a quitté l'équipe du théâtre. La partie administration est mise en place pour la saison 2010-2011. Le contrat de maintenance a pris fin au 31 août 2012. En terme de fréquentation, le site web a atteint son rythme de croisière depuis la saison 2010-2011, avec 19000 visiteurs et 75000 pages vues par an.

### LES OBJECTIFS DU SITE

Transmettre les informations sur les activités artistiques et culturelles du Théâtre aux publics, professionnels et partenaires.

Porter l'image du Théâtre en région et au delà,

Un outil évolutif, simple d'actualisation, qui doit pouvoir être pris en main après une formation courte,

Média accessible à tous, le site doit respecter les normes d'initiative pour l'accessibilité du web.

### PUBLICS

Publics et publics potentiels du Théâtre

Professionnels du spectacle vivant (Diffuseurs, artistes, compagnies, techniciens ...)

Les partenaires des actions culturelles et artistiques

Les partenaires financiers publics et privés, institutionnels

Médias

L'équipe du théâtre

### CONCEPTION DU SITE

La société Taillée sur mesure est chargée du développement du site et de sa partie administration, Vincent Ferrottet est chargé du design graphique.

La mise en ligne du site Internet est fixée au 1er septembre 2013

# LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

## CLASSEMENT DU THÉÂTRE



Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques  
du Théâtre municipal (anciennement maison du peuple)  
sise 54 rue Joubert à AUXERRE (Yonne)

Le préfet de la région Bourgogne  
préfet de la Côte-d'Or  
Chercheur de la Région d'Alsace  
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, (nos 1 et 11) ;

Vu le décret n° 2004-874 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de la région de Bourgogne en date du 24 mai 2012 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDÉRANT que le Théâtre municipal (anciennement maison du peuple) sise 54 rue Joubert à AUXERRE (Yonne) présente un intérêt d'art et d'histoire qui font de ce bien un objet de protection en raison de sa qualité architecturale d'inspiration Art Déco et de la présence de décorations monumentales de Jean Boffillot, artiste fondateur de l'Union des Artistes Modernes ;

### ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Sont inscrites au titre des monuments historiques les parties suivantes du Théâtre municipal (anciennement maison du peuple) sise 54 rue Joubert à AUXERRE (Yonne), situé sur le parcelle n° 01 236, d'une contenance de 3 839 m² :

- façade ;
- toiture ;
- éléments extérieurs ;
- jardins situés à proximité, incluant le balcon et les objets réalisés par Jean Boffillot sur les murs et la coupole ;
- le bâtiment en totalité de même qu'une allée de la Vue par Clément Frajaudoux et Roger Sévret d'après les dessins de Georges-André Klein.

Cet ensemble appartient à la commune d'AUXERRE (Yonne), situés sur la place de l'Église de ville à AUXERRE (Yonne), depuis une date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1962, (inscrites au répertoire des communes sous le n° 81REN 218 000 243).

ARTICLE 2 : L'inscription consentie par le présent arrêté est édictée sur un extrait du plan cadastral annexé à cet arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié au Journal officiel de la République française et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

ARTICLE 4 : Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

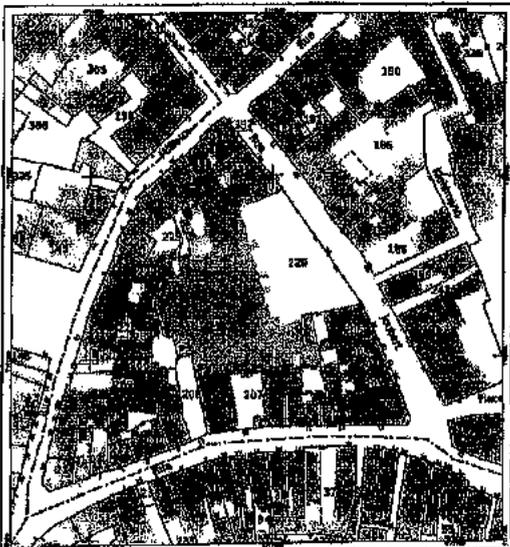
20 AVRIL 2012

FELIX DUJON, le

*M. Dujon*  
Préfet de l'Auxerre

Patrice MAILLOCHET

Département : Yonne Commune : AUXERRE Numéro de l'acte : Adresse : Date de l'acte : Classement : Classement : Classement :	<b>DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR</b> <b>DIVISION DU PLAN CADASTRAL IMPRIMERIES</b> Section : 905 Feu. n° 101/102	Les données cadastrales sont publiées en ligne sur le site Internet de la Direction Départementale des Territoires et de l'Équipement Rural de la Côte-d'Or : www.cote-dor.gouv.fr ou sur le site Internet de la Direction Départementale des Territoires et de l'Équipement Rural de la Côte-d'Or : www.cote-dor.gouv.fr
---	---	--



# REMERCIEMENTS

## SAISON 2012 2013

Bonjour Pierre,

je voulais te remercier chaleureusement pour la mise à disposition du théâtre ce mercredi.  
La rencontre s'est parfaitement déroulée et Guillaume nous a réservé un excellent accueil. Tout le monde était ravi, auteurs et public, et sans ton aide, je n'aurais jamais pu accueillir tous ces gens.  
Encore merci,

Grégoire

Grégoire Courtois  
Obliques  
68 rue Joubert 89000 AUXERRE  
tel : 03.86.51.39.29 / Fax : 03.86.52.11.83  
[www.librairie-obliques.fr](http://www.librairie-obliques.fr)

---

Cher Pierre,

Juste un petit mot pour te remercier encore de nous avoir ouvert les portes de ton théâtre ; cette résidence est très importante pour nous !

Merci beaucoup pour samedi soir ; c'était un très beau moment pour tout Aedes ; j'espère que ça l'a été aussi pour le public et pour l'équipe de Théâtre ; d'ailleurs, n'hésite pas à transmettre tous nos remerciements à toute l'équipe ( Guillaume, José, Nicolas, Fanny, Vincent, Jean-Philippe, Claire, Julien et Maud ) qui a été aux petits soins ! Les conditions étaient parfaites et tout le monde si accueillant...

Et merci de nous permettre d'organiser ces actions pédagogiques : c'est presque encore plus important pour nous que les concerts !

Bref, merci encore et à très vite, pour un rendez-vous à Paris pour évoquer le futur proche ?

Bien à toi,

Mathieu

--

Ensemble vocal Aedes  
[www.ensembleaedes.com](http://www.ensembleaedes.com)

# REMERCIEMENTS ET REMARQUE SAISON 2012 2013

Bonjour,

Je suis particulièrement déçu de la représentation du jeudi 26 octobre.

Absence de création artistique, pas d'esthétique, aucune harmonie, rien d'agréable en 1.5 heure.

Ce n'est pas un spectacle, mais une récréation ennuyeuse pour adulte sans exigence.

Une telle sélection de votre part fait perdre toute confiance sur la qualité des spectacles proposés.

Vous n'auriez pas du classer cette représentation dans la rubrique « danse » mais plutôt dans « bouffonnerie », et je me serai abstenue.

Je vous remercie d'être plus rigoureux et plus précis dans classification de votre programme.

En espérant que vos 2 prochains spectacles de danse soient de meilleure qualité, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Odile THEZIER

[othezier@daveybielkford.fr](mailto:othezier@daveybielkford.fr)

---

Bonsoir,

Au nom de l'association ACIT et de l'équipe du festival de théâtre et cirque de Toucy, je remercie le théâtre de nous avoir prêté du matériel (pendrillons, loges rapides, projecteurs) qui a contribué à la réussite de la manifestation.

Bien cordialement

Louis Lemaire

Président de la section organisation de spectacles de l'ACIT

---

Bonjour Pierre,

Je te remercie vivement pour ton accueil au theatre.

Bien à toi,

Herve

---

<http://youtu.be/WFWIuvkyKQw>

thewillcorporation.com

hervé CHAUSSARD & The Will Corporation

3, chemin des ruelles 89380 Appoigny

tél : 00 33 (0)6 63 04 33 48

thewi <[thewillcorp@gmail.com](mailto:thewillcorp@gmail.com)>llcorp@gma

<[thewillcorp@gmail.com](mailto:thewillcorp@gmail.com)>il.com<[thewillcorp@gmail.com](mailto:thewillcorp@gmail.com)>



Maison Familiale Rurale Toucy  
Etablissement Privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture

Le Theatre  
54 rue Joubert  
89000 Auxerre

Objet : remerciements.

Toucy, le 12 novembre 2012

Monsieur,  
La classe de 4<sup>ème</sup> de la MFR de Champaux vous remercie de votre accueil et de votre disponibilité cet après-midi du 15 octobre 2012.

Grâce à cette visite, nous avons découvert un lieu de culture, jusque là inconnu pour un grand nombre d'entre nous. Nous avons apprécié l'ensemble de la structure, et en particulier, ce qu'on ne voit pas habituellement. Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Pour les élèves de la classe de 4<sup>ème</sup> les délégués :

Guimard Laureme  
~~Guimard~~

Touquin Manon

~~Touquin~~

Formations par Alternance

- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> L.A. Stages d'orientation
- BAC PRO S.A.P.A.T. Services aux Personnes et aux Territoires
- BAC PRO S.M.R. Services en Milieu Rural

Formations continues

- BPIEPS Animation sociale
- DFAVS Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- VAC
- Formations Pour professionnels

Accueil de groupes

- Agri-accueil touristique
- Alpinisme et escalade en montagne
- Vélo-école, joutes, fêtes et vacances



Château de Champaux - 89130 TOUCY ☎ 03.86.44.02.02 - ☎ 03.86.44.26.12

E-mail : [mfr.toucy@mfr.asso.fr](mailto:mfr.toucy@mfr.asso.fr) - <http://mfr99.info/toucy/>

Code NAF 8532 Z - N°SIRET 778 697 573 000 13

REUSSIR  
L'AGRICULTURE

Auxerre le 12

Nichèle SKOWRON  
46 rue du Temple  
89000 Auxerre

Bravo pour cette soirée =  
"Variations sur Mozart" Bravo pour  
les "Concert de poche" et d'y avoir associé  
tous les publics - Et merci à ceux qui  
ont été "dérangés" par des réactions  
inhabituelles aux bobos auxerrois.  
Ce soir c'était du spectacle vivant et  
Monsieur Zygel s'est comporté en grand  
serviteur de la musique -  
J'étais heureuse, j'espère que  
cela sera renouvelé.

Bonne année, Monsieur le Directeur du  
Théâtre - nous sommes de tout cœur avec  
vous pour des actions de ce type M. Skowron

Bonjour Pierre,

C'était une vraie joie d'être avec vous samedi et je regrette tout autant que toi d'avoir dû partir. Je suis très heureuse que l'intégrale se soit bien passée. Jean-Christophe et ses compagnons le méritent vraiment. Un tel engagement, c'est à souligner. L'oeuvre est magnifique, une superbe écriture qui me fait penser à celle de Giono, tout aussi riche et raffinée.

Je vais essayer de lire au plus vite ta proposition de rédaction. Nous sommes en plein déménagement. L'ordinateur est branché depuis deux heures et le travail reprend !

A bientôt,

Bien à toi,

 Sylvie RAISSIGUIER  
Conseillère Théâtre  
*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **DRAC de Bourgogne**

 Hôtel Charraire de Montigny - 39-41 rue Vannerie - 21000 Dijon  
Adresse postale : BP 10578 - 21005 DIJON CEDEX  
Tél : 03.80.68.50.07  
Fax : 03.80.68.50.81  
Direction régionale  
des affaires culturelles  
**Bourgogne**

*« Soyons éco-responsables, n'imprimons les messages qu'en cas de nécessité ! »*

Le 11/03/2013 09:49, Pierre KECHKEGUIAN a écrit :

Bonjour,

Voici quelques éléments pour amorcer la discussion de la rédaction de la convention. Je reste à votre disposition... notamment, sur la forme que doit prendre ce document...

Sylvie, la journée et la soirée de samedi c'est formidablement bien passé. Dommage, que tu n'aies pas pu rester...

Cordialement



代表兩支力量的交疊，象徵著十才力量的匯集。  
「十」(ten) means the cross-line of two directions, and symbolizes the power influx.

Le 20 mars 2013

à Auxerre

Stamp

Cher Pierre,

敬啟

Zu Tangyong

Nous vous remercions sincèrement pour  
votre grand soutien, et votre équipe très  
compétente. Nous nous rappellerons notre  
beau séjour au Théâtre d'Auxerre, et  
vous resterez dans notre cœur!

願 貴團 一切順利  
Très bonne continuation!

立禮堂  
傳劇本土繁榮，廣納世界文化  
Pass down the local percussion, contain world culture widely.

Thank

Amitié,

Ten Drum Art  
Percussion Group

www.ten-hsieh.com.tw

Bonjour Pierre et bonjour à toute l'équipe.

Encore un grand et chaleureux "MERCI" pour ce bel accueil. SIANUX a repris la route, les représentations à Strasbourg se sont bien passées.

Et dans la lancée, Alexis Polaire s'active avec entrain pour la dernière résidence de "Opéra Opaque". Et en mois de mai, nous débutons un nouveau spectacle "Before I burn down". Rythme effrené mais joyeux!

Frank Loriau

En espérant vous croiser lors de nos tournées.

pour



la nouvelle en papier

AU PLAISIR.

Sioux et toute l'équipe de ALEXIS POLAIRE.

CPL11  
Made in FRANCE



004502 044080

28 MARS 2013



Association Loi 1901

Madame CLEMENT Claire  
LE THEATRE  
54 Rue Joubert  
89000 AUXERRE

Auxerre, le 21 Mars 2013

Madame,

Nous vous sommes particulièrement reconnaissants pour votre soutien à l'association et vos dons qui nous ont été indispensables à la réussite de notre loto qui a eu lieu le 17 mars 2013 à la Maison de Quartier Sainte Geneviève.

Nous espérons que cette collaboration perdurera.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Association  
**PASSERELLE**

27/9 Place Corot  
89000 AUXERRE

☎ 03.86.49.01.20

☎ 03.86.42.79.72

passerelleassociation89@orange.fr

La Présidente  
Dominique MARY

**ASSOCIATION PASSERELLE**  
27/9, Place Corot  
89000 AUXERRE  
Tél. 03 86 49 01 20  
N° SIRET 4148334890000

Pierre,

un grand merci pour l'accueil que nous avons reçu au Théâtre. Quel chance tu as d'avoir une équipe jeune, soudée et attentive! Nous avons pu travailler dans d'excellentes conditions. Une des comédiennes devant partir plus tôt nous sommes partis jeudi soir, mais nous avons fait des journées plus longues, profitant au maximum du studio, et continuant un travail à la table à l'appartement en soirée.

Cette semaine nous travaillons sur la vidéo et la bande son en fonction de ce qui s'est passé sur le plateau la semaine dernière, puis nous nous reverrons avec les comédiens en juin à l'Espace des Arts, qui nous met également le Piccolo à disposition pour une semaine.

C'est formidable de travailler dans ces conditions. Pour une première étape de travail, cela a soudé l'équipe en nous mettant tout de suite dans l'action, et dans la relation humaine.

Je te tiendrai informé de la suite des événements. J'attends une réponse imminente de la Drac Bourgogne pour l'aide à la Résidence que nous avons demandé. J'ai confiance.

La création est toujours prévue le 28 mars prochain à l'Abreuvoir de Salives. J'espère que tu pourras venir car après cette semaine à Auxerre, inutile de te dire qu'on a d'autant plus envie de venir y jouer.

Amitiés

Jean-Jacques

Théâtre à Cran  
30c Avenue de Paris 71100 Chalon sur Saône  
[www.theatre-a-cran.org](http://www.theatre-a-cran.org)  
03 85 44 09 52  
06 17 74 27 21

Le 16 juillet 2012 11:30, Théâtre à Cran <[contact@theatre-a-cran.org](mailto:contact@theatre-a-cran.org)> a écrit :

Pierre,

un petit mot pour vous prévenir que le CRR du Grand Chalon nous accompagnera sur le projet avec une aide de 5000 euros ainsi qu'une résidence de deux fois 4 jours à l'auditorium avec les techniciens. Nous y créerons le spectacle courant décembre 2013.

D'autre part, Philippe Buquet est d'accord pour nous mettre à disposition une salle sur une semaine début juillet 2013

Nous travaillerons à Nicéphore Cité une semaine en avril sur l'image et le son.

Je vous confirme que nous pourrions venir travailler à Auxerre une semaine en février à l'occasion des vacances scolaires de la zone Dijon.

bien cordialement

Jean Jacques Parquier

...



A l'attention de Monsieur Pierre Kechkéguian

Théâtre de la Ville d'Auxerre

54, rue Joubert

89000 Auxerre

Le 9 mai 2013

Cher Monsieur,

Juste un mot pour vous remercier d'avoir mis le Studio à la disposition de huit de nos adhérents et leurs deux formateurs pour un stage théâtral le samedi et le dimanche 4-5 mai.

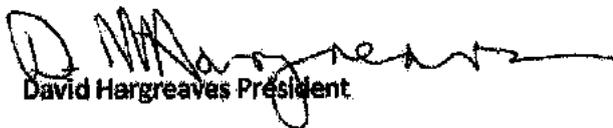
Tout s'est très bien passé. Les résultats de ce stage dépassaient très largement tous nos espoirs.

Nous croyons qu'il y a là vraiment quelque chose que nous pouvons développer.

Tout le personnel du théâtre, accueil, administration, techniciens, communication, ont fait le maximum pour rendre notre séjour agréable. Une belle équipe !

Vous trouverez ci-jointes quelques photos de l'événement. D'autres photos se trouvent sur notre site internet [www.associationcerfvolant.fr](http://www.associationcerfvolant.fr).

Avec nos très sincères salutations



David Hargreaves Président

Catherine Hargreaves -- Metteur en scène  
Blandine Pison - Chorégraphe

Copie : Claire Clément  
P.J. - Photos

**Association CERF-VOLANT**  
Siège Social : 10 Avenue Charles de Gaulle  
89000 AUXERRE

Collège Miles de Noyers  
03.86.82.69.01  
24 bis Rue du Pont Neuf

A Noyers le 30/05/2013

Élèves de DP3 du Collège de Noyers  
S/C de M. le Principal du Collège

Théâtre d'Auxerre  
Madame Pauline Delcroix  
89000 AUXERRE  
54 Rue Joubert

*Objet : Courrier de remerciement pour la visite du théâtre d'Auxerre*

Madame,

Les élèves de DP3 vous remercient de votre visite guidée, très enrichissante et très vivante, du théâtre d'Auxerre qui s'est déroulée le Mercredi 29 Mai 2013.

Votre visite nous a permis à nous, élèves, et même aux professeurs d'en savoir plus sur l'histoire du théâtre et ses spectacles. Vous nous avez démontré que le théâtre est un lieu accessible à tous ce qui nous incitera à y aller dans le futur.

En vous renouvelant nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame, nos très sincères salutations.

Les élèves de DP3.

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 134 Association Yonne Arts Vivants – Désignation du représentant du conseil municipal

rapporteur : Guy Férez

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et des statuts de l'association, le conseil municipal est appelé à désigner son représentant pour siéger à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'association Yonne Arts Vivants.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner Isabelle Poifol-Ferreira

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 30
- abstention(s) : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes

**Exécution de la délibération :**

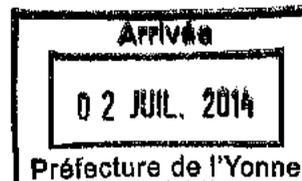
*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code général des collectivités territoriales)*

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**



**N°2014 - 135 Installation de pontons dans la commune associée de Vaux – Dossier de demande de subventions LEADER et Conseil Régional de Bourgogne**

rapporteur : Guy Paris

La commune associée de Vaux bénéficiait depuis longtemps de deux pontons installés place du Passeur et sur les quais de l'Yonne permettant aux bateliers d'accéder à la commune.

Les anciens pontons devenus obsolètes et appartenant à VNF ont été retirés depuis plusieurs saisons. Ils faisaient pourtant partie intégrante de l'aménagement des quais de la commune et permettaient la desserte et la découverte du village pour les plaisanciers.

Le Maire délégué de Vaux souhaite bénéficier à nouveau de ces équipements sachant qu'ils peuvent être cofinancés à hauteur de 80 % du montant HT par le Conseil Régional et le Canal du Nivernais.

Les communes de Vaux et d'Auxerre adhérentes du syndicat du canal du Nivernais peuvent prétendre à ce titre aux aides du programme LEADER GAL (Groupe d'Action Locale) du Canal du Nivernais en répondant aux objectifs de l'article 2.1 de la fiche action : « Maillage des services touristiques ».

Le montant total de l'opération est estimé à 31 572 € ttc.

Compte tenu des délais de consultation des entreprises et des délais d'instruction du dossier par les financeurs, l'installation des pontons pourrait être envisagée en automne 2014.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le maire à solliciter la participation financière du fonds FEADER, au titre du programme Leader GAL (Groupe d'Action Locale) Canal du Nivernais à hauteur de 55 % du montant ht des travaux,
- D'autoriser le maire à solliciter l'aide du Conseil Régional à hauteur de 25 % du montant ht des travaux,
- De dire que les crédits nécessaires feront l'objet d'une prochaine décision modificative,
- D'autoriser le Maire à signer tous actes à venir.

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 39

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :



Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





### LEADER CANAL DU NIVERNAIS 2007-2013

**Arrivée**  
**02 JUIL. 2014**  
 Préfecture de l'Yonne

<b>Intitulé du projet : STATIONNEMENT FLUVIAL à VAUX</b>	
Maitre d'ouvrage	Commune d'AUXERRE
Statut juridique	Collectivité publique
Domaine d'activité	
Localisation du projet	Commune associée de VAUX
Fiche action Leader	2-1 Maillage des services touristiques

Echéancier	Date de début : printemps 2014	Date de fin : été 2014
------------	--------------------------------	------------------------

**Description du projet**

Le village de VAUX (commune associée d'AUXERRE) est traversé par la rivière Yonne, navigable dans cette section.  
 Plus de 3500 bateaux, chaque année, empruntent le chenal qui longe les quais. La répartition est de 75% de bateaux de location pour 25 % de bateaux privés, ce trafic conséquent en fait la partie la plus fréquentée du Canal du Nivernais.

Le petit bourg de VAUX, caractéristique de l'Escale VIGNOLE, première agglomération depuis AUXERRE, est encadré à l'ouest par des coteaux couverts de vignes et de cerisiers.  
 Les rues du village descendent vers la rivière qui constitue un attrait indéniable avec une largeur conséquente.  
 Quelques éléments patrimoniaux (église et lavoir) ainsi qu'un bâti intéressant confèrent à ce lieu un charme particulier.  
 Ce cadre justifie donc l'arrêt des plaisanciers qui de plus peuvent s'approvisionner en vin (coteaux de l'AUXERROIS) auprès des deux viticulteurs qui ont développé l'accueil.

Le projet consiste donc à permettre le stationnement des plaisanciers par l'installation de deux pontons de 15 mètres répartis sur les quais et reliés à ceux-ci par une passerelle du fait de l'inclinaison de l'empiérement des bords.  
 Ces pontons pourront permettre l'arrêt de 2 ou 4 bateaux (à couple) en fonction de la longueur des embarcations.

Il s'agit notamment de redonner un accès par la voie d'eau à ce village qui accueillait précédemment les bateaux grâce à deux pontons, installés par VNF, il y a une vingtaine d'années et devenus obsolètes, lesquels ont été retirés il y a plusieurs saisons. Les points d'ancrage de ces anciens pontons étant réutilisés.  
 De plus il sera tenu compte de la solidité nécessaire de l'équipement du fait des crues possibles durant la saison touristique et des embâcles véhiculés par la rivière.

**Objectifs du projet:**

- permettre le stationnement de bateaux de plaisance en toute sécurité (le quai est incliné)
- encourager les plaisanciers à découvrir le village (église, lavoir)
- desservir les viticulteurs du bourg du village

**Mode de mise en œuvre**

- |                           |                             |
|---------------------------|-----------------------------|
| Partenariats mis en œuvre | -Voies Navigables de France |
| Acteurs locaux            | -Amls du Canal du Nivernais |
| Autres acteurs            | -viticulteurs de la commune |

**Chiffres**

En quoi votre projet répond aux principes du programme ?

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'augmentation de l'offre de services le long de la voie d'eau.

Sa réalisation permettra la desserte d'un village de l'Escale Vignoble ainsi que la possibilité de stationner dans un lieu agréable à quelques heures de navigation d'AUXERRE.

Les deux pontons permettront d'accueillir quelques bateaux de plaisance pour une étape de quelques heures ou pour la nuitée.

**Evaluation**

Indicateurs de réalisation	-installation des deux pontons
----------------------------	--------------------------------

Indicateurs de résultats	-fréquentation des pontons
--------------------------	----------------------------

**Financement**

Pour l'opération, le demandeur est-il assujéti à la TVA ?	Montant de travaux HT
---	-----------------------

Postes de dépenses	Montants	Cofinanceurs	Montants	Taux
<b>-INSTALLATION de 2 pontons avec passerelle</b>	<b>26 310 €</b>	<b>-Conseil Régional</b>	<b>6 578 €</b>	<b>25 %</b>
		<b>-LEADER Canal du Nivernais</b>	<b>14 471 €</b>	<b>55 %</b>
		Concours privés :		
		Autofinancement	<b>5 262 €</b>	<b>20 %</b>
		Recettes liées à l'action :		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>26 310 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 310 €</b>	

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 136 Arrêts Bus – Convention Ville/Communauté de l'Auxerrois pour la mise en accessibilité des arrêts de Bus – Programme 2014

rapporteur : Guy Paris

Dans le cadre du réseau de transport en commun de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, les arrêts bus doivent être aménagés pour assurer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, selon la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapés. Afin de faciliter la coordination de la chaîne de déplacement, la Communauté d'Agglomération souhaite apporter son concours financier à la Ville pour ce type d'aménagements. La convention de soutien définissant les modalités techniques et financières pour les travaux 2014 est jointe à la présente délibération. La Communauté d'Agglomération participera à hauteur de 50% du montant des travaux, ainsi qu'aux frais induits par la maîtrise d'œuvre et le suivi de l'exécution des aménagements, confiés à la Direction de l'Environnement et des Travaux Publics, et correspondant à 5% du montant HT total de travaux. Les mises en conformité 2014 concernent les arrêts de bus suivants :

- rue du Docteur Schweitzer (arrêts « Dr Schweitzer »),
- Bd. de Montois (arrêts « Gouraud »),
- rue des Caillottes (arrêts Zone Industrielle)

Le montant des aménagements de voirie et marquages au sol permettant d'assurer la mise en conformité des arrêts de bus 2014 est estimé à 50 000 euros TTC.

En outre, la convention intègre le fait que la Ville d'Auxerre assurera pour le compte de la Communauté de l'Auxerrois la maîtrise d'œuvre des travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus unique « CC Clairions » situé sur l'emprise foncière des Copropriétaires représentés par SUDECO, le long de la voie privée d'accès au parking du Centre Commercial des Clairions.

Cette maîtrise d'œuvre sera rémunérée à hauteur de 5% du montant HT des travaux réalisés. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de l'Auxerrois et le Syndicat des propriétaires formalise les engagements des deux parties.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser le maire à signer la convention avec la Communauté de l'Auxerrois
- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2014, à l'article 2315 fonction 822.

Vote du conseil municipal :

- voix pour 39

Exécution de la délibération :

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



**CONVENTION DE SOUTIEN AUX TRAVAUX  
DE MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS****ENTRE  
LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS  
ET  
LA VILLE D'AUXERRE****2014**

Entre :

D'une part :

**La Communauté de l'Auxerrois** représentée par son Président en vertu d'une délibération en date du 17 avril 2014

Et

**La Ville d'Auxerre** représentée par son Maire, en vertu de la délibération n° 31 du 06 avril 2014

Il est convenu ce qui suit :

**PREAMBULE**

La Communauté de l'Auxerrois, en tant qu'autorité organisatrice des transports urbains a approuvé, par délibération du conseil communautaire le 19 février 2009, le schéma directeur de mise en accessibilité des services de transports collectifs, défini par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté, des personnes handicapées.

Ce schéma prévoit une accessibilité totale des services de transports collectifs d'ici février 2015. Ce schéma comprend notamment, après état des lieux, un programme de mise en accessibilité concernant l'aménagement et l'équipement des installations d'accès aux véhicules, le matériel roulant, l'exploitation et l'organisation des services, l'information aux usagers, les correspondances et échanges (gare SNCF, gare routière inter urbaine, etc.).

Par délibération en date du 2 avril 2010, la Communauté de l'Auxerrois a défini ses compétences en vue de son passage en Communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Outre sa compétence en matière de gestion des transports urbains, elle a précisé la possibilité d'un soutien aux aménagements de voirie au niveau des quais bus pour les personnes à mobilité réduite dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité.

Par délibération en date du 16 septembre 2011, le conseil communautaire a fixé les modalités de financement des travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus sur le territoire de la Communauté de l'Auxerrois.

La participation financière de la Communauté, sous forme de fonds de concours, correspondra à 50 % du montant HT des travaux, déduction faite d'autres subventions que les maîtres d'ouvrages seraient amenés à obtenir (subvention au titre des travaux annexes de voirie notamment).

La commission « Transports et logement – habitat » a défini le 13 octobre 2011, les lignes prioritaires à mettre en accessibilité jusqu'en 2015 ainsi que le schéma de principe des aménagements à réaliser (voir annexe n°1)

## **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION DE SOUTIEN**

Le présente convention a pour objet de définir le programme des travaux de mise en accessibilité 2014 et ses modalités financières.

## **ARTICLE 2 – CHAMPS D'APPLICATION DE LA CONVENTION**

La Communauté de l'Auxerrois soutient financièrement la Ville d'Auxerre dans les travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus mais conserve la maîtrise d'ouvrage de l'équipement (abris, poteaux, corbeilles, autres équipements).

## **ARTICLE 3 – REPARTITION DES COMPETENCES**

La Communauté de l'Auxerrois au regard des priorités définies par la commission « Transports et logement – habitat » a proposé aux services de la Ville d'Auxerre une liste des points d'arrêts à mettre en accessibilité.

### Aménagements 2014 :

En août 2013, les services de la Ville d'Auxerre et de la Communauté de l'Auxerrois se sont réunis pour définir les travaux et les arrêts de bus à aménager en 2014. Cette liste figure en annexe n°2.

Le montant prévisionnel des travaux est de 50 000 euros TTC pour l'année 2014. Ce montant sera affiné par les services de la Ville d'Auxerre après réalisation du DCE.

### Maîtrise d'œuvre :

La Ville de Auxerre réalisera le DCE et assurera la maîtrise d'œuvre des opérations d'aménagement.

Les travaux pourront être réalisés au choix en régie ou en marché de travaux.

Un planning prévisionnel sera établi par le maître d'œuvre qui indiquera si le mobilier (abris, poteaux, corbeilles, autres équipements) devra être ou non déplacé durant la phase des travaux. La Communauté de l'Auxerrois informera le gestionnaire du mobilier urbain, des éléments à déplacer et des délais de réalisation.

La Ville d'Auxerre informera la Communauté de l'Auxerrois de la fin des travaux afin que celle-ci puisse faire procéder à la remise en place du mobilier urbain.

En outre, la Ville d'Auxerre assurera pour le compte de la Communauté de l'Auxerrois la maîtrise d'œuvre des travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus unique « CC Clairions » situé sur l'emprise foncière des Copropriétaires représentés par SUDECO. Elle sera rémunérée à hauteur de 5% du montant HT des travaux réalisés, dont le financement sera partagé entre la Communauté de l'Auxerrois et SUDECO. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre ces derniers formalise les engagements des deux parties.

#### **ARTICLE 4 - MODALITES FINANCIERES**

La Communauté de l'Auxerrois s'engage :

- à verser 50 % des travaux réalisés par Ville d'Auxerre,
- à régler le montant des frais de maîtrise d'œuvre qui seront nécessaires à la réalisation de ces travaux, correspondant à 5% du montant HT des travaux.

Pour cela, la Ville d'Auxerre émettra à la fin de chaque exercice un état des dépenses dûment visé par le comptable public et un titre de recettes sur la base d'un état qui reprendra :

- les travaux réalisés et payés,
- le montants de maîtrise d'œuvre correspondant à 5 % du montant HT des travaux réalisés.

#### **ARTICLE 5 - DUREE DE LA CONVENTION**

Cette convention prend effet le jour de la signature par les cosignataires et prend fin à la date de versement par la Communauté de l'Auxerrois du montant de la subvention due pour l'exercice 2014.

#### **ARTICLE 6 - REGLEMENTS DES DIFFERENDS**

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention fera l'objet, à l'initiative de la partie la plus diligente, d'une recherche de conciliation préalablement à toute action contentieuse devant le tribunal administratif compétent.

Fait à Auxerre le

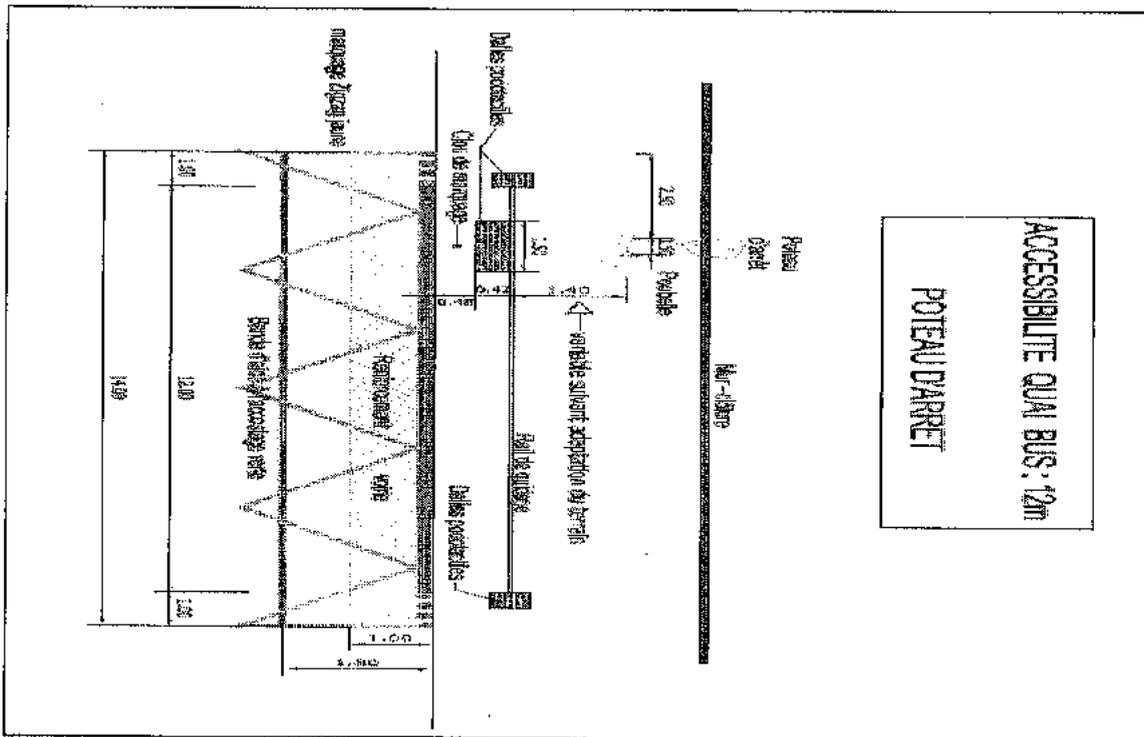
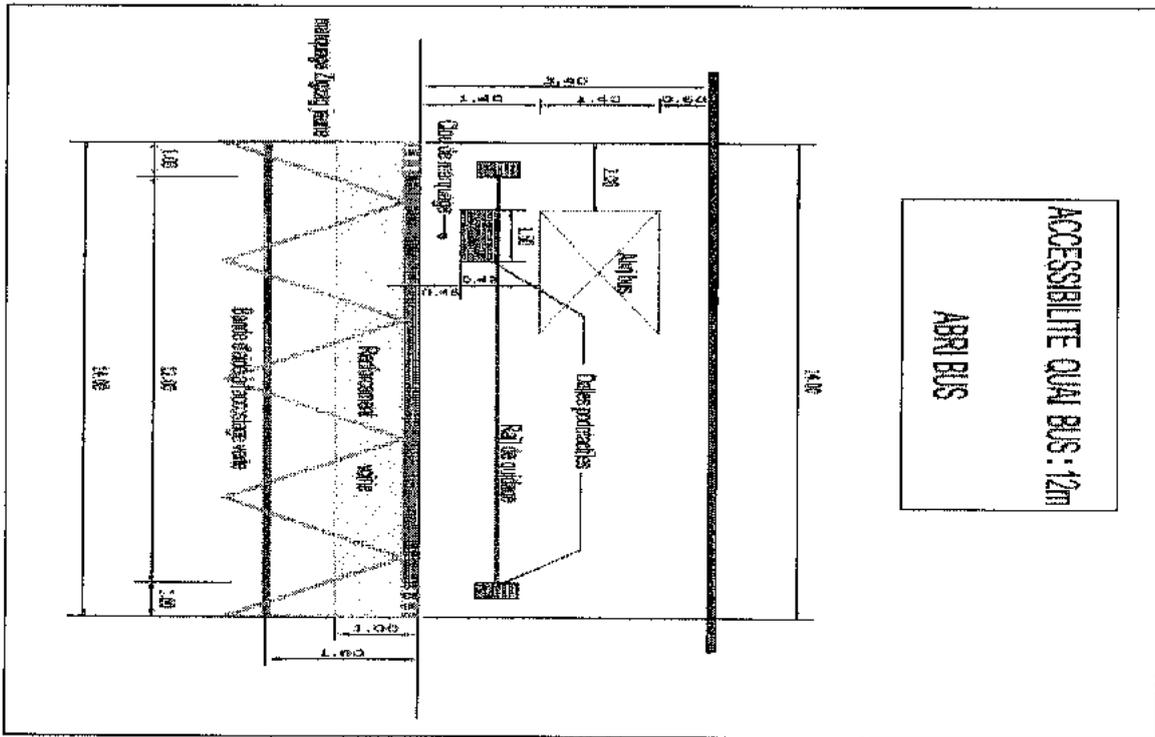
Pour la Ville d'Auxerre

Pour la Communauté de l'Auxerrois,

Le Maire,

le Président,

# ANNEXE n°1



# ANNEXE n°2

Liste des arrêts à mettre en accessibilité en 2014 sur le territoire de la  
Ville d'Auxerre

Nom arrêt	Nom de la Rue	Type de mobilier à installer par le délégataire mobilier urbain	Largeur minimum entre la chaussée et les parties privatives
Dr Schweitzer	Rue du Docteur Schweitzer	Abri casquette	2,5 m
Dr Schweitzer	Rue du Docteur Schweitzer	Poteau	2,5 m
Gouraud	Boulevard de Montois	Poteau	2,5 m
Gouraud	Boulevard de Montois	Abri standard avec jour publicitaire	3,5 m
Zone industrielle	Rue des Caillottes	Abri standard avec jour publicitaire et électrification	3,5 m
Zone industrielle	Rue des Caillottes	Abri standard avec jour publicitaire et électrification	3,5 m

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 137 Rapport annuel du délégataire et rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

rapporteur : Denis Roycourt

En application de l'article 73 de la loi du 2 février 1995, repris dans les articles L.2224-5 et L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le maire doit présenter au conseil municipal :

- un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement (article L.2224-5) et sa synthèse
- le rapport d'activité du délégataire (article L.1411-3).

Les documents sont joints en annexe.

Ceux-ci feront l'objet d'une présentation à la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui se réunira en septembre 2014.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- De prendre acte de ces rapports.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux 12 juin 2014 : Favorable
- . commission des finances 23 juin 2014 :



**Exécution de la délibération :**

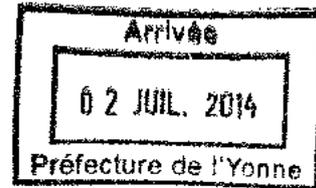
Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





**RAPPORT ANNUEL  
SUR LE PRIX ET LA QUALITE  
DU SERVICE DE  
L'ASSAINISSEMENT  
VILLE D'AUXERRE**

*EXERCICE 2013*

# Table des matières

<b>CHAPITRE 1. Les caractéristiques générales du service.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Le territoire.....</b>	<b>3</b>
<b>1.2 Compétence Épuration des eaux usées.....</b>	<b>3</b>
1.2.1 – Statuts du SIETEUA : .....	3
1.2.2 – Gestion du service public d'épuration des eaux usées : .....	3
<b>1.3 Compétence Collecte des eaux usées.....</b>	<b>3</b>
1.3.1 – Contrat d'affermage à partir du 26 novembre 2004 : .....	3
1.3.2 - Le contenu de l'affermage.....	3
<b>HAPITRE 2. Le contrat d'affermage du service de collecte des eaux usées, unitaires et pluviales.....</b>	<b>4</b>
<b>2.1 Les principales dispositions du contrat.....</b>	<b>4</b>
2.1.1 – Plans, Système d'Information Géographique : .....	4
2.1.2 – Exploitation des réseaux : .....	4
2.1.3 – Relations avec les abonnés : .....	4
2.1.4 – Rapports à la Collectivité : .....	4
2.1.5 – Suivi continu de l'exploitation par les services : .....	4
2.1.6 – Dispositions financières : .....	4
.....	4
2.1.7 – Exigences environnementales : .....	4
<b>2.2 Les indicateurs du contrat.....</b>	<b>5</b>
2.2.1 – Indicateurs techniques : .....	5
2.2.2 – Indicateurs financiers : .....	6
<b>CHAPITRE 3. Les Indicateurs Techniques .....</b>	<b>7</b>
<b>3.1 Description du schéma d'assainissement des eaux usées.....</b>	<b>7</b>
<b>3.2 Les indicateurs techniques 2013 pour le système de collecte.....</b>	<b>7</b>
<b>3.3 Les indicateurs spécifiques – Année 2013.....</b>	<b>9</b>
<b>3.4 Les indicateurs financiers 2013 pour le système de collecte.....</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE 4. Programme pluriannuel de travaux sur le système des eaux usées.....</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE 5. Prix du Service de l'assainissement.....</b>	<b>14</b>
<b>5.1 Les éléments constitutifs de la facture.....</b>	<b>14</b>
5.1.1 Part fermière.....	14
5.1.2 Part communale.....	14
5.1.3 Part SIETEUA.....	14
5.1.4 Redevances de l'Agence de l'eau.....	14
5.1.5 Taxe pour le développement des voies navigables.....	14
5.1.6 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).....	15
<b>5.2 Décomposition du prix du service collecte et traitement des eaux usées.....</b>	<b>15</b>
<b>5.3 Répartition des recettes par bénéficiaire.....</b>	<b>15</b>
<b>5.4 Analyse comparée de deux factures de 120m3.....</b>	<b>16</b>
<b>5.5 Détail du calcul de la rémunération du fermier.....</b>	<b>19</b>
5.5.1 Évolution des rémunérations des délégataires entre 2004 et le 1/01/2014.....	19
5.5.2 Explication détaillée du calcul de la rémunération du Fermier.....	19
<b>CHAPITRE 6. Éléments financiers du service.....</b>	<b>21</b>
<b>6.1 Présentation des autres recettes d'exploitation du fermier .....</b>	<b>21</b>
<b>6.2 Encours de la dette supporté par la ville.....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>24</b>

## **CHAPITRE 1. Les caractéristiques générales du service**

### **1.1 Le territoire**

Le service de collecte et d'épuration des eaux usées est assuré sur le territoire de la commune d'**Auxerre** qui comprend également la commune associée de **Vaux** et les hameaux de **Jonches, Laborde et les Chesnez**.

La compétence collecte est assurée par la Ville d'Auxerre.

La compétence épuration a été transférée au Syndicat Intercommunal d'Épuration et de Traitement des Eaux Usées de l'Auxerrois (**SIETEUA**) le 1<sup>er</sup> avril 2004.

### **1.2 Compétence Épuration des eaux usées**

#### **1.2.1 – Statuts du SIETEUA :**

Afin de gérer ensemble et de manière globale l'épuration et le traitement des eaux usées, les communes d'**Appoigny, Gurgy, Monéteau, Perrigny** et **Auxerre** ont décidé de créer un syndicat intercommunal à vocation unique.

Un arrêté préfectoral du 8 juin 1998 a ainsi créé le **Syndicat Intercommunal d'Épuration et de Traitement des Eaux Usées de l'Auxerrois (SIETEUA)**.

#### **1.2.2 – Gestion du service public d'épuration des eaux usées :**

Depuis le 31 décembre 2008, le mode de gestion du SIETEUA est dorénavant assurée en régie directe avec un prestataire de service intervenant en tant que conseil. Cette prestation est assurée par la société Lyonnaise des Eaux France.

### **1.3 Compétence Collecte des eaux usées**

#### **1.3.1 – Contrat d'affermage à partir du 26 novembre 2004 :**

Le contrat d'affermage, signé avec la société **Bertrand SA**, a pris effet à compter du 26 novembre 2004, et pour une durée de dix ans.

**Le fermier** a le droit exclusif d'assurer les activités de collecte sur le territoire communal. Le contrat met à sa charge des obligations de résultat en terme de qualité des rejets et de permanence du service. En contrepartie de ses obligations, le fermier est autorisé par le contrat à percevoir auprès des usagers la redevance d'assainissement des eaux usées. Il est lié envers les usagers par le règlement du service annexé au contrat.

Le montant de la redevance du fermier au 1<sup>er</sup> janvier 2014 est de **0,3325 euros HT** par mètre cube d'eau facturé pour l'exploitation des réseaux d'eaux usées, des réseaux unitaire et du bassin d'orage de la Chaînette.

L'exploitation des réseaux d'eaux pluviales est facturée sur le budget principal, semestriellement. Le montant du forfait annuel pour 2013 est de **169 750,14 euros HT**, compte tenu de l'actualisation des prix, prévue dans le contrat.

Notons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la taxe de la valeur ajoutée sur part assainissement de la facture d'eau s'élève à 7% et à 10 % depuis le 1<sup>er</sup>/01/2014.

**La commune** est chargée du contrôle de la bonne exécution du contrat.

#### **1.3.2 - Le contenu de l'affermage**

Les compétences déléguées à la société Bertrand sont les suivantes :

- l'exploitation des installations de collecte des eaux usées, unitaires et pluviales,
- la surveillance, l'entretien et la réparation des canalisations et branchements,
- le contrôle de conformité des branchements domestiques,
- l'assistance pour la mise en place de conventions de déversements industriels,
- la vérification de l'état des réseaux par tous les moyens,
- la surveillance, l'entretien et le renouvellement des postes de relevage,
- la détection et la correction des anomalies des réseaux,
- le conseil et l'assistance technique sur les ouvrages et le fonctionnement du service.

## **HAPITRE 2. Le contrat d'affermage du service de collecte des eaux usées, unitaires et pluviales**

### **2.1 Les principales dispositions du contrat**

#### **2.1.1 – Plans, Système d'Information Géographique :**

Le fermier doit réaliser :

- des levés topographiques de tous les réseaux et boîtes de branchements,
- un SIG mis à jour consultable à distance par la Ville avec poste mis à disposition
- une remise gratuite de toutes les données en fin de contrat.

#### **2.1.2 – Exploitation des réseaux :**

Le contrat comporte un programme d'exploitation précis et chiffré avec des obligations minimales d'objectifs sur :

- les longueurs curées et les longueurs inspectées,
- les enquêtes de conformité avec chiffrage (500 enquêtes par an),
- la recherche permanente d'eaux parasites.

#### **2.1.3 – Relations avec les abonnés :**

Le contrat prévoit :

- un règlement du service avec droits et moyens d'accès aux informations,
- l'accueil de la clientèle contractualisé avec le traitement des demandes des usagers par l'agence d'Auxerre.

#### **2.1.4 – Rapports à la Collectivité :**

Le contrat prévoit :

- une liste précise d'informations techniques à transmettre dans le rapport annuel,
- un mémoire technique complémentaire pour les services,
- la définition précise du contenu des comptes-rendus financiers

#### **2.1.5 – Suivi continu de l'exploitation par les services :**

Le contrat prévoit :

- l'intégration en continu des données d'exploitation dans le SIG,
- des tableaux de bord mensuels
- l'installation de la télésurveillance des postes de relevage dans les services de la ville.

#### **2.1.6 – Dispositions financières :**

Le contrat prévoit :

- le reversement dans un délai de 1 mois des sommes perçues,
- l'engagement du Fermier sur un montant minimal de renouvellement,
- **le retour à la collectivité des provisions pour renouvellement non utilisées et majorées des produits financiers**, en fin de contrat.

#### **2.1.7 – Exigences environnementales :**

D'une manière générale, le contrat est exigeant pour la protection de l'Environnement. Les dispositions suivantes sont en effet intégrées :

- la recherche systématique et approfondie des eaux parasites,
- la mise en place d'outils d'investigations développés pour une meilleure connaissance des réseaux et de leurs dysfonctionnements,
- les études de mise en conformité des riverains,
- l'engagement sur une méthodologie pour le conventionnement des industriels,
- le devenir des sous produits de curage conforme à la réglementation,
- des pénalités fortes en cas de pollution du milieu naturel,
- l'engagement du délégataire dans une certification qualité.

## **2.2 Les indicateurs du contrat**

### **2.2.1 – Indicateurs techniques :**

Les indicateurs techniques sont présentés dans le compte-rendu technique annuel. Ils contiennent les informations suivantes :

- 1) les principales caractéristiques du service : volumes assujettis par nature d'abonnés, nombre d'abonnés,
- 2) les résultats des données issues de mesures de débit ou du temps de fonctionnement des postes, et leur évolution sur cinq ans depuis le début du contrat,
- 3) les indicateurs du programme d'assainissement prévus par le décret n° 94-469 du 3 juin 1994 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L 2224-8 et L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, relevant du service délégué, leur évolution depuis le début du contrat dont l'estimation justifiée du taux de raccordement et du taux de collecte,
- 4) la consommation d'électricité des postes,
- 5) l'inventaire à jour décrivant les installations du service,
- 6) le nombre de branchements non conformes par type de non-conformité,
- 7) les quantités des prestations détaillées dans le contrat, réalisées au cours de l'exercice et en moyenne annuelle depuis le début du contrat, à savoir :
  - le linéaire de réseaux eaux usées et unitaire curés (objectif : 30% d'eaux usées, 30% d'unitaires et 20% d'eaux pluviales les 3 premières années puis 20% d'eaux usées, 20% d'unitaires et 10% d'eaux pluviales les années suivantes),
  - le linéaire de réseaux inspectés par caméra (objectif : 10% par an),
  - les enquêtes de conformité (objectif : 500 par an),
  - les inspections visuelles nocturnes (4 par an),
  - les bilans débits pollution,
  - le nombre d'avaloirs curés,
  - les réparations et les interventions d'urgence effectuées,
- 8) la quantité de déchets évacués par origine (réseaux/postes) et par destination,
- 9) la liste des opérations de renouvellement,
- 10) indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux,
- 11) taux de débordements des effluents dans les locaux des usagers,
- 12) nombre de points de réseaux nécessitant des interventions fréquentes de curage,
- 13) rejet au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées
- 14) taux moyen de renouvellement des réseaux,

Les indices 10 à 14 sont à intégrer depuis le décret 2007-675 du 2 mai 2007 et l'arrêté du 2 mai 2007 qui ont réformé le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement. Cela a pour conséquence la présentation de nouveaux indicateurs à partir du rapport, de l'exercice 2008.

Depuis le rapport de l'exercice de l'année 2013, l'indicateur sur les indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est modifié conformément à l'arrêté du 2 décembre 2013.

### 2.2.2 – Indicateurs financiers :

Le Déléataire doit fournir le détail des charges et leur évolution par rapport à l'exercice antérieur (personnel avec fourniture de l'organigramme du service, matériel, matériaux, énergie, frais généraux, travaux de renouvellement effectués et frais financiers).

Les charges sont décomposées selon les trois catégories suivantes :

- ◆ les charges directes, qui peuvent être rattachées à une pièce comptable. Il s'agit des dépenses d'électricité des installations, des charges de personnel attaché au contrat, des analyses,
- ◆ les charges réparties, qui correspondent à une charge commune à plusieurs contrats. Les charges réparties seront décomposées par niveau hiérarchique (par exemple : frais de siège national, de direction régionale) et justifiées,
- ◆ les charges calculées, qui correspondent à un calcul propre au contrat. Il s'agit par exemple de calculs d'amortissement ou des dotations pour renouvellement.

Le Déléataire doit aussi transmettre le détail des recettes de l'exploitation faisant apparaître les produits de chaque part de la rémunération du délégataire avec indication de leur assiette, les produits des travaux et des prestations exécutées en application du contrat et l'évolution des recettes par rapport à l'exercice antérieur.

## **CHAPITRE 3. Les Indicateurs Techniques**

### **3.1 Description du schéma d'assainissement des eaux usées**

#### **✓Le système d'épuration**

La station d'épuration d'Appoigny recueille les eaux usées de cinq communes de l'agglomération auxerroise :

AUXERRE	40 292 habitants
APPOIGNY	3 060 habitants
GURGY	1 676 habitants
MONETEAU	5 096 habitants
PERRIGNY	1 152 habitants

Le traitement des eaux usées est de type boues activées forte charge (85 000 équivalent-habitants).

La capacité de la station d'épuration est définie en équivalent-habitants, c'est-à-dire sur la base du nombre de personnes dont elle serait en mesure de traiter les effluents si elle ne recevait que des effluents domestiques.

Cette valeur est issue des rapports du dossier fournis par le constructeur de la station d'épuration.

#### **✓Le système de collecte :**

Le réseau est en majeure partie unitaire sur Auxerre et Appoigny ; séparatif sur Monéteau, Gurgy et Perrigny.

L'activité industrielle est regroupée en 2 pôles : en rive droite de l'Yonne (Auxerre-Monéteau) le long de la R.N. 6, au niveau de l'échangeur avec l'autoroute (Monéteau - Appoigny).

Le linéaire réel (d'après le SIG) de réseau appartenant à la Ville d'Auxerre est de 283 km environ, répartis de la façon suivante, en avril 2014 :

Réseaux unitaires	74, 810 km
Réseaux eaux usées	98, 335 km
Réseaux eaux pluviales	110, 421 km
Chambres à sable	18
Avaloirs	5125 unités
postes de refoulement	15 équipés de télésurveillance

Le linéaire réel est supérieur au linéaire contractuel, y compris en prenant en compte l'évolution du linéaire des réseaux.

Le linéaire contractuel est d'environ 248km, contre 283 km pour le linéaire réel, soit 11,4% en plus.

### **3.2 Les indicateurs techniques 2013 pour le système de collecte**

Les indicateurs figurent dans le rapport technique et financier du délégataire, joint en annexe.

Le contrat a débuté en décembre 2004.

Les objectifs de curage et d'ITV sont basés sur le linéaire initial du début du contrat, soit sur 244 km.

#### **- Curage des réseaux :**

Depuis 2008, les objectifs à respecter sont de 20% pour les eaux usées et le réseau unitaire et de 10 % pour les eaux pluviales.

Le retour d'exploitation montre un besoin en curage préventif plus important sur les réseaux d'eaux usées séparatifs que sur les réseaux unitaires. En accord avec la ville il a été convenu d'avoir un objectif de curage global qui doit rester néanmoins proche des objectifs initiaux.

L'objectif de curage préventif annuel est de 40 713 m<sup>3</sup>. Sur l'année 2012 seulement 37 558 m<sup>3</sup> ont été effectués.

Les 3 155 ml manquant ont été rajoutés à l'objectif de l'année 2013, soit un objectif total de curage pour l'année 2013 de **43 868 ml**

Eaux Usées (84 824 ml\*) : 20% : 16 964ml

Eaux Pluviales (80 960 ml\*) : 10% (8 096 ml)

Unitaires (78 266 ml\*) : 20% : (15653ml) : (16.1%)

\*Précisons que les linéaires ci dessus sont ceux transmis en début de contrat.

Le délégataire a réalisé **41 145ml** de curage préventif soit 94 % de l'objectif de l'année 2013

**Les 2 723 ml manquant** seront rajoutés à l'objectif de l'année 2014, soit un objectif total de curage pour l'année 2014 de **43 436 ml**

En ml	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Réseau unitaire</b>									
Linéaire réalisé	24937	5410	40226	11939	20187	12927	14907	8913	5405
% du linéaire total*	32,00%	7,00%	51,00%	15,00%	26,00%	17,00%	19,00%	11,00%	11,00%
<b>Réseau séparatif eaux usées</b>									
Linéaire réalisé	27671	30555	18393	17029	16971	24060	20120	16659	25248
% du linéaire total*	33,00%	36,00%	22,00%	20,00%	20,00%	28,00%	24,00%	20,00%	20,00%
<b>Réseau séparatif eaux pluviales</b>									
Linéaire réalisé	20379	17630	13755	11194	9006	9581	10268	11986	10492
% du linéaire total*	25,00%	22,00%	17,00%	14,00%	11,00%	12,00%	13,00%	15,00%	15,00%

#### - Inspection vidéo des réseaux :

L'objectif est de 10% d'inspection des réseaux par an, soit 24 405ml

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Réalisé (en ml)	17233	13274	42783	24511	24865	24422	24481	24451	24466
Objectif réalisé à	70,61%	54,39%	175,30%	100,43%	101,88%	100,07%	100,31%	100,19%	100,25%

En neuf ans, 220 486 ml d'inspection vidéo ont été réalisés soit 78 % du linéaire réel des réseaux (283km).

Rappel : Le linéaire total réel d'après le SIG est de : 283 km au lieu de 248 km en se basant sur l'évolution du linéaire transmis en début du contrat.

#### - Enquêtes de conformité :

L'objectif à atteindre est de 500 enquêtes par an.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
nombre d'enquête	439	536	525	501	500	501	792	500	500
nb de non conforme	115	122	95	100	103	108	163	113	72
% de non conforme	26,20%	22,76%	18,10%	19,96%	20,60%	21,56%	20,58%	22,60%	14,40%

Sur les 500 enquêtes réalisées, 72 habitations ont été décelées non conformes, soit 14,4%

L'Agence de l'Eau poursuit ses aides pour les mises en conformité en domaine privé dans son nouveau programme. (2013-2017).

Une deuxième opération de mise en conformité chez les particuliers a commencé en 2012 sur le hameau de Vaux et de Laborde avec une maîtrise d'œuvre externalisée et se poursuivra sur 2014. Environ 50 propriétés sont concernées.

#### - Bilans débit-pollution :

Une base de données sur les industriels a été mise au point fin 2006 afin de recenser les sites les plus polluants et lancer des campagnes de mesures sur les réseaux publics (voir page suivante – paragraphe conventions). Ces mesures sont liées au suivi des industriels.

Depuis l'année 2012, le délégataire effectue des analyses auprès de certains industriels. Les résultats sont proches de l'autosurveillance des industriels. (Fruehauf / Macors/Bourgogne Salaison)

Des analyses sur le réseau sont aussi réalisées.

Sur l'année 2013, le délégataire a effectué :

- 3 analyses auprès des industriels
- 5 analyses sur le réseau pour contrôle ou recherche de pollution

- **Inspections nocturnes des réseaux :**

Ces inspections permettent de quantifier les volumes d'eaux parasites transitant dans les réseaux d'eaux usées et aussi de vérifier les impacts des travaux sur la réduction de ces volumes parasites . Les eaux parasites correspondent aux infiltrations par des collecteurs non étanches d'eaux claires provenant des sources ou des remontées de nappes, mais aussi des circuits de refroidissements industriels, du drainage de bâtiments, de sur verse de fontaines ou de rejet de pompe à chaleur. Sur l'année 2013, une inspection nocturne a été programmée

- **Système d'Information Géographique :**

Les réseaux de la ville sont disponibles sur le SIG depuis l'été 2008. Le levé terrain des hameaux a été intégré au SIG courant 2009. La totalité des réseaux est donc renseignée dans le SIG.

Le contrat prévoit une intégration régulière des boîtes de branchement, au fur et à mesure de la transmission des plans de récolement des travaux neufs (par rue entière)

Après une année 2012 sans aucune mise à jour, le délégataire s'est équipé d'une nouvelle version de SIG courant juin 2013.

Les mises à jours des réseaux ont été réalisées.  
Les résultats des enquêtes de conformité sont en cours de traitement.

- **Conventions avec les industriels :**

Le territoire d'Auxerre compte environ 1500 activités (industrielles/ services/ commerciales /artisanales). En fin d'année 2013, 52 établissements avaient été étudiées parmi lesquels 14 conventions signées, 20 dossiers en cours d'instruction (projet de convention rédigé) et 18 établissements non concernés par des rejets autres que domestiques après enquête de terrain.

- **Déchets :**

La quantité de déchets évacuée sur l'année 2013 représente 222 tonnes et est ainsi répartie :

- 140 tonnes de sable provenant des avaloirs
- 62 tonnes de sable provenant du curage des réseaux

### **3.3 Les indicateurs spécifiques – Année 2013**

Référence	Intitulé de l'indicateur	Valeur de l'indicateur	Unité
D 201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	35 900	hab
<i>Indicateurs de performance</i>			
P 201.0	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées; nombre de raccordés en 2013 environ : 19 350 (nombre d'abonnés 19 967)	97	%
P 202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	35	points
P 207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m <sup>3</sup>
P 251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0.18	nb/1 000 hab
P 252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	2	nb/100 km
P 253.2	Taux moyens de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	1	%
P 255.3	Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	80	unité
P 256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	16	an
P 257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.54	%
P 258.1	Taux de réclamations	0	nb/1 000 hab

## Détail de certains indicateurs :

### **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées**

Suite à l'arrêté du 2 décembre 2013, le calcul de cet indice est modifié.

La note de 40 est obtenue si la date de la pose (ou de la réhabilitation) des réseaux est connue sur l'ensemble du territoire de la ville.

La mise en place du SIG a permis d'avoir une connaissance détaillée des réseaux de collecte. La totalité du linéaire de réseaux est intégrée dans le système. Les interventions sont localisées dans une base de données en parallèle par contre l'âge des réseaux est connue sur environ la moitié du linéaire. L'indicateur est donc de 35 /120 en 2013

### - **Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**

Cet indice est compris entre 0 et 120. Actuellement, il est de 80 points ce qui correspond à la connaissance des exutoires lors de la mise en place du SIG et au suivi du bassin d'orage de la Chaînette.

En effet, la création du bassin d'orage de la Chaînette et son suivi permettent d'avoir une connaissance plus précise des rejets au milieu naturel. La pollution collectée à ce bassin est estimée à plus d'1/3 de la pollution totale de la ville d'Auxerre.

Ce bassin présente encore des réserves, par conséquent son fonctionnement n'est pas optimal.

Néanmoins, son suivi est opérationnel depuis décembre 2012 : nous avons constaté que le volume déversé à l'Yonne représentait seulement 25% du volume total arrivant au bassin. Ces résultats corroborent avec les précédentes études.

Pour ce qui concerne la pollution, les analyses ont montré un effluent rejeté entre 8 et 10 fois moins pollué qu'un effluent domestique moyen.

### - **Taux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et unitaires**

En moyenne 2,6 km de réseau d'eaux usées et unitaires sont renouvelés, soit 1.53% du linéaire total 170 km.

En 2013, 3014ml de réseaux ont été renouvelés (hors extension), soit 1,74% du linéaire total (173145ml).

## **3.4 Les indicateurs financiers 2013 pour le système de collecte**

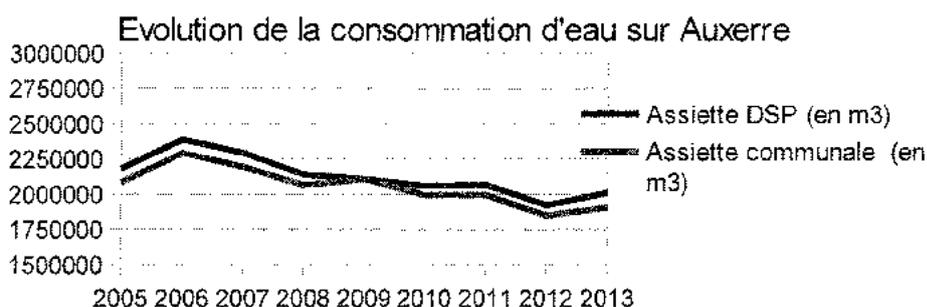
Le détail des éléments financiers figure dans le mémoire joint au rapport. D'une manière générale:

### - **Eaux Usées :**

Les volumes correspondant à l'assainissement pour l'année 2013 sont de 2 008 364m<sup>3</sup>, soit +4,28 % par rapport à l'année 2012.

Le tableau ci dessous détaille l'évolution de l'assiette DSP et communale :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Assiette DSP (en m <sup>3</sup> )	2 179 834	2 385 673	2 291 477	2 137 775	2 105 266	2 059 468	2 066 065	1 922 368	2 008 364
Variation de l'assiette DSP P/R à l'année n-1 en %		8,63%	-4,11%	-7,19%	-1,54%	-2,22%	0,32%	-7,47%	4,28%
Assiette communale (en m <sup>3</sup> )	2 080 632	2 289 695	2 190 714	2 062 910	2 105 266	1 991 428	1 992 739	1 848 889	1 904 813



Depuis l'année 2006, la consommation a diminué de près de 8,5 % et tant maintenant à se stabiliser.

Le compte du délégataire est négatif en 2013. Il apparaît un bilan à **- 5 584,85 euros**.

#### **Renouvellement et travaux :**

Les montants consacrés au renouvellement et aux travaux dans le contrat sont divisés comme suit :

- 119 423,00 euros pour les postes de relevage et les remplacements de tampons, (montant actualisé 2013)
- 51 000 euros pour les travaux réseaux Eaux Usées,
- 10 000 euros pour les travaux réseaux Unitaires

#### **Renouvellement**

Le solde des dotations et des dépenses effectives est calculé à la fin de chaque exercice sur la partie de **renouvellement** programmé, c'est-à-dire sur les montants **correspondant aux postes et tampons de regard**.

En 2013, 84 004 euros ont été dépensés sur la dotation de 119 423,00 euros (soit 70,34 %). Le solde de 2013 est de **35 419 euros**.

Le solde total depuis l'année 2005 avec l'actualisation, est de **537 652 euros**. C'est ce solde, calculé à la fin du contrat, qui devra être reversé à la ville d'Auxerre, au terme de l'affermage.

Un accord a été trouvé avec la société Bertrand pour reverser sur 2 exercices le montant total du renouvellement.

#### **Travaux Eaux usées et unitaires :**

Au total 54 000 euros ont été destinés aux travaux, sur les 61 000 euros prévus en 2013, soit 88,5%. Concernant les montants de travaux sur les réseaux eaux usées et unitaires, les sommes utilisées depuis l'année 2005 (soit 9 années) atteignent **107%** des montants prévus.

#### **- Eaux Pluviales :**

Le compte d'exploitation fait apparaître un résultat de **-14 870,02 euros** pour les eaux pluviales.

Au total 28 884 euros ont été destinés aux travaux de renouvellement sur les réseaux d'eaux pluviales sur les 25 000 euros prévus en 2013, soit 115,54%.

Les sommes utilisées depuis l'année 2005 (soit 9 années) atteignent **86,87 %** des montants prévus en travaux sur réseau d'eaux pluviales, soit 195 459,13 euros.

## **CHAPITRE 4. Programme pluriannuel de travaux sur le système des eaux usées**

Les conclusions de différentes études sur les réseaux d'assainissement de la ville d'Auxerre effectuées entre 2001 et 2008 ont permis à la ville de réaliser un programme de travaux d'assainissement important depuis 1999 qui se poursuit toujours à ce jour. Les travaux de voirie inscrits au plan de mandat engendrent aussi le remplacement de réseaux anciens, confirmé par des inspections de réseaux, ou la création de réseaux neufs.

Pour la Ville d'Auxerre, les investissements concernent :

- les travaux de remplacement de réseaux anciens
- la mise en séparatif des réseaux
- la création de bassins d'orages
- l'aménagement des déversoirs d'orage et l'autosurveillance des réseaux
- l'étude et la suppression des eaux parasites permanentes
- le zonage quantitatif et qualitatif des eaux pluviales
- la création de bassins de rétention et d'infiltration des eaux pluviales

Depuis 2009, pour la programmation des travaux des années 2010-2014, un diagnostic interne des services de la DETP est réalisé. Cette analyse s'appuie sur la mise en place du Système d'Information Géographique, lié au contrat d'affermage, sur la connaissance des réseaux et de l'analyse des inspections télévisuelles.

A ce jour, environ 197 km d'inspections télévisuelles sont disponibles ce qui correspond à 779 tronçons différents et 505 rues ou chemins différents (précisons que certaines inspections sont réalisées lors de nos travaux et ne sont pas comptabilisées dans les linéaires réalisés par la société Bertrand).

Ces inspections ont permis de comptabiliser le nombre et le type d'anomalies de chaque tronçon et par conséquent d'en définir l'état général du tronçon.

Dans certains cas, le programme de travaux d'assainissement est également lié au programme de voirie.

### **Programme de travaux 2013**

Les **tableaux** ci-après présentent la liste des opérations relatives au programme de travaux d'assainissement **2013**. En 2013, le taux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et unitaires s'élève à 1,79%. Ce pourcentage est plus élevé que la moyenne habituelle qui est proche de 1%.

## Travaux en eaux usées et travaux en eaux pluviales

Localisation	Type de réseaux	Type de travaux	Linéaire (en ml)	Montant HT
Rue du Moulin du Président	EU	remplacement	517	512 541,81 €
Rue Charles de Foucault /école Rive Droite	EU	remplacement	240	135 611,20 €
	EP	remplacement	240	137 392,14 €
Allée du Foulon	EU	remplacement	250	121 237,46 €
	EP	remplacement	298	91 973,24 €
Allée Barbienne	EU	remplacement	250	91 973,24 €
	EP	remplacement	250	63 545,15 €
Allée Daguerre	EU	remplacement	112	40 969,90 €
Rue de Valmy	Unitaire	réhabilitation	75	144 648,83 €
Rue du Carré Pâtissier	Unitaire		113	39 297,66 €
Allée d'Anjou	EU	remplacement	280	124 581,94 €
	EP	remplacement	305	73 578,60 €
Avenue Weygand	Unitaire	remplacement	567	339 464,88 €
Rue des Vergers	EU	extension	87	22 575,25 €
Quais de la république	EU	remplacement	610	307 423,91 €
	EP	remplacement	610	299 850,33 €
<b>Total des travaux en EU 2013</b>			<b>3101</b>	<b>1 880 326,09 €</b>
<b>Total des travaux en EP 2013</b>			<b>1703</b>	<b>666 339,46 €</b>

### Prévision de programme de travaux 2014 en eaux usées et en eaux pluviales

Le programme pour l'année 2014 n'est pas encore arrêté définitivement.

Les travaux en assainissement seront probablement les suivants :

- Rue de Gérot et en partie de la rue de Preuilly : mise en séparatif

- Extension de la rue des Tuileries à Jonches

- Pose de boîte de branchement dans le cadre des travaux de mise en conformité de Vaux / Jonches / Laborde

## CHAPITRE 5. Prix du Service de l'assainissement

### 5.1 Les éléments constitutifs de la facture

#### 5.1.1 Part fermière

Cette part correspond à la partie nette des recettes qui revient au délégataire pour le service qu'il fournit aux usagers. Elle est fonction des volumes consommés.

Ce prix correspond aux coûts d'exploitation des réseaux d'assainissement.

#### 5.1.2 Part communale

Le conseil municipal fixe chaque année le montant de la part communale applicable à chaque m<sup>3</sup> consommé. Elle permet d'équilibrer le budget annexe de l'assainissement de la collectivité qui finance les investissements de premier établissement nécessaires au développement de ce service.

	1 <sup>er</sup> janvier 2005	à	1 <sup>er</sup> janvier 2014	Évolution
Redevance réseaux(€ HT)	0,4159		0,4159	0%

La redevance assainissement est assujettie à un arrêté préfectoral qui fixe les coefficients de dégressivité à appliquer en fonction du volume d'eau prélevé. Ces coefficients sont applicables aux établissements industriels et assimilés de la ville d'Auxerre, à savoir :

- ☐ jusqu'à 6 000 m<sup>3</sup> par an : coefficient 1
- ☐ de 6 001 m<sup>3</sup> à 12 000 m<sup>3</sup> : coefficient 0,80
- ☐ de 12 001 m<sup>3</sup> à 24 000 m<sup>3</sup> : coefficient 0,60
- ☐ de 24 001 m<sup>3</sup> à 50 000 m<sup>3</sup> : coefficient 0,50

#### 5.1.3 Part SIETEU

Le Syndicat Intercommunal d'épuration et de traitement des eaux usées de l'Auxerrois, créé le 8 juin 1998 par arrêté préfectoral, a fixé le montant de la part siveumale applicable à chaque m<sup>3</sup> consommé. Comme pour la part communale, elle permet d'équilibrer le budget du Syndicat.

L'augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2006 correspond à l'évolution de la redevance pour les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration.

	01/2004	01/2005	01/2006	01/2007	01/2008	01/2009	01/2010	01/2011	01/01/2012 au 01/01/2014	Évolution
Redevance syndicale (€ HT)	0,1524	0,2500(*)	0,3000	0,3000	0,3000	0,7477	0,8077	0,8206	0,8370	0 %

(\*) : augmentation due au transfert de la compétence épuration au 1er avril 2004. Elle correspond à 0,0976 euros HT pour la station actuelle jusqu'à fin 2005.

#### 5.1.4 Redevances de l'Agence de l'eau

L'Agence de l'eau perçoit auprès des abonnés des sommes qui ont pour objet : la préservation des ressources en eau et la lutte contre la pollution. Ces deux redevances sont assises sur les volumes d'eau potable consommés et incluses dans la part «eau potable» de la facture d'eau. Une troisième redevance est indexée sur le volume d'eau potable consommé et redevable sur la part assainissement de la facture d'eau, la taxe « modernisation des réseaux ». Elle correspond à une mutualisation, au niveau du bassin Seine Normandie, des investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le niveau de l'assainissement des eaux usées.

Les six Agences de l'eau sont des établissements publics d'études et d'intervention qui ont pour mission de coordonner la préservation et l'utilisation des ressources en eau. Elles contribuent à établir la politique de l'eau dans chaque bassin hydrographique et aident financièrement les communes à s'équiper conformément à des programmes pluriannuels qu'elles arrêtent.

#### 5.1.5 Taxe pour le développement des voies navigables

Cette taxe est prélevée au profit de l'établissement public "Voies Navigables de France" qui finance l'équipement et l'entretien des voies navigables. Cette taxe s'applique aux services d'eau pour lesquels

l'eau est prélevée ou rejetée dans une des voies navigables du pays. Elle est incluse dans la taxe du syndicat.

### 5.1.6 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Depuis le 1er janvier 2012, la part eau potable conserve une TVA à 5,5% et la TVA appliquée pour la part assainissement est de 7%.

A partir du 1er janvier 2014 les taux de la TVA ont été modifié comme suit :

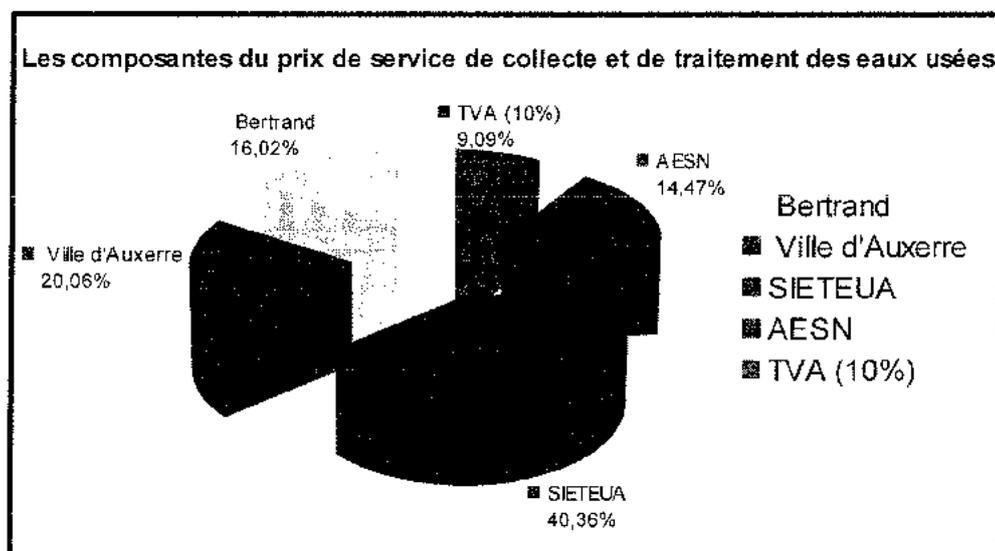
- la TVA sur a part eau potable sera à 5 %;
- la TVA sur la part assainissement sera à 10 %

### 5.2 Décomposition du prix du service collecte et traitement des eaux usées

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le prix de la collecte et du traitement des eaux usées comprend les éléments suivants (sur la base d'une facture de 120 m3) :

	prix /m3	Euros pour 120 m3
Part fermière station Lyonnaise des Eaux		
Part fermière collecte Bertrand SA	0,3322	39,86
Part communale Ville d'Auxerre (collecte)	0,4159	49,91
Part sivumale SIETEUA (station)	0,8370	100,44
Modernisation des réseaux Agence de l'Eau	0,3000	36,00
TVA (10%)		22,62
<b>Prix total de l'assainissement TTC</b>		<b>248,84</b>
<b>Prix TTC ramené au m3</b>		<b>2,0736</b>

### 5.3 Répartition des recettes par bénéficiaire



#### 5.4 Analyse comparée de deux factures de 120m3

La consommation de référence, définie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, pour le calcul des factures d'eau prévu par le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 est la consommation:

- d'un abonné domestique habitant une résidence principale,
- ayant une consommation annuelle de 120 m3 d'eau potable,
- avec un branchement de diamètre 20 mm.

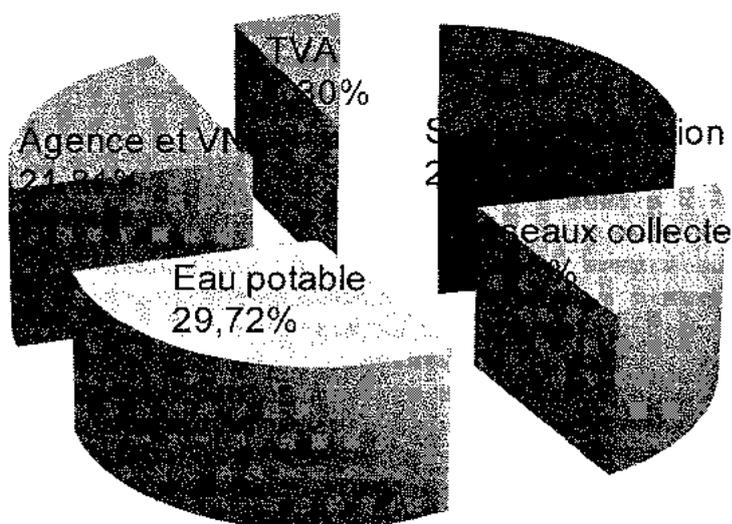
L'encadré ci-dessous reconstitue le détail d'une facture théorique des services de distribution d'eau potable et de l'assainissement pour une consommation annuelle de 120 m3. Les chiffres indiqués sont ceux **applicables au 1er janvier** des deux années considérées.

	Janv 2013	Janv 2014	Variation	Prix au m3 janvier 2014
	€uros	€uros		
<b>Service d'eau</b>				
Part du délégataire sur partie fixe	31,00	31,00	1,45%	0,2621
Part du délégataire sur consommations	46,61	46,61	1,44%	0,3940
Part communautaire sur consommations	56,64	56,64	3,50%	0,4885
<b>Taxes et redevances</b>				
Redevance prélèvement (Agence de l'eau)	16,81	16,81	0,00%	0,1401
Lutte contre pollution (Agence de l'eau)	48,00	48,00	0,00%	0,4000
<b>TOTAL H.T. (5,5)</b>	199,06	199,06	1,56%	1,6847
TVA	10,95	10,95	1,56%	0,0927
<b>SOUS TOTAL EAU POTABLE T.T.C.</b>	<b>210,01</b>	<b>210,01</b>	<b>1,56%</b>	<b>1,7773</b>
<b>PRIX RAMENE AU m3</b>	<b>1,7501</b>	<b>1,7501</b>	<b>1,56%</b>	
<b>Service assainissement</b>				
Part du délégataire réseaux (Bertrand)	39,28	39,28	1,50%	0,3322
Part communale sur consommations (réseaux)	49,91	49,91	0,00%	0,4159
Part siveumale sur consommations (STEP)	100,44	100,44	0,00%	0,8370
<b>Taxes et redevances</b>				
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	36,00	36,00	0,00%	0,3000
<b>TOTAL H.T.</b>	225,63	225,63	0,26%	1,8851
TVA (7%)	15,79	15,79		0,0000
TVA (10%)			43,23%	0,1885
<b>SOUS TOTAL ASSAINISSEMENT</b>	<b>241,42</b>	<b>241,42</b>	<b>3,07%</b>	<b>2,0736</b>
<b>PRIX RAMENE AU m3</b>	<b>2,0118</b>	<b>2,0118</b>	<b>3,07%</b>	
<b>TOTAL FACTURE</b>	<b>451,43</b>	<b>451,43</b>	<b>2,37%</b>	<b>3,8510</b>
<b>PRIX RAMENE AU m3</b>	<b>3,7619</b>	<b>3,7619</b>	<b>2,37%</b>	

Le prix total est en hausse de 2,45 % lié principalement à l'augmentation de la TVA de 3 points sur l'assainissement.

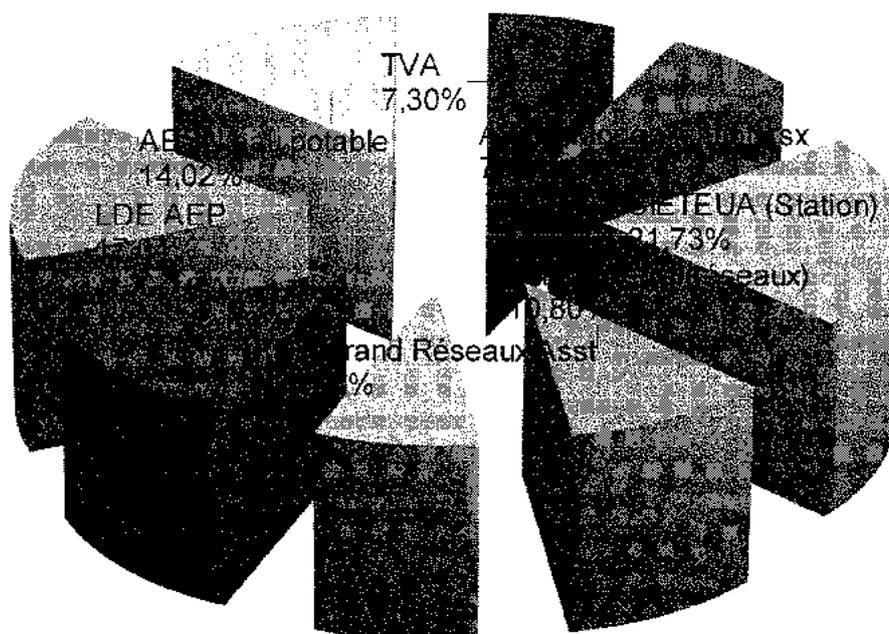
### Répartition du prix de l'eau au 1er janvier 2014

( 3,8510 euros TTC )



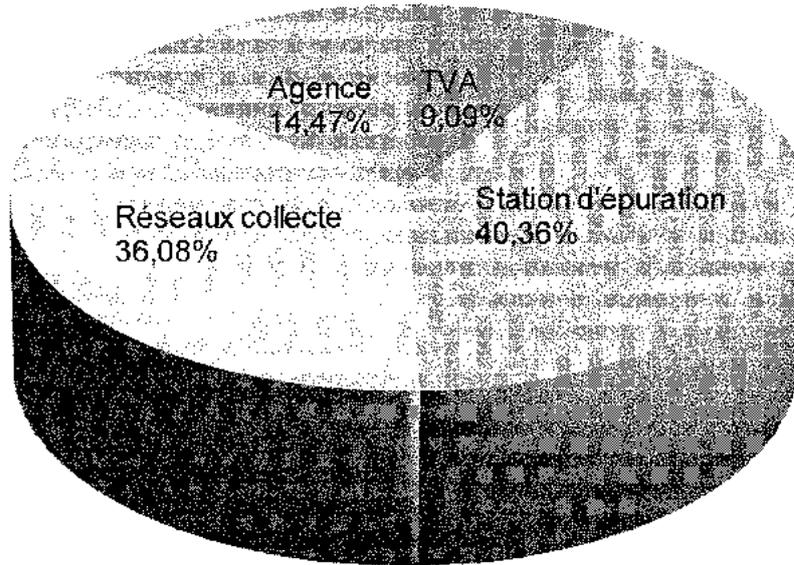
### Décomposition du prix de l'eau au 1er janvier 2014

( 3,8510 euros TTC )



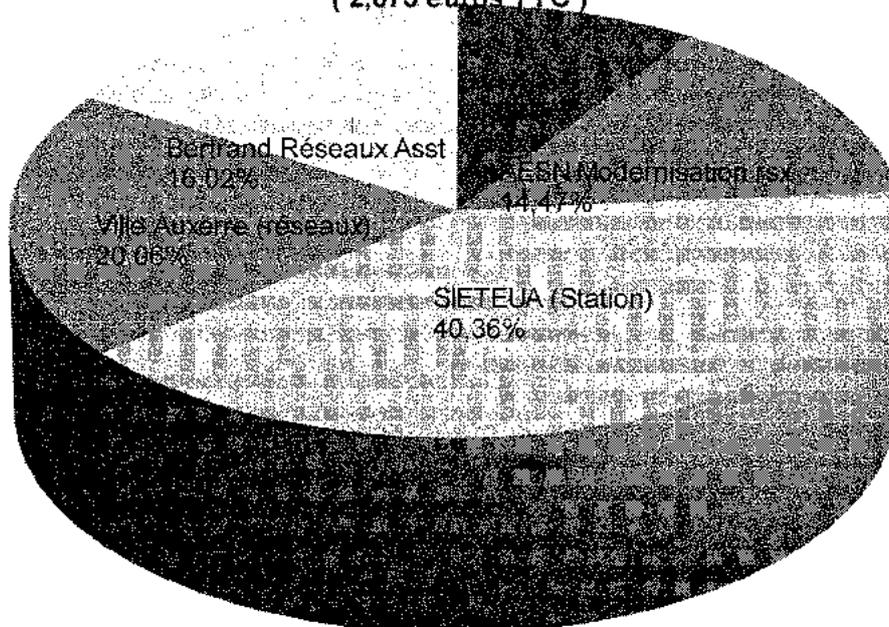
## Répartition du prix de l'assainissement au 1er janvier 2014

( 2,073euros TTC )



## Décomposition de la partie assainissement au 1er janvier 2014

( 2,073 euros TTC )



## 5.5 Détail du calcul de la rémunération du fermier

### 5.5.1 Évolution des rémunérations des délégataires entre 2004 et le 1/01/2014

	01/2004 (ancien contrat)	01/2005	01/2006	01/2007	01/2008	01/2009	01/2010	01/2011	01/2012	01/2013	01/01/14
Prix au m3 pour l'exploitation réseaux	0,2017	0,2525	0,2656	0,2724	0,2788	0,2905	0,2841	0,2929	0,3273	0,3311	0,3322
Evolution avec l'année n-1 en %		-16,31	5,19	2,56	2,35	4,2	-2,2	3,1	11,74	1,16	0,33
Evolution par rapport à l'ancien contrat %		-16,31	-11,97	-9,71	-7,59	-3,71	-5,83	-2,92	8,49	9,74	10,11

L'augmentation, avec le dépassement du prix de l'ancien contrat, est constatée depuis l'exploitation du bassin d'orage de la Chaînette. Entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2014, le prix du m3 d'eau pour le DSP a très faiblement augmenté (0,33%).

### 5.5.2 Explication détaillée du calcul de la rémunération du Fermier

Le tarif de base du contrat est  $R_0 = 0,2525$  euros HT par  $m^3$ .

Pour l'actualisation des tarifs lors de chaque facturation, le fermier prend en compte les dernières valeurs connues des paramètres composant la formule au premier jour du semestre au cours duquel commence la période de consommation faisant l'objet de la facturation.

A chaque période de facturation, et jusqu'à la première révision des tarifs de base, le tarif Délégataire appliqué aux usagers est calculé selon la formule d'actualisation suivante :

$$R = K_1 \times R_0$$

Avec :

$$K_1 = 0,15 + 0,5 \frac{ICHTTS1}{ICHTTS1_0} + 0,35 \frac{PsdC}{PsdC_0}$$

Où :

ICHTTS1 est l'indice du coût horaire du travail, tous salariés, charges salariales comprises, pour les industries mécaniques et électriques,

PsdC est l'indice des produits et services divers de catégorie C.

La valeur de base des paramètres est la dernière valeur connue au 1<sup>er</sup> janvier 2004, soit :

ICHTTS1<sub>0</sub> = 123,90 septembre 2003, source Le Moniteur,

PsdC<sub>0</sub> = 121,80 septembre 2003, source Le Moniteur.

#### - Avenant n°1 du 20 avril 2005 :

Le communiqué du 15 juin 2004 de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes indique que les indices de produits et services divers (Psd) cessent d'être calculés et publiés après les valeurs du mois de juillet 2004.

La DGCCRF a proposé dans son communiqué le remplacement de l'indice Psd par le nouvel indice frais et services divers (FSD2). Cet indice respecte les calculs et les pondérations proposés par la DGCCRF, dans son communiqué du 30 septembre 2004.

Un avenant a donc été signé avec la société Bertrand, modifiant le paragraphe 3.4.3 : « *Modalités de révision des prix* », afin de régulariser la nature de l'indice de révision.

Cet indice a été intégré à la formule de la manière suivante :

$$K_1 = 0,15 + 0,5 \frac{ICHTTS1}{ICHTTS1_0} \times \frac{ICHT-IME}{ICHT-IME_0} + 0,35 \frac{PsdC}{PsdCo} \times \frac{FSD2}{FSD2_0}$$

Avec :

PsdC = 123,70, dernière valeur en juillet 2004,

FSD2<sub>0</sub> = 100,00, valeur de juillet 2004

Et toujours :

ICHTTS1<sub>c</sub> = 123,90 septembre 2003, source Le Moniteur,

PsdC<sub>0</sub> = 121,80 septembre 2003, source Le Moniteur,

ICHTTS1 = 143 (valeur de décembre 2008)

Les indices utilisés pour calculer la rémunération du délégataire au 1<sup>er</sup> janvier 2009 sont les suivants :

Depuis 2009, l'indice ICHTTS1 a été remplacé par l'indice ICHT-IME, intégré dans la formule à partir de sa valeur initiale ICHT-IME<sub>0</sub> = 100, de décembre 2008.

FSD2 = 124,99 (valeur de septembre 2013)

ICHT-IME = 112 (valeur de juillet 2013)

Le coefficient K<sub>1</sub> est de 1,2499 .

#### Avenant n°3 du 23 juin 2011 :

Suite à la réalisation du bassin d'orage de la Chainette, un avenant a été signé avec l'entreprise Bertrand pour intégrer dans leur contrat l'entretien de ce bassin. La nouvelle formule de la rémunération du délégataire est la suivante :

$$K_1 = 0,15 + 0,5 \frac{ICHTTS1}{ICHTTS1_0} \times \frac{ICHT-IME}{ICHT-IME_0} + 0,35 \frac{PsdC}{PsdCo} \times \frac{FSD2}{FSD2_0} + r$$

Cet entretien a augmenté le prix du mètre cube d'eau en 2012 de : 0,0170 €/ m3, soit une augmentation de 2,04€ pour une facture de 120m3.

L'actualisation (K) de l'entretien du bassin est calculé comme suit :

$$K_1 = 0,15 + 0,37 \frac{ICHT-E}{ICHT-E_0} + 0,3 \frac{351107 + 0,18}{351107} \frac{FSD2}{FSD2_0}$$

Les coefficients K<sub>1</sub> et K entraînent une rémunération de **0,3322 euros HT par m3** d'eau facturé au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## **CHAPITRE 6. Éléments financiers du service**

### **6.1 Présentation des autres recettes d'exploitation du fermier**

Rémunération du service eaux pluviales du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 : 169 750,14 euros HT.

### **6.2 Encours de la dette supporté par la ville**

Encours au 1er décembre 2013 : 5 425 096 €

Encours au 31 décembre 2013 : 5 179 091 €

Montant des annuités 2013 : 409 652 €

Les échéances : voir tableau joint

La durée de vie résiduelle est de 15 ans et 10 mois

Le taux moyen est de 1,39 %

01867	PROG ASSAINISSEMENT 2011	Agence de l'eau Seine Normandie	47 752,08 €	23 876,04 €	366	366	0,0000%	0,00 €	23 876,04 €	Date de l'irrig connue
033791	ASSAINISSEMENT PROG 2000	Agence de l'eau Seine Normandie	9 168,94 €	3 655,32 €	366	366	0,0000%	0,00 €	3 655,32 €	Date de l'irrig connue
022843	ASSAINISSEMENT PROG 2002	Agence de l'eau Seine Normandie	84 000,00 €	16 000,00 €	366	366	0,0000%	0,00 €	16 000,00 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 183818	Agence de l'eau Seine Normandie	3 966,80 €	360,60 €	360	360	0,0000%	0,00 €	360,60 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 182740	Agence de l'eau Seine Normandie	29 235,09 €	2 363,04 €	360	360	0,0000%	0,00 €	2 363,04 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 182310	Agence de l'eau Seine Normandie	53 777,09 €	1 149,75 €	360	360	0,0000%	0,00 €	1 149,75 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 182749	Agence de l'eau Seine Normandie	36 352,09 €	3 029,33 €	360	360	0,0000%	0,00 €	3 029,33 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 182310	Agence de l'eau Seine Normandie	132 500,00 €	132 500,00 €	360	360	0,9955%	19 361,79 €	151 861,79 €	01/03/2013
04301801	Convention 182310	Agence de l'eau Seine Normandie	48 806,07 €	3 609,47 €	360	360	0,0000%	0,00 €	3 609,47 €	Date de l'irrig connue
1927801600061077404	PRET GLOBAL 2012	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	1 472 758,28 €	13 786,69 €	9125	360	2,4360%	9 097,36 €	22 878,05 €	28/12/2012
04301801	Convention 1830171	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	27 175,12 €	2 478,47 €	360	360	0,0000%	0,00 €	2 478,47 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 1830655	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	14 196,09 €	1 290,00 €	360	360	0,0000%	0,00 €	1 290,00 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 182100	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	28 608,03 €	2 560,00 €	365	365	0,0000%	0,00 €	2 560,00 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 182100	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	66 006,65 €	6 606,67 €	365	365	0,0000%	0,00 €	6 606,67 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 182100	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	500 000,00 €	4 403,30 €	902	360	3,3700%	4 290,03 €	8 693,93 €	Date de l'irrig connue
AN008685	PRET GLOBAL 2012	CASSE DEPARTEMENTALE	14 743,21 €	1 838,19 €	365	360	0,0000%	0,00 €	1 838,19 €	Date de l'irrig connue
201208	Convention 1824334	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	22 033,09 €	8 717,00 €	360	360	0,0000%	0,00 €	8 717,00 €	Date de l'irrig connue
201208	Convention 1824334	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	113 321,00 €	121,07 €	5	360	0,0000%	0,00 €	121,07 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 183065	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	14 743,21 €	1 838,19 €	365	365	0,0000%	0,00 €	1 838,19 €	Date de l'irrig connue
1927801600061077404	PRET GLOBAL 2012	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	1 458 877,59 €	13 886,59 €	9125	360	2,4610%	9 100,37 €	22 986,72 €	28/05/2013
AN008685	PRET GLOBAL 2012	CASSE DEPARTEMENTALE	495 599,19 €	4 441,00 €	90	360	3,3700%	4 175,49 €	8 616,46 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 182100	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	104 933,38 €	26 233,33 €	360	360	0,0000%	0,00 €	26 233,33 €	Date de l'irrig connue
04301801	Convention 182084	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	71 803,00 €	8 576,00 €	360	360	0,0000%	0,00 €	8 576,00 €	Date de l'irrig connue
1927801600061077404	PRET GLOBAL 2012	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	29 480,87 €	4 200,27 €	360	360	0,0000%	0,00 €	4 200,27 €	Date de l'irrig connue
AN008685	PRET GLOBAL 2012	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	461 155,19 €	3 906,66 €	9125	360	2,4680%	9 033,06 €	23 035,88 €	28/05/2013
201208	Convention 1834401	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	75 558,00 €	4 478,62 €	90	360	3,3700%	4 137,99 €	8 616,46 €	Date de l'irrig connue
201208	Convention 1835780	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	5 032,39 €	5 032,39 €	360	360	0,0000%	0,00 €	5 032,39 €	Date de l'irrig connue
201208	Convention 1839902	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	148 023,00 €	9 885,29 €	360	360	0,0000%	0,00 €	9 885,29 €	Date de l'irrig connue
1927801600061077404	PRET GLOBAL 2012	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	53 146,00 €	3 543,99 €	360	360	0,0000%	0,00 €	3 543,99 €	Date de l'irrig connue
		AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	1 431 082,39 €	14 106,20 €	9125	360	2,4750%	8 976,53 €	23 062,73 €	30/09/2013



**ANNEXE**

- **Rapport annuel technique et financier sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement Bertrand SA – Réseaux d'assainissement exercice 2013**

# *Ville d'Auxerre*

## *Rapport Annuel Délégataire*

**Année 2013**

**Service de l'assainissement**



# SOMMAIRE

<b>↳ Synthèse de l'année</b>	
1.1 Les Chiffres Clés	3
1.2 L'essentiel de l'année	3
<b>↳ L'exécution du service</b>	
2.1 Le contrat	4
2.2 Le patrimoine du service	4
2.3 L'organisation de la société	5
<b>↳ Bilan d'exploitation technique</b>	
3.1 Système de collecte	7
3.2 Branchements	8
3.3 Travaux	8
3.4 Etudes de conformité	8
3.5 Curage	9
3.6 Interventions curatives	10
3.7 Dératisation	10
3.8 Inspection vidéo	11
3.9 Convention de déversement	11
3.10 Système d'information géographique (SIG)	11
3.11 Postes de refoulement	12
3.12 Déchets	14
3.13 Inspection nocturne	15
3.14 Bassin de la Chaînette	15
<b>↳ Pistes d'amélioration et remarques</b>	16
<b>↳ Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation</b>	
4.1 Le CARE	18
4.2 Comptes d'exploitations détaillés (EU-EP)	19
<b>↳ Les indicateurs</b>	20
<b>↳ Glossaire</b>	21
<b>↳ Annexes</b>	24

# ↳ Synthèse de l'année

## ***1.1 Les Chiffres Clés***

41 145 ml de curage préventif.

486 interventions d'urgence (avaloirs et boîtes de branchement).

2 515 avaloirs curés sur l'année.

24 466 ml d'inspection vidéo.

500 enquêtes de conformité.

19 967 clients facturés au service de l'assainissement.

1,9980 €<sup>TTC</sup>/m<sup>3</sup> pour la part assainissement.

0,54 % de taux d'impayés.

## ***1.2 L'essentiel de l'année***

Réalisation de nos objectifs en curage, vidéo, conformités et autres.

Continuité du diagnostic des réseaux via les inspections vidéo.

Suivi et optimisation des postes de relèvements.

Suivi du programme de travaux neufs.

Suivi des appareils de mesure sur les D.O. :

Maladière, Leboeuf, Poterne et Achile Ribain.

Suivi de l'auto surveillance sur le bassin de la Chaînette.

## ↳ L'exécution du service

### 2.1 *Le contrat*

La gestion du service a été confiée à notre société par contrat de type affermage en date du 26 novembre 2004 pour une durée de 10 ans.

Dans ce cadre, la société BERTRAND assure les prestations suivantes :

- ✓ la surveillance, le fonctionnement, l'entretien et les réparations (inférieures à 6 ml) des canalisations destinées à la collecte des effluents ;
- ✓ l'entretien, les réparations et le contrôle de la conformité des branchements au réseau public ;
- ✓ la surveillance, le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement du matériel des postes de refoulement ;
- ✓ la mise en place d'un système d'information géographique des réseaux de collecte ;
- ✓ **la dératisation.**

### 2.2 *Le patrimoine du service*

La S.A.S. BERTRAND assure la continuité du service d'assainissement pour les 40 292 habitants des communes d'Auxerre, Vaux, et les hameaux de Jonches et Laborde.

Afin d'assurer cette fonctionnalité, le patrimoine du service est doté de :

⇒ 283 566 ml de canalisation repartie en :

- |                            |            |
|----------------------------|------------|
| ✓ - réseaux unitaires      | 74 810 ml  |
| ✓ - réseaux eaux usées     | 98 335 ml  |
| ✓ - réseaux eaux pluviales | 110 421 ml |

⇒ 15 postes de relèvement

⇒ 5 125 grilles et avaloirs

⇒ 2 bassins de rétention des eaux pluviales (rue des Mignottes)

⇒ 1 bassin d'orage (lieu-dit « Cassoirs »)

⇒ 1 bassin d'orage (la Chaînette)

⇒ 18 chambres à sable.

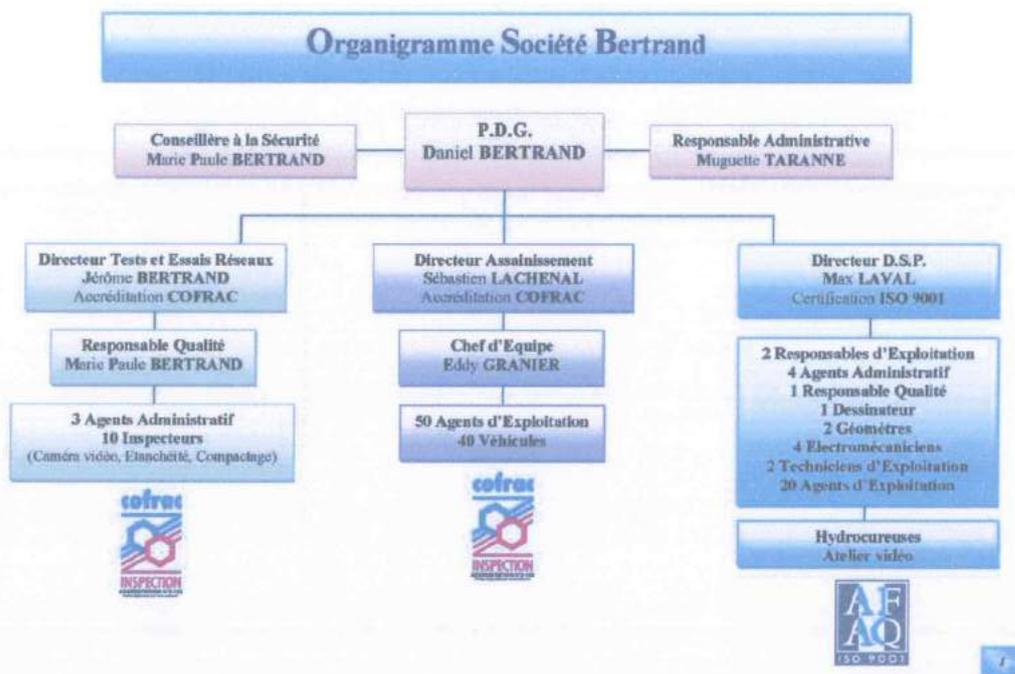
Nombre de points de rejet vers le milieu naturel par type d'ouvrage :

⇒ 37 déversoirs d'orage.

⇒ 33 collecteurs d'eaux pluviales

## 2.3 L'organisation de la société

### ⇒ Le siège et le département DSP



### ⇒ Gestion locale :

Gestion du contrat agence d'Auxerre :

32 avenue Gambetta

89000 AUXERRE

Tel : 03.86.52.59.44 - Fax : 03.86.51.59.60

E-Mail : bertrand-dsp@wanadoo.fr

Accueil de la clientèle :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

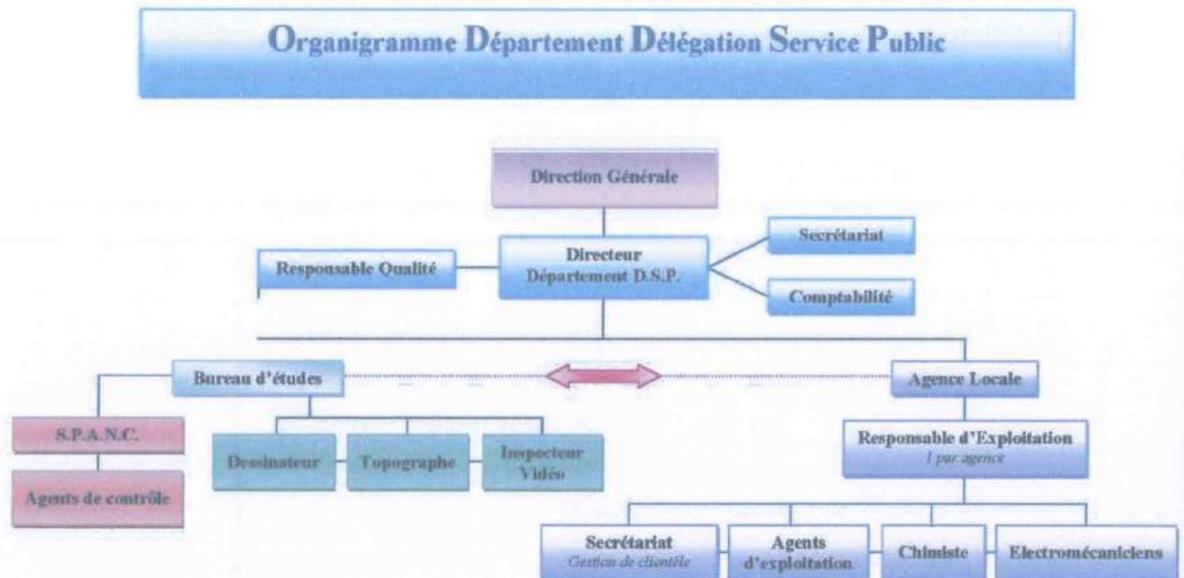
### ⇒ Astreinte :

La gestion de l'eau et de l'assainissement d'une commune nécessite un service d'astreinte organisé, dont les compétences sont reconnues pour traiter les urgences de l'exploitation. Notre société maîtrise cette mission depuis bon nombre d'années.

Elle met à disposition de l'exploitation, son service d'astreinte assuré 24/24, samedi, dimanche et jours fériés.

En cas d'anomalie ou d'incident, ses véhicules équipés en matériel d'intervention permettent à nos agents disposant de téléphones portables d'être aussitôt prévenus et d'intervenir quelle que soit l'heure et dans les meilleurs délais.

## ⇒ Organisation du département :



## ⇒ Moyens supplémentaires :

En cas de besoins supplémentaires tant humains que matériels, une mutualisation est mise en place au niveau de nos agences pour un détachement rapide et efficace sur le terrain.

## ⇒ Certification ISO 9001 (version 2008) :



La qualité du service du département DSP est garantie via la certification ISO 9001 (version 2008).

# ↳ Bilan d'exploitation technique

## 3.1 Système de collecte.

Ouvrages	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
EU	84 824 ml	86 384 ml	86 689 ml	86 899 ml	87 059 ml	87 059 ml	87 152 ml	97 930 ml	98 335 ml
EP	80 960 ml	82 063 ml	82 263 ml	82 303 ml	82 713 ml	82 713 ml	82 976 ml	106 450 ml	110 421 ml
Unitaire	78 266 ml	77 886 ml	77 986 ml	72 910 ml	74 810 ml				
Avaloirs	3 122 U	3 124 U	3 128 U	3 129 U	3 142 U	3 142 U	3 142 U	3 142 U	5 125 U

**TOTAL (ml) : 283 566**

Les linéaires dans ce tableau sont l'évolution de ceux transmis en début de contrat.

### Travaux réalisés :

<i>Programme 2012 achevé en 2013</i>		
<i>Situation</i>	<i>Nature des travaux</i>	<i>Longueur (ml)</i>
<i>Rue Moulin du Président</i>	<i>Collecteur E.U.</i>	<i>517 ml</i>
<i>Rue Charles de Foucault / école Rive droite</i>	<i>Collecteur E.U. et branchements</i>	<i>240 ml</i>
<i>Rue Charles de Foucault / école Rive droite</i>	<i>Collecteur E.P. et branchements</i>	<i>240 ml</i>
<i>Programme 2013 réalisé</i>		
<i>Allée du Foulon</i>	<i>Collecteur E.U. et branchements</i>	<i>250 ml</i>
<i>Allée du Foulon</i>	<i>Collecteur E.P. et branchements</i>	<i>298 ml</i>
<i>Allée Barbienne</i>	<i>Collecteur E.U. et branchements</i>	<i>250 ml</i>
<i>Allée Barbienne</i>	<i>Collecteur E.P. et branchements</i>	<i>250 ml</i>
<i>Allée Daguerre</i>	<i>Collecteur E.U. et branchements</i>	<i>112 ml</i>
<i>Rue de Valmy</i>	<i>Réhabilitation du collecteur</i>	<i>75 ml</i>
<i>Rue du Carré Pâtissier</i>	<i>Collecteur E.U.</i>	<i>113 ml</i>
<i>Allée d'Anjou</i>	<i>Collecteur E.U. et branchements</i>	<i>280 ml</i>
<i>Allée d'Anjou</i>	<i>Collecteur E.P. et branchements</i>	<i>305 ml</i>
<i>Avenue Weygand</i>	<i>Collecteur E.U. et branchements</i>	<i>567 ml</i>
<i>Rue de Vergers</i>	<i>Collecteur E.U. et branchements</i>	<i>87 ml</i>
<i>Quais de la République et de la Marine</i>	<i>Collecteur E.U. et branchements</i>	<i>610 ml</i>
<i>Quais de la République et de la Marine</i>	<i>Collecteur E.P. et branchements</i>	<i>610 ml</i>
<i>Programme 2013 en cours</i>		
<i>Rue Charles Péguy</i>	<i>Collecteur E.U. et branchements</i>	<i>196 ml</i>
<i>Rue Charles Péguy</i>	<i>Collecteur E.P. et branchements</i>	<i>186 ml</i>

### 3.2 *Branchements.*

Nouveaux	Nb EU - Unitaire	Nb EP
2005	22	15
2006	28	16
2007	20	13
2008	14	9
2009	16	9
2010	14	4
2011	19	4
2012	17	5
2013	13	2

Le tableau ci-dessus n'intègre pas les nouveaux branchements créés dans le cadre des travaux neufs de type remplacement ou extension ville.

Détail des branchements en **annexe 1**

### 3.3 *Travaux.*

106 opérations de réparation ou de création ont été réalisées sur les réseaux de collecte.

Le tableau joint en annexe 5 détaille ces travaux.

### 3.4 *Etudes de conformité.*

Réalisés	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Conforme	324	414	430	401	396	393	629	387	414
Non conforme	115	122	95	100	104	108	163	113	72
Pas réalisable								17	14
Total	439	536	525	501	500	501	792	500	500

500 enquêtes de conformité (**348** à la demande des notaires et **152** à la demande de la ville) ont été réalisées avec un pourcentage de conformité de : **85.60 %**.

Notre objectif était de 500 enquêtes.

Toutes les conformités et non-conformités sont transmises à la D.E.T.P. avec pour chaque non-conformité :

- ✓ le certificat ;
- ✓ une estimation des travaux à réaliser (public et privé) ;
- ✓ un schéma des installations existantes et à créer.

Les enquêtes de conformité réalisées à la demande d'un notaire sont transmises directement à ce dernier avec copie à la D.E.T.P.

Le tableau récapitulatif joint en **annexe 3** fait apparaître :

- ✓ - le numéro de la fiche ;
- ✓ - le numéro dans la rue ;
- ✓ - le nom de la rue ;
- ✓ - la commune ;
- ✓ - le nom du propriétaire de l'immeuble ;
- ✓ - le bilan du contrôle par type de rejet ;
- ✓ - la profondeur de la boîte ;
- ✓ - la hauteur de chute, le cas échéant ;
- ✓ - origine de la demande.

## 3.5 Curage.

### ↳ Réseaux

Type	Objectif / an	2013
EU	20 000 ml	25 248 ml
EP	8 096 ml	10 492 ml
Unitaire	12 617 ml	5 405 ml
Retard 2012	3 155 ml	
<b>TOTAL</b>	<b>43 868 ml</b>	<b>41 145 ml</b>

Lors des trois premières années du contrat, les objectifs fixés par le contrat étaient :

- ✓ 30% pour les réseaux d'eaux usées ;
- ✓ 20% pour les réseaux d'eaux pluviales ;
- ✓ 30% pour les réseaux unitaires.

Depuis les objectifs fixés sont :

- ✓ 20% pour les réseaux d'eaux usées ;
- ✓ 10% pour les réseaux d'eaux pluviales ;
- ✓ 20% pour les réseaux unitaires.

Le tableau joint en annexe 4 détaille l'ensemble des interventions de curage réalisé sur cet exercice.

### ↳ Avaloirs

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Réalisé	4 243 U	4 029 U	3 229 U	3 460 U	3 258 U	2 860 U	3 458 U	2 951 U	2 515 U
Soit	136%	129%	103%	111%	104%	92%	111%	95%	81%

Le curage des 23 avaloirs du secteur piétonnier du centre-ville est effectué tous les jeudi matin du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre.

Durant la période estivale (du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre) ces avaloirs sont nettoyés 2 fois par semaine : lundi et jeudi.

Le tableau joint en annexe 4 détaille les interventions de curage des avaloirs réalisé sur cet exercice.

### ↳ Chambres à sable

Toutes les chambres ont été curées.

Il est à noter que la conception de la chambre à sable sise, rue du Halage n'est pas convenable du fait de l'absence de décantation sur les deux chenaux, le sable n'est pas retenu.

### ↳ Bassins d'orage

Les bassins situés : 1, route de Toucy (bassin d'orage) et 2, rue des Mignottes (bassins de rétention). ont été curés et fauchés à deux reprises (juin et octobre).

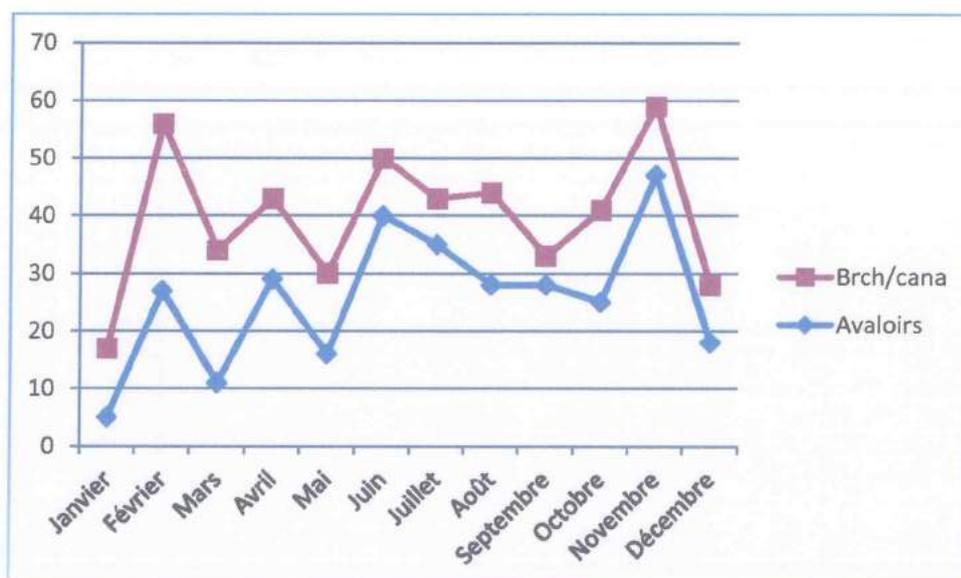
Le fond du bassin ainsi que le caniveau d'écoulement route de Toucy ont été nettoyé. Depuis les travaux des Brichères nous constatons un apport important de terre et sable dans ce bassin.

Le fond du bassin ainsi que le caniveau route de Toucy ont été nettoyé.

### 3.6 Interventions curatives.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Avaloirs	92 U	89 U	74 U	102 U	78 U	62 U	162 U	101 U	309 U
Brch/cana	144 U	221 U	146 U	122 U	122 U	122 U	126 U	160 U	177 U
Moyenne/mois	19,67 U	25,83 U	18,33 U	18,67 U	16,67 U	15,33 U	24,00 U	21,75 U	40,50 U

Le graphique ci-dessous montre la fréquence des interventions au cours de l'année.



Le tableau joint en annexe 4 détaille les interventions réalisées sur cet exercice.

### 3.7 Dératisation.

La dératisation est réalisée en continu par les équipes de curage ainsi qu'un technicien. L'accent est porté sur le centre-ville où cette dernière a été réalisée à deux reprises. 100 % des réseaux eaux usées et unitaires réalisés au cours de cette année.

### 3.8 Inspection vidéo.

Objectifs : 24 405 ml

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
SIG	12 664 ml	7 315 ml	40 586 ml	22 976 ml	24 339 ml	24 312 ml	24 170 ml	23 789 ml	22 432 ml
Divers	4 568 ml	5 958 ml	2 196 ml	1 535 ml	466 ml	110 ml	311 ml	662 ml	2 034 ml
Total	17 232 ml	13 273 ml	42 782 ml	24 511 ml	24 805 ml	24 422 ml	24 481 ml	24 451 ml	24 466 ml

L'objectif est atteint.

Le tableau joint en annexe 6 détaille les interventions réalisées.

### 3.9 Convention de déversement.

Aucune convention signée cette année.

Sur les 53 industriels ciblés :

- ✓ 13 conventions établies.
- ✓ 20 dossiers sont en cours d'instruction (convention rédigée ou en attentes d'analyses complémentaires).
- ✓ 16 industriels ne rejettent pas d'eaux usées autres que domestiques après enquête sur site.

### 3.10 S.I.G.

Le SIG est terminé. En effet, la totalité des relevés est réalisée et la saisie est également terminée.

Nous avons constaté une différence entre les linéaires annoncés au contrat et les linéaires réels.

Pas de mise à jour réalisée cette année.

Type réseau	Linéaire contrat	Linéaire réel	Différence
EU	84 824 ml	98 335 ml	+ 13 511 ml
EP	80 960 ml	110 421 ml	+ 29 461 ml
Unitaire	78 266 ml	74 810 ml	- 3 466 ml
Refolement	/	4 185 ml	/
Privé	0	1 621 ml	/

Ces linéaires intègrent les Brichères et la nouvelle zone d'activité des Clairions.

Les services de la D.E.T.P nous ont transmis une liste de réseaux de type privés.

Les linéaires intégrés et détectés comme privés sont différenciés par la couleur bleu, le renseignement de la domanialité (privé) est également changé.

### 3.11 Postes de refolement.

#### Bilan énergétique

	Nom	Nb heures pompage	Energie
PR 1	Auxerre - Expo	744 H	1 366 Kwa
PR 2	Plaine de l'Yonne	336 H	1 954 Kwa
PR 3	RN 6	1 196 H	3 989 Kwa
PR 4	La Noue	11 738 H	24 955 Kwa
PR 5	Centre Nautique	823 H	4 381 Kwa
PR 6	Batardeau	186 H	457 Kwa
PR 8	Isles aux plaisirs	1 092 H	2 330 Kwa
PR 9	Jean Moreau	1 465 H	33 217 Kwa
PR 10	Ocserie	693 H	730 Kwa
PR 12	Rozzanoff	2 366 H	2 861 Kwa
PR 13	Rte de Sougères (Laborde)	1 420 H	11 208 Kwa
PR 14	Gorges Rouges (Laborde)	430 H	1 776 Kwa
PR 15	Ciga	1 099 H	8 552 Kwa
PR 21	Léon Serpolet	2 099 H	17 327 Kwa
PR 22	Bourdillats	247 H	277 Kwa
<b>Total</b>		<b>25 934 H</b>	<b>115 380 Kwa</b>

Les relevés EDF sont réalisés en fin de mois sur l'ensemble des postes.

#### Renouvellement

##### *Télésurveillance*

A ce jour l'ensemble des automates, effectuant la gestion des postes, est remplacé et la totalité des postes est télé surveillée.

## Matériel tournant

7 pompes ont été remplacées.

Nom	Type	Date
<i>La Noue</i>	<i>Flygt</i>	<i>Février</i>
<i>Jean Moreau</i>	<i>Flygt</i>	<i>Mars et avril</i>
<i>Pied de Rat</i>	<i>Mengin</i>	<i>Mai et octobre</i>
<i>Rte de Sougère</i>	<i>Flygt</i>	<i>Mai</i>
<i>CIGA</i>	<i>Flygt</i>	<i>Novembre</i>

## Détecteurs de niveau ou sondes

Nom	Détecteurs	Sonde
<i>La Noue</i>	2	
<i>Jean Moreau</i>	4	
<i>Pied de Rat</i>	4	
<i>Rte de Sougère</i>	4	
<i>CIGA</i>	4	
<i>Centre Nautique</i>	2	
<i>Batardeau</i>	2	
<i>Isle aux Plaisirs</i>	2	

## Réhabilitation

Sans objet



## ↳ Opérations de maintenance

Les postes de relèvement sont curés en moyenne 4 fois par an, exception faite pour les postes Jean Moreau et Léon Serpolet dont le curage est effectué plus souvent.

Les poires de niveau et les sondes sont vérifiées et nettoyées régulièrement, celles-ci sont remplacées en cas d'anomalies ou préventivement

Réparations et améliorations diverses (modification du câblage d'armoire afin de permettre de commander les pompes à distance, mise en place de clapets, de contacteurs, de batteries...)

Petites fournitures

Nous utilisons une quantité importante de petites fournitures pour l'entretien des postes :

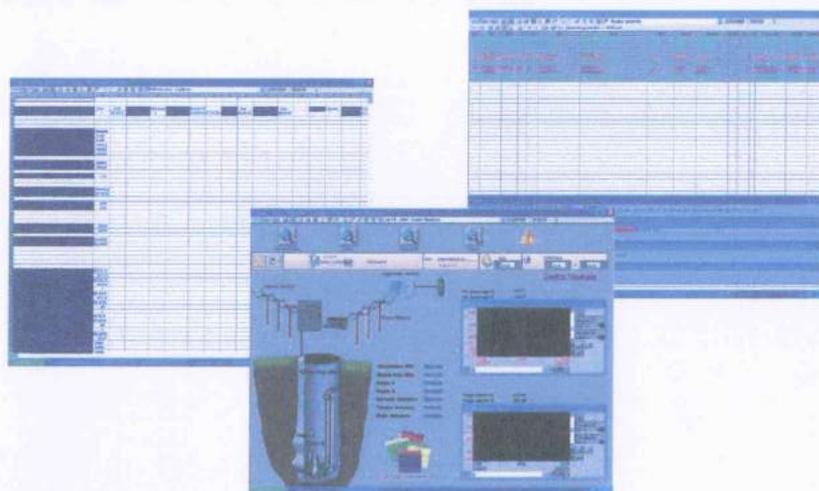
- ✓ fusibles ;
- ✓ contacteurs ;
- ✓ relais ;
- ✓ thermiques ;
- ✓ voyants de contrôle ;
- ✓ câbles électriques ;
- ✓ chaînes ;
- ✓ manilles ;
- ✓ boîtes de dérivation ;
- ✓ dominos ;
- ✓ graisse ;
- ✓ ...

L'ensemble des opérations de maintenance est consigné.

## Télésurveillance

La surveillance des postes de refoulement est réalisée à l'aide du logiciel TOPKAPI, qui nous permet de notifier les alarmes aux opérateurs d'astreinte et de palier aux dysfonctionnements.

N°	Nom	Type d'automate
PR 1	Auxerreexpo	S 530
PR 2	Plaine des Isles	Automate commun Auxerre-expo
PR 3	RN 6	Automate commun Auxerre-expo
PR 4	La Noue	S 550
PR 5	Centre Nautique	S 530
PR 6	Batardeau	S 530 GSM
PR 8	Isle Plaisir	S 50
PR 9	Jean Moreau	S 550
PR 10	Ocrerie	S 530 GSM
PR 12	Rozzanoff	S 50
PR 13	Route de Sougères (Laborde)	S 50
PR 14	Gorges Rouges (Laborde)	S 50
PR 15	Ciga	S 530
PR 21	Léon Serpolet	S 550
PR 22	Bourdillat	S 550



## Conformité électrique

Un rapport de vérification de chaque installation électrique est établi par l'A.P.A.V.E. Ces visites se sont déroulées les 16 et 17 octobre.

Il résulte de ces contrôles que toutes les armoires sont conformes aux normes et en parfait état de fonctionnement.

Deux exemplaires de chaque rapport ont été remis à la D.E.T.P.

### **3.12 Déchets.**

Nos déchets de curage sont dirigés vers la station de traitement d'Appoigny. 202 tonnes ont été évacuées sur l'année, répartie comme suit :

- ✓ 140 tonnes de sable provenant des avaloirs et chambres à sables ;
- ✓ 62 tonnes provenant du curage préventif.

### **3.13      *Inspections nocturne.***

Nous avons réalisé une inspection nocturne le 29 mars 2013..  
Les secteurs inspectés sont : Vaux, les Brichères, Rte. De Vaux et la Noue.

Un rapport avec les différentes observations a été remis à la DETP.

### **3.14      *Bassin de la Chaînette.***

Durant le premier semestre, la société Rosnoblet est intervenue pour un problème sur une vanne, a installé un débitmètre et a procédé au remplacement d'une pompe à boues. En juin nous avons du palier à la réparation d'un câble de sonde arraché lors de travaux sur la chaussée.

En juillet nous avons remplacé un joint sur une des vannes.

In fine, nous avons également procédé au remplacement de 4 sondes.

Consommation électrique : 73 602 Kva.

## ↳ Pistes d'amélioration et remarques

### *Pistes d'amélioration des réseaux*

- ⇒ Les canalisations des rues : Maréchal Juin, des Cailottes et de Preuilly sont très mauvais état.
- ⇒ Outre le mauvais état général du réseau de la rue de Preuilly ce dernier manque singulièrement de pente au niveau du stade Auxerrois.
- ⇒ La très faible pente des canalisations de la rue du Clos engendre de nombreuses interventions.
- ⇒ Les nombreuses contre pente de la route de Perrigny sont à l'origine de nombreuses interventions.

**Le remplacement de ces réseaux incombe à la collectivité.**

### *Remarques afférentes aux réseaux*

- ⇒ Le poste de la Noue reçoit une quantité d'eaux claires parasites très importante.
- ⇒ Présence de graisse dans le réseau de la rue Jean Monnet. Les analyses réalisées dans ce périmètre n'ont toujours pas déterminées l'origine du problème.
- ⇒ Présence de graisse dans le réseau de la rue Jean Mermoz. Les analyses réalisées dans ce périmètre ont démontrées que la société Bourgogne Salaisons était à l'origine du problème. Dans une démarche préventive notre société cure trois à quatre fois par an l'antenne de cet industriel.
- ⇒ Une attention toute particulière doit être portée sur le quartier dit « Clos de la Fontaine », en effet nombreuses sont les infiltrations d'eaux claires et cela malgré les travaux réalisés.

### *Pistes d'amélioration des postes de refoulement*

- ⇒ Durant l'année 2014 il a été décidé de :

***Sécuriser les postes suivant :*** CIGA, Gorges Rouges, route de Sougères. Jean Moreau, l'Ocrerie, la Noue, Batardeau, l'Isle aux Plaisirs, Auxerre Expo, Plaine de l'Yonne et RN6.

***Remplacer les armoires électriques des postes suivant :*** Auxerre Expo, La Noue, Centre Nautique, Jean Moreau, Gorges Rouges et Léon Serpolet.

***Mettre en place, sur le périmètre d'Auxerre,*** un groupe électrogène mobile afin de palier à toutes coupures électriques de longues et moyennes durées.

## ↳ **Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE)**

### *4.1 Le CARE*

# Compte annuel de résultat de l'exploitation année 2013

(en application du décret du 2005-236 du 14 mars 2005)

	2012	2013	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>1 562 932,40 €</b>	<b>1 629 014,64 €</b>	<b>4,23%</b>
<i>Exploitation du service</i>	790 076,84 €	828 869,75 €	
<i>Collectivités et autres organismes publics</i>	772 855,56 €	800 144,89 €	
<i>Travaux attribués à titre exclusif</i>			
<b>CHARGES</b>	<b>1 543 574,65 €</b>	<b>1 658 186,29 €</b>	<b>7,43%</b>
<i>Personnel</i>	348 166,58 €	375 603,36 €	
<i>Energie électrique</i>	17 364,00 €	21 930,24 €	
<i>Evacuation boues et sous produits</i>	4 141,44 €	9 090,00 €	
<i>Produits de traitement</i>	- €	- €	
<i>Analyses et contrôles divers</i>	6 592,97 €	13 635,00 €	
<i>Sous-traitance, matières et fournitures</i>	3 452,00 €	3 952,00 €	
<i>Impôts locaux, taxes</i>	29 035,00 €	15 634,00 €	
<i>Autres dépenses d'exploitation, dont :</i>			
• <i>Télécommunication, postes et télégestion</i>	18 307,80 €	18 365,04 €	
• <i>Engins et véhicules</i>	75 146,46 €	74 101,38 €	
• <i>Informatique</i>	5 227,20 €	14 541,96 €	
• <i>Assurances</i>	12 945,60 €	12 945,60 €	
• <i>Locaux</i>	18 576,00 €	20 941,44 €	
• <i>Autres</i>	99 414,67 €	87 958,87 €	
<i>Frais de contrôle</i>	2 684,07 €	2 704,09 €	
<i>Contribution des services centraux et de recherche</i>	16 845,90 €	17 021,54 €	
<i>Collectivités et autres organismes publics</i>	772 855,56 €	800 144,89 €	
<i>Charges relatives aux renouvellements</i>			
• <i>Pour garantie de continuité du service</i>	85 411,26 €	151 494,51 €	
<i>Charges relatives aux investissements</i>	27 408,14 €	18 122,37 €	
<i>Charges relatives aux investissements du domaine privé</i>			
<i>Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux de recouvrement</i>			
<b>RESULTAT avant IMPÔT</b>	<b>19 357,75 €</b>	<b>- 29 171,65 €</b>	<b>- 250,70%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>19 357,75 €</b>	<b>- 29 171,65 €</b>	<b>- 250,70%</b>

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

# Compte annuel de résultat de l'exploitation année 2013

(en application du décret du 2005-236 du 14 mars 2005)

## Détail des produits

	2012	2013	Ecart en %
<b>TOTAL</b>	<b>1 562 932,40 €</b>	<b>1 629 014,64 €</b>	<b>4,23%</b>
<i>Exploitation du service</i>	790 076,84 €	828 869,75 €	4,91%
• Part délégataire			
• Part EU	622 102,80 €	659 119,61 €	
• Part pluvial	167 974,04 €	169 750,14 €	
• Prime épuration			
<i>Collectivités et autres organismes publics</i>	772 855,56 €	800 144,89 €	3,53%
• Part Collectivité	772 855,56 €	800 144,89 €	
• Part fixe			
• Part proportionnelle	772 855,56 €	800 144,89 €	
• Part modernisation des réseaux			
<i>Travaux attribués à titre exclusif</i>			
<i>Produits accessoires</i>			

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

### 4.2 Comptes d'exploitations détaillés

Les comptes d'exploitations détaillés se trouvent en **annexe 6**.

# Indicateurs de performance :

<b>Indicateurs descriptifs des services</b>			
D 201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	35 900	hab
D 202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	13	unité
D 203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	L.D.E.	tMS
D 204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	1,9980	€/m <sup>3</sup>
<b>Indicateurs de performance</b>			
P 201.0	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97	%
P 202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	35	points
P 203 .3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	L.D.E.	%
P 204 .3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	L.D.E.	%
P 205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	L.D.E.	%
P 206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	L.D.E.	%
P 207.0	Montant des abondants de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m <sup>3</sup>
P 251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0.18	nb/1 000 hab
P 252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	2	nb/100 km
P 253.2	Taux moyens de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	1	%
P 254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	L.D.E.	%
P 255.3	Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	80	unité
P 256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	???	an
P 257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.54	%
P 258.1	Taux de réclamations	0	nb/1 000 hab

# Glossaire:

**Amont** : Partie du cours d'eau située entre la source et le point considéré.

**Assainissement** : Ensemble des techniques de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et pluviales d'une agglomération (assainissement collectif), d'un site industriel (voir établissement classé), ou d'une parcelle privée (assainissement autonome) avant leur rejet dans le milieu naturel. L'élimination des boues issues des dispositifs de traitement fait partie de l'assainissement

**Assainissement autonome** : L'assainissement autonome est d'abord défini par opposition à l'assainissement collectif. Il s'agit de l'ensemble des filières de traitement qui permettent d'éliminer les eaux usées d'une habitation individuelle, unifamiliale, en principe sur la parcelle portant l'habitation, sans transport des eaux usées. Une extension concerne le traitement des eaux usées de quelques habitations voisines sur un terrain privé. Il s'agit toujours d'assainissement autonome mais groupé. En revanche un groupement qui comporte un petit réseau de collecte et un dispositif de traitement (épandage, massif filtrant, etc.) sur terrain communal est considéré comme un assainissement collectif.

**Assainissement collectif** : C'est le mode d'assainissement constitué par un réseau public de collecte et de transport des eaux usées vers un ouvrage d'épuration.

**Autosurveillance** : Suivi des rejets (débits, concentrations) d'un établissement ou du fonctionnement d'un système d'assainissement par l'établissement lui-même ou par le ou les gestionnaires du système d'assainissement. Les modalités de ce suivi sont fixées, pour les stations d'épuration collectives, par l'arrêté du 22 décembre 1994.

**Bassin de décantation** : En séjournant un temps dans ce bassin, l'eau chargée en polluants, issue d'un processus industriel, ou de la récupération des eaux de ruissellement, va se débarrasser de ses impuretés en les laissant se déposer au fond du bassin.

**Bassin d'orage** : Bassin de retenue destiné à stocker provisoirement l'excédent d'eau amené par une pluie dans le réseau d'égout. Ultérieurement, à petit débit cette eau sera emmenée vers la station d'épuration pour y être traitée.

**Biodégradable** : Un produit est dit biodégradable si, une fois consommé, il peut être décomposé par des organismes vivants. Notion importante : capacité de l'écosystème à absorber les produits biodégradables limitée, risque d'engorgement (exemple : eutrophisation).

La biodégradation se traduit par une simplification progressive de la structure chimique d'un composé organique de formule  $C_x H_y O_z N_t P_u$  avec la minéralisation du carbone (sous forme de dioxyde de carbone) et l'obtention de métabolites de faible poids moléculaire, disponible alors pour la synthèse de constituants cellulaires.

Intérêt et signification : La biodégradabilité est un des paramètres les plus importants pour caractériser l'impact d'un produit organique sur l'environnement. Elle est liée à l'aptitude et à la vitesse de disparition du produit en milieu biologique naturel.

**Clapet antiretour** : Dispositif mécanique qui empêche la circulation de l'eau dans le sens inverse.

**Collecteur** : Egoût qui reçoit les eaux usées des particuliers.

**Convention de déversement** : Document contractuel multipartite (entreprise, collectivité, délégataire...) de droit privé qui définit les droits et les devoirs de chacun. C'est un partenariat. Chacun s'engage à communiquer avec l'ensemble des partenaires et à les prévenir de toute pollution accidentelle ou de tout changement de situation.

**Curage** : Rétablissement du cours d'eau dans sa largeur et profondeur naturelle.

**D.B.O.5 (Demande Biochimique d'Oxygène sur 5 jours)** : Expression de la quantité d'oxygène nécessaire à la destruction ou à la dégradation des matières organiques dans une eau, avec le concours des micro-organismes se développant dans le milieu, dans des conditions données.

**D.C.O. (Demande Chimique d'Oxygène)** : Expression de la quantité d'oxygène nécessaire pour l'oxydation d'eaux contenant des substances réductrices.

**Débit** : En hydrométrie, quantité d'eau écoulée par unité de temps. Les débits « horaires », « journaliers », « mensuels » sont les moyennes des débits observés respectivement pendant une heure, un jour, un mois. L'expression « débit moyen journalier » peut donc être considérée comme un pléonasm (un débit est toujours moyen) et les hydrologues tendent de plus en plus à réserver l'adjectif « moyen » aux variables calculées sur plusieurs années. Suivant l'importance, les débits sont exprimés en m<sup>3</sup>/s ou en l/s.

**Débit moyen** : L'usage veut que l'on réserve l'adjectif moyen aux débits calculés sur plusieurs années (on peut également parler de débit moyen interannuel). Ainsi le « débit moyen mensuel de mai » est la moyenne de tous les débits mensuels connus pour le mois de mai. Pour le débit moyen annuel, on parle souvent de module (interannuel).

**Décantation** : Séparation des matières solides (plus lourdes que l'eau) qui se déposent au fond, par effet de gravité.

**Dégrilleur** : Appareil pour retenir les particules grossières et arrêter les corps flottants, dès la prise d'eau de surface. L'appareil est constitué de grilles, bandes mobiles, disques ou tambours rotatifs.

**Déversoir (d'orage)** : En cas de pluies importantes le déversoir a pour mission de limiter l'arrivée d'eau de pluie sur la station d'épuration des eaux usées. Une partie des eaux repartiront donc sans traitement vers le milieu naturel, sauf s'il y a un bassin d'orage pour les accueillir.

**Eaux usées (eaux résiduaires)** : Eaux ayant été utilisées par l'homme. On distingue généralement les eaux usées d'origine domestique, industrielle ou agricole. Ces eaux sont rejetées dans le milieu naturel directement ou par l'intermédiaire de système de collecte avec ou sans traitement.

**Effluent** : Ensemble des produits polluants qui s'écoulent dans les eaux. Ils contiennent des matières en suspension, des matières organiques oxydables, des nitrates ou des sulfates.

**Egout** : Canalisation souterraine qui permet de véhiculer les eaux usées et les eaux pluviales.

**Épuration** : Purifier l'eau, la débarrasser de ses polluants.

**Exutoire** : Point le plus bas d'un réseau hydraulique ou hydrographique par où passent toutes les eaux de ruissellement drainées par le bassin.

**Graisse** : Substance lipidique onctueuse fondant entre 25 et 50°C.

**Infiltration** : Rejet d'eaux usées prétraitées ou traitées vers le sous-sol sans objectif agricole. Exemple: infiltrations dans un puits, d'infiltration par tranchée ou par épandage souterrain. Passage lent d'un liquide à travers un corps solide.

**Lagunage** : Traitement biochimique : stockage de l'eau résiduaire durant le temps nécessaire à la production de la dégradation de la matière organique par bactéries hétérotrophes. Les lagunes sont constituées de plans d'eau peu profonds, en général au nombre de trois. L'apport d'oxygène naturel, par échange avec l'atmosphère ou par photosynthèse des algues de surface, peut être complété exceptionnellement par des aérateurs pour stimuler l'activité biologique et diminuer les surfaces.

**Maître d'œuvre** : Concepteur de l'ouvrage ou directeur des travaux.

**Maître d'ouvrage** : Propriétaire et financeur de l'ouvrage.

**Nappe Phréatique** : Nappe d'eau souterraine, créée par l'infiltration des eaux de pluie ou les lits souterrains des rivières. Les roches poreuses et les sables qui constituent le sol assurent une filtration naturelle à l'eau qui est donc en général de très bonne qualité. La nappe d'eau est dite libre, lorsqu'elle est directement alimentée par les précipitations qui s'infiltrent depuis la surface du sol. Au contraire, elle est dite captive, lorsqu'une couche de terrains imperméables (argiles) la sépare de la surface.

**Niveau de rejet** : Dans les autorisations administratives délivrées pour autoriser des rejets polluants dans le milieu naturel sont précisés les différents paramètres à respecter

**Pollution accidentelle** : Pollution caractérisée par l'imprévisibilité sur le moment de l'accident, le lieu de l'accident, le type de polluant, la quantité déversée, les circonstances de l'accident, les conséquences de l'accident. Cette forme de pollution se distingue des pollutions chroniques.

**Pollution bactériologique** : Impact négatif d'un rejet contenant des germes bactériens d'origine intestinale.

**Pollution diffuse :** Pollution des eaux du non pas à des rejets ponctuels et identifiables, mais à des rejets issus de toute la surface d'un territoire et transmis aux milieux aquatiques de façon indirecte, par ou à travers le sol, sous l'influence de la force d'entraînement des eaux en provenance des précipitations ou des irrigations. Les pratiques agricoles sur la surface cultivée peuvent être à l'origine de pollutions diffuses par entraînement de produits polluants dans les eaux qui percolent ou ruissellent.

**Pollution dispersée :** Ensemble des pollutions provenant de plusieurs ou de nombreux sites ponctuels. Elle est d'autant plus préjudiciable que le nombre de sites concerné est important.

**Pollution domestique :** Impact négatif d'un rejet contenant des matières polluantes d'origine domestique (activité des ménages).

**Pollution :** Dégradation naturelle ou du fait de l'action de l'homme de l'aptitude de l'eau à un emploi déterminé. Définition donnée par des experts européens réunis à Genève en 1961 : " un cours d'eau est considéré comme étant pollué lorsque la composition ou l'état de ses eaux sont, directement ou indirectement, modifiés du fait de l'action de l'homme dans une mesure telle que celles-ci se prêtent moins facilement à toutes les utilisations auxquelles elles pourraient servir à leur état naturel, ou à certaines d'entre elles ".

**Programme d'assainissement :** Selon le décret de 3 juin 1994 relatif aux eaux résiduaires urbaines, programme qui doit être élaboré par chaque commune dont le territoire est compris en totalité ou en partie dans une agglomération produisant une charge brute de pollution organique supérieure à 120 kilogrammes par jour. Ce programme comporte un diagnostic du système d'assainissement existant et l'indication des objectifs et des moyens à mettre en place en vertu des objectifs de réduction des flux de substances polluantes et des obligations fixées dans le décret précité.

**Redevance :** Une redevance est, selon la jurisprudence du Conseil d'Etat, définie comme une somme demandée aux usagers d'un service public en vue de couvrir les charges de ce service. En ce sens la "redevance pollution" perçue par les Agences de l'eau ne correspondant pas à un service rendu ne peut donc être considérée comme une redevance mais comme un impôt.

**Refoulement (Poste de... ou de Relevage) :** Ouvrage constitué d'une bache et de pompes, pour remonter l'eau

**Regard :** Ouverture, accès constitué d'un réceptacle visitable.

**Rejets :** Action de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles, souterraines ou les eaux de mer une ou des substances quelconques. Ces rejets peuvent être d'origine industrielle, domestique (collectivité urbaine,...), agricole (élevages,...). Ils peuvent être ponctuels ou diffus.

**Rendement :** Mesure de l'efficacité d'un procédé.

**Réservoir :** Bassin où l'on garde de l'eau en réserve. Il peut être en hauteur, ou souterrain.

**Schéma d'assainissement :** Ensemble des plans et textes qui décrivent l'organisation physique des équipements d'assainissement d'une collectivité (réseaux et stations).

**Système d'assainissement :** Ensemble des équipements de collecte et de traitement des eaux usées : c'est-à-dire les eaux issues des réseaux des collectivités auxquels peuvent être raccordées des industries ou des installations agricoles.

# *Annexes :*

# *Annexe 1*



# Raccardements

Travaux et règlement OK

Travaux réalisés attente du solde

Travaux programmés

Acompte OK, attente des travaux

Sans suite

DATE	REF	N°	Nom	rue	Travaux	1ère visite	Montant TTC
24/01/13	AUX0211	0601	SHAMINYAN	Avenue harles de Gaulle	EU	09/02/11	2 321,46 €
09/01/13	AUX0113	0743	BLIN	16 Bis rue Lambaréné	EU	09/01/13	2 893,03 €
09/01/13	AUX0113	0744	LEROY	16 rue des Boutilliers	EU	07/01/13	2 909,26 €
25/01/13	AUX0113	0748	OAH	Rue de Lambaréné	EU	28/01/13	11 998,40 €
31/01/13	AUX0113	0750	CIMENDAG	51 Rue Louis Braille		30/01/13	2 295,88 €
04/03/13	AUX0313	0753	PETITJEAN	14 Rue de la Cour Parent - LABORDE	EU	05/03/13	4 032,48 €
05/03/13	AUX0313	0754	YONNE HABITATION	Rue de la Tour d'Auvergne	EU	05/03/13	5 105,23 €
05/03/13	AUX0313	0754	YONNE HABITATION	Avenue Denfert Rochereau	EU	05/03/13	4 948,33 €
03/06/13	AUX0613	0763	VIDEIRA	20 Rue du Moulin	EU	03/06/13	2 425,90 €
26/06/13	AUX0613	0765	SARL GPI	29 Avenue Jean Mermoz	EP	26/06/13	2 673,30 €
29/07/13	AUX0713	0767	GROOTAERD	Rue de la Chapelle - LABORDE	EU	29/07/13	3 563,98 €
29/07/13	AUX0713	0768	TARDY	41 Rue Jean Mermoz	EU	29/07/13	2 948,81 €
02/09/13	AUX0913	0771	SCI LAM & F	16 Bis rue des Boucheries	EU	02/09/13	2 788,97 €
10/09/13	AUX0913	0773	PIAT	70 Rue Louis Richard	EU	10/09/13	2 867,77 €
17/09/13	AUX0913	0774	OAH	Avenue Yver- Rue des Carrières	EU-EP	17/09/13	21 356,65 €
24/09/13	AUX0913	0775	SARL BHL P	30 Avenue Jean Mermoz	EU	24/09/13	7 688,31 €
30/09/13	AUX0913	0776	RAINIS	20 Rue des Vauboulons	EU	30/09/13	2 573,17 €
06/11/13	AUX1113	0782	SARL FLORINA	27 Avenue Jean Jaurès	EP	06/11/13	2 188,85 €
17/12/13	AUX1213	0787	CHIROL	22 rue de Bourgogne	EU	13/12/13	3 543,37 €
19/12/13	AUX1213	0789	FROTEY	12 place Fernand Clas	EU	18/12/13	2 892,62 €

## *Annexe 2*











Date	Commune	Adresse	Surface	Statut	Chantier	Travaux	Montant	Observations	Responsable
21/03/13	7485	Rue des Grand-Bœufs	10						SCPI BAIHWAERT-TOFFIN
21/03/13	7464	Rue de Paris (Centre Ingep)	83						Maitre FRANCIN
10/03/13	7485	Rue des Grand-Bœufs	10						Maitre FERRE
29/03/13	7486	Rue des Bousillat	6						Maitre BRISSON
29/03/13	7487	Rue des Bousillat	35						Maitre ANCIANGELLI
20/03/13	7489	Avenue Foch (Rue gauche - App. n°1)	14						Maitre FERRE
20/03/13	7470	Rue du Parc	15						Maitre BRISSON
20/03/13	7471	Avenue de la Tulayrie	6						SCPI GARDRE
20/03/13	7472	Avenue François Rude	32						Maitre RAGE
20/03/13	7473	Rue de Temple	25						Maitre ABERVAS
20/03/13	7474	Rue des Bûches	28						Maitre BRISSON
20/11/12	7471	Rue Haute Perrière (Rue Appl. n°1)	28						DETP
20/04/13	7471	Avenue Pierre de Craufordway/43 rue Desbains	80a						DETP
20/03/13	7479	Quai de la Marine (1er étage)	80a						DETP
20/03/13	7480	Quai de la Marine (2ème étage)	80a						DETP
20/03/13	7481	Place St Nicolas	1						DETP
26/03/13	7482	avenue Thaur	10						DETP
29/03/13	7483	Rue Théodore Monod	6						DETP (Urbanisme)
29/03/13	7484	Rue Théodore Monod	8						DETP (Urbanisme)
29/03/13	7485	Rue Théodore Monod	7						DETP (Urbanisme)
29/03/13	7486	Rue Théodore Monod (Parcelle n°35)	7						DETP (Urbanisme)
29/03/13	7487	Rue Théodore Monod (Parcelle n°32)	3						DETP (Urbanisme)
29/03/13	7488	Rue Théodore Monod (Parcelle n°33)	6						DETP (Urbanisme)
29/03/13	7489	Rue la Perrière (Parcelle 86)	11						DETP (Urbanisme)
04/04/13	748a	Rue des Bousillat (Rue Appl. n°1)	42						Maitre BRISSON
08/04/13	7482	Rue de Vullien - VALDI	8						Maitre ANGELI
7494	28	Avenue Pierre de Courtenay	28						Maitre FRANCIN
7495	19	Avenue Jean Jaures	19						Maitre MARTA KUJO
03/04/13	7497	Rue du Parc	88						Maitre FRANCIN
29/04/13	7498	Rue des Bouillies	18						Maitre RAGE
7499	120	Rue de Paris	120						Maitre RAGE
7500	17	Avenue Joffre	17						Maitre RAGE
17/05/13	7501	Rue de Fleuret	20						Maitre RAGE
05/04/13	7502	Rue des Vauclourens - Rik	8						Maitre RAGE
10/04/13	7503	Avenue Joffre	37						Maitre RAGE
27/05/13	7504	Alba Emery / 29 Avenue Cheminvalley	1						Maitre RAGE
05/04/13	7505	Rue de Pully - VALDI	15						Maitre LAMBERT TAPE
08/04/13	7506	Rue du Puits des Dunes	10						Maitre BRISSON
30/04/13	7507	Rue Babilat	7						Maitre ABERVAS
7509	9	Rue de Jondches-LABORDE	9						Maitre CHANTIER
7510	2	Impasse de la Noue	2						Maitre JURET FERRAND
13/04/13	7511	Rue de Jondches - LABORDE	9						Maitre CHANTIER
30/10/13	7512	Rue Blatin	8						Maitre CHANTIER
7513	10	Rue de l'Étang Saint Vigle	10						Maitre TOUSSON
7514	5/7	Rue du Mont Béran	5/7						Maitre TOUSSON
7515	4/6	Avenue de la Turpinne	4/6						Maitre TOUSSON
10/04/13	7516	Rue Eléonore Dole	32						Maitre RAGE
08/04/13	7518	Rue des Migrations	18						Maitre BRISSON
25/04/13	7520	42 Avenue de la Pulayrie	42						Maitre RAGE
7521	20	Avenue du Docteur Calmette	20						Maitre RAGE
12/04/13	7522	Chemin de Bouffrail	97 bis						DETP (Urbanisme)
10/04/13	7524	Rue Eléonore Dole	6						Maitre VASSALO
11/04/13	7525	Alba Barbano	1						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7526	Alba Barbano	2						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7527	Alba Barbano	3						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7528	Alba Barbano	4						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7529	Alba Barbano	5						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7530	Alba Barbano	6						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7531	Alba Barbano	7						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7532	Alba Barbano	8						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7533	Alba Barbano	9						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7534	Alba Barbano	10						DETP (Urbanisme)
11/04/13	7535	Alba Barbano	11						DETP (Urbanisme)
29/04/13	7536	Rue Alexandre Martin (rue)	8						DETP (Urbanisme)
13/04/13	7537	Rue François Guillel	4						DETP (Urbanisme)
29/04/13	7538	Rue Jules Renard	2						Maitre FRANCIN
7540	65	Avenue Desfré - Rodière	65						Maitre FERRE
20/04/13	7541	Rue de Brauz	32						Maitre ALBERT FERRAND
20/04/13	7542	Rue du Moulin du Président	35						Maitre ALBERT FERRAND
22/04/13	7543	Rue François Guillel	10						Maitre RAGE
25/04/13	7544	Rue de Touly	35						Maitre CHANTIER
7545		Chemin de Bouffrail							Maitre BRISSON
24/04/13	7567	Rue Théodore de Bazo	62						Maitre FERRE
20/03/13	7568	Rue Saik Maesed (Rue F2)	52 bis						Maitre RAGE
13/05/13	7586	Avenue Jean Jaures	24						Maitre RAGE







## *Annexe 3*

































## *Annexe 4*



Date	Adresse	Réseau	Longueur (m)	Motivation de la demande	Document établi	N° du cd
30/06/2013	Chemin n°18 route de Vaux	EU	163,40	Vidéo SIG	Rapport complet	51
30/06/2013	Chemin n°18 route de Vaux	EP	90,20	Vidéo SIG	Rapport complet	51
31/01/2013	Rue de Preuilly	Unitaire	376,30	Vidéo SIG	Rapport complet	69
28/09/2012	Rue de Preuilly	EP	123,10	Vidéo SIG	Rapport complet	69
27/09/2012	Rue de Preuilly	EU	258,70	Vidéo SIG	Rapport complet	69
#REF!	Boulevard Vaulabelle	EU	677,90	Vidéo SIG	Rapport complet	503
#REF!	Boulevard Vaulabelle	EP	127,70	Vidéo SIG	Rapport complet	503
#REF!	Boulevard Vaulabelle	Unitaire	209,60	Vidéo SIG	Rapport complet	503
17/01/2013	Rue des Pres Coulons	EU	468,70	Vidéo SIG	Rapport complet	517
17/01/2013	Rue des Pres Coulons	EP	392,60	Vidéo SIG	Rapport complet	517
30/10/2012	Av Gambetta	EU	385,60	Vidéo SIG	Rapport complet	519
06/12/2012	Av Gambetta	EP	739,90	Vidéo SIG	Rapport complet	519
17/01/2013	Rue de l'Avenir	EU	88,80	Vidéo SIG	Rapport complet	520
17/01/2013	Rue de l'Avenir	EP	90,20	Vidéo SIG	Rapport complet	520
18/01/2013	Rue Géro	EU	48,70	Vidéo SIG	Rapport complet	521
11/03/2013	Rue de Poiry	EU	10,00	Demande DETP	/	/
11/03/2013	Rue de l'Eglise	EU	12,00	Demande DETP	/	/
11/03/2013	Rue JM Renaitour	EU	150,00	Recherche regard (Colas)	/	/
13/03/2013	Clos de la Fontaine Ronde	EU	529,90	Demande DETP	/	/
17/04/2013	Les Chesnez	EU	16,00	Diag réseau	/	/
17/04/2013	Clos de la Fontaine Ronde	EU	8,00	Demande DETP (Brch)	/	/
30/06/2013	Parking Camping Nord	EP	132,10	Vidéo SIG	Rapport complet	528
30/06/2013	Parking Camping Nord	EU	128,10	Vidéo SIG	Rapport complet	528
Fait	Rue Kruger	EU	380,33	Vidéo SIG	Rapport complet	525
Fait	Rue Kruger	EP	235,50	Vidéo SIG	Rapport complet	525
17/06/2013	Rue Jules guinier	EU	156,49	Vidéo SIG	Rapport complet	522
17/06/2013	Rue Jules guinier	EP	191,65	Vidéo SIG	Rapport complet	522
Fait	Clos de la Fontaine Ronde (Brch)	EU	119,40	Demande DETP	/	/
16/05/2013	Rue du Port Gerbault	EU	209,40	Vidéo SIG	Rapport complet	523
	Rue du Port Gerbault	EP	Noyé	Vidéo SIG		
17/06/2013	Rue Etienne Dolet	EU	512,29	Vidéo SIG	Rapport complet	526
17/06/2013	Rue Etienne Dolet	EP	415,00	Vidéo SIG	Rapport complet	526
	Rue Simon Chenard	EU		Vidéo SIG	Rapport complet	524
	Rue Simon Chenard	EP		Vidéo SIG	Rapport complet	524
30/06/2013	Route de Vaux	EP	187,05	Vidéo SIG	Rapport complet	527
30/06/2013	Route de Vaux	EU	1064,50	Vidéo SIG	Rapport complet	527
05/07/2013	la Maladière	EP	11,80	Demande DETP		
05/07/2013	la Maladière	EU	88,50	Demande DETP		
11/08/2013	Maréchal Juin	EU	1202,00	Vidéo SIG	Rapport complet	529
11/08/2013	Maréchal Juin	EP	841,00	Vidéo SIG	Rapport complet	529
Fait	Stade de l'ATA	EU	41,20	Demande DETP		
30/06/2013	Rue du Dr Schweizer	EP	277,70	Vidéo SIG	Rapport complet	531
30/06/2013	Rue du Dr Schweizer	EU	271,50	Vidéo SIG	Rapport complet	531
30/07/2013	Rue du Gabon	EP	73,40	Vidéo SIG	Rapport complet	532
30/07/2013	Rue du Gabon	EU	223,20	Vidéo SIG	Rapport complet	532
18/08/2013	Route de Chablis	EP	41,40	Vidéo SIG	Rapport complet	530
18/08/2013	Route de Chablis	EU	742,00	Vidéo SIG	Rapport complet	530
04/08/2013	Avenue de Saint Georges		53,00	Diag réseau		
05/08/2013	Rue de Curly		10,00	Diag réseau		
25/08/2013	Rue Saint Gervais	EU	177,80	Vidéo SIG	Rapport complet	548
25/08/2013	Rue Saint Gervais	EP	187,80	Vidéo SIG	Rapport complet	548
30/09/2013	Ile aux Plaisirs	EU	734,00	Vidéo SIG	Rapport complet	533
30/09/2013	Ile aux Plaisirs	EP		Vidéo SIG		
11/10/2013	Rue Saint Gervais	EU	89,15	Vidéo SIG	Rapport complet	548
11/10/2013	Rue Saint Gervais	EP	161,00	Vidéo SIG	Rapport complet	548
15/10/2013	Rue de Redditch	EU	173,10	Vidéo SIG	Rapport complet	538
15/10/2013	Rue de Redditch	EP	74,80	Vidéo SIG	Rapport complet	538
18/10/2013	Allée du commandant Charcot	EU	38,80	Vidéo SIG	Rapport complet	537
25/10/2013	Rue de Chablis	EP	450,70	Vidéo SIG	Rapport complet	535
25/10/2013	Rue de Chablis	EU	440,70	Vidéo SIG	Rapport complet	535
28/10/2013	Travaux Colas Maréchal Juin	EU	27,10	Diag réseau		
29/10/2013	rue Magellan	EU	121,80	Vidéo SIG	Rapport complet	536
29/10/2013	rue Magellan	EP	83,40	Vidéo SIG	Rapport complet	536
31/10/2013	rue Louis Renault	EU	232,00	Vidéo SIG	Rapport complet	546
31/10/2013	rue Louis Renault	EP	185,10	Vidéo SIG	Rapport complet	546
25/11/2013	la Maladière	EP	97,00	Demande DETP		
05/11/2013	avenue du 4è régiment	unitaire	111,00	Demande DETP		
12/11/2013	rue du Berry	EU	224,00	Vidéo SIG	Rapport complet	542
12/11/2013	rue du Berry	EP	220,00	Vidéo SIG	Rapport complet	542
14/11/2013	allée de gascogne	EU	222,00	Vidéo SIG	Rapport complet	545
14/11/2013	allée de Gascogne	EP	206,00	Vidéo SIG	Rapport complet	545
19/11/2013	rue Christophe Colomb	EU	113,50	Vidéo SIG	Rapport complet	544
19/11/2013	rue Christophe Colomb	EP	17,00	Vidéo SIG	Rapport complet	544
27/11/2013	ruelle des Boisseaux	EP	19,00	diag réseau		
25/11/2013	avenue de la Puisaye	EP	41,00	Demande DETP		
24/11/2013	Rue des Caillottes	EP	410,00	Vidéo SIG		543
31/10/2013	rue Louis Renault	EP	185,10	Vidéo SIG	Rapport complet	546
02/12/2013	Avenue de la Puisaye	EU	170,40	diag réseau		
04/12/2013	Avenue de la Puisaye	EP	346,65	diag réseau		
10/12/2013	Allée de Franche Comté	unitaire	253,30	Vidéo SIG	Rapport complet	49
12/12/2013	rue Léon Serpolet	EU	282,20	Vidéo SIG	Rapport complet	540
16/12/2013	Rue des Caillottes	EU	132,21	Vidéo SIG		
17/12/2013	Angle Fleurus et 4è RI	Unitaire	77,10	diag réseau		
17/12/2013	Rue des Caillottes	EP	974,40	Vidéo SIG		
19/12/2013	Rue Jean Renaitour	EU	150,20	Vidéo SIG	Rapport complet	552
19/12/2013	Rue Jean Renaitour	EP	166,30	Vidéo SIG	Rapport complet	552
20/12/2013	Chemin des Béquillys	EU	214,30	Vidéo SIG	Rapport complet	553
20/12/2013	Chemin des Béquillys	EP	661,30	Vidéo SIG	Rapport complet	553
23/12/2013	Rue Django Reinhart	EU	514,40	Vidéo SIG	Rapport complet	554
24/12/2013	Rue des Mésanges	EU	829,20	Vidéo SIG	Rapport complet	558
26/12/2013	Rue Pierre Terraine	EU	129,50	Vidéo SIG	Rapport complet	555
23/12/2013	les Chesnez	EU	1371,40	Vidéo SIG		
23/12/2013	les Chesnez	EP	574,70	Vidéo SIG		

24 466,22

soit 100,25 % de l'objectif

# *Annexe 5*



# Travaux

DATE	TRAVAUX	ADRESSE
05/02/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	4 Rue de Sparre
14/02/2013	Changement et mise en place grille	Avenue Jean Mermoz (devant FULMEN)
15/02/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Impasse Claude Debussy
20/02/2013	Remplacement d'une grille d'avaloir	Dalle Ste Geneviève
01/03/2013	Remplacement siphon sol	Dalle Ste Geneviève
04/03/2013	Remplacement d'une grille d'avaloir	Contre allée Bid Vauban
04/03/2013	Soudure de 2 grilles d'avaioirs	7 rue Cochois
04/03/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Place Charles Lepère
04/03/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Avenue Haussmann (entre 14 et 16)
07/03/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Boulevard Vauban - devant Station BP
08/03/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Angle Dentfert Rochereau/Rue de Fleurus
08/03/2013	Plaque recallée	99 Rue du Pont
18/03/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	7 avenue Hoche/Rue des Boussicats
18/03/2013	Plaque recallée	11 boulevard du 11 Novembre
22/03/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	29 Rue St Laurent - SOUGERES/SINOTTE
22/03/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	14 bis rue de Preully
25/03/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Face 13 avenue Yver
25/03/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	14 rue Bobillot
29/03/2013	Plaque recallée	Rue du Grand Caire-Niveau Impasse
02/04/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	17 Rue de Fleurus
14/05/2013	Plaque recallée	Impasse du Grand Caire
31/05/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Rue Michel Lepetitier de St Forgeau/Rue Française
31/05/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	5 rue de Belfort
04/06/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Rue de Douaumont/Avenue Joffre
04/06/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	56 Rue Guynemer
26/06/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	7 rue des Coudriers
28/06/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Rue de la Tour d' Auvergne
28/06/2013	Plaque recallée et cimentée	15 rue du Grand Caire
28/06/2013	Remise en place d'une bouche d'égout	Avenue de Provence (devant collège)
01/07/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Angle Rte de Vaux - Avenue de provence
01/07/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	32 rue de Champlys
01/08/2013	Scellement d'une plaque regard	Chemin des Prés Barreaux - LABORDE
01/08/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Angle Avenue St Georges/Pierre Marie Curie
06/08/2013	Reparation branchement avaloir	54 rue de Bourgogne
12/08/2013	Plaque recallée	Face 1 rue Cochois

DATE	TRAVAUX	ADRESSE
13/08/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	2 Rue des Pommes Rouges - VAUX
16/08/2013	Plaque recallée	48-50 Rue Thomas Ancel
26/08/2013	Rescellement plaque regard réseau EP	Rue du Maréchal Juin
26/08/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	48 Rue St Pèlerin
26/08/2013	Remplacement d'une plaque sur descente gouttière	Place Charles Lepère
25/09/2013	Remplacement grille d'avaloir	Bld Gallieni et Avenue St Georges
25/09/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Avenue Ingres et Avenue de St Georges
25/09/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Place St Mamert
25/09/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	49 rue du Pont
25/09/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Boulevard de Verdun
26/09/2013	Plaque recallée	10 rue des Rempart
26/09/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Angle Charles de Gaulle/Pavé St Siméon
26/09/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Av. Fontaine Ste Marguerite/ Av. Charles de Gaulle
26/09/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Rue d'Egleny/Bld 11 Novembre
26/09/2013	Scellement et coffrage de 4 avaloirs	Centre ville
18/10/2013	Scellement et coffrage d'une grille	Mail Ste Geneviève - centre de loisir
07/11/2013	Scellement et coffrage d'une bouche d'égout	3 Bis rue Michelet
07/11/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	4 Rue Gustave Eiffel
07/11/2013	Scellement et coffrage d'une grille	Rue Renoir - face à la fontaine
13/11/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	34 Rue Théodore de Bèze
13/11/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Rue des Boucheries
13/11/2013	Plaque recallée	3 Rue St- Eusèbe
06/12/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Parcking AUXERREXPO
06/12/2013	Plaque recallée	7 Ter Rue Louis Crochet
06/12/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Rue Plaines des Isles face Ets RVI Injection
06/12/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	3 Allée André Citroën
06/12/2013	Scellement et coffrage d'un avaloir	Angle Av. St Georges / Bld Gallieni

### Mise à la cote

DATE	TRAVAUX	ADRESSE
18/03/2013	Remise à la côte d'un tampon	9/10 rue des Montardoins
25/03/2013	Remise à la côte d'un tampon	63 rue de Paris
26/03/2013	Remise à la côte d'un tampon	Boulevard de Verdun
26/03/2013	Remise à la côte d'un tampon	Boulevard de Verdun
	Remise à la côte d'un tampon	Boulevard Davout

DATE	TRAVAUX	ADRESSE
	Remise à la côte d'un tampon	Avenue Jean Mermoz
03/04/2013	Remise à la côte d'un tampon	Rue des Montardoins
08/04/2013	Remise à la côte d'un tampon	Rue de Venoy-LABORDE
19/04/2013	Remise à la côte d'un tampon	Avenue Denfert Rochereau
22/04/2013	Remise à la côte d'un tampon	Rue Joubert
	Remise à la côte de 2 tampons	Bld Lyautey / Av. de Saint Georges
26/06/2013	Remise à la côte d'un tampon	Rue Rantheaume
26/06/2013	Remise à la côte d'un tampon	Rue de Champlis
25/06/2013	Remise à la côte et changement d'un tampon	Route de Vaux
10/10/2013	Remise à la côte d'un tampon	Rue de la Maladière

### Branchements

DATE	TRAVAUX	ADRESSE
05/02/2013	Plaque de recouvrement rescellée	Boulevard Vaulabelle - devt BMW
12/02/2013	Scellement de 2 plaques de recouvrement	Rue du Cimetière - LABORDE
01/02/2013	Réparation de branchement	18 Rue de Flandre
07/02/2013	Pose d'une boîte de branchement	Rue Gabriel Brattier
02/04/2013	Réparation de branchement	77 avenue Denfert Rochereau (tabac-presse)
13/06/2013	Création boîte de branchement	15 rue Restif de la Bretonne
13/06/2013	Réparation d'une boîte de branchement	54 Rue de la Noue
09/07/2013	Reprise de branchement d'EU	Rue Fernand Clas
12/07/2013	Rescelllement d'une plaque boîte de branchement	24 Rue du Pinot
12/08/2013	Plaque en fonte remise et rescellée	Avenue Fontaine Sainte Marguerite
26/08/2013	Réparation d'un branchement	Rue de Bourgogne
26/08/2013	Reprise boîte de branchement effondrée	38 rue Restif de la Bretonne
26/09/2013	Plaque de branchement recollée par pate à joint	48 rue du 24 Aout
27/09/2013	Rescelllement boîte de branchement	Rue de la Renardière
24/10/2014	Réparation d'un branchement	Rue du Colonel Rozanoff
14/11/2013	Reprise boîte de branchement effondrée	Restif de la Bretonne/Denfert Rochereau
15/11/2013	Reprise boîte de branchement	32 Avenue De Lattre de Tassigny
15/11/2013	Reprise boîte de branchement	12 Avenue De Lattre de Tassigny
30/11/2013	Réparation d'un branchement EU	Rue Auguste Michelon
30/11/2013	Reprise de branchement d'EU	13 Allée des Palmes
13/12/2013	Reprise de branchement d'EU	Rue de Fleurus / Rue des Rosoirs

DATE	TRAVAUX	ADRESSE
------	---------	---------

### Canalisations

DATE	TRAVAUX	ADRESSE
04/02/2013	Réparation de collecteur unitaire	Rue de Preuilly
01/04/2013	Réparation de collecteur unitaire	Rue de Preuilly
01/05/2013	Réparation d'un collecteur EP	Route de Vaux
09/07/2013	Réparation sur collecteur principal	Rue Théodore de Bèze
01/09/2013	Obturation d'un collecteur EU abandonné	Chemin du Halage
13/11/2013	Réparation sur collecteur principal	Rue du Maréchal Juin - Cristophe Colomb
13/11/2013	Réparation sur collecteur principal (suite)	Rue du Maréchal Juin - Cristophe Colomb

### Création de regards, avaloirs, accodrain...

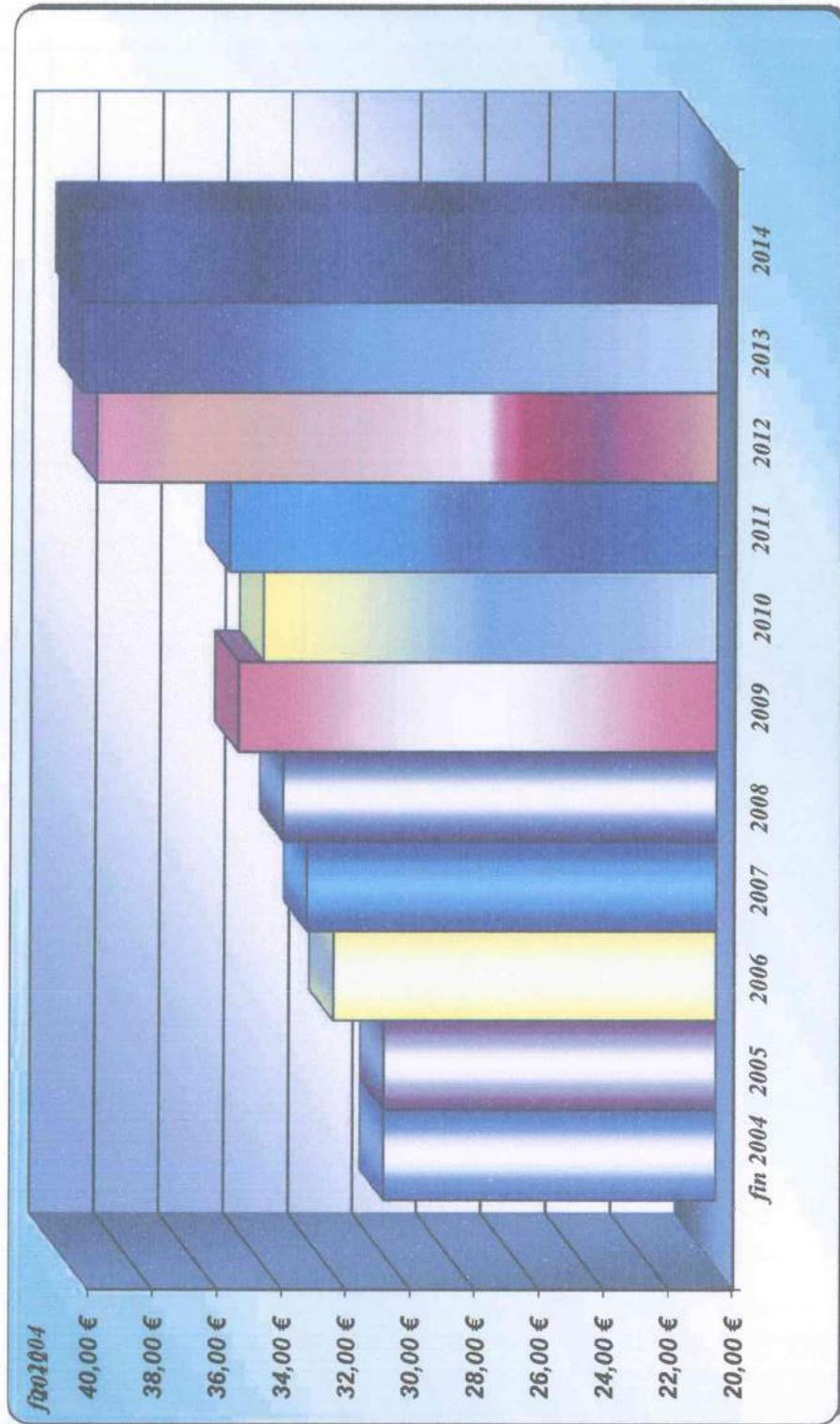
DATE	TRAVAUX	ADRESSE
18/06/2013	Remplacement grille accodrain sur 6ml (suite vol)	Boulevard Montois

# *Annexe 6*

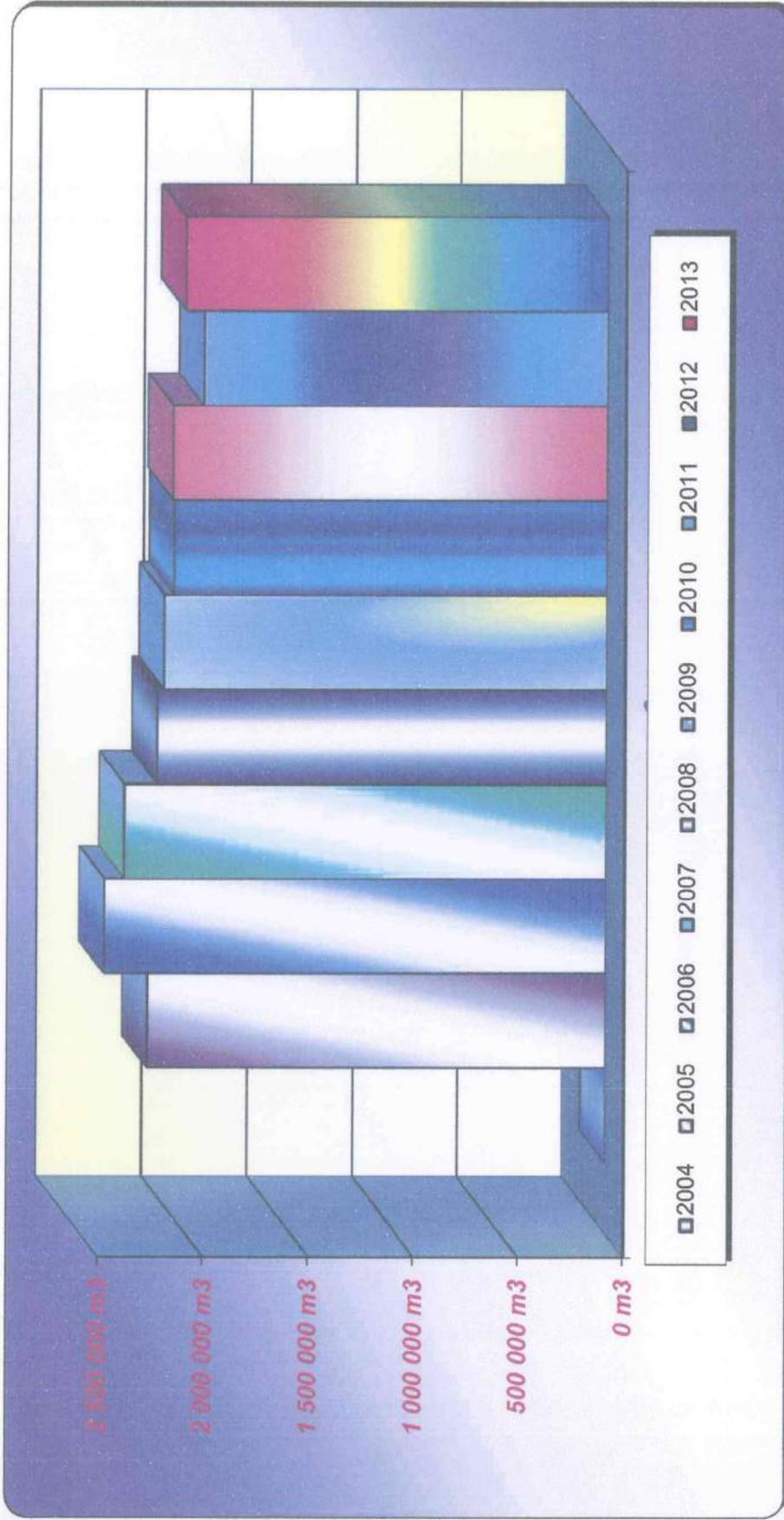


## Evolution coût de l'assainissement pour une facture 120 m<sup>3</sup> d'eau

	Fin 2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prix du m <sup>3</sup>	0,2525 €	0,2625 €	0,2656 €	0,2724 €	0,2788 €	0,2905 €	0,2841 €	0,2929 €	0,3273 €	0,3311 €	0,3322 €
Consommation	120 m <sup>3</sup>										
Coût assainissement	30,30 €	30,30 €	31,87 €	32,69 €	33,46 €	34,86 €	34,09 €	35,15 €	39,28 €	39,73 €	39,86 €

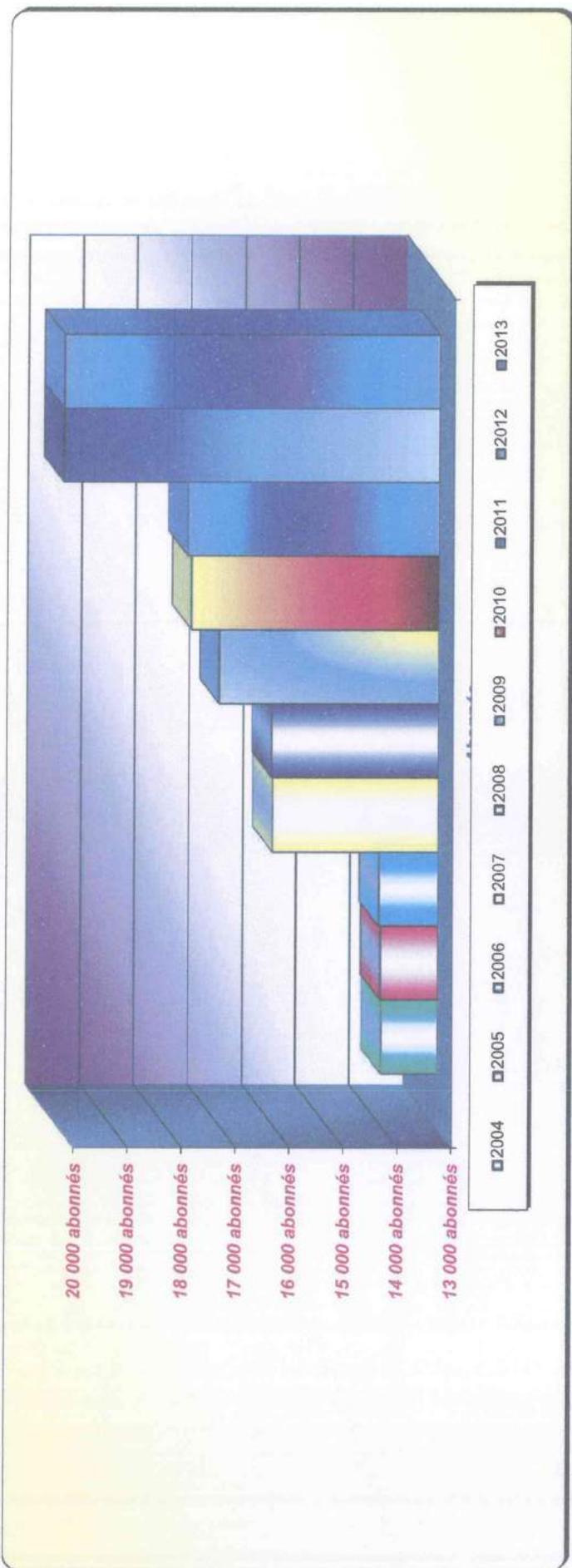


## Evolution du nombre de m3 consommés



	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	2 179 834 m <sup>3</sup>	2 385 673 m <sup>3</sup>	2 291 477 m <sup>3</sup>	2 137 775 m <sup>3</sup>	2 105 266 m <sup>3</sup>	2 059 468 m <sup>3</sup>	2 066 065 m <sup>3</sup>	1 922 368 m <sup>3</sup>	2 008 364 m <sup>3</sup>

## Evolution du nombre d'abonnés



	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Abonnés	14 044 abonnés	14 066 abonnés	14 094 abonnés	16 081 abonnés	16 095 abonnés	17 078 abonnés	17 595 abonnés	17 666 abonnés	19 967 abonnés	19 967 abonnés



Compte d'exploitation du 1 janvier 2013 au 31 décembre 2013

Abscisé	19 887 €
Ariette	1 922 368,39 €

<b>I/ RECETTES</b>	1 629 014,64 €
Pens délégataires EU	659 119,81 €
Pens délégataires plurielle	169 780,14 €
Pens collectivité	800 114,69 €

LI/DÉPENSES	Charges Totales	Charges directes	Charges indirectes	Clt de répartition	Quantité	Prix unitaire / Coût brut/m²	Nature des interventions
<b>1. ENERGIE</b>	21 830,24 €	21 830,24 €	- €	1,32%	12 mois	1 827,52 €	Energie, abonnement postes de relèvement
1.1 Electricité	21 830,24 €	21 830,24 €	- €	1,32%	12 mois	1 827,52 €	Energie, abonnement postes de relèvement
2.1 Peinture	11 401,44 €	11 401,44 €	- €	0,69%	12 mois	957,62 €	Peinture
2.2 Peinture	- €	- €	- €	0,00%	12 mois	- €	Peinture
2.3 Informations, maintenance, mise à jour, etc	14 541,96 €	14 541,96 €	- €	0,89%	12 mois	1 211,83 €	Informations
2.4 Peintures fournitures, huile, ciment, sable, etc	7 688,96 €	7 688,96 €	- €	0,46%	12 mois	639,08 €	Peintures fournitures
2.5 Eau	2 139,00 €	2 139,00 €	- €	0,13%	12 mois	165,96 €	Eau
2.6 P.T.T.	4 484,04 €	4 484,04 €	- €	0,27%	12 mois	373,07 €	Télécom postes de relèvement
2.7 Fluorescences	448,32 €	448,32 €	- €	0,03%	12 mois	37,36 €	Produits éclairage de conformité
2.8 Polyrésine, uréa, désherbant, autres	- €	- €	- €	0,00%	12 mois	- €	Produits de traitement
<b>3. ANALYSES ET CONTRÔLES</b>	385,00 €	385,00 €	- €	0,23%	12 mois	385,00 €	Analyses diverses
3.1 Analyses	4 620,00 €	4 620,00 €	- €	0,28%	12 mois	385,00 €	Analyses diverses
3.2 Contrôles des installations électriques	9 015,00 €	9 015,00 €	- €	0,54%	1 F	9 015,00 €	Contrôles APAVE
<b>4. ZENOSONNEL</b>	378 603,36 €	378 603,36 €	- €	22,88%			
4.1 Réseaux et ouvrages de collecte EU	26 765,72 €	26 765,72 €	- €	1,70%	12 mois	2 385,51 €	Travaux et interventions d'urgence
4.2 Réseaux et ouvrages de collecte EP	26 550,94 €	26 550,94 €	- €	1,76%	12 mois	2 402,57 €	Travaux, analyses et interventions d'urgence
4.3 Réseaux et ouvrages de collecte UNITAIRE	15 975,48 €	15 975,48 €	- €	0,96%	12 mois	1 331,28 €	Travaux et interventions d'urgence
4.4 Branchements et appareils publics	23 970,94 €	23 970,94 €	- €	1,45%	12 mois	1 997,57 €	Travaux et interventions d'urgence
4.5 Ouvrages à sable	9 585,24 €	9 585,24 €	- €	0,60%	12 mois	798,77 €	Travaux
4.6 Postes de relèvement / refoulement	38 896,84 €	38 896,84 €	- €	2,35%	12 mois	3 240,57 €	Travaux, vannes pédoncules, maintenance
4.7 Piles	32 521,32 €	32 521,32 €	- €	1,96%	8 mois	3 153,48 €	S.I.B., piles, relevés topo, DICT
4.8 Inspections vidéo	37 227,46 €	37 227,46 €	- €	2,35%	12 mois	3 102,26 €	Inspection vidéo
4.9 Conduites de conformité	25 292,80 €	25 292,80 €	- €	1,71%	12 mois	2 391,90 €	Conduites et branchements
4.10 Désherbant	13 355,72 €	13 355,72 €	- €	0,81%	12 mois	1 113,06 €	Produits de traitement
4.11 Services clientèle	47 197,00 €	47 197,00 €	- €	2,85%	12 mois	3 952,25 €	Accueil, secrétariat, formation
4.12 Encadrement	52 408,20 €	52 408,20 €	- €	3,16%	12 mois	4 367,35 €	Encadrement
4.13 Direction	17 895,00 €	17 895,00 €	- €	1,05%	1 F	17 895,00 €	Direction
<b>5. SOUS TRAITANCE</b>	3 952,00 €	3 952,00 €	- €	0,24%			
5.1 Bassin d'orage	3 952,00 €	3 952,00 €	- €	0,24%	1 F	3 952,00 €	Entretien bassin d'orage
<b>6. ENTRETIEN DES BÂTIMENTS</b>	84 233,91 €	84 233,91 €	17 822,14 €	5,13%			
6.1 Chauffage	51 016,06 €	51 016,06 €	- €	3,06%	33 780,50 L	1,51 €	Chauffage
6.2 Concommodes	6 890,40 €	6 890,40 €	- €	0,42%	12 mois	574,20 €	Concommodes
6.3 P.T.T., internet & Fax	13 891,00 €	12 492,90 €	1 398,10 €	0,84%	12 mois	1 156,75 €	P.T.T.
6.4 Assurances	12 945,60 €	12 945,60 €	- €	0,78%	1 F	12 945,60 €	Assurances des biens
6.5 Locaux	20 541,44 €	20 541,44 €	- €	1,26%	12 mois	1 745,12 €	Loyers, E.D.F., gaz, entretien
6.6 Réceptions	- €	- €	- €	0,00%	1 F	- €	Réceptions clients, V.N.F.,
6.7 Taux Professionnels	15 634,00 €	- €	15 634,00 €	0,94%	1 F	15 634,00 €	Taux professionnels
6.8 Révisions, communication, pub	5 400,00 €	5 400,00 €	- €	0,33%	12 mois	455,00 €	Révisions, communication
6.9 Véhicules	23 084,52 €	23 084,52 €	- €	1,39%	12 mois	1 923,71 €	Assurance, entretien, etc
6.10 Evacuation des eaux pluviales	9 090,00 €	9 090,00 €	- €	0,55%	202,00 T	45,00 €	Coût de traitement
6.11 Frais divers	22 147,20 €	22 147,20 €	- €	1,34%	12 mois	1 845,60 €	Frais de déplacement, repas, etc
6.12 Reversement collectif	800 144,89 €	800 144,89 €	- €	48,25%	1 F	800 144,89 €	Reversement collectif
<b>7. TRAVAUX COURANTS</b>	2 704,09 €	- €	2 704,09 €	0,16%			
7.1 Sol de la norme ISO	2 704,09 €	- €	2 704,09 €	0,16%	1 F	2 704,09 €	Sol de la norme ISO
<b>8. TRAVAUX D'ENTRETIEN</b>	31 173,55 €	31 173,55 €	- €	1,91%			
8.1 Facuration	31 173,55 €	31 173,55 €	- €	1,91%	1 F	31 173,55 €	Coût Lyonnais des Eaux
<b>9. RELEVEMENT</b>	151 494,51 €	151 494,51 €	- €	9,14%			
9.1 Matériels tournants, télé-surveillance, hydraulique, etc	60 618,80 €	60 618,80 €	- €	3,66%	1 F	50 106,00 €	Postes de relèvement
9.2 Création de regards, avulsions, accoubs, ...	3 248,72 €	3 248,72 €	- €	0,20%	1 F	3 248,72 €	Création de regards, avulsions, accoubs, ...
9.3 Mise à la cote	5 308,34 €	5 308,34 €	- €	0,32%	1 F	5 308,34 €	Mise à la cote
9.4 Réfection revêtement, avulsions, vannes, etc	- €	- €	- €	0,00%	0 F	- €	Réfection revêtement, avulsions, vannes, etc
9.5 Réfection câbles	- €	- €	- €	0,00%	0 F	- €	Réfection câbles
9.6 Remplacement ou réhabilitation canalisation	20 507,02 €	20 507,02 €	- €	1,24%	1 F	20 507,02 €	Remplacement ou réhabilitation canalisation sup
9.7 Branchements	12 818,00 €	12 818,00 €	- €	0,77%	1 F	12 818,00 €	Remplacement ou création de branchements, boîtes, ...
9.8 Accessoires de réseaux	30 917,63 €	30 917,63 €	- €	1,86%	1 F	30 917,63 €	Accessoires de réseaux
9.9 Autres : branchements Rozanoff	7 978,00 €	7 978,00 €	- €	0,48%	1 F	30 016,63 €	Autres : branchements Rozanoff
9.10 Autres : Marichal Juin	10 098,00 €	10 098,00 €	- €	0,61%	1 F	10 098,00 €	Autres : Marichal Juin
<b>10. CHARGES FINANCIÈRES</b>	14 323,31 €	- €	14 323,31 €	0,86%			
<b>DÉPENSES IMBECRETES TOTALES</b>	1 661 164,75 €	1 603 316,19 €	57 848,56 €	99,97%			
<b>TOTAL CHARGES</b>	1 680 169,29 €	1 619 975,88 €	47 210,41 €	100,00%			
<b>RESULTAT (I) - (II) =</b>	- 29 171,65 €						

**Compte d'exploitation du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2013 (pluvial)**

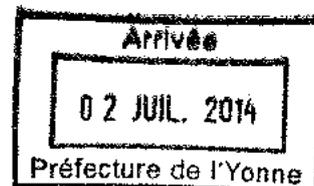
<b>I/RECETTES</b>	<b>169 750,14 €</b>
<i>Part pluviale</i>	169 750,14 €

<b>II/DEPENSES</b>	<b>Charges Totales</b>	<b>Charges directes</b>	<b>Charges indirectes</b>	<b>Clé de répartition</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire / Coût horaire</b>	<b>Nature des interventions</b>
<b>1. ENERGIE</b>	- €	- €	- €	0,00%			
<b>2. PRODUITS ET ENTRETIEN COURANT</b>	<b>11 098,70 €</b>	<b>11 098,70 €</b>	- €	0,50%			
2.1 Petit matériel	4 022,00 €	4 022,00 €	- €	2,18%	12 mois	335,17 €	Petit matériel
2.3 Informatique, maintenance, mise à jour, etc	2 908,39 €	2 908,39 €	- €	1,58%	12 mois	242,37 €	Informatique
2.4 Petites fournitures, huile, ciment, sable, etc	4 448,00 €	4 448,00 €	- €	2,41%	12 mois	370,87 €	Produits d'entretien courant
2.5 Eau	620,31 €	620,31 €	- €	0,34%	12 mois	51,89 €	Eau
<b>3. ANALYSES ET CONTRÔLES DIVERS</b>	- €	- €	- €	0,00%			
<b>4. PERSONNEL</b>	<b>73 096,53 €</b>	<b>73 096,53 €</b>	- €	39,59%			
4.1 Réseaux et ouvrages de collecte <i>EP</i>	29 550,84 €	29 550,84 €	- €	16,01%	12 mois	2 462,57 €	Curage, avaloirs et interventions d'urgence
4.3 Branchements et appareils publics	7 910,38 €	7 910,38 €	- €	4,28%	12 mois	659,20 €	Curage et interventions d'urgence
4.4 Chambres à sable	9 585,24 €	9 585,24 €	- €	5,19%	12 mois	798,77 €	Curage
4.6 Plans	3 577,35 €	3 577,35 €	- €	1,94%	12 mois	298,11 €	S.I.G., plans, relevés topo, DICT
4.7 Inspections vidéo	9 308,84 €	9 308,84 €	- €	5,04%	12 mois	775,57 €	Inspection vidéo
4.13 Encadrement	10 481,64 €	10 481,64 €	- €	5,68%	12 mois	873,47 €	Encadrement
4.14 Direction	2 684,25 €	2 684,25 €	- €	1,45%	1 F	2 684,25 €	Direction
<b>5. SOUS TRAITANCE</b>	<b>3 952,00 €</b>	<b>3 952,00 €</b>	- €	2,14%			
5.1 Bassin d'orage	3 952,00 €	3 952,00 €	- €	2,14%	1 F	3 952,00 €	Bassin d'orage
<b>6. CHARGES DIVERSES</b>	<b>94 346,32 €</b>	<b>49 034,41 €</b>	<b>5 311,91 €</b>	<b>29,44%</b>			
6.1 Carburant	10 203,37 €	10 203,37 €	- €	5,53%	6 767,20 L	1,51 €	Carburant
6.2 Consommables	2 273,83 €	2 273,83 €	- €	1,23%	12 mois	189,49 €	Consommables
6.3 P.T.T., internet & Fax	1 526,91 €	1 374,22 €	152,69 €	0,83%	12 mois	127,24 €	P.T.T.
6.4 Assurances	4 272,05 €	4 272,05 €	- €	2,31%	1 F	4 272,05 €	Assurances des biens
6.5 Locaux	6 910,68 €	6 910,68 €	- €	3,74%	12 mois	575,89 €	Loyers, E.D.F., gaz, entretien
6.6 Impôts et taxes	- €	- €	- €	0,00%	1 F	- €	Impôts divers
6.7 Redevances	- €	- €	- €	0,00%	1 F	- €	Redevances diverses, V.N.F.,
6.8 Taxe Professionnelle	5 159,22 €	- €	5 159,22 €	2,79%	1 F	5 159,22 €	Taxe professionnelle
6.9 Relations, communication, pub	1 801,80 €	1 801,80 €	- €	0,98%	12 mois	150,15 €	Frais de communication
6.10 Véhicules	7 617,89 €	7 617,89 €	- €	4,13%	12 mois	634,82 €	Amortissement, entretien, etc
6.11 Evacuation des sous produits	7 272,00 €	7 272,00 €	- €	3,94%	12 mois	606,00 €	Coût de traitement
6.12 Frais divers	7 308,58 €	7 308,58 €	- €	3,96%	12 mois	609,05 €	Frais de déplacement, repas, etc
<b>7. FRAIS DE CONTRÔLE</b>	<b>892,35 €</b>	- €	<b>892,35 €</b>	<b>0,48%</b>			
7.1 Suivi de la norme ISO	892,35 €	- €	892,35 €	0,48%	1 F	892,35 €	Suivi de la norme ISO
<b>8. FRAIS DE FACTURATION</b>	- €	- €	- €	0,00%			
<b>9. RENOUELEMENT</b>	<b>28 884,96 €</b>	<b>28 884,96 €</b>	- €	15,65%			
9.2 Création de regards, avaloirs, acodrain, ...	3 248,72 €	3 248,72 €	- €	1,76%	1 F	3 248,72 €	Création de regards, avaloirs, acodrain, ...
9.3 Mise à la cote	- €	- €	- €	0,00%	1 F	- €	Mise à la cote
9.4 Réfection revêtement, enduits, voirie, etc	- €	- €	- €	0,00%	1 F	- €	Réfection revêtement, enduits, voirie, etc
9.5 Réfection clôture	- €	- €	- €	0,00%	1 F	- €	Réfection clôture
9.6 Remplacement ou réhabilitation canalisations	- €	- €	- €	0,00%	1 F	- €	Remplacement ou réhabilitation canalisations sup
9.7 Branchements	- €	- €	- €	0,00%	1 F	- €	Remplacement ou création de branchements, boîtes, ...
9.8 Accessoires de réseaux	25 636,24 €	25 636,24 €	- €	13,89%	1 F	25 636,24 €	Accessoires de réseaux
<b>10. CHARGES RELATIVES A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 342,83 €</b>	- €	<b>6 342,83 €</b>	<b>3,44%</b>			
<b>DEPENSES DIRECTES TOTALES</b>	<b>179 513,70 €</b>	<b>168 966,81 €</b>	<b>12 547,09 €</b>	<b>97,23%</b>			
<b>11. FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>5 106,46 €</b>	2 297,91 €	2 804,55 €	2,77%			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>184 620,16 €</b>	<b>169 264,52 €</b>	<b>15 355,64 €</b>	<b>100,00%</b>			

<b>RESULTAT (I) - (II) =</b>	<b>- 14 870,02 €</b>
------------------------------	----------------------



N°2014 - 138 Programme d'assainissement 2014 en eaux usées et eaux pluviales –  
Validation du programme – Demande de subventions



rapporteur : Guy Paris

Les travaux d'assainissement 2014 sont élaborés avec les recensements des différents dysfonctionnements du système de collecte, par les services techniques à partir des études hydrauliques et du diagnostic des réseaux. Ces opérations d'investissement proviennent :

- des rapports d'inspection télévisée des réseaux
- de la connaissance des améliorations de l'exploitant
- de l'analyse des demandes de permis de construire
- des conclusions du zonage de l'assainissement collectif
- des conclusions de l'étude sur les eaux claires parasites permanentes
- de la mise en conformité de riverains

Le programme 2014 s'appuie également sur les objectifs de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui sont les suivants :

- supprimer les apports d'eaux claires parasites permanentes
- poursuivre la mise en séparatif des réseaux
- réduire la mise en charge du réseau d'assainissement
- réduire la pollution rejetée en milieu naturel
- maîtriser les effluents unitaires par temps de pluie

Il est à noter que la ville d'Auxerre s'engage à diriger les travaux d'assainissement sous la charte qualité de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, visant à améliorer la qualité de réalisation des entreprises.

Le programme d'assainissement est constitué d'opérations sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Les travaux de mise en séparatif nécessitent des interventions sur les deux réseaux, lors des travaux en tranchée commune.

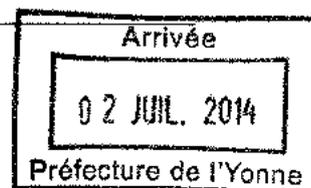
Les dépenses sont inscrites au budget général pour les travaux sur le réseau d'eaux pluviales, et au budget annexe de l'assainissement pour les réseaux d'eaux usées et unitaires. Elles sont établies à partir d'estimations prévisionnelles du coût des travaux de chaque opération.

La capacité du budget général sur l'exercice 2014 pour le programme d'eaux pluviales est de 250 000 € ttc. La capacité du budget annexe de l'assainissement sur l'exercice 2014 permet de bâtir un budget de 1 017 120 € ttc pour les études et les travaux en domaine public.

L'ensemble des travaux 2014 est composé des opérations suivantes :

- 1- travaux d'amélioration du fonctionnement du réseau et de la collecte des eaux usées,

- 2- extension des réseaux d'eaux usées
- 3- contrôles et tests d'étanchéité des réseaux
- 4- travaux sur le réseau d'eaux pluviales
- 5- travaux de mise en conformité de branchements
- 6- études spécifiques et assistance à maîtrise d'ouvrage



**1- TRAVAUX D'AMELIORATIONS DU FONCTIONNEMENT DU RESEAU ET DE LA COLLECTE DES EAUX USEES**

**a) Rue de Preuilly – Rue Gérot – Rue des Senons**

Le système de collecte actuel est du type unitaire pour ces trois rues. Elles sont raccordées en aval à un déversoir d'orage, source de pollution du milieu naturel lors de forts épisodes pluvieux. Afin de le supprimer, il est nécessaire de créer un système séparatif en retirant les eaux usées du collecteur unique. Pour cela, la création d'un réseau d'eaux usées indépendant doit être réalisée, avec la pose de boîtes de branchements pour chaque riverain, avant une opération de voirie programmée cette année.

Ces travaux correspondent à un linéaire d'environ 671 ml.

**b) Allée de Gascogne**

Les inspections télévisuelles démontrent un réseau avec des désordres ponctuels. Ont été repérés des défauts de joints, des fissures et des radicales. Aussi, des opérations ciblées de réhabilitation sans tranchée seront entreprises.

Ces travaux correspondent à une dizaine de réparation.

**c) Rues des Boussicats**

De nombreuses voies perpendiculaires assainies et collectées par le réseau de la rue, n'ont pas de regard de jonction. Leurs inspections et leurs curages d'entretien ne sont donc pas possibles.

Ces travaux correspondent à la pose de six regards sur les réseaux existants.

**d) Route de Vallan**

Le lotissement en contrebas de la route de Vallan est classé dans le zonage collectif. Or, les habitations assurent leur traitement d'eaux usées en système autonome, ne répondant plus aux critères réglementaires, et avec le risque de polluer le ru de Vallan situé au pied des parcelles. Pour rétablir la conformité de ce secteur, un réseau d'eaux usées doit être mis en place, à travers les terrains privatifs, avec des regards de branchements, permettant de se raccorder plus facilement après déconnexion des fosses septiques.

Ces travaux correspondent à un linéaire d'environ 205 ml.

**e) Conformités des riverains de Vaux, Jonches, Laborde**

Dans le cadre du dossier en cours d'aide de mise en conformité des riverains avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les parcelles concernées ne possèdent pas en domaine public de boîtes de branchements. Elles sont indispensables pour permettre les raccordements des riverains avant leur travaux dans leurs propriétés.

Ces travaux correspondent à la pose de 29 unités.

**f) Travaux de confortement du DOC**

Les forts événements pluvieux induisent des débordements d'eaux pluviales au niveau du déversoir d'orage C situé en contrebas du boulevard de la Chaînette, du fait de la forte pente du collecteur. Des travaux complémentaires dans le déversoir d'orage sont nécessaires afin de limiter les pertes de charge engendrées par la forme de l'ouvrage et supprimer le risque de débordement en cas de forte pluie.

## **2- EXTENSION DES RESEAUX D'EAUX USEES**

### **a) Rue des Tuileries (Jonches)**

Suite à l'accord de construction d'une habitation à usage privé, une extension du réseau d'eaux usées doit être réalisée pour permettre son raccordement.

Ces travaux correspondent à un linéaire d'environ 75 ml.

### **b) Route de Toucy : viabilisation du terrain de sédentarisation des gens du voyages**

Dans le cadre du relogement de la communauté gens du voyage sédentarisée de la route de Lyon, deux premières opérations d'aménagements vont être réalisées sur des terrains situés route de Chevannes et route de Toucy. Ces parcelles, situées sur le territoire de la Ville, sont destinées à accueillir deux groupes familiaux dans le cadre d'un habitat adapté type PLAI (Pret Locatif Aidé d'Intégration). De cette façon, 5 foyers pourraient être accueillis route de Chevannes et 8 route de Toucy. En parallèle de ces aménagements à la parcelle, la Ville doit assurer la viabilisation des terrains sur son territoire, en terme de desserte par la voie, d'assainissement et d'alimentation en énergie.

Ces travaux correspondent à un linéaire d'environ 450 ml.

## **3- CONTROLES D'ETANCHEITE ET TESTS**

Les contrôles, les tests d'étanchéité des réseaux d'assainissement et les tests de compactage des remblais de tranchée sont indispensables pour s'assurer de la bonne exécution des travaux. Il convient de les réaliser sur chaque opération et de les confier à une entreprise spécialisée indépendante.

## **4- TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'EAUX PLUVIALES**

### **a) Rue de la Turgotine**

Sous le pont SNCF, la rue possède un point bas où les avaloirs existants raccordés au réseau ne suffisent plus à collecter les eaux de surfaces. Ce secteur est donc régulièrement inondé.

Pour permettre une meilleure évacuation, les travaux consisteront à prolonger le réseau existant et à mettre en œuvre une série d'avaloirs complémentaires.

### **b) Rue de Preuilly – Rue Gérot – Rue des Senons**

Pour réaliser la mise en séparatif de la rue de Preuilly, et considérant l'encombrement du sous sol pour permettre la pose des réseaux d'eaux usées, un collecteur d'eau pluviale doit être posé. Il remplacera aussi le réseau actuel en très mauvais état de la rue de Preuilly.

Ces travaux correspondent à un linéaire d'environ 120 ml.

### **c) Conformités des riverains de Vaux, Jonches, Laborde**

Dans le cadre du dossier en cours d'aide de mise en conformité des riverains avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les parcelles concernées ne possèdent pas en domaine public de boîtes de branchements. Elles sont indispensables pour permettre les raccordements des riverains avant leurs travaux dans leurs propriétés.

Ces travaux correspondent à la pose de 15 unités.

#### **5- TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE BRANCHEMENTS**

Sur le territoire de Vaux, la station d'épuration est surchargée d'apports d'eaux claires par temps de pluie qui n'ont pas lieu d'être traités. Les non conformités de rejet des particuliers dans les réseaux d'eaux usées, avec des défauts de raccordements de leurs eaux pluviales, en sont la cause principale.

Sur le territoire de Laborde, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, a relevé des dysfonctionnements polluants sur le bassin versant des Caillottes. Des rejets d'eaux usées en milieu naturel proviendraient également d'inversions de branchements.

Un maître d'œuvre externe a été retenu en Octobre 2012 par la collectivité pour préparer un dossier de travaux de mise en conformité des riverains sur ces deux territoires. Après la phase étude, la phase de travaux chez les particuliers débutera au 3eme trimestre 2014. La collectivité inscrit au programme 2014 la dépense correspondant à la phase de travaux et les recettes des subventions liées de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Ces dernières sont forfaitisées par branchement avec l'arbitrage de l'Agence. La différence financière entre le coût des travaux et le forfait sera financé par le riverain avec l'émission d'un titre de recette. Une convention fixant les modalités d'intervention en domaine privé et le paiement par les propriétaires sera signée avec chacun d'eux.

Ces travaux concernent une soixantaine de riverains, ayant autorisé les contrôles de leurs propriétés.

#### **6- ETUDES SPECIFIQUES ET ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

##### **a) Etude du comportement et bilan du collecteur rive gauche**

Cette étude qui sera réalisée sur le collecteur rive gauche, permettra de vérifier le fonctionnement du collecteur par temps de pluie après réalisation du bassin d'orage de la chaînette. Une station de mesures de débit nouvellement installée en aval de l'agglomération permettra en parallèle de quantifier précisément les volumes d'eaux usées envoyés à la station d'épuration d'Appoigny.

##### **Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'accepter l'ensemble du programme présenté
- De solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie l'aide la plus large possible
- D'adhérer à la charte qualité travaux de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- De solliciter les aides les plus larges possibles du Conseil Général, du Conseil Régional et des crédits ANRU pour les opérations qui peuvent y prétendre
- D'informer les différents concessionnaires (LDE, ERDF, GRDF, France Telecom) sur les modifications qu'ils auront à effectuer sur les réseaux
- De dire que les crédits nécessaires à la réalisation des travaux d'assainissement sont inscrits au budget assainissement, à l'article 2315, à hauteur de 989 520 € ttc.

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014

- De dire que les crédits nécessaires à la réalisation des études hydrauliques sont inscrits au budget assainissement, à l'article 2031, à hauteur de 27 600 € ttc,
- De dire que les crédits nécessaires à la réalisation des travaux chez les riverains sont inscrits au budget assainissement, à l'article 4581001, à hauteur de 264 000 € ttc,
- De dire que les crédits nécessaires à la réalisation des travaux d'eaux pluviales sont inscrits au budget ville, article 2315, fonction 811, à hauteur de 250 000 € ttc,
- De dire que les crédits nécessaires à la réalisation des analyses mensuelles des eaux de l'Yonne sont inscrits au budget assainissement, à l'article 617, à hauteur de 5 670 € ttc,
- D'autoriser le maire, pour la mise en conformité des branchements des riverains, à percevoir les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- D'autoriser le maire, pour la mise en conformité des branchements, à percevoir auprès des riverains la somme restant à financer, déduction faite des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et après contrôle de la partie exécution des travaux
- D'autoriser le maire à signer tous actes à venir,

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux 12 juin 2014 : Favorable
- . commission des finances 23 juin 2014 :

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour 39

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :



Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





**N°2014 - 139 Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réparation de la berge du bief de la Maladière**

rapporteur : Guy Paris

En fin d'année 2013, la berge du bief privé situé rue de la Maladière appartenant à la SCI ainsi que le muret le surplombant et une partie de la voirie appartenant à la Ville se sont effondrés dans le bief. Après diagnostic technique et analyse de la situation, il apparaît que l'état ancien de la berge et la gestion inadaptée des eaux de ruissellement de la voirie sont à l'origine de ce sinistre. Ceci induit une responsabilité partagée entre la ville et la SCI. Afin d'éviter tout risque d'éboulement supplémentaire, les deux parties ont décidé de reprendre l'ensemble du linéaire de la berge et du muret entre les deux bâtiments. La SCI étant propriétaire de la partie immergée de la berge, et la ville propriétaire de la partie émergée de cette même berge et du muret, les travaux de rénovation seront donc réalisés conjointement. Pour une meilleure coordination des tâches, cette opération sera confiée à la même entreprise, sous maîtrise d'ouvrage unique.

Dans ce but, la maîtrise d'ouvrage des travaux, sur les emprises de la SCI, sera déléguée à la ville par convention, dont le projet est annexé à la présente délibération. Le montant total des travaux a été estimé à 91 480 euros ttc par la Direction de l'Environnement et des Travaux Publics, assurant la maîtrise d'œuvre de l'opération. La part de la SCI correspond dans cette estimation à un montant de 25 392 euros ttc, pour la réalisation de 1/3 du linéaire total de fondation et 2/3 du linéaire total de reprise de berge.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'approuver la convention relative à la délégation de maîtrise d'ouvrage,
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014, et qu'ils feront l'objet d'une décision modificative en raison d'un changement de chapitre,
- d'autoriser le maire à signer la convention.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux 12 juin 2014 : Favorable
- . commission des finances 23 juin 2014 :

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 39

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

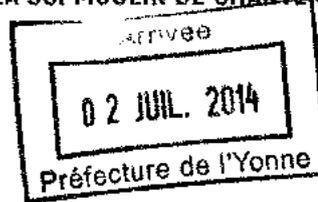
Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



## CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉPARATION DE LA BERGE DU BIEF DE LA MALADIÈRE  
DONT LA PARTIE IMMERGÉE EST PROPRIÉTÉ DE LA SCI MOULIN DE CHANTEREINE



### ENTRE :

La commune d'AUXERRE, représentée par son Maire Guy FERREZ, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2014, domicilié en cette qualité 14 place de l'Hôtel de ville 89012 Auxerre, et désignée ci-après par « la Ville »,

### ET :

La SCI Moulin de Chantereine, représentée par sa gérante, Mme Françoise MAYET domiciliée en cette qualité au 9-11-13 rue de la Maladière, 89000 AUXERRE et désignée ci après par « la SCI ».

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

### ARTICLE 1<sup>ER</sup> : OBJET DE L'OPERATION

En fin d'année 2013, la berge du bief privé situé rue de la Maladière appartenant à la SCI ainsi que le muret le surplombant et une partie de la voirie appartenant à la Ville se sont effondrés dans le bief.

Après diagnostic technique et analyse de la situation, il apparaît que l'état ancien de la berge et la gestion inadaptée des eaux de ruissellement de la voirie sont à l'origine de ce sinistre. Ceci induit une responsabilité partagée entre la ville et la SCI.

Afin d'éviter tout risque d'éboulement supplémentaire, les deux parties ont décidé de reprendre l'ensemble du linéaire de la berge et du muret entre les deux bâtiments.

La SCI étant propriétaire de la partie immergée de la berge, et la ville propriétaire de la partie émergée de cette même berge et du muret, les travaux de rénovation seront donc réalisés conjointement.

### ARTICLE 2 : MAITRISE D'OUVRAGE DE L'OPERATION

Pour une meilleure coordination des tâches, cette opération sera confiée à la même entreprise, sous maîtrise d'ouvrage unique.

Dans ce but, la maîtrise d'ouvrage des travaux, sur les emprises de la SCI, sera déléguée à la ville.

Cependant, le devis définitif des travaux effectués sera soumis à l'approbation de la SCI afin que celle-ci puisse s'assurer que les travaux sont conformes à leur destination et assurent la pérennité de l'ouvrage.

C'est l'objet de la présente convention.

### **ARTICLE 3 : FINANCEMENT DE L'OPERATION**

Le montant total des travaux a été estimé à 91 480 euros TTC par la Direction de l'Environnement et des Travaux Publics, assurant la maîtrise d'œuvre de l'opération.

La part de la SCI correspond dans cette estimation à un montant d'environ 25 392 euros TTC, pour la réalisation de 1/3 du linéaire total de fondation et 2/3 du linéaire total de reprise de berge.

Il est convenu que la somme de 25392 euros TTC est le montant maximum pris en charge par la SCI, tout dépassement par rapport à l'estimation initiale de 91480 euros TTC sera donc pris en charge par la commune d'AUXERRE.

A contrario, si le coût réel des travaux s'avérait inférieur à ce montant de 91480 euros TTC, la participation de la SCI sera ramenée au montant obtenu par le calcul suivant :

Participation SCI = coût réel des travaux x 25392 / 91480

### **ARTICLE 4 : PLANIFICATION DES TRAVAUX**

Après consultation des entreprises, les travaux devraient débiter dans le courant du mois de juillet 2014 pour une durée d'environ un mois.

### **ARTICLE 5 : MODALITES DE VERSEMENT**

A la fin des travaux, le décompte général et définitif sera transmis à la SCI. La part correspondant à sa prise en charge sera alors calculée précisément dans un décompte signé des deux parties.

Après avoir mandaté les sommes dues à l'entreprise, la Ville émettra quatre titre de recettes échelonnés sur 4 mois à compter de la signature du décompte pour percevoir le montant de sa participation financière.

Les sommes remboursées par la SCI seront TTC.

### **ARTICLE 6 : RECEPTION DES TRAVAUX**

La SCI sera conviée à la réception des travaux. Aussi, la Ville l'informerá préalablement de la date de réception des ouvrages.

**ARTICLE 7 : DUREE DE LA CONVENTION**

Cette présente convention est applicable à compter de la date de signature et arrivera à échéance à la réception du dernier remboursement effectué par la SCI après l'envoi du quatrième titre de recette de la Ville.

Fait à Auxerre, le     juin 2014,

Pour la Ville d'Auxerre,  
Le Maire,

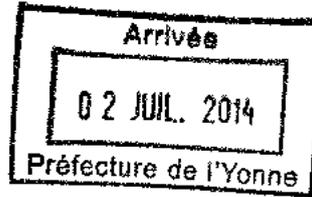
Pour la SCI,  
Le Gérant,

Guy FERREZ

Françoise MAYET



N°2014 - 140 Délégation de Service Public du réseau de chaleur de la Ville d'Auxerre –  
Avenant n°1



Rapporteur : Guy Paris

Par délibération en date du 05 décembre 2013, la Ville d'Auxerre a attribué la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de chauffage urbain de la ville d'Auxerre pour une durée de 24 ans à la société CORIANCE, pour exécution à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

L'exécution de ce contrat de gestion du réseau intègre les missions et prestations suivantes :

- la production, le transport et la distribution de chaleur sur le réseau
- la vente de chaleur aux abonnés,
- le développement commercial du réseau,
- l'exploitation du réseau existant et futur,
- la construction d'une chaufferie biomasse,
- le gros entretien et renouvellement des installations.

Aux termes de l'article 5.2 du contrat, le délégataire CORIANCE est alors obligé de constituer une société dédiée, conformément aux dispositions suivantes :

- L'objet social de cette société devra être réservé exclusivement à l'objet de la concession.
- CORIANCE s'engage à rester l'actionnaire majoritaire de la société dédiée pendant toute la durée de la délégation.
- La société dédiée fera élection de domicile à Auxerre.
- CORIANCE s'engage à apporter à la société dédiée tous les moyens humains, financiers et techniques nécessaires à garantir la continuité du service public, et ce pendant toute la durée du contrat.
- CORIANCE s'engage de façon irrévocable et inconditionnelle à demeurer parfaitement et entièrement solidaire des engagements qui incombent à la société dédiée tout au long de l'exécution du présent contrat.

La société Auxerre Énergie Verte (AUXEV), immatriculée sous le numéro 800 507 816 au RCS d'Auxerre, répond à ces différentes dispositions.

L'avenant n°1 formalise la substitution de la société CORIANCE par la société AUXEV en qualité de délégataire de service public.

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

---

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'accepter l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public du réseau de chauffage urbain de la Ville d'Auxerre.
  - D'autoriser le maire à le signer.
- 

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
  - . commission des finances 23 juin 2014 :
- 

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 30
  - abstention(s) : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- 

**Exécution de la délibération :**

*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)*

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
L'adjointe aux affaires générales,  
Joëlle Richet



**AVENANT N°1  
AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC,  
SOUS FORME DE CONCESSION, DU RESEAU DE CHALEUR  
DE LA VILLE D'AUXERRE**

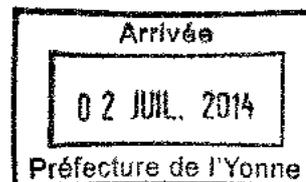
**ENTRE:**

**La Ville d'Auxerre**

Sise 14 place de l'Hôtel-de-ville à Auxerre (89000),

représentée par Monsieur le Maire Guy FEREZ, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2014,

dénommée ci après la « Collectivité »



DE PREMIÈRE PART,

**ET**

**Coriance,**

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 407 500 euros, dont le siège social est Immeuble Horizon - 10, allée Bienvenue à Noisy-le-Grand (93160), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 412 561 706, représentée par Monsieur Yves LEDERER, agissant en qualité de Président, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

dénommée ci après « Coriance » ou le « Délégué Initial »,

DE DEUXIEME PART,

**ET**

**Auxerre Energie Verte, par abréviation AUXEV,**

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est sis Chaufferie ZUP Cité Sainte Geneviève – Place Corot, 89000 Auxerre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 800 507 816,

représentée par Monsieur Yves LEDERER, agissant en qualité de Président, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

dénommée ci après « AUXEV » ou le « Délégué »,

DE TROISIEME PART,

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT.**

**PREAMBULE**

Par une délibération en date du 5 décembre 2013, la Collectivité a attribué à la société Coriance le contrat de délégation de service public du réseau de chaleur de la Ville d'Auxerre (le « Contrat »), pour une durée de 24 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Aux termes de l'article 5.2 du Contrat, le Délégataire Initial s'est obligé à constituer une société dédiée ayant pour unique objet la gestion déléguée du service public tel que défini à l'article 2 du Contrat.

Par un courrier recommandé en date du 6 mars 2014, le Délégataire Initial a informé la Collectivité de l'immatriculation de la société AUXEV en date du 21 février 2014 au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 800 507 816. Les statuts constitutifs de la société AUXEV ainsi qu'un extrait K-Bis de la société AUXEV ont été joints à ce courrier.

Les statuts de la société AUXEV, joints au présent avenant, seront annexés au Contrat en son annexe n°22.

## **EN CONSEQUENCE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT**

### **ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet de substituer la société AUXEV à la société Coriance en qualité de délégataire du service public du réseau de chaleur de la Ville d'Auxerre visé ci-avant.

### **ARTICLE 2 SUBSTITUTION**

La société AUXEV se substitue dans les mêmes conditions que celles fixées aux termes du Contrat, dans tous les droits et obligations initialement contractés par la société Coriance dès l'entrée en vigueur du Contrat, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article 5.2 dudit Contrat :

- L'objet social exclusif du Délégataire est réservé à l'exécution du Contrat,
- Le Délégataire est une filiale à 100% du Délégataire Initial,
- Une lettre d'engagement de la maison-mère Coriance garantit la solidarité de la maison-mère à l'égard du Délégataire, en lui apportant notamment tous les moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la continuité du service public (annexe n°24 du Contrat),
- Coriance s'est engagée à maintenir sa participation en actions et en droits de vote dans le capital du Délégataire pendant toute la durée du Contrat.

### **ARTICLE 3 PRISE D'EFFET**

Les dispositions du présent avenant prennent effet à compter de sa notification au Délégataire.

### **ARTICLE 4 – GENERALITES**

Il n'est rien changé aux autres clauses du Contrat, lesquelles demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations qui précèdent.

Fait à Auxerre, le ,  
en quatre exemplaires originaux,

dont un pour chacune des Parties

POUR CORIANCE

POUR LA COLLECTIVITÉ

POUR AUXEV



N°2014 - 145 Dénomination de la salle omnisports du Complexe sportif René-Yves Aubin : « Aimée Molette ».



rapporteur : Yves Biron

En hommage à Madame Aimée Molette (née le 15 février 1932 à Montbrisson (42) et décédée en 2002 à Auxerre), professeur adjoint d'éducation physique de 1955 à 1999 – brevet d'état 2ème degré de basket, elle fut pendant de longues années dévouée au basket auxerrois.

Joueuse au Stade Auxerrois section basket de 1955 à 1969, puis entraîneur tous niveaux et dirigeante émérite du Stade Auxerrois de 1969 à 2002. Elle est devenue la figure de proue du Stade Auxerrois et de la Fédération Française de basket-ball, en étant secrétaire du club de 1992 à 2002, secrétaire de la Ligue de Bourgogne de 1976 à 1984, secrétaire générale du Comité de l'Yonne de Basket-ball de 1992 à 2002, et responsable de la commission technique de la formation des jeunes joueurs et des cadres.

Son investissement ne s'est pas arrêté au basket-ball, mais également dans le groupe folklorique d'Auxerre (Les Peulons d'Auxerre) de 1962 à 2000, formatrice des cadres d'animation socio-éducatif, des encadrants des stages plein air pour l'éducation nationale et de l'E.N.S.E.P, monitrice et directrice de colonie de vacances.

Pour ces actions et son investissement pendant près de 50 ans, il est proposé de donner le nom de cette grande dame du basket à la salle principale du complexe sportif René-Yves Aubin qui accueille entre autre les rencontres de Nationale 3 de basket.

Une cérémonie officielle se tiendra le 10 septembre 2014 pendant le tournoi de basket pour dénommer cette salle sportive « Aimée Molette ».

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- De dénommer la grande salle du complexe sportif René-Yves Aubin : « Aimée Molette »

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 39

**Exécution de la délibération :**

*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)*

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





**N°2014 - 146 Réforme des rythmes scolaires – Organisation de la semaine scolaire à la prochaine rentrée - Projet Éducatif Territorial**



rapporteur : Najia Ahil

Il est rappelé que la réforme des rythmes scolaires a été décidée par le ministère de l'Éducation Nationale et qu'elle sera mise en œuvre à Auxerre à la rentrée de septembre 2014. Le décret du 24 janvier 2013, relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, et la loi sur la refondation de l'école du 8 juillet 2013 en donnent les grandes orientations, qui sont, de mieux répartir les temps d'apprentissage tout au long de la semaine, et d'élargir, de manière significative, la place des activités culturelles, sportives et artistiques dans la journée de l'enfant.

Dans ce cadre là, un projet d'organisation de la semaine scolaire vous a été soumis en séance du 20 février 2014, accompagné d'un projet éducatif de territoire, afin de donner de la cohérence à la réorganisation de ces temps scolaires et périscolaires comme défini dans la circulaire n°2013-036 du 20 mars 2013.

Le décret n° 2014- 457 du 7 mai 2014 a offert des possibilités d'expérimentation avec une autre organisation de la semaine scolaire en regroupant les temps d'activité sur une seule demi-journée.

Au regard de la complexité organisationnelle que représentent les nouvelles activités périscolaires conduites au quotidien, la procédure de concertation prévue par le décret a été engagée près des conseils d'écoles réunis de façon extraordinaire pour voter sur le regroupement de ces activités le vendredi après-midi.

Les votes ayant été majoritairement défavorables et pour tenir compte des remarques entendues, une autre organisation a été réfléchie s'inscrivant toujours dans le cadre fixé par les textes.

A la prochaine rentrée, les enfants auront donc une semaine de 24 heures d'école présentant des temps d'enseignement identiques de 3h15 les 5 matinées, un allègement de chaque journée de 35 minutes les lundi, mardi, jeudi qui sera suivi d'une garderie de 35 minutes, et un temps d'enseignement de 1,15 heure le vendredi à la suite duquel se dérouleront pendant 1,5 heure les nouvelles activités périscolaires.

Cette organisation a donné lieu à des échanges avec les écoles et a recueilli un avis favorable. Elle permet de décliner un contenu de qualité pour ce temps adapté à l'âge des enfants tout en offrant des solutions à des difficultés d'organisation de ces activités conduites au quotidien. Elle ne remet pas en cause le PEDT qui tiendra compte de cette évolution. Il est précisé que l'avant-projet avait recueilli l'avis favorable de la DASEN et de la DDCSPP.

Le dossier a été soumis à l'avis de la direction académique des services de l'éducation nationale.

Il est rappelé que cette réforme concerne près de 3 000 enfants répartis dans 28 lieux distincts, que la mise en œuvre est complexe et qu'il s'agit d'en contenir le coût tout en respectant les contraintes et les particularismes visés dans les textes.

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

---

**Après avoir délibéré, le conseil municipal :**

- Annule sa délibération du 20 février 2014,
- Approuve la nouvelle mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires telle que décrite,
- Confirme le programme éducatif de territoire qui sera adapté en conséquences,
- Autorise le maire à signer tous actes à intervenir pour mener à bien cette réforme.

---

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :

---

**Vote du conseil municipal :**

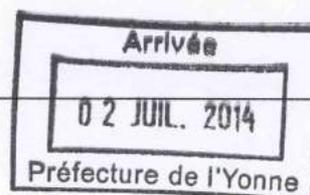
- voix pour : 28
- voix contre : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- abstention(s) : Isabelle Poifol-Ferreira
- absent(s) lors du vote : Mourad Youbi

---

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :



Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richef



# SCHÉMA D'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE AVEC ALLÈGEMENT ET 1H30 TAP

BRICHÈRES/COURBET/HENRI-MATISSE/MIGNOTTES/RENOIR/ROSOIRS/BOUSSICATS SITE PIERRE ET MARIE CURIE

## LUNDI/MARDI/JEUDI

7h30	8h30	11h45	13h45	15h55	16h30	18h15
		ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	GARDERIE GRATUITE	
		3h15	2h00	2h10		

## MERCREDI MATIN

7h30	8h30	11h45	12h15
		ENSEIGNEMENT	GARDERIE GRATUITE
		3h15	

## VENDREDI

7h30	8h30	11h45	13h45	15h00	16h30	18h15
		ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT		
		3h15	2h00	1h15	1h30	



# SCHÉMA D'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE AVEC ALLÈGÈMENT ET 1H30 TAP

## LUNDI/MARDI/JEUDI



## MERCREDI MATIN



## VENDREDI





**N°2014 - 147 Partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne : renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse**

rapporteur : Sylvie Mostaert

Depuis 2001, la Ville d'Auxerre a mis en place un partenariat contractualisé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne sur le champ de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

D'abord au travers des Contrats Enfance et Contrats Temps Libre, et aujourd'hui à travers les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), la CAF apporte à la Ville un soutien financier important pour le développement et la structuration de l'offre d'accueil. Chaque année le montant de l'aide apportée est fonction de l'amplitude des services, du niveau d'activité et de leur coût. Ainsi pour l'année 2012, le montant reçu au titre du CEJ a été de l'ordre de 700 000 €.

Le deuxième Contrat Enfance Jeunesse, qui couvrait la période 2010-2013, a pris fin au 31 décembre 2013. Son renouvellement devra intervenir avant le 31 décembre 2014. Il nécessite une étude préalable, au cours de laquelle seront prises en compte les projections en terme de fonctionnement et de financement des services.

Il appartient au conseil municipal de confirmer son souhait de poursuivre le partenariat avec la CAF de l'Yonne.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- d'autoriser les services à engager, avec les techniciens de la CAFY, les études nécessaires à l'élaboration d'un 3ème Contrat Enfance Jeunesse.
- d'autoriser le maire à signer tous actes à intervenir

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 38
- absent(s) lors du vote : Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :



Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





**N°2014 - 148 Collège Bienvenu Martin – Désignation des représentants du conseil municipal**

rapporteur : Guy Férez

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et des articles R421-14 et suivants du Code de l'éducation, le conseil municipal est appelé à désigner ses représentants titulaires et suppléants pour siéger au conseil d'administration du collège Bienvenu Martin.

Puisque le collège accueille moins de 600 élèves, la commune siège de l'établissement sera représentée par deux membres.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- De désigner les représentants suivants :

Titulaires : Jean Paul Soury et Malika Ounes

Suppléants : Isabelle Poifol-Ferreira et Stéphane Azamar-Krier

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances :



**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 38
- absent(s) lors du vote : Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)*

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





N°2014 - 149 Budget Principal : Compte Administratif 2013

rapporteur : Pascal Henriat

Le compte administratif 2013 du budget principal de la ville d'Auxerre est arrêté comme suit:

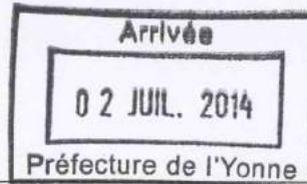
en €	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	56 985 725,22	61 576 740,07
Investissement	30 389 240,72	35 454 263,29
Reports N-1 Fonctionnement		3 675 711,20
Reports N-1 Investissement	9 272 845,89	
Restes à réaliser investissement	3 523 375,51	4 703 430,56

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'adopter le compte administratif 2013 tel que présenté ci-dessus.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :



**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 28
- voix contre : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- absent(s) lors du vote : Guy Ferez, Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





N°2014 - 150 Budget Assainissement : compte administratif 2013

rapporteur : Pascal Henriat

Le compte administratif 2013 du budget de l'assainissement est arrêté comme suit :

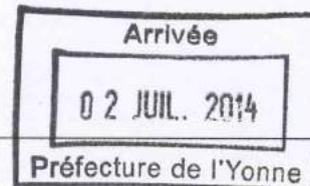
en €	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 202 951,95	1 306 888,10
Investissement	5 714 263,41	4 192 075,31
Reports N-1 Fonctionnement	220 356,33	
Reports N-1 Investissement		2 372 412,54
Restes à réaliser investissement	576 669,29	492 408,60

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'approuver le compte administratif 2013 du budget de l'assainissement tel que présenté ci-dessus.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :



**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 28
- voix contre : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- absent(s) lors du vote : Guy Ferez, Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





N°2014- 151 Budget Crématorium : Compte Administratif 2013

rapporteur : Pascal Henriat

Le compte administratif 2013 du budget du Crématorium est arrêté comme suit :

en €	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 359,05	32 606,53
Investissement	18 923,00	18 923,00
Reports N-1 Fonctionnement		70 011,58
Reports N-1 Investissement	18 923,00	
Restes à réaliser investissement	0,00	0,00

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'approuver le compte administratif 2013 du budget du crématorium tel que présenté ci dessus.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :



**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 28
- voix contre : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- absent(s) lors du vote : Guy Ferez, Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

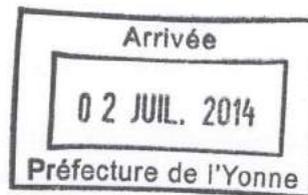
Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales  
Joëlle Richet



N°2014 - 152 Comptes de Gestion 2013



rapporteur : Pascal Henriat

Le compte de gestion constate, dans ses écritures, les opérations liées au budget primitif, au budget supplémentaire et aux décisions modificatives pour 2013. Les opérations cumulées à la balance d'entrée au 1er janvier 2013 ont permis d'établir la balance de sortie au 31 décembre 2013. La situation patrimoniale de la collectivité est retracée dans le bilan par le comptable. Les chiffres du compte de gestion en exécution concordent avec ceux de la comptabilité communale tels qu'ils ressortent des comptes administratifs relatifs au budget principal et aux budgets annexes de l'assainissement et du crématorium. La gestion du comptable pour l'exercice 2013 appelle les observations suivantes: la quasi totalité des mandats émis par la ville ont été pris en charge et réglés par la Trésorerie dans un délai variant entre 15 jours à 2 mois, soit bien au delà des 10 jours réglementaires. Les éléments transmis par la trésorerie d'Auxerre permettant le contrôle de la conformité des comptes de gestion avec les comptes administratifs ne nous sont parvenus que courant mai, soit avec environ deux mois de retard par rapport aux dates habituellement convenues. Au 1<sup>er</sup> juin 2014, aucun compte de gestion définitif ne nous a été transmis tel que le prévoit la réglementation, les opérations de contrôle n'étant pas terminées du fait du retard mentionné au paragraphe précédent.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'approuver les comptes de gestion du receveur municipal pour le budget principal, le budget annexe de l'assainissement et le budget annexe du crématorium,
- De constater que les comptes de gestion définitifs n'ont été transmis par le trésorier de la Ville d'Auxerre qu'en date du 18 juin 2014.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 28
- voix contre : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- absent(s) lors du vote : Guy Ferez, Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 153 Budget Principal : affectation des résultats 2013



rapporteur : Pascal Henriat

Après l'approbation du compte administratif du budget principal, il peut être procédé à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Excédent de fonctionnement à affecter : 8 266 726,05 €

Solde d'exécution de la section d'investissement (001) : -4 207 823,32 €

Solde des restes à réaliser : 1 180 055,55 €

Solde d'investissement après correction des restes à réaliser : -3 027 768,27 €

Couverture du déficit d'investissement (1068) : 3 027 768,27 €

Report sur l'exercice 2014 (002) : 5 238 957,78 €

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'approuver l'affectation des résultats du budget principal telle que présentée ci dessus.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 29
- abstention(s) : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- Absent lors du vote : Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

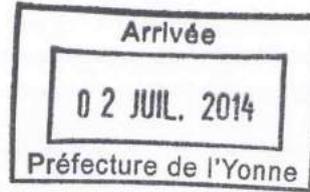
Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





N°2014 - 154 Budget assainissement : affectation des résultats 2013



rapporteur : Pascal Henriat

Après l'approbation du compte administratif du budget assainissement, il peut être procédé à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement : - 116 420,18 €

Solde d'exécution de la section d'investissement (001) : + 850 224,44 €

Solde des restes à réaliser : - 84 260,69 €

Solde d'investissement après correction des restes à réaliser : +765 963,75 €

Report sur l'exercice 2014 (002) : - 116 420,18 €

Report sur l'exercice 2014 (001) : + 850 224,44 €

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'approuver l'affectation des résultats du budget assainissement telle que présentée ci dessus.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 29
- abstention(s) : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- Absent lors du vote : Mourad Youbi

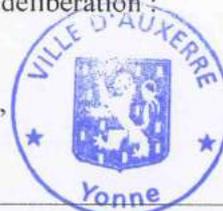
**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





N°2014 - 155 Budget Crématorium : affectation des résultats 2013

rapporteur : Pascal Henriat



Après l'approbation du compte administratif du budget crématorium, il peut être procédé à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Excédent de fonctionnement à affecter : +98 259,06 €

Solde d'exécution de la section d'investissement (001) : -18 923 €

Solde des restes à réaliser : 0,00 €

Solde d'investissement après correction des restes à réaliser : - 18 923,00 €

Couverture du déficit d'investissement (1068) : 18 923,00 €

Report sur l'exercice 2012 (002) : 79 336,06 €

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'approuver l'affectation des résultats du budget crématorium telle que présentée ci dessus.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour 29
- abstention(s) : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- absent(s) lors du vote : Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



N°2014 - 156 Budget Principal : Décision modificative n°1

rapporteur : Pascal Henriat



Il est proposé de modifier le budget 2014 de la ville d'Auxerre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 238 957,78 €	5 238 957,78 €
Investissement	7 824 235,43 €	7 824 235,43 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De modifier le budget principal de la Ville d'Auxerre tel que proposé ci-dessus.

Avis des commissions :

- . commission des travaux :
- . commission des finances : 23 juin 2014

Vote du conseil municipal :

- voix pour : 29
- voix contre : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- absent(s) lors du vote : Mourad Youbi

Exécution de la délibération :

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTES	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 238 957,78	0,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 <small>(si déficit)</small>	5 238 957,78 <small>(si excédent)</small>
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>5 238 957,78</b>	<b>5 238 957,78</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
VOTES	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	93 036,60	3 120 804,87
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 523 375,51	4 703 430,56
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	4 207 823,32 <small>(si solde négatif)</small>	0,00 <small>(si solde positif)</small>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>7 824 235,43</b>	<b>7 824 235,43</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>13 063 193,21</b>	<b>13 063 193,21</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

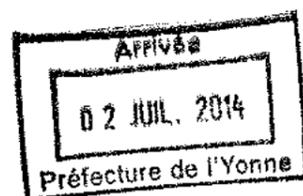
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du maire	VOTE de l'Assemblée (3) III	TOTAL IV = I+II+III
011	Charges à caractère général	14 095 922,00	0,00	-70 360,00	-70 360,00	14 025 562,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 590 813,00	0,00	402 000,00	402 000,00	30 992 813,00
014	Atténuation de produits	150 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	160 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 159 402,00	0,00	12 950,00	12 950,00	10 172 352,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>54 996 137,00</b>	<b>0,00</b>	<b>354 590,00</b>	<b>354 590,00</b>	<b>55 350 727,00</b>
66	Charges financières	1 708 000,00	0,00	0,00	0,00	1 708 000,00
67	Charges exceptionnelles	410 069,00	0,00	8 950,00	8 050,00	418 119,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	30 000,00		0,00	0,00	30 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>57 144 206,00</b>	<b>0,00</b>	<b>362 640,00</b>	<b>362 640,00</b>	<b>57 506 846,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	702 609,00		4 876 317,78	4 876 317,78	5 578 926,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 817 000,00		0,00	0,00	2 817 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 519 609,00</b>		<b>4 876 317,78</b>	<b>4 876 317,78</b>	<b>8 395 926,78</b>
<b>TOTAL</b>		<b>60 663 815,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 238 957,78</b>	<b>5 238 957,78</b>	<b>65 902 772,78</b>

+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 65 902 772,78**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du maire	VOTE de l'Assemblée (3) III	TOTAL IV = I+II+III
013	Atténuation de charges	197 540,00	0,00	0,00	0,00	197 540,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 981 228,00	0,00	0,00	0,00	1 981 228,00
73	Impôts et taxes	40 144 472,00	0,00	0,00	0,00	40 144 472,00
74	Dotations et participations	15 362 853,00	0,00	0,00	0,00	15 362 853,00
75	Autres produits de gestion courante	1 586 460,00	0,00	0,00	0,00	1 586 460,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>59 272 553,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 272 553,00</b>
77	Produits exceptionnels	366 262,00	0,00	0,00	0,00	366 262,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>59 638 815,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 638 815,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 025 000,00		0,00	0,00	1 025 000,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 025 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 025 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>60 663 815,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 663 815,00</b>

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 5 238 957,78

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 65 902 772,78**

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>7 370 926,78</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux in
---	---------------------	---

(1) Cf Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(5) DF 023 RI 021 DI 040 RF 042 RI 040 DF 012 DI 041 RI 041 DF 043 RF 043

(6) Solde de l'opérat° DF 023 DI 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 RI 040 DI 040

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

**II**  
**A3**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du maire	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	237 593,00	208 248,41	0,00	0,00	445 841,41
204	Subventions d'équipement versées	1 395 566,00	548 229,72	72 925,00	72 925,00	2 916 720,72
21	Immobilisations corporelles	923 016,00	256 145,64	75 000,00	75 000,00	1 254 161,64
23	Immobilisations en cours	10 297 671,00	2 510 751,74	-80 280,40	-80 280,40	12 728 142,34
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>12 853 846,00</b>	<b>3 523 375,51</b>	<b>67 644,60</b>	<b>67 644,60</b>	<b>16 444 860,11</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	17 564 893,00	0,00	0,00	0,00	17 564 893,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>17 564 893,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 564 893,00</b>
45...1	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 392,00</b>	<b>25 392,00</b>	<b>25 392,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>30 418 739,00</b>	<b>3 523 375,51</b>	<b>93 036,60</b>	<b>93 036,60</b>	<b>34 035 151,11</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 025 000,00		0,00	0,00	1 025 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	533 000,00		0,00	0,00	533 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 558 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 558 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>31 976 739,00</b>	<b>3 523 375,51</b>	<b>93 036,60</b>	<b>93 036,60</b>	<b>35 593 151,11</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 4 207 823,32

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES: 39 800 974,43**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du maire	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 706 513,00	703 430,56	-24 100,00	-24 100,00	4 385 843,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 775 767,00	4 060 000,00	-4 784 573,18	-4 784 573,18	19 991 193,82
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>24 482 280,00</b>	<b>4 703 430,56</b>	<b>-4 808 673,18</b>	<b>-4 808 673,18</b>	<b>24 377 037,38</b>
10	Donations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 170 000,00	0,00	0,00	0,00	2 170 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	3 027 768,27	3 027 768,27	3 027 768,27
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 350,00	0,00	0,00	0,00	11 350,00
27	Autres immobilisations financières	233 000,00	0,00	0,00	0,00	233 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 027 500,00	0,00	0,00	0,00	1 027 500,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 441 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 027 768,27</b>	<b>3 027 768,27</b>	<b>6 469 618,27</b>
45...2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 392,00</b>	<b>25 392,00</b>	<b>25 392,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>27 924 130,00</b>	<b>4 703 430,56</b>	<b>-1 785 512,91</b>	<b>-1 785 512,91</b>	<b>30 872 047,65</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	702 609,00		4 876 317,78	4 876 317,78	5 578 926,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 817 000,00		0,00	0,00	2 817 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	533 000,00		0,00	0,00	533 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 052 609,00</b>		<b>4 876 317,78</b>	<b>4 876 317,78</b>	<b>8 928 926,78</b>
<b>TOTAL</b>		<b>31 976 739,00</b>	<b>4 703 430,56</b>	<b>3 120 804,87</b>	<b>3 120 804,87</b>	<b>39 800 974,43</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES: 39 800 974,43**

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le rattachement du capital de la dette et les nouveaux em.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>7 370 926,78</b>
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou sa reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 RI 021, DI 041 RP 042 RI 010 DF 042 DI 041 RI 041 DI 043 RI 042.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (tous terrain ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

- (6) En dépenses, le chapitre 22 recense les travaux d'aménagement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retranche, le cas échéant, l'amortiation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation en nature en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RI\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général	-70 360,00		-70 360,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	402 000,00		402 000,00
014 Aténuation de produits	10 000,00		10 000,00
65 Autres charges de gestion courante	12 950,00		12 950,00
67 Charges exceptionnelles	8 050,00	0,00	8 050,00
023 <i>Virement à la section d'investissement</i>		4 876 317,78	4 876 317,78
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>362 640,00</b>	<b>4 876 317,78</b>	<b>5 238 957,78</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 238 957,78</b>
--	---------------------

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	208 248,41	0,00	208 248,41
204 Subventions d'équipement versées	621 154,72	0,00	621 154,72
21 Immobilisations corporelles (6)	331 145,64	0,00	331 145,64
23 Immobilisations en cours (6)	2 430 471,34	0,00	2 430 471,34
45 Total des opérations pour compte de tiers (7)	25 392,00	0,00	25 392,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>3 616 412,11</b>	<b>0,00</b>	<b>3 616 412,11</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>4 207 823,32</b>
--	---------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 824 235,43</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires .

(2) Voir liste des opérations d'ordre .

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié .

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants .

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires .

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » .

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) .

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée effectuées sur un exercice antérieur .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>5 238 957,78</b>

	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 238 957,78</b>

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13 Subventions d'investissement	679 330,56	0,00	679 330,56
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-784 573,18	0,00	-784 573,18
45 Opérations pour compte de tiers (6)	25 392,00	0,00	25 392,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>		4 876 317,78	4 876 317,78
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>-79 850,62</b>	<b>4 876 317,78</b>	<b>4 796 467,16</b>

	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>

	+
<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>3 027 768,27</b>

	=
<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 824 235,43</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

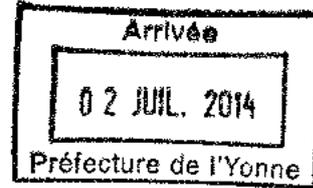
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 161 Attribution de subventions exceptionnelles



rapporteur : Pascal Henriat

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations suivantes pour un montant total de 138 330 € :

Bénéficiaire	Nature de l'opération	Imputation	Subvention proposée	Voix pour	Absentions
AJA omnisports	Subvention de fonctionnement complémentaire exercice 2014	65748 .40	10 000 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
SDIS de l'Yonne	Subvention de fonctionnement destinée à faciliter l'emploi d'un sportif de haut niveau et sa reconversion professionnelle : exercice 2014	65737 .40	2 000 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
ASCJA	Subvention complémentaire de fonctionnement pour l'aide à l'insertion des jeunes et la pratique du football	65748 .40	3 350 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
Stade auxerrois	Subvention complémentaire exercice 2014 dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (action 51.1. Favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux pratiques sportives)	65748 .8200	2 700 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Imputation</b>	<b>Subvention proposée</b>	<b>Voix pour</b>	<b>Absentions</b>
Avenir pour les jeunes – club KFC	Subvention d'équipement pour l'acquisition de deux mannequins de frappe	20421 .411	1070 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
AJA Football association	Subvention d'équipement pour l'acquisition d'un mur de coup franc	20421 .412	810 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
Auxerre Taekwondo United	Subvention d'équipement pour l'acquisition de 4 plastrons électroniques	20421 .411	2 030 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
Olympic canoë kayak auxerrois	Subvention d'équipement pour l'acquisition de 2 C2 CEL jeunes et de 4 kayaks auto-videurs	20421 .414	7 000 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
AS Gazelle Auxerre	Subvention d'équipement pour l'acquisition de deux tables de tennis de table	20421 .411	1 440 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Imputation</b>	<b>Subvention proposée</b>	<b>Voix pour</b>	<b>Absentions</b>
ASPT T	Subvention d'équipement pour l'acquisition d'un sport Beeper V2 (générateur électronique BIP), de 4 vélos pour enfants	20421 .412	2 000 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
ASPT T	Subvention d'équipement pour la mise aux normes des deux courts de tennis	20422 .412	9 070 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
Club de plongé Paul Bert	Subvention d'équipement pour l'acquisition d'un ensemble de petit matériel pour l'entretien, la réparation du matériel existant et l'achat de détendeurs pour les sorties techniques en mer	20421 .414	2 000 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
Première compagnie d'Arc d'Auxerre	Subvention d'équipement pour l'acquisition de 15 cibles paille ronde VDM – diamètre 128	20421 .411	1 880 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
AJA club omnisports	Subvention d'équipement pour l'acquisition de matériels pour les sections suivantes : <i>AJA école multisports</i> : (valise d'orientation – kit de motricité – kit d'athlétisme lancer – kit d'athlétisme saut), <i>AJA Judo</i> : ( tatamis (160 m2) bultex démontables), <i>AJA tennis</i> : (6 bancs résine, de matériel d'entretien des courts), <i>AJA baseball/Softball</i> : (2 jugs Toss machine) <i>AJA gymnastique</i> : (matériel)	20421 .411	15 890 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Imputation</b>	<b>Subvention proposée</b>	<b>Voix pour</b>	<b>Absentions</b>
Rugby club auxerrois	Subvention d'équipement pour l'acquisition d'une presse oblique, de 2 vélos, d'un vélo elliptique et de 3 complexes	20421 .412	6 390 €	28	10 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier, Biron
Kung-fu shaolin Auxerre	Subvention d'équipement pour l'acquisition de matériel de gymnastique (poutres – trampolins – mini-socles – socles – tapis - matelas)	20421 .411	3 280 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
Patronage laïque Paul Bert	Subvention d'équipement pour l'acquisition de matériel de sécurité « Crashpads impact » (tapis de chute pour blocs) et de matériel pour l'activité « roller »	20421 .412	4 530 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
Cadets d'Auxerre	Subvention d'équipement pour l'acquisition de 11 cibles BMC triple 90 x 90 x 18	20421 .411	1 100 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
Office municipal des sports d'Auxerre	Subvention d'équipement pour l'acquisition de matériel pour l'animation sportive	20421 .411	2 500 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUN 2014**

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Imputation</b>	<b>Subvention proposée</b>	<b>Voix pour</b>	<b>Absentions</b>
Stade auxerrois	Subvention d'équipement pour l'acquisition de matériels pour les sections suivantes : <b>Arts martiaux</b> : tatamis (62 m2 soit 31 tatamis bleu de 4 cm d'épaisseur, d'un rameur concept2 indoor rower modèle E, d'un banc de musculation Bodysolid club line développé couché <b>Athlétisme</b> : bancs d'impulsion hauteur ou longueur, 10 haies électrozinguées automatiques, 40 lattes de haie, 3 bancs suédois pour préparation physique générale <b>Badminton</b> : un tapis de badminton « Taraflex » portable <b>Billard</b> : 4 tapis sur billard 2.8 Simonis 300 rapide <b>Cyclospor</b> : 4 VTT Lapierre Raid 100 gramme 2014 <b>Football</b> : un but mobile aux nouvelles normes de sécurité (but transportable avec ancrage supplémentaire) <b>Force athlétique</b> : un tapis de course « TM exclusive » type XE – 260 <b>Handisport</b> : un fauteuil handibasket Top end <b>Volley-ball</b> : deux jeux de poteaux et deux filets de volley-ball	20421 .411	39 290 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier
Stade auxerrois	Subvention d'équipement pour la réfection du court de tennis extérieur n° 9	20422 .411	20 00 0 €	29	9 Gerard Billebault, Bosquet, Bourhis, Tuphe, Milot, Ounes, Delorme, Larrive, Azamar Krier

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'attribuer les subventions aux associations citées ci-dessus,
- D'autoriser le maire à signer les conventions nécessaires au versement de certaines subventions,
- De dire que les crédits seront proposés au vote du conseil municipal, aux articles et fonctions indiqués dans la présente délibération, lors d'une prochaine décision modificative pour assurer ces dépenses.

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

---

- De dire que les subventions d'équipement seront mandatées selon les principes suivants :
  - justificatif produit doit correspondre à l'objet indiqué dans la présente délibération
  - versement de ladite subvention est effectué au prorata du plan de financement initial ou ramené au prix d'acquisition si celui-ci devait être inférieur au montant de la subvention attribuée. En tout état de cause le montant de la subvention versée ne pourra pas être supérieur au montant de la subvention allouée.

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux :
  - . commission des finances 23 juin 2014 :
- 

**Vote du conseil municipal : voir tableau ci-dessus**

- absent(s) lors du vote : Mourad Youbi
- 

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





**N°2014 - 162 Personnel municipal - Modification de l'effectif réglementaire**

rapporteur : Martine Millet

Par délibération 2013-155 du 5 décembre 2013, le conseil municipal a fixé l'effectif réglementaire du personnel de la ville d'Auxerre.

Comme chaque année, cet effectif doit être modifié pour permettre au personnel de bénéficier de promotions ou d'avancements de grade, nomination suite à réussite à concours et pour tenir compte des mouvements de personnel.

Le comité technique paritaire a été consulté sur ces modifications le 16 juin 2014. Il a émis un avis favorable.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- D'approuver les modifications de l'effectif réglementaire telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-joint.
- D'autoriser le maire à signer tous les actes à venir, en application de la présente délibération.
- De dire que les crédits nécessaires au financement des dépenses du personnel correspondant aux effectifs autorisés sont inscrits au budget

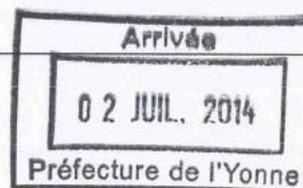
**Vote du conseil municipal :**

- voix pour 29
- abstention(s) : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Malika Ounes
- absent(s) lors du vote : Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :



Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet

**MODIFICATION DE L'EFFECTIF REGLEMENTAIRE CM DU 26 JUIN  
2014**

<b>GRADES</b>	<b>CREATIONS</b>	<b>SUPPRESSIONS</b>
<b>Filière administrative</b>		
Attaché	1	
Rédacteur ppal 1ère classe		1
Rédacteur ppal 2ème classe	3	
Rédacteur	3	3
Adjoint administratif ppal 1ère classe	1	2
Adjoint administratif ppal 2ème classe	3	1
Adjoint administratif 1ère classe	3	3
Adjoint administratif 2ème classe		4
<b>Filière technique</b>		
Ingénieur principal	1	
Ingénieur		1
Technicien ppal 1ère classe	1	
Technicien ppal 2ème classe		1
Agent de maîtrise principal	2	
Agent de maîtrise	1	2
Adjoint technique ppal 1ère classe	4	
Adjoint technique ppal 2ème classe	10	5
Adjoint technique 1ère classe	9	10
Adjoint technique 2ème classe		9
<b>Filière police</b>		
Brigadier	1	
Gardien		1
<b>Filière culturelle</b>		
Assistant d'enseignement artistique ppal 1ère classe	1	
Assistant d'enseignement artistique ppal 2ème classe		1
<b>Filière médico-sociale</b>		
Infirmière en soins généraux hors classe	1	
Infirmière en soins généraux hors cl sup		1
Educateur ppal de jeunes enfants	1	
Educateur de jeunes enfants		1
Auxiliaire de puériculture ppal 1ère classe	1	
Auxiliaire de puériculture ppal 2ème classe	1	1
Auxiliaire de puériculture 1ère classe		1
ATSEM ppal 2ème classe	2	
ATSEM 1ère classe		2
<b>Filière animation</b>		
Animateur	1	
Adjoint d'animation ppal 1ère classe	1	
Adjoint d'animation ppal 2ème classe		1
Adjoint d'animation 2ème classe		1
<b>Filière sportive</b>		
Educateur APS ppal 1ère classe	1	
Educateur APS ppal 2ème classe		1
<b>TOTAL VILLE</b>	<b>53</b>	<b>53</b>



**MODIFICATION DE L'EFFECTIF REGLEMENTAIRE CM DU 26 JUIN 2014**

<b>GRADES</b>	<b>CREATIONS</b>	<b>SUPPRESSIONS</b>
<b>Filière administrative</b>		
Rédacteur ppal 1ère classe		1 TC
Rédacteur	1 TC	
Adjoint administratif ppal 1ère classe		1 TC
Adjoint administratif ppal 2ème classe		2 TC
Adjoint administratif 1ère classe		2 TC
Adjoint administratif 2ème classe		1 TC
Technicien ppal 2ème classe		1 TC
Adjoint technique ppal 1ère classe	1 TC	1 TC
Adjoint technique ppal 2ème classe		2 TC
Adjoint technique 1ère classe	1 TC	
Adjoint technique 2ème classe		1 TNC 20h + 1TNC 22h
photographe		1 TC
directeur des sports		1 TC
<b>Filière culturelle</b>		
Attaché de conservation		1 TC
professeur d'enseignement artistique cl normale	1 TNC 3,5h	
Assistant d'enseignement artistique ppal 1ère classe	3 TC+ 1TNC 18h+1 TNC 12h	1 TNC 17h
Assistant d'enseignement artistique ppal 2ème classe		1 TNC 10h
Assistant de conservation ppal 2ème classe		1 TNC 19,5h
Assistant d'enseignement artistique	1 TNC 12h+ 1 TNC 15h + 1 TC+ 1 TNC 4h	
<b>Filière sportive</b>		
Educateur des APS		1 TC
<b>Total ville</b>	<b>7tc +1TNC3,5H+ 2 TNC 12H+ 1TNC 18H+ 1 TNC4 H+ 1 TNC 15H</b>	<b>15 TC + 1 TNC 17h + 1TNC 10h+ 1 TNC 19,5h+ 1TNC 20h+ 1TNC 22H</b>

--

<b>MOTIFS</b>
---------------

--

départ
--------

chgt filiere
--------------

départ
--------

départ
--------

départ chgt filiere
---------------------

départ
--------

--

régul recrutement
-------------------

--

départ chgt filiere
---------------------

départs
---------

chgt filiere
--------------

départs
---------

chgt filiere
--------------

départ
--------

--

départ
--------

recrutements
--------------

--

recrutements
--------------

départ
--------

départ
--------

recrutements
--------------

--

--

chgt filiere
--------------

--

--

--

--



N°2014 - 163 Délégation de service public de la chambre funéraire, du crématorium et de ses annexes : rapport d'activités 2013



rapporteur : Joëlle Richet

La société des Crématoriums de France gère le crématorium de la ville d'Auxerre et ses annexes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Pour mémoire, le crématorium a été mis en service le 1<sup>er</sup> décembre 1991, la chambre funéraire en 1989 et appartient à la ville d'Auxerre depuis le 17 septembre 2001.

Le rapport d'activités respecte les termes du contrat quant aux contenus qui doivent y figurer, à savoir :

- un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, et une analyse de la qualité du service.
- Une annexe à ce rapport permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Au titre du compte rendu technique, le concessionnaire présente pour l'année écoulée les indications suivantes conformément à l'article 48 du contrat d'affermage :

- les effectifs du service d'exploitation (3,33 équivalent temps plein),
- le nombre de crémations (676),
- le taux de fréquentation de la salle des cérémonies (73,60 %),
- le nombre d'admissions à la chambre funéraire (288 corps),
- le taux de fréquentation des salons de présentation (51,10 %),
- l'évolution générale de l'état des ouvrages et des matériels exploités,
- les travaux d'entretien, de renouvellement et de modernisation effectués.

Il convient de noter que la salle de recueillement a été utilisée 34 fois pour des cérémonies civiles sans crémation ; disposition prévue à l'article 16 du contrat.

Avec l'ouverture du crématorium de Semur-en-Auxois, on constate une petite baisse d'activité, (676 crémations contre 706 en 2012). Toutefois le nombre de recueillement a progressé (73,60 % contre 64,70 % en 2012).

Le délégataire du crématorium est titulaire d'une habilitation n° 08.89.108 délivrée par arrêté du Préfet du département de l'Yonne le 16 avril 2008 et valable 6 ans jusqu'au 15 février 2014.

N'exerçant aucune activité de Pompes Funèbres, le délégataire garantit une égalité de traitement totale de tous les usagers : entreprises de pompes funèbres ou familles.

L'équilibre contractuel a été respecté.

Le personnel du crématorium et de ses annexes est composé de quatre personnes ; le responsable de l'établissement assure également la direction du crématorium de Troyes, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013 et lors de ces absences d'Auxerre il est remplacé par une des trois autres personnes de l'établissement.

## VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014

Les relations formelles avec les usagers s'effectuent aux moyens des règlements intérieurs (du crématorium, de la chambre funéraire et du jardin cinéraire) établis le 21 mars 2006, puis modifiés en décembre 2010 et d'un registre mis à la disposition des familles.

L'enquête de satisfaction mise en œuvre depuis quelques années perdure (juillet 2008). Celle-ci est remise soit après le moment de recueillement, soit au retrait de l'urne cinéraire par la famille.

Le taux de participation évolue (34,88 % en 2013 contre 24,15 % en 2012), 98,30 % estiment que l'accueil qui leur a été réservé est satisfaisant et/ou très satisfaisant et 98,60 % que le déroulement du moment de recueillement a répondu aux attentes de la famille.

Comme chaque année, l'établissement a organisé une journée d'information et portes ouvertes. En 2013, cette journée s'est déroulée le vendredi 1<sup>er</sup> novembre.

Le délégataire indique dans son rapport, à partir des taux d'utilisation et de fréquentation, que le matériel et les locaux mis à disposition peuvent supporter un accroissement significatif de l'activité.

Le compte rendu financier rappelle les conditions économiques générales de l'année d'exploitation. Le délégataire n'a pas de problèmes de fond de roulement pour l'activité courante. Le compte de résultat est positif.

### Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De prendre acte du rapport annuel d'activité dressé par la Société des crématoriums de France pour l'exercice 2013.

### Avis des commissions :

- . commission des travaux :
- . commission des finances 23 juin 2014 :



### Exécution de la délibération :

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet



# 2013



## Rapport du délégataire Maison Funéraire et Crématorium d'Auxerre



La Société des Crématoriums  
de France

<b>I- Analyse de la qualité du service .....</b>	<b>3</b>
I-1 Données techniques .....	3
I-1-1 Crématorium.....	3
I-1-2 Jardin cinéraire .....	6
I-1-3 Chambre funéraire.....	6
I-1-4 Etat de mise à jour de l'inventaire.....	7
I-2 Moyens en personnel .....	8
I-2-1 Nombre, date d'entrée .....	8
I-2-2 Fonctions .....	9
I-2-3 Qualifications .....	9
I-2-4 Formation professionnelle obligatoire .....	10
I-3 Relations avec les usagers .....	10
I-3-1 Références des règlements intérieurs .....	10
I-3-2 Rappel des horaires d'ouverture.....	11
I-3-3 Participation, concertation avec les usagers.....	11
I-3-4 Réclamations, litiges et contentieux.....	13
<b>II- Etudes statistiques.....</b>	<b>14</b>
II-1 Evolution de la crémation en France.....	14
II-2 La crémation en Bourgogne .....	15
II-3 Maison Funéraire et crématorium d'Auxerre.....	16
II-3-1 Nombre de prestations du crématorium.....	16
II-3-2 Nombre de prestations du jardin cinéraire.....	19
II-3-2 Nombre de prestations de la chambre funéraire .....	20
II-4. Le Crématorium face à la concurrence .....	21
<b>III - Les conditions d'exécution du service .....</b>	<b>22</b>
III-1 Principe d'égalité (tarification).....	23
III-1-1 Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués .....	23
III-1-2 Les clauses de révisions.....	25
III-1-3 Evolution (avec rappel années N-1 et N-2) .....	26
III-1-4 Gratuité pour les indigents.....	27
III-2 Principe de continuité .....	28
III-2-1 Arrêts, pannes, incidents techniques et mesures prises .....	28
III-2-2 Adaptation .....	28
III-3 Principe de l'équilibre contractuel.....	28
III-3-1 Redevance payable au délégant.....	28
III-3-2 Examen des avenants au contrat.....	28
III-4 Principe de neutralité .....	29
III-4-1 Dispositions prises.....	29
III-4-2 Faits à signaler.....	29
III-5 Principe de sauvegarde de la liberté du délégant en fin de contrat.....	29
III-5-1 Biens de retour / biens de reprise.....	29
III-5-2 Liste des engagements .....	34
<b>IV - Les comptes.....</b>	<b>35</b>
IV- Compte de résultat de l'établissement .....	35
IV-2 Plan d'amortissement des biens.....	35
IV-3 Affectation des charges directes et indirectes.....	35

## I- Analyse de la qualité du service

### I-1 Données techniques

La Maison Funéraire et Crématorium d'Auxerre, d'une surface totale de 670 m<sup>2</sup>, regroupe 3 fonctions distinctes :

- le crématorium
- la chambre funéraire
- le jardin cinéraire

Le crématorium et la chambre funéraire sont réunis dans le même corps de bâtiment avec un espace accueil/attente commun, agrémenté de larges baies vitrées. L'entrée sur l'accueil et l'accès aux chambres funéraires sont protégés des intempéries par une casquette métallique abritant un parvis. La salle de recueillement et le condouloir ont des portes de sortie directes sur l'extérieur, protégées également par une casquette métallique.

La Maison Funéraire et Crématorium d'Auxerre est pourvu de deux parkings d'un total de 11 places pour les visiteurs, dont 2 places pour handicapés et d'une cour de service dotée de 4 places de parking pour le personnel.

#### I-1-1 Crématorium

### Description des locaux et des équipements

Le crématorium, d'une surface totale de 577 m<sup>2</sup>, comprend :

#### PARTIE PUBLIQUE

- un hall d'accueil, comprenant un espace attente et une banque d'accueil
- un bureau d'accueil des familles
- une salle de recueillement, sonorisée, pouvant accueillir une centaine de personnes
- un condouloir
- une salle de remise de l'urne et de visualisation
- des sanitaires publics

#### PARTIE TECHNIQUE

- un bureau administratif
- une salle d'introduction du cercueil
- une salle avec 1 appareil de crémation
- deux pulvérisateurs
- une armoire de transfert
- une salle de conservation des urnes
- une salle d'accès technique
- une réserve
- un laboratoire de thanatopraxie
- des sanitaires pour le personnel
- un local vestiaires pour le personnel

### **Date de mise en service**

Le crématorium a été mis en service le 1<sup>er</sup> décembre 1991.

### **Moyenne de durée de vie, équipements complémentaires ou à renouveler**

Les équipements et ouvrages annexes du crématorium font l'objet d'un entretien régulier.

La moyenne de durée de vie du pulvérisateur de cendres est de 25 ans si le matériel est correctement entretenu. Ces données seront revues au fur et à mesure en fonction de l'état réel.

Ces données seront revues au fur et à mesure en fonction de l'état réel.

### **Habilitation**

Le gestionnaire du crématorium est titulaire de l'habilitation n° 06-89-108, délivrée par arrêté du Préfet du département de l'Yonne le 16 avril 2008 et valable six ans jusqu'au 15 février 2014. Un dossier de renouvellement a été déposé à la préfecture en avril 2014.

### **Suivi de la conformité**

Le contrôle des installations gaz a été réalisé le 10 janvier 2013 par le Bureau de contrôle Véritas et celui des installations électriques le 21 janvier 2013.

Le contrôle des extincteurs a été réalisé le 6 septembre 2013.

Le contrôle de la porte motorisée de l'accès funéraire a été réalisé le 3 décembre 2013 par le bureau de contrôle Véritas.

Un contrôle des rejets atmosphériques de l'appareil et des dispositifs de sécurité a été réalisé le 7 mars 2013. Les taux de poussières et de Co ne respectant pas les normes réglementaires, nous avons procédé à un réglage très soigné de l'appareil et un nouveau contrôle le 11 septembre 2013 qui lui s'est avéré conforme.

En vue du renouvellement de l'habilitation, nous avons effectué le contrôle de conformité de la chambre funéraire en date du 27 décembre 2013. La Préfecture a délivré une attestation de conformité de la chambre funéraire pour six ans jusqu'au 27 décembre 2019.

Le contrôle de conformité du crématorium a été réalisé le 22 avril 2014.

## Etat d'entretien

Installation de deux bornes lumineuses pour améliorer l'accès au jardin du souvenir et du parking.

Mars 2013 : Installation de trois antennes extérieures permettant une meilleure réception de la téléphonie mobile.

Réparation d'un tuyau provoquant une fuite d'eau sous le préau entre la salle de cérémonie et la salle de repos.

Août 2013 : nettoyage de la mousse sur la toiture du bâtiment



Avant



Après

Réfection du mur du crématorium suite à un choc avec un véhicule d'une entreprise de pompes funèbres dans le cadre d'un dossier d'assurance.

Remplacement du système d'accès par digicode des salons funéraires.

Réfection par le personnel des peintures des portes et murs de l'entrée funéraire.

Installation de bacs à fleurs sur le parking de l'établissement.



Octobre 2013 : remplacement du chauffe-eau électrique

### *I-1-2 Jardin cinéraire*

#### **Description des aménagements**

Le jardin cinéraire a une surface totale d'environ 220 m<sup>2</sup>.

Il est composé d'un espace de dispersion des cendres sur le jardin de rocaille, au pied de l'arche en granit, et de trois espaces d'inhumation d'urnes appelés espace « Central », espace « Pontigny » et espace « des pas japonais ».

Dans les espaces « Central » et « Pontigny », les urnes sont inhumées au pied de rosiers. Dans l'espace des « pas japonais », les urnes sont inhumées en terre sous une plaque d'identification carrée en granit.

#### **Moyenne de durée de vie, équipements complémentaires ou à renouveler**

Sans objet.

#### **Etat d'entretien**

Le parc est entretenu une fois par semaine par l'entreprise Reltienne.

Des travaux d'aménagements ont été réalisés dans le Parc Mémorial par l'entreprise Pasquet. Aménagements massif de rosiers.



### *I-1-3 Chambre funéraire*

#### **Description des locaux et des équipements**

La maison funéraire, d'une surface totale de 93 m<sup>2</sup> (non comprises les pièces communes avec le crématorium), est composée de :

- 3 salons de présentation et de reconnaissance des corps, munis chacun de sanitaires individuels
- une salle de préparation des corps, équipée de 8 cases réfrigérées.
- des sanitaires et une douche dédiés aux thanatopracteurs et aux entreprises de pompes funèbres

Les pièces énumérées ci-dessous sont communes au crématorium et à la chambre funéraire :

- un hall d'accueil, comprenant un espace attente et une banque d'accueil
- une salle d'accès technique pour la réception des corps
- des sanitaires pour le personnel
- un local vestiaires et détente pour le personnel
- un bureau administratif
- une réserve

### **Date de mise en service**

La chambre funéraire a été mise en service en 1989.

### **Habilitation**

L'habilitation pour la gestion de la chambre funéraire a été délivrée sous le même numéro que celle concernant le crématorium.

### **Etat d'entretien**

Rien à signaler

#### *I-1-4 Etat de mise à jour de l'inventaire*

En annexe 5 figure l'état de mise à jour de l'inventaire actualisé au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## I-2 Moyens en personnel

### I-2-1 Nombre, date d'entrée

Le personnel est désormais constitué de 4 personnes au lieu de 3 :

<b>M. Damien LHUISSIER</b>	Date d'entrée : 17/01/2011
<b>Mme Valérie PEULT</b>	Date d'entrée : 01/03/2007
<b>Mme Nicole PASQUET</b>	Date d'entrée : 02/01/2012
<b>M. Christophe Meunier</b>	Date d'entrée : 15/07/2013

Damien LHUISSIER assure également la direction du Crématorium de Troyes depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013. Lors de ses jours de présence sur Auxerre, il est remplacé par une des trois autres personnes de l'établissement. Ce système permet un bon fonctionnement de l'établissement.

De ce fait en ETP (équivalent temps plein) ces quatre personnes ont représenté un total de 3,33 personnes en 2013 comprenant le personnel ci-dessus en contrat à durée indéterminée mais ne comprennent pas les embauches en contrat à durée déterminée ou en intérimaire.

### *I-2-2 Fonctions*

Monsieur Damien LHUISSIER	Responsable d'établissement
Mme Valérie PEULT	Assistante funéraire
Mme Nicole PASQUET	Assistante funéraire
M. Christophe MEUNIER	Assistant funéraire

### *I-2-3 Qualifications*

#### **Damien LHUISSIER**

2001	BEP Productique mécanique option usinage
2003	Formation de porteur chauffeur
2004	Formation aux toilettes funéraires, geste et posture Formation de maître de cérémonie
2007	Formation complémentaire de maître de cérémonie
2011	Baccalauréat professionnel commerce  Attestation de formation – Assistant – Conseiller funéraire avec Abeilles Formation (niveau 4)  Attestation de formation – Directeur d'agence funéraire (niveau 6) – avec Abeilles Formation

#### **NICOLE PASQUET**

1986	Niveau Baccalauréat scientifique
2012	Attestation de formation – Assistant – Conseiller funéraire avec Abeilles formation (niveau 4)
2013	Attestation de formation – Directeur d'agence funéraire (niveau 6) – avec Abeilles Formation

## **Valérie PEULT**

- 1984 Niveau CAP coiffure Dames
- 2010 Attestation de formation – Maître de cérémonie (niveau 3) avec LM Formations
- 2011 Attestation de formation – Assistant –Conseiller funéraire avec Abeilles formation (niveau 4)

## **Christophe MEUNIER**

- 1997 BEP carrosserie

### *I-2-4 Formation professionnelle obligatoire*

M. Damien Lhuissier et Mme Nicole Pasquet ont le niveau requis de directeur d'établissement.

Mme Valérie Péault a le niveau requis d'assistante funéraire.

M. Christophe Meunier suivra une formation d'assistant funéraire en 2014.

## **I-3 Relations avec les usagers**

### *I-3-1 Références des règlements intérieurs*

Les règlements intérieurs du crématorium, de la chambre funéraire et du jardin cinéraire ont été signés par la Ville d'Auxerre le 21 mars 2006, puis modifié en décembre 2010.

Tous les règlements intérieurs sont à la disposition du public au crématorium.

### *1-3-2 Rappel des horaires d'ouverture*

CREMATORIUM	CHAMBRE FUNERAIRE	SALONS FUNERAIRES	JARDIN CINERAIRE
<b>du lundi au vendredi :</b> 9h00-12h00 et 14h00-18h00			
<b>le samedi :</b> 9h00-12h00 et 14h00-16h00		24H/24	24H/24
<b>les dimanches et jours fériés :</b> permanence téléphonique			
L'accueil des familles et les crémations sont réalisés du lundi au samedi matin.		Une clé est mise à la disposition des familles	Tous les jours de l'année

### *1-3-3 Participation, concertation avec les usagers*

La traditionnelle journée d'information et portes ouvertes a été organisée vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2013 de 10 h à 16 h. Elle a rassemblé une cinquantaine de personnes ainsi que les médias France Bleue Bourgogne et la presse locale.

Un registre est à la disposition des familles qui souhaitent y laisser leurs commentaires. Ce registre peut être consulté sur place par tout visiteur qui en fait la demande.

Une brochure du crématorium est disponible pour améliorer l'information au public et proposer aux entreprises un document à remettre aux familles concernées par la crémation.

Nous continuons la diffusion de nos enquêtes de satisfaction dans l'ensemble de nos établissements en vue de recueillir leur opinion sur les prestations qu'elles ont obtenues lors de leur passage. Ces enquêtes sont remises après le moment de recueillement ou lors de la remise de l'urne. Nous sommes fiers de vous présenter ces résultats synthétisés pour l'année ci-dessous :

## Année 2013

Taux de retour : 34.88 %

Nombre de retour : 173 questionnaires

Si un de vos proches vous demandait conseil, recommanderiez-vous notre établissement ?

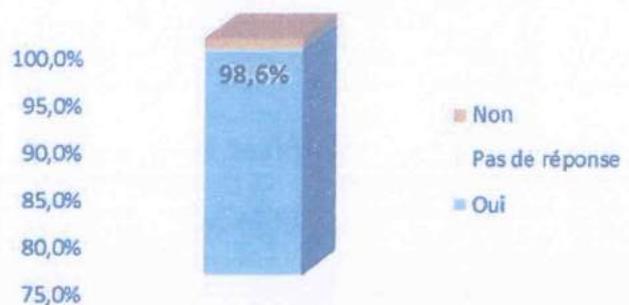


L'accueil qui vous a été réservé a-t-il été :



Pas de réponse : 1,2 % - Insatisfaisant : 0,58 %

Le déroulement du moment de recueillement a-t-il répondu à vos attentes ?



Pas de réponse : 2,31 % - Non : 1,73 %

### ➔ La certification de services :

Depuis 2010, La Société des Crématoriums de France s'est engagée dans la mise en œuvre d'une certification de services sous le contrôle de la société Bureau Veritas Certification.

Cette certification est menée avec le seul référentiel français uniquement dédié à la gestion des crématoriums. En 2013, le périmètre de certification s'étendait à 11 des établissements qui nous ont été confiés.

#### Gérer un crématorium en France : Un métier de service public à part entière

##### Caractéristiques certifiées :

- L'information sur nos métiers et nos prestations est complète et facilement accessible.
- Chaque famille et chaque professionnel bénéficie d'un accueil personnalisé et professionnel
- Nous exerçons nos missions dans le respect total de l'éthique et des défunts
- Le moment de recueillement est un moment de sérénité personnalisé en fonction des attentes des familles
- Nous assurons l'intégrité du service public
- Nous assurons la satisfaction des familles

Le Crématorium d'Auxerre est annuellement soumis à un audit mené par le service qualité de notre société.

Votre établissement a également été audité par Bureau Véritas Certification en 2012. Le prochain audit réalisé par cet organisme aura lieu en 2015.

En 2013, Bureau Véritas certification a élaboré une synthèse des points forts de l'organisation de notre société que nous sommes fiers de vous présenter :

- Professionnalisme de l'ensemble de personnel dans l'accompagnement des familles ainsi que dans l'acte technique de crémation
- Procédures de travail formalisées, connues, signées par chacun et appliquées de façon appropriées (préparation et déroulement du moment de recueillement, processus de crémation,...)
- La traçabilité et l'identification des défunts grâce à l'estampille utilisée durant toutes les étapes du processus de crémation
- Parrainage des nouveaux responsables d'établissement pour l'accompagnement dans la prise de fonction et le transfert du savoir-faire.
- Des audits internes plus approfondis que les exigences du référentiel de certification.
- Recyclage des métaux issus des crémations au profit d'une association caritative

#### *I-3-4 Réclamations, litiges et contentieux*

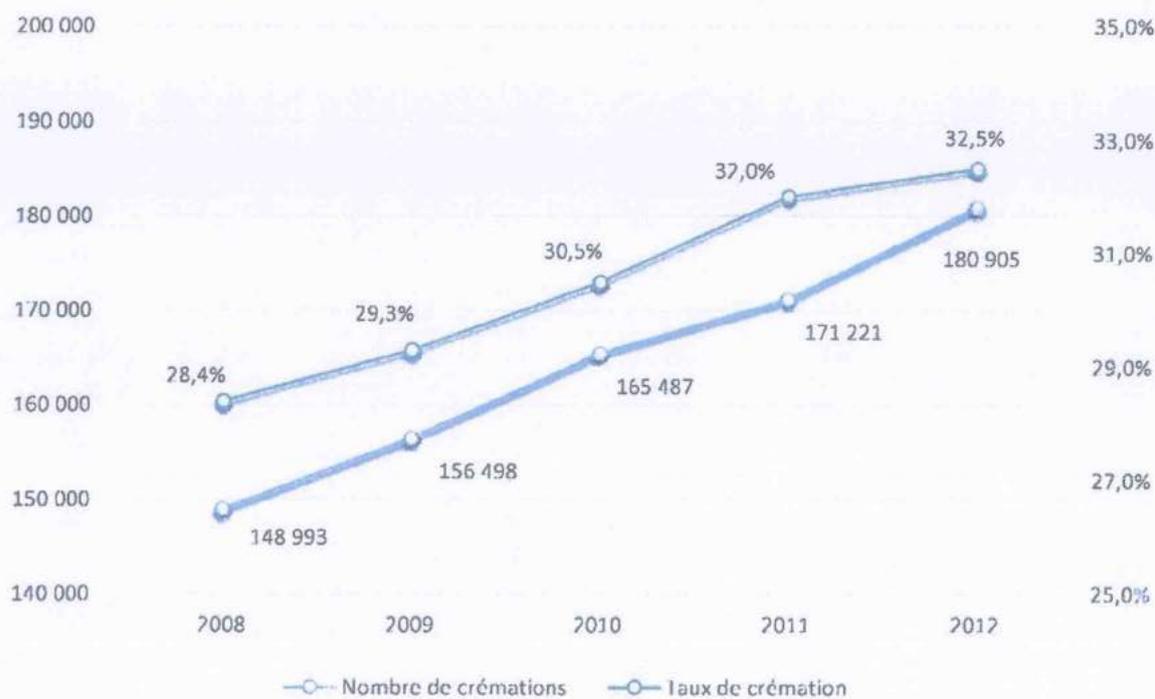
Rien à signaler

## II- Etudes statistiques

### II-1 Evolution de la crémation en France

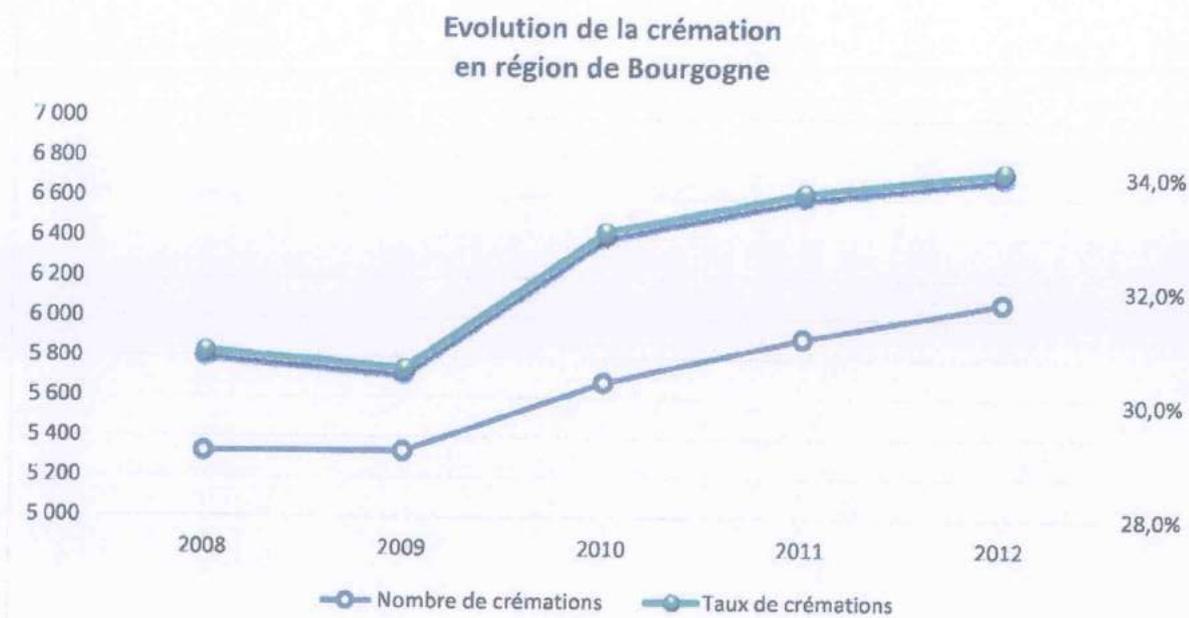
	Taux de crémation	Nombre de crémations	Nombre de crématoriums
2008	28,4%	148 993	134
2009	29,3%	156 498	136
2010	30,5%	165 487	140
2011	32,0%	171 221	148
2012	32,5%	180 905	152

### Evolution de la crémation en France



## II-2 La crémation en Bourgogne

	Nombre de crémations	Taux de crémation	Nombre de crématoriums
2008	5 326	30,9 %	7
2009	5 313	30,6 %	7
2010	5 677	33,0 %	7
2011	5 901	33,7 %	7
2012	6 083	34,1 %	7



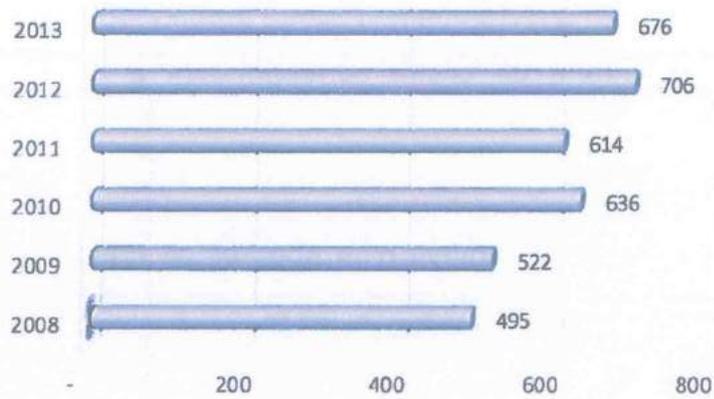
## II-3 Maison Funéraire et crématorium d'Auxerre

### II-3-1 Nombre de prestations du crématorium

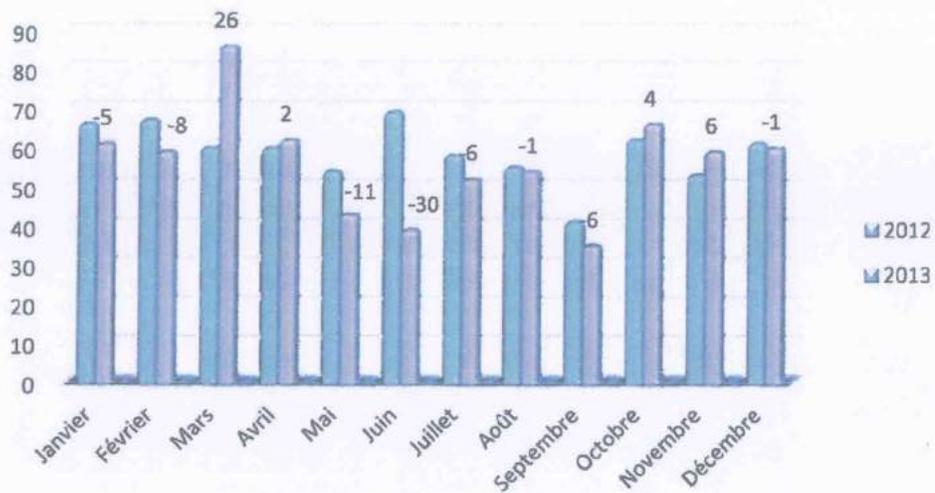
	2013	2012	2011	2010	2009
Crémation adulte	671	702	613	621	509
Crémation enfant de 1 à 12 ans	0	1	0	1	1
Crémation enfant moins de 1 an	3	1	1	7	6
Crémation indigent	0	1	0	1	1
Crémation restes mortels, moins de 5 ans	0	0	0	0	3
Crémation restes mortels, plus de 5 ans	2	1	0	6	2
<b>TOTAL CREMATIONS</b>	<b>676</b>	<b>706</b>	<b>614</b>	<b>636</b>	<b>522</b>
Crémation restes anatomiques, 30kg	3	2	3	2	9
Crémation restes anatomiques, 60kg	1	2	1	23	3
Crémation relève collective de sépultures	0	0	0	0	1
Location salle de recueillement	496	456	436	433	360
Remise de l'urne	603	618	544	573	469

Nombre d'opérateurs funéraires travaillant avec le crématorium en 2013 : 43

### Evolution de l'activité Crématorium d'Auxerre



### Evolution de l'activité mensuelle



### Provenance des crémations 2013



L'ouverture du crématorium de Semur en Auxois explique la petite baisse d'activité de 2013. Pour autant le nombre de recueillement a progressé.

### Taux d'utilisation

Pour calculer le taux d'utilisation du crématorium, nous comparons le nombre de crémations effectif de 2013 à un chiffre correspondant à la capacité technique maximale du crématorium.

Taux d'utilisation = 42.8 %

Le crématorium est actuellement pourvu d'un appareil de crémation qui permet de réaliser 6 crémations par jour et 2 crémations par samedi matin. En multipliant ces chiffres par le nombre de jours ouvrables en 2013, nous obtenons ainsi le nombre maximum potentiel de crémations sur l'année.

Du nombre de jours ouvrables en 2013, nous décomptons 4,5 jours pour la maintenance de l'équipement de crémation : soit 1,5 jours/an pour la maintenance à froid de l'appareil de crémation et le changement de sole, et 3 jours/an pour le rebriquetage complet de l'appareil. En effet, l'appareil de crémation devrait subir un rebriquetage complet au bout de 10 années après la dernière réfection. Cette opération immobilisera l'appareil pour une durée de 30 jours. Nous décomptons donc une moyenne de 3 jours par an (30 jours/10 ans) pour cette opération.

Calcul du nombre de crémations : La durée d'incinération varie selon le type de crémation. Par hypothèse, nous appliquons un taux moyen de 0.7 pour les enfants de 1 à 12 ans, et de 0.5 pour les enfants de moins de 1 an, les petits conteneurs de pièces anatomiques et les reliquaires de relèves de concessions.

Prestation	Nbre de prestations	Taux	Nbre d'unités de crémation
Crémations adultes	671	1	671
Crémations enfants 1 à 12 ans	0	0.7	0
Crémations enfants – 1 an	3	0.5	1.5
Crémations indigents	2	1	1
Incinérations boîtes de pièces anatomiques – boîte de 30 kg	3	0.5	1.5
Incinérations boîtes de pièces anatomiques – boîte de 60 kg	1	1	1
Incinérations restes mortels de moins de 5 ans	0	1	0
Incinérations restes mortels de plus de 5 ans	2	0.5	1
Incinération de relèves collectives de sépultures, l=1.80 m	0	0.5	0
		<b>TOTAL</b>	<b>677</b>

Nombre d'unités de crémations : 677

### Calcul de la capacité technique maximale

365 jours – 52 dimanches = 313 jours (dont 52 samedis)

- 10 jours fériés en semaine
- 0 samedi férié
- 4,5 jours de maintenance de l'équipement de crémation

= 298.5 jours ouvrables (dont 52 samedis ouvrables)

= 246.5 jours de semaine ouvrables + 52 samedis ouvrables

Capacité technique maximale = (246.5 x 6) + (52 x 2) = 1 583 crémations

Calcul du taux d'utilisation = 677 / 1 583 = 42.8 %

**N.B.** : La capacité technique maximale est théorique car le nombre de familles que peut accueillir l'établissement est conditionné par l'utilisation de la salle de recueillement.

### **Taux de fréquentation de la salle de recueillement**

Il s'agit du pourcentage de moments de recueillement réservés par rapport au nombre de crémations réalisées au crématorium (hors crémations de pièces anatomiques et d'exhumations).

Taux de fréquentation de la salle de recueillement en 2013 : 73.6 %

### *II-3-2 Nombre de prestations du jardin cinéraire*

	2013	2012	2011	2010	2009
Dispersion des cendres dans le jardin cinéraire	57	56	56	52	50
Inhumation d'urne, espace « Pontigny »	2	2	1	2	1
Inhumation d'urne, espace « Central »	1	2	2	3	3
Inhumation d'urne, espace des « pas japonais »	3	3	10	5	4
Gravure sur arche en granit « arc-en-ciel »	6	9	8	8	6
Gravure sur feuille de vigne	1	2	0	5	2
Gravure sur galet	6	8	12	8	7

### II-3-2 Nombre de prestations de la chambre funéraire

	2013	2012	2011	2010	2009
Admission en chambre funéraire	288	280	303	268	268
Case réfrigérée, séjour d'une journée	826	769	839	659	676
Salon, séjour d'une journée	393	425	386	384	403
Utilisation du laboratoire de thanatopraxie	208	188	200	143	163
Mise à disposition d'une case réfrigérée pour un établissement de santé	0	0	0	0	0

#### Taux d'utilisation

- Taux d'utilisation des cellules réfrigérées = **28.3 %**
- Taux d'utilisation des salons funéraires = **51.1 %**

#### Taux d'utilisation de la chambre funéraire

##### Pour les cellules réfrigérées

Capacité technique maximale :

8 cases réfrigérées x 365 jours = 2 920 unités de 24h

Utilisation effective des cellules réfrigérées : 826 séjours d'une journée

Taux d'utilisation des cellules réfrigérées :  $826 / 2\,920 = 28.3\%$  de la capacité 2012 ou 26.3% de la capacité actuelle.

##### Pour les salons funéraires

Capacité technique maximale : 2 salons x 365 jours = 730 unités de 24 heures

Utilisation effective des salons : 393 séjours en salon d'une journée

Taux d'utilisation des salons :  $393 / 730 = 51.1\%$

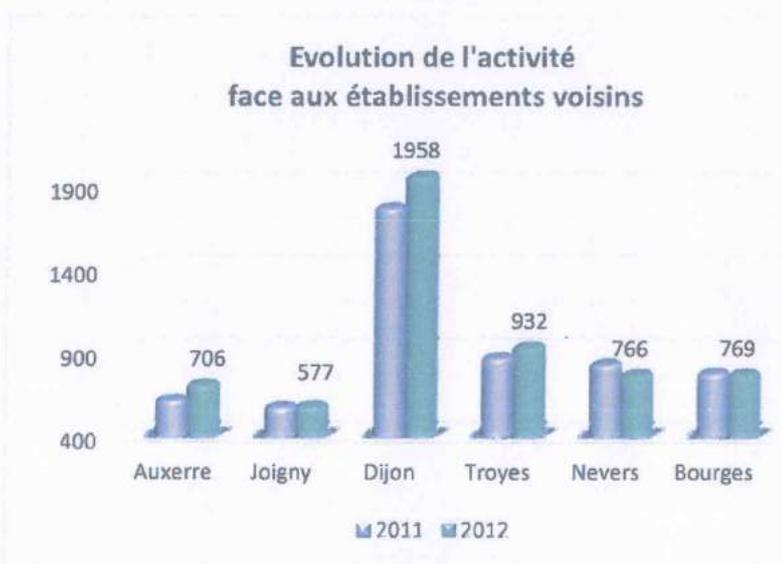
## Moyenne de durée de vie, équipements complémentaires ou à renouveler

La moyenne de durée de vie des cellules réfrigérées est de 15 ans.

Transformation de la cellule 6 corps en 8 corps le 16 août 2012 avec aménagement des rails et du support.

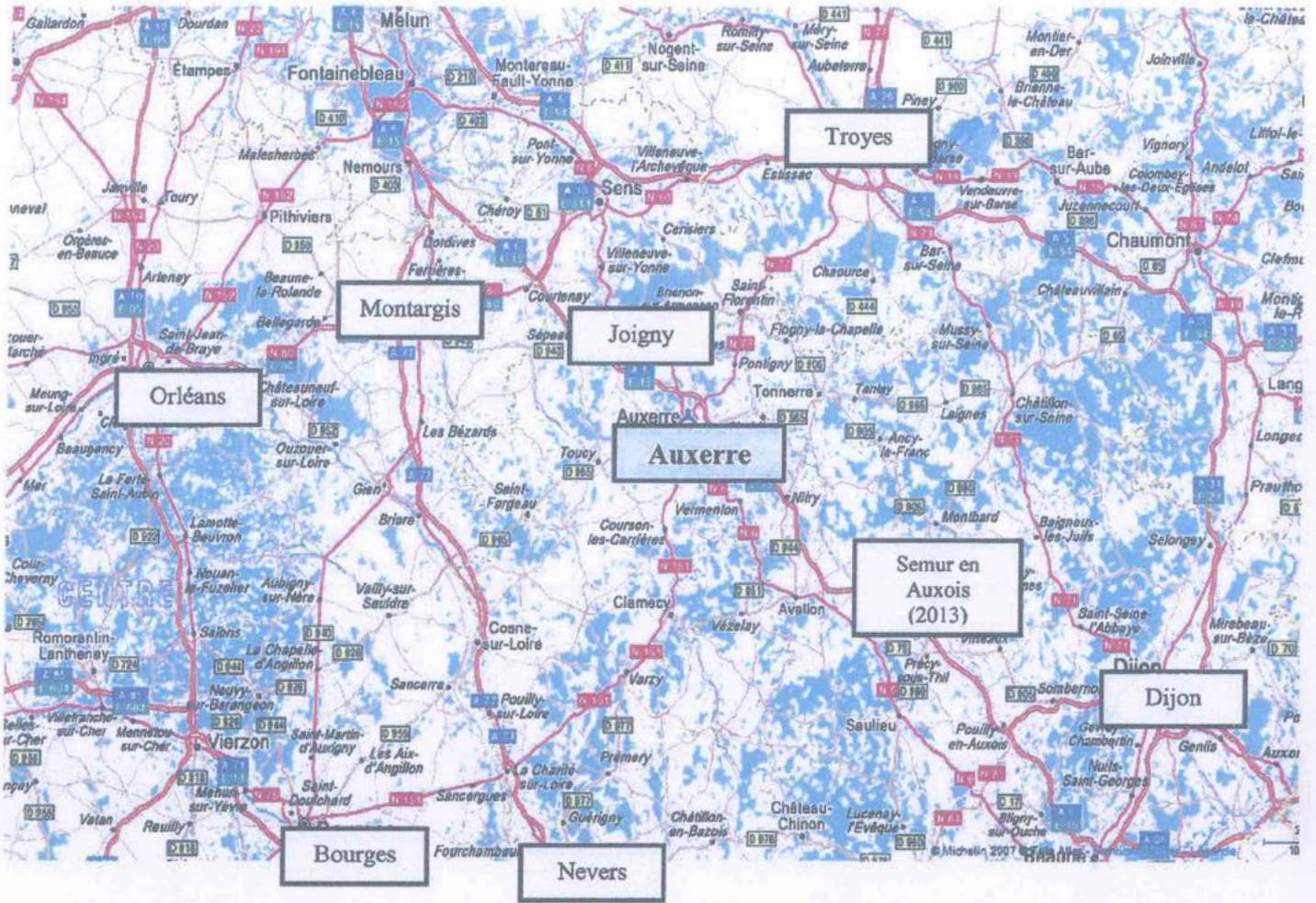
### II-4. Le Crématorium face à la concurrence

Crématoriums	2011	2012	Variation en valeur
<b>Auxerre</b>	<b>614</b>	<b>706</b>	<b>92</b>
Joigny	572	577	5
Dijon	1768	1958	190
Troyes	868	932	64
Nevers	830	766	-64
Bourges	776	769	-7



Les statistiques 2013 pour la concurrence ne seront publiées que courant 2014.

## Structure du marché



### III - Les conditions d'exécution du service

(au regard des principes généraux des services publics)

#### III-1 Principe d'égalité (tarification)

##### III-1-1 Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués

➤ Liste des tarifs crématorium en 2013 :

	HT	TTC
Crémation adulte	419.73 €	502.00 €
Crémation indigent	Gratuit	Gratuit
Crémation enfant de 1 à 12 ans	Gratuit	Gratuit
Crémation enfant de moins de 1 an	Gratuit	Gratuit
Accueil - personnel de portage	Gratuit	Gratuit
Remise de l'urne	Gratuit	Gratuit
Dépôt provisoire de l'urne, forfait mensuel au-delà du 1 <sup>er</sup> mois	30.94 €	37.00 €
Supplément pour le samedi après-midi	73.58 €	88.00 €
Crémation restes anatomiques, conteneur 30kg	253.34 €	303.00 €
Crémation restes anatomiques, conteneur 60kg	489.13 €	585.00 €
Crémation restes mortels de moins de 5 ans	428.09 €	512.00 €
Crémation restes mortels de plus de 5 ans	352.84 €	422.00 €
Crémation relève collective de sépultures, l=1.80m	627.09 €	750.00 €
Location salle de recueillement pour 45 mn	79.43 €	95.00 €

➤ Liste des tarifs de la mémorialisation 2013 :

	HT	TTC
Dispersion des cendres dans le jardin cinéraire	92.81 €	111.00 €
Dépôt des cendres, « espace Pontigny », pour 10 ans	586.96 €	702.00 €
Dépôt des cendres, « espace central », pour 10 ans	484.95 €	580.00 €
Dépôt des cendres « espace des pas japonais », pour 10 ans	373.75 €	447.00 €
Gravure sur l'arche en granit « arc-en-ciel »	498.33 €	596.00 €
Gravure sur feuille de vigne pour 10 ans	243.31 €	291.00 €
Gravure sur galet pour 10 ans	311.04 €	372.00 €

➤ Liste des tarifs de la chambre funéraire en 2013 :

	HT	TTC
Frais d'admission en chambre funéraire	91.97 €	110.00 €
Séjour en case réfrigérée, 24 h	28.43 €	34.00 €
Séjour en salon funéraire, 24 h	20.07 €	24.00 €
Utilisation du laboratoire de thanatopraxie	61.87 €	74.00 €
Admission en chambre funéraire et mise à disposition d'une case réfrigérée pour le compte d'un établissement de santé, par période de 3 jours entamée	55.18 €	66.00 €

### III-1-2 Les clauses de révisions

La formule de révision des tarifs, selon l'annexe 8 du contrat de délégation de service public, est la suivante :

$$\frac{P}{P_0} = 0.10 + 0.90 \left( 0.40 \frac{S}{S_0} + 0.15 \frac{EG}{EG_0} + 0.45 \frac{FSD1}{FSD1_0} \right)$$

P = Tarif révisé

S = Moyenne sur les 4 derniers trimestres connus de l'indice trimestriel S du salaire mensuel brut de base, ensemble des salariés  
Base 100 en décembre 1998

EG = Moyenne sur les 12 derniers mois connus de l'indice mensuel EG Electricité, gaz et chaleur  
Base 100 en 2000

FSD1 = Moyenne sur les 12 derniers mois connus de l'indice mensuel FSD1 Frais et Services divers  
Base 100 en juillet 2004

### III-1-3 Evolution (avec rappel années N-1 et N-2)

Les tarifs du crématorium, de la chambre funéraire et du jardin cinéraire ont été révisés au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

➤ Liste des tarifs en € T.T.C. de la crémation :

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Crémation adulte	481.00	460.00
Crémation indigent dans la limite de 1%	Gratuit	Gratuit
Crémation enfant de 1 à 12 ans	Gratuit	Gratuit
Crémation enfant de moins de 1 an	Gratuit	Gratuit
Accueil - personnel de portage	Gratuit	Gratuit
Remise de l'urne	Gratuit	Gratuit
Dépôt provisoire de l'urne, forfait mensuel au-delà du 1 <sup>er</sup> mois	35.00	33.00
Supplément pour le samedi après-midi	84.00	80.00
Crémation restes anatomiques, conteneur 30kg	290.00	277.00
Crémation restes anatomiques, conteneur 60kg	560.00	535.00
Crémation restes mortels de moins de 5 ans	490.00	468.00
Crémation restes mortels de plus de 5 ans	404.00	386.00
Crémation relève collective de sépultures, l=1.80m	718.00	686.00
Location salle de recueillement pour 45 mn	105.00	100.00

➤ Liste des tarifs en € T.T.C. de la mémorialisation :

	2012	2011
Dispersion des cendres dans le jardin cinéraire	106.00	101.00
Dépôt des cendres dans « l'espace Pontigny » pour 10 ans renouvelable	672.00	642.00
Dépôt des cendres dans « l'espace central » pour 10 ans renouvelable	555.00	530.00
Dépôt des cendres dans « l'espace des pas japonais » pour 10 ans renouvelable	428.00	409.00
Gravure sur le support « arc-en-ciel »	571.00	546.00
Gravure sur feuille de vigne pour 10 ans	279.00	267.00
Gravure sur galet pour 10 ans	356.00	340.00

➤ Liste des tarifs en € T.T.C. de la chambre funéraire :

	2012	2011
Frais d'admission en chambre funéraire	105.00	100.00
Séjour d'une journée en case réfrigérée	33.00	32.00
Séjour d'une journée en salon funéraire	23.00	22.00
Utilisation du laboratoire de thanatopraxie	71.00	68.00
Mise à disposition d'une case réfrigérée pour le compte d'un établissement de santé, par période de 3 jours entamée (frais d'admission inclus)	63.00	60.00

*III-1-4 Gratuité pour les indigents*

Il n'y a pas eu de crémation d'indigent ni de cellule réfrigérée réservée pour indigent en 2013.

### III-2 Principe de continuité

#### III-2-1 Arrêts, pannes, incidents techniques et mesures prises

En cas de panne ou d'arrêt de l'activité au Crématorium d'Auxerre, les entrepreneurs de Pompes Funèbres locaux sont prévenus afin qu'ils puissent orienter les familles vers d'autres crématoriums. Il n'existe pas de convention entre le Crématorium d'Auxerre et d'autres crématoriums pour le transfert de corps, afin de préserver le libre choix des familles.

Du 14 au 18 janvier 2013 : Travaux de fumisterie avec remplacement des dalles de sole, réfection du mur nid d'abeilles et ragréage des fissures de la trémie de décendrage.

Visite de maintenance à froid de l'appareil les 28 février au 2 mars

Intervention d'un technicien en juillet 2013 suite à un défaut d'allumage du brûleur de l'appareil.

Remplacement du tiroir de cendres pour le pulvérisateur

Visite de maintenance à froid les 12 et 13 novembre 2013 avec remplacement des pièces d'usure et de l'électrode d'allumage et du ventilateur d'armoire.

Décembre 2013 : remplacement du coffret de gaz et de la signalétique.

#### III-2-2 Adaptation

Sans objet.

### III-3 Principe de l'équilibre contractuel

#### III-3-1 Redevance payable au délégant

	2013	2012	2011
PARTIE FIXE	25 084.00 €	24 841.00 €	24 320.00 €
PARTIE VARIABLE	5 896.09 €	5 951.13 €	0.00

#### III-3-2 Examen des avenants au contrat

Aucun avenant au contrat de délégation de service public n'a été signé en 2013.

### III-4 Principe de neutralité

#### III-4-1 Dispositions prises

Notre entreprise n'exerçant aucune activité de Pompes Funèbres, nous garantissons ainsi une égalité de traitement totale sans discrimination possible de tous les usagers, entreprises de Pompes Funèbres ou familles.

Chaque entreprise de Pompes Funèbres a reçu une liste des tarifs complète reprenant la totalité des prestations du crématorium et de la chambre funéraire de telle sorte que chaque famille connaisse à l'avance le montant total des services, en toute transparence.

En ce qui concerne les recueils, toute latitude est donnée aux entreprises de Pompes Funèbres pour retenir un horaire et réserver la salle de recueillement mise à disposition sous la conduite de notre personnel aux différentes confessions, opinions religieuses ou philosophiques.

Le personnel est au service des usagers, entreprises et familles. Il est formé pour respecter cet engagement.

#### III-4-2 Faits à signaler

Aucun événement particulier n'est à signaler.

### III-5 Principe de sauvegarde de la liberté du délégant en fin de contrat

#### III-5-1 Biens de retour / biens de reprise

Les *biens de retour* sont les biens à caractère immobilier liés par nature à la fonction du service concédé.

Les *biens de reprise* sont les biens à caractère mobilier acquis par le concessionnaire pour lui permettre de fonctionner dans le bâtiment et qui, après négociation entre les parties, pourront être repris par le futur concédant.

#### **Biens de retour**

- bâtiment, bâti et, en général, tout bien immeuble y compris clôture et fermetures
- équipements de crémation
  - 1 appareil de crémation type C211 avec pulvérisateur de cendres intégré
  - 1 rampe d'introduction
  - 1 pulvérisateur
  - 1 disperseur de cendres
  - 1 barre de décendrage (ringarde)

- équipements froid
  - 1 module de 8 cases réfrigérantes dont 2 équipées de plateaux plus larges
  - 1 chariot hydraulique (en plus du chariot existant)
  - 1 table de thanatopraxie Isofroid
  - 1 table de présentation
  - 1 ensemble évier Isofroid
  - 1 chariot de soins
  
- mobilier du hall d'accueil
  - 1 banque d'accueil en medium vernis
  - 1 chaise haute
  - 1 lampe sur pied
  - 1 lampe sur pied
  - 1 tapis coco
  - 1 ensemble décoration pour les jarres (fleurs ...)
  - 3 cadres et photos
  - 1 banc en bois à l'extérieur sous le préau
  
- mobilier de l'espace attente
  - 1 canapé rotin gris cendré avec assises tissu et coussins
  - 2 fauteuils rotin gris cendré avec assises tissu et coussins
  - 1 table basse teck + panier
  - 1 jarre « porte-parapluies » grise
  - 1 jarre grise avec plantation
  - 2 chaises
  
- mobilier de la salle de recueillement
  - 1 ambon en medium vernis
  - 11 bancs en medium vernis satiné, largeur 3 m
  - 1 ensemble cloison et porte coulissante, ossature sapin
  - 1 plante en pot style « FICUS »
  - 1 table basse
  
- mobilier du bureau d'accueil des familles
  - 1 table
  - 3 chaises
  - 1 meuble bas 1 porte 3 tiroirs teck
  - 2 jarres
  - 1 ensemble décoration pour les jarres
  - 1 panneau d'affichage
  
- mobilier du bureau du secrétariat
  - 2 bureaux
  - 2 chaises
  - 3 fauteuils
  - 2 tables basses rondes
  - 2 dessertes de bureau
  - 1 armoire en métal

- 1 tableau d'affichage
- 1 tableau d'affichage en liège
- 1 poubelle en métal
- 1 poubelle en plastique
- mobilier du condouloir
  - 2 fauteuils rotin gris cendré avec assises et coussins
  - 1 lampe sur pied
  - 3 cadres et photos
  - 1 meuble pour la remise d'urne
  - 1 table basse
- mobilier de la salle de visualisation
  - 1 console
  - 2 fauteuils
  - 1 chaise
  - 1 lampe sur pied
- mobilier salle de remise de l'urne
  - 2 chaises
  - 1 bureau
  - 1 lampe sur pied
  - 1 écran vidéo de marque LG
  - 1 meuble pour la visualisation
- matériel hi-fi sonorisation de la salle de recueillement
  - platine multi CD MARANTZ CC4300PRO
  - 6 enceintes à l'intérieur de la salle de recueillement
  - 2 enceintes sous le parvis de l'accueil à l'extérieur
  - 1 amplificateur ECLER
  - 1 micro
  - 1 écran
- mobilier de la chambre funéraire 1
  - 3 fauteuils Bridge avec assises tissu
  - 1 lampe sur pied
  - 1 ensemble décoration
  - 1 cadre
  - 2 poubelles
  - 1 porte document mural
  - 1 étagère murale d'angle
- mobilier de la chambre funéraire 2
  - 3 fauteuils Bridge avec assises tissu
  - 1 lampe sur pied
  - 1 ensemble décoration
  - 1 cadre
  - 1 poubelle

1 porte document mural

- mobilier de la chambre funéraire 3

- 3 fauteuils
- 1 lampe sur pied
- 1 ensemble décoration
- 1 cadre
- 2 poubelles
- 1 porte document mural

- mobilier de la salle de repos du personnel

- 1 douche
- 1 ensemble d'étagères murales
- 1 évier double
- 1 micro ondes
- 1 réfrigérateur
- 2 éléments
- 1 table
- 4 chaises

- toutes plantations en général, stèles et plaques de mémorialisation

**Biens de reprise**

- Bureau du personnel

- 2 bureaux
- 2 chaises
- 2 tables basses
- 3 dessertes de bureau
- 1 tableau d'affichage
- 1 tableau affichage en liège
- 3 fauteuils
- 1 armoire haute à portes coulissantes

- matériel informatique et bureautique

- 2 ordinateurs
- 2 ordinateurs portables
- 2 écrans 17" + 2 claviers
- 1 imprimante-copieur-fax multifonctions
- 1 logiciel de gestion Léonis
- 4 postes téléphoniques sans fil en location avec l'abonnement téléphonique
- 1 imprimante laser couleur

- outillage de jardin

- 1 coupe-branche
- 1 scie

1 cisaille à haies  
1 balai à gazon  
1 brouette de 140 litres  
1 pelle-bêche  
1 louchet  
1 nettoyeur haute pression  
1 tuyau d'arrosage 20 m

- 1 aspirateur eau et poussière KARSHER
- Aménagement extérieur
  - 4 jarres cendrier hauteur 100 cm
  - 2 arbustes de lavandes
- plaquettes céramiques numérotées par ordre de crémation
- cendriers
- 4 catafalques
- 1 chariot à fleurs avec plateaux amovibles
- 1 meuble préparation des urnes en partie technique
- 1 pulvérisateur F.T.
- 1 armoire de transfert des cendres
- 1 fontaine à eau

### III-5-2 Liste des engagements

La liste des engagements (emprunts, conventions, etc) contractés pour l'établissement funéraire d'Auxerre est détaillée ci-dessous en cas de reprise par la Ville d'Auxerre :

- Contrats de travail avec :
  - M. Damien LHUISSIER en tant que Responsable d'établissement
  - Mme Valérie PEULT en tant qu'Assistante Funéraire
  - Mme Nicole PASQUET en tant qu'Assistante Funéraire
  - M. Christophe MEUNIER en tant qu'Assistant Funéraire
- Conventions pour l'incinération de pièces anatomiques humaines avec :
  - Centre Hospitalier d'Auxerre
  - Centre Hospitalier d'Avallon
  - Centre Hospitalier de Clamecy
  - La polyclinique Sainte-Marguerite à Auxerre
- - Assurance responsabilité civile auprès de la compagnie ALLIANZ EUROCOURTAGE, police n° 86 70 21 78 pour les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers.
- Assurance multirisques professionnelle auprès de CHUBB, police n° DB0035904825 (par l'intermédiaire de LSN Assurances), pour les locaux et les équipements froid et de crémation.
- Assurance du véhicule de fonction avec la société ALLIANZ, police n° 029811450 (par l'intermédiaire de LSN Assurances).
- Contrat avec EDF pour la fourniture d'énergie électrique.
- Contrat avec Gaz de France pour la fourniture de gaz.
- Contrat avec Lyonnaise des Eaux pour la fourniture d'eau.
- Contrat d'abonnement SFR pour la téléphonie fixe et mobile
- Contrat d'abonnement Magic online pour ADSL
- Contrat avec Stéphane Reltienne, paysagiste, pour l'entretien des végétaux du Jardin Cinéraire et des espaces verts de l'établissement.

- Contrat de protection vol CIC avec EPS : télé-sécurité et location équipement (1 installation de détection intrusion + contrôle d'accès, avec 2 têtes de lecture « contrôle d'accès » et 8 détecteurs volumétriques)
- Contrat de maintenance préventive avec la Société Facultative Technologies pour les équipements de crémation et accessoires
- Contrat avec la société Protect Sécurité pour le contrôle annuel des extincteurs
- Contrat de maintenance pour l'entretien des fontaines à eaux

## **IV - Les comptes**

### **IV- Compte de résultat de l'établissement**

En annexe 1 figure le compte de résultat de la Maison Funéraire et Crématorium d'Auxerre.

### **IV-2 Plan d'amortissement des biens**

En annexe 2.

### **IV-3 Affectation des charges directes et indirectes**

Chaque établissement de La Société des Crématoriums de France, soit chaque crématorium et dans le cas présent celui de la Ville d'Auxerre, supporte ses propres coûts directs et indirects.

Tous les postes sont détaillés dans le compte de résultat.

Les frais de gestion et d'informatique sont imputés au site en fonction de la participation du siège de la société à son activité.



# ANNEXES

---

## COMPTE DE RESULTAT

AUXERRE	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2013	31/12/2012	Ecart N/N-1	
			Euros	%
<b>PRODUITS EXPLOITATION (1)</b>				
Vente de marchandises				
Production vendue de Biens				
Production vendue de Services	414 486	412 127	2 358	0,57%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>414 486</b>	<b>412 127</b>	<b>2 358</b>	<b>0,57%</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Suvention d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	2 876	267	2 610	978,44%
Autres produits	4	-	4	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>417 366</b>	<b>412 394</b>	<b>4 972</b>	<b>1,21%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achat de marchandises				
Variation de stock (marchandises)	-	392	392	
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 774	2 482	708	-28,52%
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	469	60	409	678,55%
Autres achats et charges externes	117 439	109 843	7 596	6,92%
Impôts, taxes et versements assimilés	15 355	11 662	3 694	31,68%
Salaires et traitements	79 097	84 953	5 857	-6,89%
Charges sociales	30 640	35 473	4 833	-13,63%
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	47 659	44 416	3 243	7,30%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-	-	-	
Dotations aux provisions	2 921	4 630	1 709	-36,91%
Autres charges	30 980	30 792	188	0,61%
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>326 334</b>	<b>323 919</b>	<b>2 415</b>	<b>0,75%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>91 032</b>	<b>88 475</b>	<b>2 557</b>	<b>2,89%</b>
<b>QUOTES-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

## COMPTE DE RESULTAT

AUXERRE	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2013	31/12/2012	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERES</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-		
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	
<b>TOTAL V</b>	-	-	-	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	-	79	79	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>	-	79	79	
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	-	79	79	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV-V-VI)</b>	91 032	88 396	2 636	2,98%
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			-	#DIV/0!
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	90	-	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	-	90	90	-100,00%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	-	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	80	212	132	
Dotations aux amortissements , dépréciations et provisions				
<b>TOTAL VIII</b>	80	212	132	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	80	122	42	-34,56%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 067	2 962	1 105	37,30%
Impôts sur les bénéfices	3 078	-		
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	417 366	412 484	4 882	1,18%
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	327 403	327 172	231	0,07%
<b>BENEFICE OU PERTE (total des produits -total des charges)</b>	89 963	85 312	4 651	5,45%

**Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2013 au 31/12/2013**

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		

Compte : 20120000 FRAIS ETABLISSEMENT

Totaux compte : 20120000	3 000,00			3 000,00		3 000,00		
--------------------------	----------	--	--	----------	--	----------	--	--

Compte : 20510000 LOGICIELS INFORMATIQUES

Totaux compte : 20510000	2 224,99			982,58	1 037,83	2 000,41	224,58	
--------------------------	----------	--	--	--------	----------	----------	--------	--

Compte : 21450000 AAI CONST/SOL ADFRUIT

Totaux compte : 21450000	391 135,83			197 975,69	19 505,61	237 481,30	153 654,53	
--------------------------	------------	--	--	------------	-----------	------------	------------	--

Compte : 21540000 MATERIELS INDUSTRIELS

Totaux compte : 21540000	45 185,79			10 087,89	3 257,07	13 344,96	32 797,83	
--------------------------	-----------	--	--	-----------	----------	-----------	-----------	--

Compte : 21810000 AGENCT AMENAGT INSTALLATION

Totaux compte : 21810000	8 702,20			2 226,30	610,71	3 045,01	5 657,19	
--------------------------	----------	--	--	----------	--------	----------	----------	--

Compte : 21830000 MAT BUREAU & INFO

Totaux compte : 21830000	3 567,22			748,04	1 043,04	1 791,08	1 776,14	
--------------------------	----------	--	--	--------	----------	----------	----------	--

Compte : 21840000 MOBILIER

Totaux compte : 21840000	19 787,85			10 248,91	1 978,79	12 227,70	7 559,15	
--------------------------	-----------	--	--	-----------	----------	-----------	----------	--

Totaux centra analytique : 16

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		



**Maison Funéraire  
et Crématorium d'Auxerre**

**ETAT DES LIEUX  
ET  
INVENTAIRE DU MOBILIER**

**AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2013**

**CREMATORIUM  
ET OUVRAGES ANNEXES  
19 RUE DES CONCHES  
89000 AUXERRE**

DESIGNATION DES LOCAUX	OBSERVATIONS	
	ÉTAT INITIAL	ÉTAT ACTUALISÉ 1 <sup>er</sup> JANVIER 2012
<b>1 – SALLE DE RECUEILLEMENT</b>		
<b>a) Dimensions</b>  Surface : 64 m <sup>2</sup>	Surface : 61.80 m <sup>2</sup>	
<b>b) Sol</b>  Carrelage grès cérame 30x30 Plinthes assorties	Bon état Bon état	<u>Quelques fissures sur le sol au niveau de l'entrée</u>
<b>c) Plafond</b>  Sans objet : sous-face d'isolation de toiture, charpente apparente	Bon état Traces d'infiltration sur une plaque	idem
<b>d) Menuiseries</b>  2 portes bois exotique lazurées, 2 vantaux, 1 porte 2 battants, petits bois extérieurs, allège pleine, double vitrage, verre cathédrale extérieur, 1 béquille intérieure, 1 poignée de tirage extérieure, serrure à gâche électrique 2 chassis vitrés dont un fixe et au 1/3 basculant haut à commande par manivelle 1 huisserie 2 vantaux	Bon état  Bon état  Sans portes	
<b>e) Chauffage</b>  2 convecteurs 2000 W 1 convecteur 1750 W 1 convecteur 500 W 1 programmateur électronique (neuf en 2003)	RAS RAS RAS RAS	
<b>f) Ventilation</b>  3 bouches extraction VMC 2 grilles ventilation naturelle basse 6 grilles sur portes et chassis	Bon état RAS RAS	

<b>g) Plomberie</b>  Sans objet		
<b>h) Electricité</b>  2 inter. VV 2 inter. SA 1 variateur de lumière  5 PC 16A 1 PTélécom 4 spots à halogène sur entrait ferme 2 spots à incandescence en applique 2 appliques murales vasques à halogène 2 blocs sécurité 1 suspension	RAS RAS Manque mollette de commande RAS RAS RAS RAS RAS RAS	
<b>i) Revêtements muraux</b>  Enduit décor intérieur taloché	État d'usage	
<b>j) Peinture</b>  Champlats, couvre-joints, etc...	État d'usage	

## 2 - CONDOULOIR

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 32.30 m<sup>2</sup></p>	<p>Surface initiale : 16.15 m<sup>2</sup> (anciennement salons lilas et iris)</p>	
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Revêtement plastique</p>	<p>État d'usage</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Faux-plafond</p>	<p>Bon état</p>	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>1 porte bois exotique lazurée, 2 vantaux, petits bois extérieurs, allège pleine, double vitrage, verre cathédrale extérieur, survitrage intérieur, 1 béquille intérieure, 1 poignée de tirage extérieure, serrure à gâche électrique 1 porte âme pleine 2 vantaux, peinte Plinthes bois lazurées</p>	<p>Bon état</p> <p>Bon état État d'usage</p>	
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>2 convecteurs 1500 W</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>2 bouches extraction VMC 2 grilles ventilation naturelle basse 4 grilles sur portes</p>	<p>Bon état RAS RAS</p>	
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>6 PC 16A 4 appliques murales vasques à halogène 1 bloc sécurité</p>	<p>RAS RAS RAS</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Toile de verre peinte</p>	<p>État d'usage</p>	
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>État d'usage</p>	

### 3-PASSAGE

<p><b>a) Dimensions</b></p> <p>Surface : 16.78 m<sup>2</sup></p>	<p>Surface initiale : 23.60 m<sup>2</sup> anciennement « laboratoire »</p>	
<p><b>b) Sol</b></p> <p>Carrelage grès cérame 5x5 Plinthes grès cérame dépareillées</p>	<p>État d'usage État d'usage</p>	
<p><b>c) Plafond</b></p> <p>Faux-plafond</p>		
<p><b>d) Menuiseries</b></p> <p>1 porte âme pleine 2 vantaux peinte 1 porte isoplane 2 vantaux peinte 1 chassis pivotant 1 vantail, double vitrage, verre cathédrale extérieur 1 trappe de visite combles</p>	<p>Bon état Bon état Bon état  RAS</p>	
<p><b>e) Chauffage</b></p> <p>1 convecteur 2000 W</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>f) Electricité</b></p> <p>2 inter VV à voyant lumineux  4 inter VV 1 inter VMC 3 PC 16A 1 PTélécom 1 tableau de commande cellules réfrigérées 2 luminaires 2 tubes fluo étanches 1 luminaire 1 tube fluo étanche avec inter en applique 1 bloc sécurité</p>	<p>1 Hors d'usage salon IRIS RAS RAS RAS RAS RAS RAS RAS RAS</p>	
<p><b>g) Revêtements muraux</b></p> <p>Toile de verre peinte</p>	<p>État d'usage</p>	
<p><b>h) Peinture</b></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>État d'usage</p>	

**4 – SAS**

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 11.56 m<sup>2</sup></p>	<p>Surface initiale : 4,75 m<sup>2</sup></p>	
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Sol souple Type ballatum chêne clair Plinthes assorties</p>	<p>État d'usage État d'usage</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Faux-plafond plaques de plâtre peint</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>3 portes placards isoplanes peintes 3 placards toute hauteur 1 trappe accès combles</p>	<p>Bon état Bon état RAS</p>	
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>1 inter VV 1 hublot en plafond 1 tableau de protection dans le placard</p>	<p>RAS RAS Bon état</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Enduit intérieur peint</p>	<p>État d'usage</p>	
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>État d'usage</p>	
<p><b>i) <u>Extincteurs</u> :</b> 1 extincteur à poudre 2 Kg</p>	<p>RAS</p>	

## 5 – SANITAIRE PUBLIC

<p>a) <u>Dimensions</u></p> <p>Surface : 4,65 m<sup>2</sup></p>		
<p>b) <u>Sol</u></p> <p>Carrelage grès cérame 30x30 Plinthes assorties</p>	<p>Bon état Bon état</p>	
<p>c) <u>Plafond</u></p> <p>Faux-plafond plaques de plâtre peint</p>	<p>RAS</p>	
<p>d) <u>Menuiseries</u></p> <p>1 porte âme pleine peinte à condamnation intérieure 1 trappe de visite combles</p>	<p>Bon état RAS</p>	
<p>e) <u>Chauffage</u></p> <p>1 convecteur 750 W</p>	<p>RAS</p>	
<p>f) <u>Ventilation</u></p> <p>1 bouche extraction VMC 1 ventilation naturelle basse</p>	<p>Bon état RAS</p>	
<p>g) <u>Plomberie</u></p> <p>1 lavabo porcelaine couleur 1 robinet EF 1 cuvette WC à réservoir dorsal, abattant double 1 ballon ECS 1200 W, 100 L à régulation thermostatique 1 siphon de sol</p>	<p>Bon état RAS Bon état Bon état RAS</p>	
<p>h) <u>Electricité</u></p> <p>1 inter SA 1 hublot en plafond 1 réglette fluo en applique</p>	<p>RAS RAS RAS</p>	
<p>i) <u>Revêtements muraux</u></p> <p>Plaques de plâtre peintes</p>	<p>RAS</p>	
<p>j) <u>Peinture</u></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>État d'usage</p>	

## 6 - HALL D'ACCUEIL

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 38,00 m<sup>2</sup></p>	<p>Surface initiale : 21.00 m<sup>2</sup></p>	
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Carrelage grès cérame 20x20 Plinthes assorties</p>	<p>État d'usage État d'usage</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Faux-plafond en placoplâtre</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>Chassis fixe alu thermolaqué double vitrage 1 porte bois double vitrage 3 portes âme pleine peinte</p>	<p>Bon état Bon état Bon état</p>	
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>2 convecteurs 1500 W</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>1 bouche extraction VMC</p>	<p>Bon état</p>	
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>3 inter SA 1 inter pour la sonnette 2 PC 16A 1 PTV Spots encastrés en plafond (14) 1 bloc sécurité 1 prise RJ45 1 prise téléphonique</p>	<p>RAS RAS RAS RAS RAS RAS RAS</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Plaques de plâtre peintes</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>État d'usage</p>	

## 7 – SANITAIRE ACCUEIL

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 9.90 m<sup>2</sup></p>	<p>Surface initiale : 3.25 m<sup>2</sup></p>	
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Carrelage grès cérame 20x20 Plinthes assorties</p>	<p>État d'usage État d'usage</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Faux-plafond dalles 60x60 sur ossature apparente</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>2 portes isoplane peintes à condamnation intérieure</p>	<p>Bon état</p>	
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>2 bouches extraction VMC</p>	<p>Bon état</p>	
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>2 cuvettes WC à réservoir dorsal, abattant double 2 vasques en porcelaine sur plan bois 2 robinetteries mélangeuses</p>	<p>Bon état Bon état RAS</p>	
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>1 inter SA Eclairage par spots encastrés 1 PTélécom 1 hublot en applique 1 réglette fluo en applique</p>	<p>RAS  Bon état RAS RAS</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Plaques de plâtre peintes</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>État d'usage</p>	

## 8 – SALLE DE REMISE DES URNES ET DE VISUALISATION

<b>a) <u>Dimensions</u></b>  Surface : 9,00 m <sup>2</sup>		
<b>b) <u>Sol</u></b>  Revêtement plastique 1 trappe de visite	État d'usage RAS	
<b>c) <u>Plafond</u></b>  Faux-plafond dalles 60x60 à engravure	RAS	
<b>d) <u>Menuiseries</u></b>  1 porte âme pleine peinte	Bon état	
<b>e) <u>Chauffage</u></b>  1 convecteur 500W	RAS	
<b>f) <u>Ventilation</u></b>  1 bouche extraction VMC	Bon état	
<b>g) <u>Plomberie</u></b>  Sans objet		
<b>h) <u>Electricité</u></b>  2 inter VV 3 PC 16A 1 PTV 6 spots encastrés en plafond	RAS RAS RAS RAS	
<b>i) <u>Revêtements muraux</u></b>  Papier peint vinyl	État d'usage	
<b>j) <u>Peinture</u></b>  Champlats, couvre-joints, etc...	État d'usage	

## 9 - DÉGAGEMENT

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 15,60 m<sup>2</sup></p>		
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Chape d'usure 1 trappe de visite Carrelage grès cérame 20x20 Plinthes assorties</p>	<p>État d'usage RAS État d'usage État d'usage</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Faux-plafond dalles 120x60 sur ossature apparente + enduit plâtre peint</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>4 portes âme pleine peintes, 1 porte coupe feu (2012) 2 portes isoplans peintes</p>	<p>Bon état Bon état</p>	
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>1 convecteur 500 W</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>1 bouche extraction VMC</p>	<p>Bon état</p>	
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>2 inter VV 1 PC 16A 2 luminaires 4 tubes fluo encastrés plafond 1 luminaire 4 tubes fluo en applique plafond 1 bloc sécurité</p>	<p>RAS RAS RAS RAS RAS</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Enduit plâtre peint</p>	<p>État d'usage</p>	

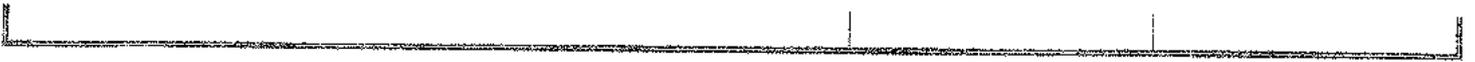
<b>j) Peinture</b> Murs, champlats, couvre-joints, etc...	État d'usage	
<b>k) Divers</b> 1 extincteur dioxyde de carbone 2 kg 1 extincteur à eau pulvérisée AB 6 l.	RAS RAS	

## 10 – VESTIAIRES

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 19,30 m<sup>2</sup></p>		
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Carrelage grès cérame 20x20 Plinthes assorties</p>	<p>État d'usage État d'usage</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Faux-plafond 60x60 sur ossature apparente</p>	<p>Mauvais état</p>	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>1 convecteur 2000 W</p>	<p>Mauvais état</p>	<p><u>Etat d'usage</u></p>
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>1 bouche extraction VMC</p>	<p>Absente</p>	
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>1 évier 1 bac ½, égouttoir sur paillassse carrelée 1 robinetterie mélangeuse 1 ballon ECS 1200 W, 100 L</p>	<p>État d'usage RAS Bon état</p>	
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>2 inter SA 4 PC 16A 2 luminaires 4 tubes fluo en plafond 1 réglette 1 tube fluo en applique</p>	<p>RAS RAS RAS RAS</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Plaques de plâtre peintes, 1 baie maçonnée brute avec 2 chassis pavés de verre</p>	<p>Mauvais état</p>	<p><u>idem</u></p>
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>État d'usage</p>	

## 11- SANITAIRE PERSONNEL

<b>a) <u>Dimensions</u></b>  Surface : 9,00 m <sup>2</sup>		
<b>b) <u>Sols</u></b>  Carrelage grès cérame 20x20 Plinthes assorties	État d'usage État d'usage	
<b>c) <u>Plafond</u></b>  Faux-plafond plaques de plâtre peint	RAS	
<b>d) <u>Menuiseries</u></b>  2 portes isoplans peintes	Bon état	
<b>e) <u>Chauffage</u></b>  1 convecteur 750 W 1 convecteur 500 W dans la douche	Mauvais état Bon état	<u>Mauvaise état</u> <u>( 1 seul radiateur</u> <u>dans cette pièce)</u>
<b>f) <u>Ventilation</u></b>  1 bouche extraction VMC	Bon état	
<b>g) <u>Plomberie</u></b>  1 lavabo collectif 100x42 2 robinetteries mélangeuses murales 1 wc à la turque avec réservoir mural 1 receveur de douche 1 mitigeur à pression	État d'usage RAS Hors d'usage Bon état RAS	idem Ras <u>État d'usage</u> Bon etat ras
<b>h) <u>Electricité</u></b>  3 inter SA 1 PC 16A 2 hublots en plafond 1 hublot en applique	RAS  RAS RAS RAS	
<b>i) <u>Revêtements muraux</u></b>  Enduit ciment peints plaques de plâtre peintes Faïence murale	RAS RAS Bon état	
<b>j) <u>Peinture</u></b>  Murs, champlats, couvre-joints, etc...	État d'usage	



## 12 - RÉSERVE URNES

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 2,65 m<sup>2</sup></p>		
<p><b>b) <u>Sols</u></b></p> <p>Chape d'usure 1 trappe de visite</p>	<p>État d'usage RAS</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Faux-plafond dalles 40x40</p>	<p>Bon état</p>	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>1 inter SA 1 boîtier 1 PC 20A, 3PC 16A 1 hublot en plafond 1 tableau de protection</p>	<p>RAS RAS RAS RAS</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Parpaings peints Enduit plâtre peint</p>	<p>RAS RAS</p>	
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>État d'usage</p>	

### 13 – INTRO APPAREIL

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 14,80 m<sup>2</sup></p>		
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Carrelage grès cérame 20x20 Plinthes assorties</p>	<p>État d'usage État d'usage</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Faux-plafond dalles 40x40 sur ossature apparente</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>2 porte âme pleine peintes avec ferme-portes</p>	<p>Bon état</p>	
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>1 ventilation naturelle H.B.</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>2 inter VV 1 PC 16A 1 PTélécom 1 inter caméra 2 appliques murales à halogène 1 bloc sécurité 1 armoire de commande four</p>	<p>RAS RAS RAS RAS RAS RAS RAS</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Plaques de plâtre peintes</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>État d'usage</p>	

## 14 – APPAREIL

<b>a) <u>Dimensions</u></b>  Surface : 19,35 m <sup>2</sup>		
<b>b) <u>Sol</u></b>  Chape d'usure	État d'usage	
<b>c) <u>Plafond</u></b>  Béton brut	RAS	
<b>d) <u>Menuiseries</u></b>  1 porte âme pleine peinte avec barre antipanique, ferme-porte	Bon état	
<b>e) <u>Chauffage</u></b>  Sans objet		
<b>f) <u>Ventilation</u></b>  1 ventilation naturelle basse x 2	RAS	
<b>g) <u>Plomberie</u></b>  Sans objet		
<b>h) <u>Electricité</u></b>  1 inter VV 1 PC 16A étanche 2 luminaires 2 tubes fluo en applique 3 luminaires 1 tube fluo en applique 1 prise RJ45	RAS RAS RAS RAS	
<b>i) <u>Revêtements muraux</u></b>  Sans objet		
<b>j) <u>Peinture</u></b>  Champlats, couvre-joints, etc...	État d'usage	
<b>k) <u>Divers</u></b>  1 extincteur à poudre ABC 9 kg	RAS	révisé octobre 2008

**15 - SERVICE**

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 110,35 m<sup>2</sup></p>		
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Chape d'usure</p>	<p align="center">État d'usage</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Sans objet, charpente métallique apparente</p>	<p align="center">Bon état</p>	<p align="center"><b><u>Faux plafond depuis 2007</u></b></p>
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>Rideau métallique à lames enroulable à commande électrique avec portillon, commande de secours manuelle à chaînette</p>	<p align="center">Bon état</p>	
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>1 robinet de puisage 1 siphon de sol grille fonte 40x40</p>	<p align="center">RAS RAS</p>	
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>3 inter SA étanches 5 PC 16A étanches 1 PC 20A étanche 6 luminaires 2 tubes fluo suspendus 1 luminaire 2 tubes fluo en applique 1 réglette fluo en applique 1 boîtier de commande rideau électrique</p>	<p align="center">RAS RAS RAS RAS RAS RAS RAS</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Enduit ciment partiel</p>	<p align="center">RAS</p>	
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p align="center">État d'usage</p>	

## 16 – BUREAU PERSONNEL

<p>a) <u>Dimensions</u></p> <p>Surface : 22,95 m<sup>2</sup></p>		
<p>b) <u>Sol</u></p> <p>Chape d'usure</p>	<p>Bon état</p>	<p>Revêtement PVC <u>Mauvais état</u></p>
<p>c) <u>Plafond</u></p> <p>Faux-plafond plaques de plâtre peint</p>	<p>Bon état</p>	
<p>d) <u>Menuiseries</u></p> <p>1 porte âme pleine 2 vantaux peinte 1 fenêtre 3 vantaux, simple vitrage</p>	<p>Bon état Bon état</p>	
<p>e) <u>Chauffage</u></p> <p>1 convecteur 2000 W</p>	<p>RAS</p>	
<p>f) <u>Ventilation</u></p> <p>1 ventilation naturelle haute</p>	<p>RAS</p>	
<p>g) <u>Plomberie</u></p> <p>Sans objet</p>		
<p>h) <u>Electricité</u></p> <p>1 inter SA 3 PC 16A 1 PC 20A 3 PTélécom 2 prises réseau RJ45</p> <p>3 suspensions de spots</p>	<p>RAS RAS RAS RAS</p>	
<p>i) <u>Revêtements muraux</u></p> <p>Toiles de verre peintes</p>	<p>Etat moyen</p>	
<p>j) <u>Peinture</u></p> <p>Murs, champlats, couvre-joints, etc...</p>	<p>Bon état</p>	

**16 Bis – BUREAU DU SECRETARIAT**

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 14.28 m<sup>2</sup></p>		
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Carrelage grès cérame 20 x 20 avec plinthe assorties</p>	Etat d'usage	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Dalles de faux-plafond 40 x 40</p>	Bon état	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>1 porte bois</p>	Bon état	
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>1 convecteur 1500 W</p>	RAS	
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p>		
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p>		
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>1 interrupteur 1 prise 4 spots encastrés 1 bloc de prises</p>	RAS	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Plaques de plâtre peintes</p>	RAS	
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Murs, champlats</p>	Etat d'usage	

**17 - RÉSERVE**

<p><b>a) <u>Dimensions</u></b></p> <p>Surface : 61,85 m<sup>2</sup></p>		
<p><b>b) <u>Sol</u></b></p> <p>Chape d'usure</p>	<p align="center">État d'usage</p>	
<p><b>c) <u>Plafond</u></b></p> <p>Sans objet, charpente métallique apparente</p>	<p align="center">Bon état</p>	
<p><b>d) <u>Menuiseries</u></b></p> <p>2 portes âme pleine 2 vantaux peintes</p>	<p align="center">Bon état</p>	
<p><b>e) <u>Chauffage</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>f) <u>Ventilation</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>g) <u>Plomberie</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>h) <u>Electricité</u></b></p> <p>2 inter VV 3 luminaires 2 tubes fluo suspendus</p>	<p align="center">RAS RAS</p>	
<p><b>i) <u>Revêtements muraux</u></b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>j) <u>Peinture</u></b></p> <p>Sans objet</p>		

## 18 – COUR DE SERVICE COUVERTE ENTRE BÂTIMENTS 1-2

<p><b>a) Dimensions</b></p> <p>Surface : 22,60 m<sup>2</sup></p>		
<p><b>b) Sol</b></p> <p>Enrobé noir</p>	<p>État d'usage</p>	
<p><b>c) Plafond</b></p> <p>Sans objet : charpente bois apparente marquise alu thermolaquée, plaques PVC</p>	<p>Bon état Bon état</p>	
<p><b>d) Menuiseries</b></p> <p>Sans objet</p>		<p>Lazurage de la façade en bois réalisée en 2011</p>
<p><b>e) Chauffage</b></p> <p>Sans objet</p>		
<p><b>f) Ventilation</b></p> <p>Ventilation naturelle</p>		
<p><b>g) Plomberie</b></p> <p>1 rigole EP préfabriquée type « acodrain » avec grille</p>	<p>RAS</p>	
<p><b>h) Electricité</b></p> <p>1 inter VV 1 hublot en applique 1 groupe de réfrigération 1 boîtier de commande pompe bassin 1 groupe VMC laboratoire 1 programmeur arrosage jardin cinéraire</p>	<p>RAS RAS RAS RAS RAS RAS</p>	
<p><b>i) Revêtements muraux</b></p> <p>Enduit extérieur taloché gratté</p>	<p>État d'usage</p>	
<p><b>j) Peinture</b></p> <p>Sans objet</p>		

## 19 – EXTÉRIEURS

### a) Electricité

6 appliques murales de style sur façades	RAS	
1 hublot en applique sur façades service	RAS	
1 projecteur à halogène avec détecteur de présence sur façade service	RAS	
2 luminaires boule sur pied	RAS	
2 électrovannes réseau arrosage	RAS	

**20 - JARDIN CINÉRAIRE**

<b>a) Plomberie</b>  1 réseau arrosage automatique 1 fontaine 2 bouches d'arrosage 1 regard électrovannes 1 robinet	RAS RAS RAS RAS RAS	
<b>b) Electricité</b>  2 lampadaires fonte 3 branches style ancien, lampes fluo-compactes 1 PC 16A étanche 2 électrovannes réseau arrosage	Bon état  RAS RAS	

## 21 - LABORATOIRE

### a) Dimensions

Surface : 17.61 m<sup>2</sup>

### b) Sol :

Carrelage grès cérame 30 X 30  
Plinthes à talon grès cérame

### c) Plafond :

Faux-plafond lessivable

### d) Menuiseries :

1 porte âme pleine

### e) Chauffage :

1 convecteur 2000 W

### f) Ventilation :

1 centrale VMC autonome  
2 grilles ventilation naturelle H.B.

### g) Plomberie :

1 bloc évier labo alu 2 bacs fixe sur piétement alu  
1 mitigeur  
1 douchette

### h) Electricité :

1 inter  
1 inter VMC  
2 PC 16 A  
4 luminaires 2 tubes fluo étanches  
1 bloc sécurité

### i) Revêtements muraux :

Plaque de plâtre peinte

### j) Peinture :

Mur, champlats, couvre-joints, etc ...

Etat d'usage

## 22 – SALON 1 avec son sanitaire

### a) Dimensions

Surface : 19.00 m<sup>2</sup>

### b) Sol :

Revêtement plastique

### c) Plafond :

Faux-plafond en plaque de plâtre

### d) Menuiseries :

1 porte bois exotique lazurée 1 vantail 1.00 X 2.10 m

1 porte âme pleine 1 vantail peinte 1.10 X 2.10 m

1 porte âme pleine 1 vantail peinte 0.80 X 2.10 m

Plinthes bois lazurées

### e) Chauffage :

1 convecteur 1500 W

### f) Ventilation :

2 bouches extraction VMC

### g) Plomberie :

1 cuvette WC à réservoir dorsal, abattant double

1 vasque porcelaine sur plan bois

1 robinetterie mélangeuse

### h) Electricité :

Eclairage par 5 spots encastrés et 2 disano Eneray

3 PC 16A

1 bloc sécurité

### i) Revêtements muraux :

Plaque de plâtre peinte

Protection murale en acier

### j) Peinture :

Mur, champlats, couvre-joints, etc ...

Rajouté dans le  
couloir de service

Etat d'usage

## 23- SALON 2 avec son sanitaire

### a) Dimensions

Surface : 20,75 m<sup>2</sup>

### b) Sol :

Revêtement plastique

### c) Plafond :

Faux-plafond en plaque de plâtre

### d) Menuiseries :

1 porte bois exotique lazurée 1 vantail 1.00 X 2.10 m

1 porte âme pleine 1 vantail peinte 1.10 X 2.10 m

1 porte âme pleine 1 vantail peinte 0.80 X 2.10 m

Plinthes bois lazurées

### e) Chauffage :

1 convecteur 1500 W

### f) Ventilation :

2 bouches extraction VMC

### g) Plomberie :

1 cuvette WC à réservoir dorsal, abattant double

1 vasque porcelaine sur plan bois

1 robinetterie mélangeuse

### h) Electricité :

Eclairage par 5 spots encastrés et 2 disano Encray

3 PC 16A

1 bloc sécurité

### i) Revêtements muraux :

Plaque de plâtre peinte

### j) Peinture :

Mur, champlats, couvre-joints, etc ...

Etat d'usage

## 24 – SALON 3 avec son sanitaire

### a) Dimensions

Surface : 20.20 m<sup>2</sup>

### b) Sol :

Revêtement plastique

### c) Plafond :

Faux-plafond en plaque de plâtre

### d) Menuiseries :

1 porte bois exotique lazurée 1 vantail 1.00 X 2.10 m

1 porte âme pleine 1 vantail peinte 1.10 X 2.10 m

1 porte âme pleine 1 vantail peinte 0.80 X 2.10 m

Plinthes bois lazurées

### e) Chauffage :

1 convecteur 1500 W

### f) Ventilation :

2 bouches extraction VMC

### g) Plomberie :

1 cuvette WC à réservoir dorsal, abattant double

1 vasque porcelaine sur plan bois

1 robinetterie mélangeuse

### h) Electricité :

Eclairage par 5 spots encastrés et 2 disano Encray

3 PC 16A

1 bloc sécurité

### i) Revêtements muraux :

Plaque de plâtre peinte

### j) Peinture :

Mur, champlats, couvre-joints, etc ...

Etat d'usage

## D – INVENTAIRE DU MOBILIER

### Hall d'accueil

- 1 paillason
- 1 banc en bois (sous le préau)
- 1 grande lampe sur pied
- 1 petite lampe sur pied
- 1 chaise haute
- 1 banque d'accueil
- 3 cadres photo noir et blanc
- 1 cadre pour l'affichage de la charte éthique
- 1 pot pourri en verre
- 1 canapé rotin gris cendré avec assises tissu et coussins

### Bureau d'accueil

- 1 buffet
- 1 table et 3 chaises
- 2 jarres avec fleurs artificielles
- 1 panneau d'affichage
- 1 meuble-colonne

### Bureau du secrétariat

- 2 bureaux
- 2 chaises
- 3 fauteuils
- 2 tables basses rondes
- 2 dessertes de bureau
- 1 armoire en métal
- 1 tableau d'affichage Velléda
- 1 tableau d'affichage en liège
- 1 poubelle en métal
- 1 poubelle en plastique

### Salle d'attente

- 2 fauteuils
- 1 canapé
- 2 chaises
- 1 table basse
- 1 pupitre
- 2 plantes
- 2 cadres

### Sanitaires publics

- 4 poubelles
- 1 distributeur essuie-mains
- 1 miroir
- 1 distributeur de savon
- 2 dévidoirs à papier toilettes
- 2 brosses WC
- 2 patères

1 pot pourri en verre

### Coin rangement

1 aspirateur  
1 escabeau

### Dépôt

1 chariot élévateur (déchargement du cercueil)  
1 meuble de rangement vide

### Sas crématorium-funérarium

1 système d'arrosage automatique du jardin cinéraire  
1 brouette  
1 balai à gazon  
1 pelle  
1 cisaille  
1 nettoyeur haute pression  
1 tuyau d'arrosage environ 20 m  
2 aspirateurs industriels

Divers anciens mobiliers stockés

### Laboratoire de thanatopraxie

1 chariot de soin  
1 table réfrigérante  
2 poubelles avec fonctionnement à pied  
1 table  
1 distributeur de papier essuie-mains  
2 chariots hydrauliques

### Condouloir

3 petits fauteuils  
2 gros fauteuils  
1 lampe sur pied  
2 paillassons à l'extérieur  
3 cadres photo noir et blanc  
2 paillassons extérieurs

### Salon funéraire 1

1 lampe sur pied  
1 porte documents mural  
2 poubelles  
1 dévidoir de papier toilettes  
1 brosse WC  
1 distributeur de savon  
3 fauteuils  
1 patère  
1 cadre déco

### Salon funéraire 2

- 1 lampe sur pied
- 1 porte documents mural
- 1 poubelle
- 1 dévidoir de papier toilettes
- 1 brosse WC
- 1 distributeur de savon
- 3 fauteuils
- 1 patère
- 1 cadre déco

### Salon funéraire 3

- 1 lampe sur pied
- 1 porte documents mural
- 2 poubelles
- 1 dévidoir de papier toilettes
- 1 brosse WC
- 1 distributeur de savon
- 3 fauteuils
- 1 patère
- 1 cadre déco

### Salle de Visualisation et de Remise des Urnes

- 1 lampe sur pied
- 2 fauteuils
- 1 meuble TV
- 1 écran vidéo LG
- 1 chaise

### Vestiaires en partie technique

- 1 ensemble étagère métal
- 1 évier double vasque
- 1 réfrigérateur
- 1 four micro-ondes

### Local Urnes

- 1 « présentoir » à urne

### Zone technique

- 1 buffet

### Sanitaires en partie technique

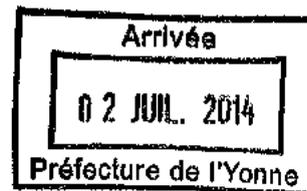
- 1 évier double
- 1 poubelle
- 1 brosse WC
- 1 patère

<p><b>Salle de recueillement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>11 bancs</li> <li>1 candélabre</li> <li>1 pupitre (avec sono)</li> <li>1 table basse</li> <li>3 plantes décoratives</li> <li>4 cadres</li> <li>4 catafalques</li> <li>1 cadre déco</li> </ul>		
<p><b>Extérieur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6 bancs</li> <li>4 bacs à fleurs</li> <li>1 boîte aux lettres</li> <li>2 conteneurs à déchets</li> <li>2 vasques à fleur</li> <li>3 cubes à fleurs</li> <li>3 jardinières</li> <li>1 fontaine</li> <li>1 robinet</li> <li>3 lampadères</li> </ul>		





N°2014 - 164 Délégation de service public Maison des randonneurs – Rapport d'activités 2013



rapporteur : Yves Biron

Conformément à l'article L 1411-3 du code de Collectivités Territoriales, "le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de qualité du service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public".

Pour l'année 2013, le rapport présenté par la maison des randonneurs couvre la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

#### 1 – Les grandes caractéristiques de la saison 2013

##### Période d'ouverture :

La Maison des randonneurs est ouverte 365 jours par an. La permanence d'accueil a fonctionné de Pâques à la Toussaint. En dehors de cette période, les usagers sont accueillis sur réservation.

##### La fréquentation :

3 564 nuitées ont été enregistrées en 2013. Après une progression constante des nuitées depuis sa création en 2006, on note une stagnation du nombre de nuitées pour l'année 2011.

Cette stagnation s'explique par :

- une limitation de l'accueil liée aux bâtiments. La structure compte 25 lits et refuse régulièrement des clients.
- Un rythme de croisière atteint avec 3 500/3 600 nuitées par an.

##### L'événementiel :

La maison des randonneurs a accueilli plusieurs expositions en 2013 (expositions aquarelles, marchés de l'Yonne).

Sa notoriété passe par la participation ou par l'organisation d'événements à Auxerre. En 2013, le délégataire a participé aux manifestations du parc Paul Bert (Jour de la terre).

En 2013, les randonnées au clair de lune ont été mises en place à raison d'une fois par mois de mars à octobre. Ces randonnées ont encore rencontré un vif succès en 2013 (entre 20 et 50 personnes par randonnées).

#### 2 – La communication :

La maison des randonneurs est référencée dans les guides suivants : Guide du Routard, Michelin, guides des randonnées FFRP ainsi que dans les annuaires d'hébergements locaux.

Elle a également adhéré au service Booking.com pour améliorer le remplissage des vendredis et dimanches.

En 2013, 409 nuitées, soit 11,50 % du total des nuitées ont été réservées par booking.

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

Les réseaux :

Le réseau bourguignon, dans le domaine du tourisme, est actif et permet un renvoi des usagers potentiels vers la Maison des randonneurs.

Ce réseau a été renforcé notamment avec l'établissement des sièges sociaux du Club Alpin Français et du club Nature et Montagne à la Maison des randonneurs.

3 – Informations financières :

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 font état d'un résultat positif de 6 466 euros, (contre 8 412 euros en 2012).

Les principaux postes de dépenses sont les salaires, leurs charges et les énergies. Pour 2013, la maison des randonneurs a dû faire face à une augmentation des charges sur salaires.

Les tarifs 2013 concernant les nuitées ont légèrement augmentés par rapport à 2012 : 17,10 euros la nuitée au lieu de 16,60 euros en 2012.

Le résultat 2013 reste positif mais en légère baisse et ce malgré une bonne gestion et les efforts constants du délégataire quant à la limitation des dépenses.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- De prendre acte du rapport d'activité et du rapport financier du service établi par la maison des randonneurs.

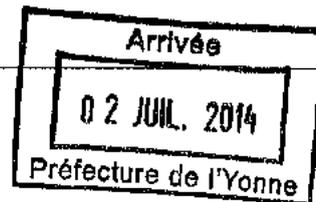
**Avis des commissions :**

- . commission des travaux ;
- . commission des finances 23 juin 2014 ;

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :



Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales,  
Joëlle Richet





**La Maison des  
Randonneurs**



## **Compte rendu d'activité 2013**

---

**La Maison des Randonneurs  
Gîte d'étape de la ville d'Auxerre**

*2013 : Une année contrastée*

## La Fréquentation : progression du nombre de nuitées

	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Total	Lits refusés	
Capacité (nb lit * nb)	713	667	713	690	713	690	719	713	690	713	690	713	690	713	8418
2006	0	0	0	0	82	111	89	183	77	95	34	65	65	623	
2007	78	144	61	210	209	188	289	193	120	126	174	208	208	2028	
Evol 07/06					254,83%	68,37%	381,07%	87,38%	65,84%	32,53%	411,76%	216,62%	313,01%		
2008	133	263	129	299	245	348	343	304	197	236	171	182	2820		
Evol 08/07	70,51%	82,64%	111,48%	42,36%	-18,08%	68,15%	18,63%	67,51%	64,17%	87,30%	-3,72%	-11,65%	356,8%		
2009	137	175	201	267	382	342	316	269	309	284	170	247	3079	620	
Evol 09/08	2,04%	-33,46%	65,81%	-10,70%	65,92%	7,56%	-7,87%	-11,51%	66,65%	11,86%	-0,58%	36,71%	4,18%		
2010	180	241	238	378	488	239	463	422	345	269	230	232	3732	538	
Evol 10/09	31,38%	37,71%	18,41%	40,48%	27,75%	-30,12%	48,62%	56,88%	11,65%	1,89%	36,29%	-0,07%	20,88%		
2011	273	214	199	375	354	295	515	369	365	323	169	291	3721	825	
Evol 11/10	51,67%	-11,30%	-6,33%	0,00%	-27,48%	23,85%	11,33%	-13,08%	2,90%	20,07%	-26,62%	25,43%	0,39%		
2012	133	164	143	325	388	319	387	443	344	302	248	235	3821	674	
Evol 12/11	-51,28%	-23,38%	-28,14%	-13,33%	9,55%	7,77%	30,68%	22,04%	8,17%	-6,80%	46,78%	16,12%	5,54%		
2013	223	191	223	353	305	295	401	409	279	435	208	240	3864	409	
Evol 13/12	67,67%	-16,48%	35,94%	8,82%	-16,65%	-7,62%	13,32%	-7,67%	-27,34%	44,37%	-16,13%	-25,26%	1,22%		

Avec une fréquentation presque constante par rapport à 2012 (+1,2%, soit 3564 pour 3521), la forte baisse des "lits refusés" (-50%) montre un tassement de la demande, ressentie chez tous nos collègues hébergeurs.

On note des grandes disparités en comparant chaque mois 2012 / mois 2013, sans doute dues au positionnement arbitraire des week-end dans le calendrier mensuel. Il n'y a pas d'enseignement à tirer de cela.

**Les nationalités** : Baisse de la fréquentation du nombre de clients français, ou augmentation de la fréquentation des étrangers ?

	Janv	Fev	Mar	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	TOTAL	% PAR PAYS	Resa Book	% Book/Total
2012	13	13	33	33	279	296	354	308	283	242	294	3089	87,7%	135	58,70%	
FRANCE	3	158	7	291	4	279	296	354	308	283	242	294	3089	87,7%	135	58,70%
BELGIQUE		2	5	75	13	33	21	9	3				161	4,57%	17	10,56%
ALLEMAG		1	4	5	10	8	28	13	16	17		9	111	3,15%	13	11,71%
PAYS-BAS			2	10	19	6	6	8	13	5		5	74	2,10%	15	20,27%
GB/EIRE				2	4	9	2	6	32	2	1		58	1,65%	15	25,86%
ITALIE						1	6	28			2		37	1,05%	18	48,65%
SUISSE							1	8		6			15	0,43%	1	6,67%
AUTRES		5		17	1	16	18	26	15	9	3	27	137	3,89%	33	24,09%
TOTAL ETG	0	6	6	34	34	40	61	89	76	39	6	41	432	12,3%	95	41,30%
TOTAL	13	164	3	325	8	319	357	443	384	302	248	335	3521	100%	230	

2013	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aou t	Sept	Oct	Nov	Dec	TOTAL	% PAR PAYS	Resa Booki ng	% Bookin g /Total
FRANCE	201	175	189	305	206	105	283	286	199	409	191	124	2671	74,94%	190	46,45%
ALLEMAGNE	3	2	15	9	46	32	30	16	11	5	2	1	172	4,88%	46	26,74%
BELGIQUE				6	8	23	32	31	12		4		116	3,29%	30	25,86%
GB/EIRE		7	3		1	15		4	8	2			38	1,08%	5	13,16%
PAYS-BAS			1	15	33	11	11	12	10	5	1		99	2,81%	20	20,20%
ITALIE							7	32	3				42	1,19%	10	23,81%
SUISSE				4	4	18	15		2				43	1,22%	21	48,84%
DAN / SUEDE / NORV.	2			1	3		7	1	7				21	0,60%	16	76,19%
ESPAGNE		4			2			1		6	1		14	0,40%	7	50,00%
AUTRICHE								4					4	0,11%	2	50,00%
EUROPE DE L'EST	6	3					1		16			4	30	0,85%	13	43,33%
USA	2			3	2	8	5	10	9	3	3		45	1,28%	8	17,78%
CANADA				2		74		3				111	190	5,40%		0,00%
AMERIQUE DU SUD	5		12	8				4	2	2			33	0,94%	13	39,39%
ASIE	4		4			2	10	2		4			26	0,74%	16	61,54%
AUS. / NLE ZELANDE					2	7		3	2		6		20	0,57%	12	60,00%
TOTAL ETRANGER	22	16	35	48	101	190	118	123	80	27	17	116	893	25,06%	219	53,55%
TOTAL	223	191	223	353	306	295	401	409	279	436	208	240	3564	100,00%	409	11,48%

#### Synthèse :

	2012	2013	
FRANCE	3089	2671	-14%
BELGIQUE	161	116	-28%
ALLEMAGNE	111	172	55%
PAYS-BAS	74	99	34%
GB/EIRE	58	38	-34%
ITALIE	37	42	14%
SUISSE	15	43	187%

Les années précédentes, la proportion de clients français était environ de 85%. En 2013, elle est passée à 75% (2671 pour 893 nuitées étrangères). La présence de 2 groupes de canadiens ayant généré 180 nuitées (des étudiants en juin et des exposants du marché de Noël) explique partiellement ce phénomène. Les Français sont ils moins partis en "rando" en 2013 ? La baisse des Belges est elle due au détournement du GR654 ?

#### Le profil des usagers :

NUITEES	TOTAL	TRAVAI L	ETUDIANTS STAGIAIRES	RV	TOURISME	PELERINS	SPORTIFS	ETAPE S	SOCIAL / LOGEMENT ATTENTE	SALON / FOIRES	Rand o vélo (en nsp
---------	-------	-------------	-------------------------	----	----------	----------	----------	------------	---------------------------------	----------------------	------------------------------

												cb tbv)	
2010	372 2	638	981	28	1063	636	376						
%	100%	17%	26%	1%	28%	17%	10%						
2011	372 7	873	726	41	958	443	686						
%	100%	23%	19%	1%	25%	12%	18%						
2012	352 1	711	570	49	1065	418	193	69	43	41	13 0	232	
%	100%	20%	16%	2%	30%	12%	5%	2%	1%	1%	4%	7%	
2013	356 4	785	316	36	938	370	66	190	83	198	35 3	229	

On note une baisse des étudiants, des touristes, des pèlerins (détournement du GR654 ?), des sportifs.

On note une hausse des "travailleurs", des étapes (pause d'une nuit pour couper voyage en voiture), des logements d'attente, de la fréquentation du Tour de Bourgogne à vélo.

#### Les services annexes : Petits déjeuners, location de draps et lave linge :

	Petit déj	Draps	Lavages
2007	305	321	0
2008	352	537	21
2009	632	514	19
2010	625	507	34
2011	462	367	29
2012	815	725	14
2013	1217	905	47

On note une hausse franche des petits-déjeuners. C'est une prestation appréciée.

La hausse de la demande de draps peut être expliquée par le fait que la location de draps est incluse de base dans les prestations vendues via Booking.com depuis mars 2013.

### Progression des ventes booking.com :

A l'origine, nous avons adhéré au service Booking.com pour améliorer le remplissage des vendredis et dimanches, habituellement faible.

Ce service nous positionne sur Internet parmi les hôtels économiques, et nous permet de nous faire connaître auprès de personnes souhaitant faire une pause au milieu de leur voyage vers une destination plus lointaine.

En 2012 : à compter d'Avril seulement

247 nuitées via Booking.com, soit 7% du total de nuitées - 54,66 % de français et 45,34% d'étrangers

En 2013 :

409 nuitées, soit 11,50 % du total de nuitées - 46,45 % de français et 53,55% d'étrangers

Cela représente une commission : 1260 euros (+81%)

### Les charges :

Progression de 10 % de l'énergie électrique. Malgré une stagnation du prix du kW et de la fréquentation, nous avons une augmentation de ce poste de charge de près de 10%. La météo humide et froide du printemps 2013 peut être une explication.

EDF	Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Fréq. en nuitées	2820	3079	3722	3727	3521	3564
	Total EDF €	6273 €	7042 €	7588 €	6580 €	7606 €	8343 €
	Conso Kw	44521	46122	43909	38916	46011	49322
	KwH /pers	15,76759	14,97954	11,79715	10,44164	13,06759	13,83895
	Px (centimes) Kw/H HT	11,419	12,374	12,591	12,419	11,985	11,886
	Coût/Pers HT	0,723	0,826	1,067	1,189	0,917	0,859

Au niveau de la dépense d'eau, une augmentation de la consommation individuelle (5%) cumulée à une augmentation du prix de m<sup>3</sup> donne au final un accroissement de 7% sur ce poste de charge

	Année	2009	2010	2011	2012	2013
	Fréquent.	3079	3722	3727	3521	3564
Eau	m <sup>3</sup>	356	380	356	361	384
	PU/m <sup>3</sup>	0,00316	0,003365	0,00355	0,00364	0,00376
	nb litres /cits	115,62	102,10	95,52	102,53	107,74
	Px / cilt	0,00037	0,00034	0,00034	0,00335	0,00041

En global le poste "énergies" monte de 13,7%

**Charges salariales :**

Au niveau des salaires, nous avons dû faire face à l'augmentation des cotisations RSI : +17% (à salaire égal), et nous avons perdu l'effet "taxe sur les salaires" qui nous avait été bénéfique en 2012 (congé parental de Céline).

**Conclusion financière :**

Au final, avec les augmentations de charges sur la plupart des postes, et malgré une progression du CA de 67501 à 73249 (+8,5 %), le résultat global se trouve moins bon : 6466 € (8412 € en 2012)

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**



**N°2014 - 165 Commission des quartiers : désignation des membres**

rapporteur : Guy Férez

Le dispositif de la démocratie de proximité instauré à Auxerre depuis 2002 prévoit une organisation, définie dans la charte de fonctionnement, avec une commission des quartiers.

Sa mission principale est de donner un avis sur les projets présentés par les conseils de quartier.

Elle se réunit sous la présidence du Maire ou de son représentant nommé par arrêté.

Conformément à la charte de fonctionnement, 5 représentants du conseil municipal, dont 2 de l'opposition, doivent être désignés pour siéger au sein de cette commission.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- de désigner les représentants du conseil municipal suivants :

1. Isabelle Poifol-Ferreira
2. Rita Daubisse
3. Elodie Roy
4. Malika Ounes
5. Elisabeth Gerard-Billebault



**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 38
- absent(s) lors du vote : Mourad Youbi

**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales  
Joëlle Richet



VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 – 166 Actes de gestion courante



rapporteur : Guy Férez

Par délibérations n° 2014-032 du 17 avril 2014, le conseil municipal a donné délégation au maire, pour la durée de son mandat, pour assurer diverses tâches de gestion courante, telles qu'énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.  
Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du même code, le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises depuis le 18 avril 2014 au 18 juin 2014 telles qu'énumérées ci-après.

Arrêtés

n°	Date de visa	Objet
DHGR.067	28 avr. 2014	Portant sur le maintien de l'ouverture d'un Établissement recevant du Public – Unité Territoriale de Solidarité de l'Auxerrois – 4, route de Perrigny à Auxerre
DHGR.068	24 avr. 2014	Portant déclaration de péril ordinaire pour une propriété privée bordant le domaine public sur la parcelle sise 8, rue Gabriel Brottier, cadastrée BM 7 à Auxerre
DHGR.070	22 avr. 2014	Portant sur le maintien de l'ouverture d'un Établissement recevant du Public – Magasin Leader Price – 5, rue des Fourneaux à Auxerre
DHGR.074	6 mai 2014	Portant sur le maintien de l'ouverture d'un Établissement recevant du Public – Magasin Leader Price – 6, avenue de Saint-Georges à Auxerre – Annule et remplace l'arrêté n°2014-070 du 15 avril 2014
DHGR.075	6 mai 2014	Portant sur autorisation d'animation musicale tardive – Bateau le Maurey – Quai de la République du samedi 17 mai au dimanche 18 mai 2014
DHGR.079	12 mai 2014	Portant sur l'occupation du domaine public, l'animation musicale tardive, la circulation et le stationnement « Fête de quartier Rive droite » le samedi 17 mai 2014
DHGR.081	12 mai 2014	Portant sur l'occupation du domaine public, l'animation musicale tardive, la circulation et le stationnement rue du Docteur Labosse le samedi 17 mai 2014
DHGR.082	16 mai 2014	Portant sur les restrictions d'usage des véhicules thermiques radioguidés – Buggy club Auxerrois à Vaux
DHGR.108	3 juin 2014	Portant sur l'occupation du domaine public, l'animation musicale tardive, la circulation et le stationnement « Concert avant-première du festival citoyen » le vendredi 13 juin 2014
FAEC.01	9 mai 2014	Portant délégation de fonction d'Officier d'état civil à Madame Rita Daubisse
FAEC.02	9 mai 2014	Portant délégation de fonction d'Officier d'état civil à Madame Malika Ounès
FAEC.03	14 mai 2014	Portant délégation de fonction d'Officier d'état civil à Madame Annie

VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014

		Krywdyk
FAEL.01	3 mars 2014	Fixant la liste des emplacements des panneaux électoraux pour les élections municipales et communautaires – Scrutins des 23 et 30 mars 2014
FAEL.02	19 mars 2014	Portant nomination des présidents des bureaux de vote – Élections municipales et communautaires – Scrutin du 23 mars 2014
FAEL.03	25 mars 2014	Portant nomination des présidents des bureaux de vote – Élections municipales et communautaires – Scrutin du 30 mars 2014
FAEL.04	9 mai 2014	Fixant la liste des emplacements des panneaux électoraux pour l'élection des représentants au parlement européen – Scrutin du 25 mai 2014
FAEL.05	21 mai 2014	Portant nomination des présidents des bureaux de vote – Élections des représentants au parlement européen – Scrutin du 25 mai 2014
DDP.083	6 mai 2014	Portant sur l'occupation du domaine public place de l'Hôtel de ville - « 12ème journée nationale de dépistage et de prévention santé du pied » le jeudi 22 mai 2014
DDP.084	6 mai 2014	Portant sur l'occupation du domaine public rue Denis Larabit lundi 24 avril 2014
DDP.085	13 mai 2014	Portant sur l'organisation d'une campagne d'information au centre-ville - « AIDES » - Association de lutte contre le Sida du mardi 13 mai au samedi 17 mai 2014
DDP.086	13 mai 2014	Portant sur l'organisation d'une campagne d'information au centre-ville - « Greenpeace » mardi 27 et jeudi 29 mai 2014
DDP.087	15 mai 2014	Portant sur le stationnement 1, avenue Rodin dimanche 25 mai 2014
DDP.088	15 mai 2014	Portant sur l'occupation du domaine public quai de la République - « Les Puces des quais » dimanches 25 mai, 6 juillet et 31 août 2014 – Annule et remplace l'arrêté DDP-029 du 31 mars 2014
DDP.089	6 juin 2014	Portant sur l'occupation du domaine public contre-allée du boulevard Vaulabelle samedi 14 juin 2014
DDP.090	6 juin 2014	Portant sur l'organisation d'une campagne d'information au centre-ville - « Amnesty International » du lundi 16 au samedi 21 juin 2014
DDP.091	6 juin 2014	Portant sur l'occupation du domaine public place de l'Hôtel de ville, rue du Pont et rue du Temple « 2 ans de la carte fidélité des Vitrines d'Auxerre » du mardi 3 juin au samedi 7 juin 2014
UR.006	6 mai 2014	Portant autorisation d'occupation du domaine public quai de la République
UR.007	30 avr. 2014	Portant attribution d'une aide pour la restauration des toitures et façades dans le centre-ville – Century 21 – 83, rue du Pont
UR.008	19 mai 2014	Portant attribution d'une aide pour la restauration des toitures et façades dans le centre-ville – Madame Gaufre Monique – 9, rue du Temple
FB.023	20 mars 2014	Portant vente de matériaux réformés
FB.024	1 avr. 2014	Portant vente de matériaux réformés
FB.025	1 avr. 2014	Concernant les tarifs applicables au stade nautique de l'Arbre Sec
FB.026	30 avr. 2014	Modifiant la régie d'avances instituée auprès du Pôle Arts et Patrimoine

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

FB.027	28 avr. 2014	Autorisant la vente d'objets par le Pôle Arts et Patrimoine
FB.028	22 avr. 2014	Portant vente d'un véhicule utilitaire réformé
FB.029	30 avr. 2014	Modifiant les tarifs municipaux applicables au camping municipal
FB.030	23 avr. 2014	Portant modification de la régie d'avances instituée auprès du Stade Nautique de l'Arbre Sec
FB.031	30 avr. 2014	Mettant fin à la régie de recettes instituée auprès du Stade Nautique de l'Arbre Sec d'Auxerre
FB.032	30 avr. 2014	Mettant fin à la régie d'avances instituée auprès du stade nautique de l'Arbre Sec d'Auxerre
FB.033	30 avr. 2014	Portant création d'une régie de recettes et d'avances auprès du Stade Nautique de l'Arbre Sec d'Auxerre
FB.034	7 mai 2014	Portant vente de matériaux réformés
FB.036	6 juin 2014	Portant vente de matériaux réformés
FB.037	6 juin 2014	Portant vente d'un véhicule particulier réformé
AG.039	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales
AG.040	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour décider l'aliénation de gré à gré de biens immobiliers jusqu'à 4600 euros
AG.041	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
AG.042	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour créer les régies comptables
AG.043	23 avr. 2014	Portant délégation de signature
AG.044	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour fixer les tarifs des droits prévus au profit de la commune
AG.045	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour fixer les rémunérations et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
AG.046	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour intenter au nom de la commune les actions en justice
AG.047	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour prendre toute décision relative à l'exécution des marchés et des accords-cadres
AG.048	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour passer les contrats d'assurance
AG.049	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour procéder à la réalisation des emprunts
AG.050	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour prendre des décisions relatives à la réalisation des diagnostics d'archéologie
AG.051	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour réaliser les lignes de trésorerie
AG.052	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux
AG.053	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour autoriser au nom de la commune le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre
AG.054	23 avr. 2014	Portant délégation de signature pour fixer les reprises d'alignement en matière d'urbanisme

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

AG.055	23 avr. 2014	Portant délégation temporaire de signature à Guillaume Houdot directeur du Centre Communale d'Action Sociale
AG.056	23 avr. 2014	Portant délégation temporaire de signature pour la gestion du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs mis en place au Centre Communal d'Action Sociale
AG.057	23 avr. 2014	Portant désignation des représentants de la ville auprès de la Commission Administrative Paritaire
AG.058	23 avr. 2014	Portant désignation des représentants de la ville auprès du Comité Technique Paritaire
AG.059	23 avr. 2014	Portant désignation des représentants de la ville auprès du Comité d'Hygiène et de Sécurité
AG.060	23 avr. 2014	Portant désignation des représentants du maire auprès des conseils d'écoles
AG.061	24 avr. 2014	Portant désignation du délégué de la commune auprès de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) – Modification
AG.062	24 avr. 2014	Portant délégation temporaire à Guillaume Larrivé pour célébrer un mariage
AG.063	24 avr. 2014	Portant désignation des représentants auprès des conseils de quartier
AG.064	24 avr. 2014	Portant désignation des membres du groupe de travail du hameau de Laborde
AG.065	5 mai 2014	Portant désignation de représentants du maire auprès des conseils d'écoles – Annule et remplace l'arrêté n°2014-AG-060 du 23 avril 2014
AG.066	5 mai 2014	Portant désignation du représentants du maire pour présider la commission de Délégation de Service Public de l'assainissement
AG.067	5 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire pour présider la commission de Délégation de Service Public du théâtre
AG.068	5 mai 2014	Portant délégation de fonctions à Monsieur Denis Roycourt
AG.069	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire pour présider la Commission d'Appel d'Offres
AG.070	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire pour présider la Commission Consultative des Services Publics Locaux
AG.071	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire pour présider le Comité Consultatif des Sports
AG.072	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire pour présider le Comité Consultatif de la Circulation
AG.073	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire pour présider le Comité Consultatif de l'Agriculture et du Développement Rural
AG.074	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire pour présider le Comité Consultatif de la Nature en Ville
AG.075	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire pour présider le Comité Consultatif du commerce, des foires et des marchés
AG.076	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de la caisse des écoles
AG.077	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du château de

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

		Nantou
AG.078	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'Office Municipal des Sports
AG.079	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'association du vélodrome de l'Yonne
AG.080	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du comité de jumelage
AG.081	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Auxerre
AG.082	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du Patronage Laïque Paul Bert
AG.083	20 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du club vert
AG.084	15 mai 2014	Portant désignation des membres du conseil d'administration du Centre Social d'Action Sociale
AG.085	16 mai 2014	Portant désignation des représentants du maire auprès de la Commission Administrative Paritaire
AG.086	19 mai 2014	Portant délégation de signature pour les bons de commandes et ordres de services ayant une incidence financière dans les marchés publics de travaux
AG.087	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du Conseil de Concertation du Foyer des Travailleurs Migrants d'Auxerre
AG.088	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infraction et à la Réinsertion Sociale
AG.089	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'Association pour la Formation Professionnelle dans le Bâtiment et les Travaux Publics de l'Yonne
AG.090	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'association icaunaise pour le développement de l'élite
AG.091	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'association icaunaise pour le développement de l'enseignement supérieur
AG.092	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de la Commission Mémoire Solidarité
AG.093	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du Conseil Départemental des Anciens Combattants Victimes de Guerre
AG.094	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du Comité d'Action Sociale du personnel municipal
AG.095	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du Comité Départemental d'Insertion
AG.096	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre
AG.097	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du Comité pour l'Insertion Professionnelle des Travailleurs Handicapés de l'Yonne
AG.098	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de la Commission Locale d'Insertion

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

AG.099	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du Comité Régional aux Transports
AG.100	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du comité de pilotage de la plate forme technologique
AG.101	23 mai 2014	Portant désignation des membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées
AG.102	23 mai 2014	Portant désignation des représentants du maire auprès des conseils d'écoles – Annule et remplace l'arrêté AG 065 du 5 mai 2014
AG.103	23 mai 2014	Portant désignation des membres de la commission de réforme
AG.104	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de la commission de surveillance de la maison d'arrêt
AG.105	23 mai 2014	Portant désignation des membres de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité – ERP
AG.106	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de la conférence permanente du tourisme urbain
AG.107	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'association Coup de Pouce
AG.108	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès des crèches les Lutins, Cabriole, les Loupiots, Inter-hospitalière, Ribambelle et la crèche familiale
AG.109	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du foyer des Clairions
AG.110	23 mai 2014	Portant désignation des membres du groupe de travail du hameau des Chesnez
AG.111	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'association la Maison du jeu
AG.112	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes de l'Auxerrois
AG.113	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'Observatoire de l'Équipement Commercial
AG.114	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'Observatoire Régional de l'Environnement de Bourgogne
AG.115	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès du Relais Assistantes Maternelles (RAM)
AG.116	23 mai 2014	Portant désignation du représentant du maire auprès de l'Union pour la Coopération Bourgogne / Rhénanie Palatinat
AG.117	23 mai 2014	Portant désignation des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
AG.118	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Jean-Paul Soury
AG.119	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Jean-Luc Emery
AG.120	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Isabelle Poifol-Ferreira
AG.121	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Mourad Youbi
AG.122	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Maryvonne Raphat

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

AG.123	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Didier Serra
AG.124	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Élodie Roy
AG.125	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Olivier Bourgeois
AG.126	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Rita Daubisse
AG.127	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Marc Guillemain
AG.128	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Sylvie Mostaert
AG.129	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Nadine Droeghman
AG.130	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Annie Krywdyk
AG.131	6 juin 2014	Portant délégation de fonctions à Sylvette Detrez
AG.132	6 juin 2014	Portant délégation de pouvoir et de signature pour la gestion du Centre Social d'Action Sociale
AG.133	6 juin 2014	Portant délégation de signature pour la gestion du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs mis en place au Centre Communal d'Action Sociale

**Conventions**

n°	Date de visa	Objet
2014-035	22 mai 2014	Participation de la ville au financement des écoles privées sous contrat d'association – Avenant n°1 à la convention financière ville d'Auxerre / OGEC Sainte Marie
2014-036	22 mai 2014	Convention avec l'association du Patronage Laïque Paul Bert (PLPB) – Avenant n°4 à la convention de partenariat pour le Centre de Loisirs sans hébergement de Laborde – Printemps 2014
2014-037	2 juin 2014	Convention de répartition intercommunale des charges des écoles d'Auxerre accueillant des enfants des communes extérieures
2017-038	2 juin 2014	Participation de la ville au financement des écoles privées sous contrat d'association – Avenant n°1 à la convention financière ville d'Auxerre / OGEC Saint Joseph – Sainte Thérèse

**Marchés**

n°	Notification	Objet	Montant TTC
139044	7 avril 2014	Hôtel de ville – Aménagement de locaux pour la Direction de l'Urbanisme et du Développement Économique – Lot n°2 – Isolations, cloisons, doublages et faux plafonds – Avenant. N°1	139044
139018	12 mai 2014	Travaux d'aménagement de l'avenue Weygand et de ses abords – Lot n°1 – Voirie, terrassement, mobilier – Avenant n°1	139018
121053	23 mai 2014	Fournitures et matériels pour entretien ménager – Années 2013 à 2016 – Lot n°1 – Avenant n°1	121053
121053	23 mai 2014	Fournitures et matériels pour entretien ménager -- Années 2013 à 2016 – Lot n°2 – Avenant. n°2	121053
139051	5 juin 2014	Aménagement du parc Sainte Geneviève – Lot n°1	139051

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014**

		-- Espaces verts -- Avenant. n°2	
139037	5 juin 2014	Pôle Rive droite -- Isolation thermique des façades -- Lot n°1 -- Façades -- Avenant. n°1	139037

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour : 29
- abstention(s) : 9 Elisabeth Gerard-Billebault, Jean-Pierre Bosquet, Michele Bourhis, Patrick Tuphe, Andre Milot, Virginie Delorme, Stéphane Azamar-Krier, Guillaume Larrive, Mafika Ounes
- absent(s) lors du vote : Mourad Youbi

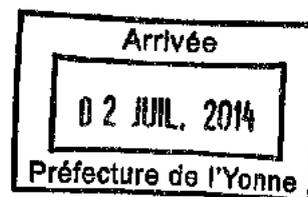
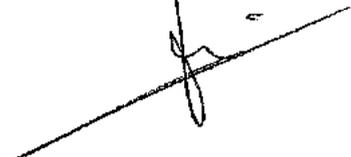
**Exécution de la délibération :**

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux affaires générales,  
Joëlle Richet



VILLE D'AUXERRE (YONNE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26 JUIN 2014



N°2014 - 167 Levée du scrutin secret pour les nominations

rapporteur : Guy Férez

Le code général des collectivités territoriales, dans son article L2121-21, dispose que le vote se déroule au scrutin secret « lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation ».

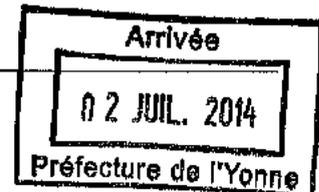
Il est précisé au paragraphe 4 du même article que « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De ne pas voter au scrutin secret les délibérations suivantes :
  - 2014 - 130 SEM Yonne équipement,
  - 2014 - 134 Association Yonne arts vivants,
  - 2014 - 142 Commission intercommunale d'aménagement foncier,
  - 2014 - 148 Collège Bienvenu-Martin,
  - 2014 - 165 Commission des quartiers.

Vote du conseil municipal :

- voix pour : 38
- absent lors du vote : Mourad Youbi



Exécution de la délibération :

Affichée en mairie le :

Enregistrée à la préfecture de l'Yonne le :

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération :

Pour le maire,  
l'adjointe aux Affaires Générales  
Joëlle Richet

